# NOTICE D'UTILISATION

STRIKER

# Bienvenue à bord de votre véhicule

**Cette notice d'utilisation et d'entretien** réunit à votre intention les informations qui vous permettront :

– **de mieux connaître votre véhicule**, afin de profiter pleinement de ses fonctionnalités et de ses avancées techniques, dans les meilleures conditions d'usage.
– **d'assurer son bon fonctionnement**, grâce à l'application rigoureuse des conseils d'entretien.
– **d'intervenir efficacement,** sans perte de temps excessive, **uniquement** sur les opérations ne nécessitant pas l'intervention d'un spécialiste.

La lecture de cette notice vous offre l'occasion de découvrir des informations utiles, des fonctionnalités et des nouveautés techniques qui enrichiront votre expérience de conduite. Si certains points restaient encore obscurs, les techniciens de notre Réseau se feraient un plaisir de vous fournir tout renseignement complémentaire.

Pour vous aider, vous trouverez les symboles suivants :

 et  visibles dans le véhicule, vous indiquent de consulter la notice pour connaître les détails et/ou limites d'interventions concernant des équipements de votre véhicule.

➔ présent dans toute la notice, vous indique un lien vers un autre chapitre du document.

 **présent dans toute la notice, vous indique une notion de risque, de danger ou une consigne de sécurité.**

La description des modèles déclinés dans cette notice a été établie à partir des caractéristiques techniques connues à la date de conception de ce document. Ce document n'intègre donc pas les éventuelles corrections ou additifs apportés à la version digitale, laquelle demeure la notice de référence. il est donc recommandé de consulter régulièrement la version digitale afin de disposer des informations les plus à jour.

**La notice regroupe l'ensemble des équipements (de série ou optionnels) existant pour ces modèles. Leur présence dans le véhicule dépend de la version, des options choisies et du pays de commercialisation.**

**De même, certains équipements devant apparaître en cours d'année peuvent être décrits dans ce document.**

**De plus, les fonctionnalités décrites dans cette notice sont également susceptibles de modifications futures dues à des mises à jour, des réglementations ou des contraintes techniques.**

**Les visuels présents dans les notices sont donnés à titre d'exemples.**

Bonne route au volant de votre véhicule.

Reproduction ou traduction même partielle interdite sans autorisation écrite du constructeur du véhicule.

# SOMMAIRE


**Bienvenue à bord de votre véhicule ..... 4**
L'extérieur ..... 4
L'habitacle ..... 6
Le poste de conduite ..... 8
Les aides à la conduite ..... 10
La sécurité à bord ..... 12
L'identification du véhicule - étiquettes ..... 14
Le compartiment moteur (entretien courant) ..... 16
Les dépannages ..... 18
Le véhicule GPL ..... 20
Le véhicule Hybrid ..... 22
Le véhicule Hybrid 4x4 ..... 24

**Faites connaissance avec votre véhicule ..... 26**
Véhicule HYBRID ..... 26
Véhicule Hybrid 4x4 ..... 33
Véhicule MILD HYBRID ..... 38
Véhicule GPL ..... 40
Carte ..... 46
Clé, télécommande ..... 54
Portes et ouvrants ..... 59
Sièges avant ..... 70
Places arrière ..... 73
Ceintures de sécurité ..... 77
Dispositifs complémentaires de sécurité ..... 81
Sécurité enfants ..... 91
Sièges enfants ..... 98
Sécurité enfants : désactivation, activation airbag passager avant ..... 108
Poste de conduite ..... 112
Ordinateur de bord ..... 116
Témoins lumineux ..... 132
Direction ..... 137
Rétrovision ..... 139
Éclairages et signalisations ..... 141
Avertisseurs sonores et lumineux ..... 146
Essuie-vitres ..... 147
Réservoir carburant ..... 154

**La conduite ..... 157**
Rodage ..... 157
Démarrage, arrêt du moteur ..... 158
Commande de vitesses ..... 168
Système de freinage régénératif ..... 174
Frein de parking ..... 176
Particularités des versions essence ..... 182
Environnement ..... 184
Conseils entretien et antipollution ..... 186
Conseils de conduite, eco conduite ..... 187
Avertisseur de perte de pression des pneumatiques ..... 194
Dispositifs de correction et d'assistance à la conduite 200
Transmission 4 roues motrices ..... 206
Fonctions d'aides supplémentaires à la conduite ..... 213
Limiteur de vitesse ..... 257
Régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go ..... 260
Régulateur de vitesse adaptatif ..... 273
Aides au stationnement ..... 288
Appel d'urgence ..... 308

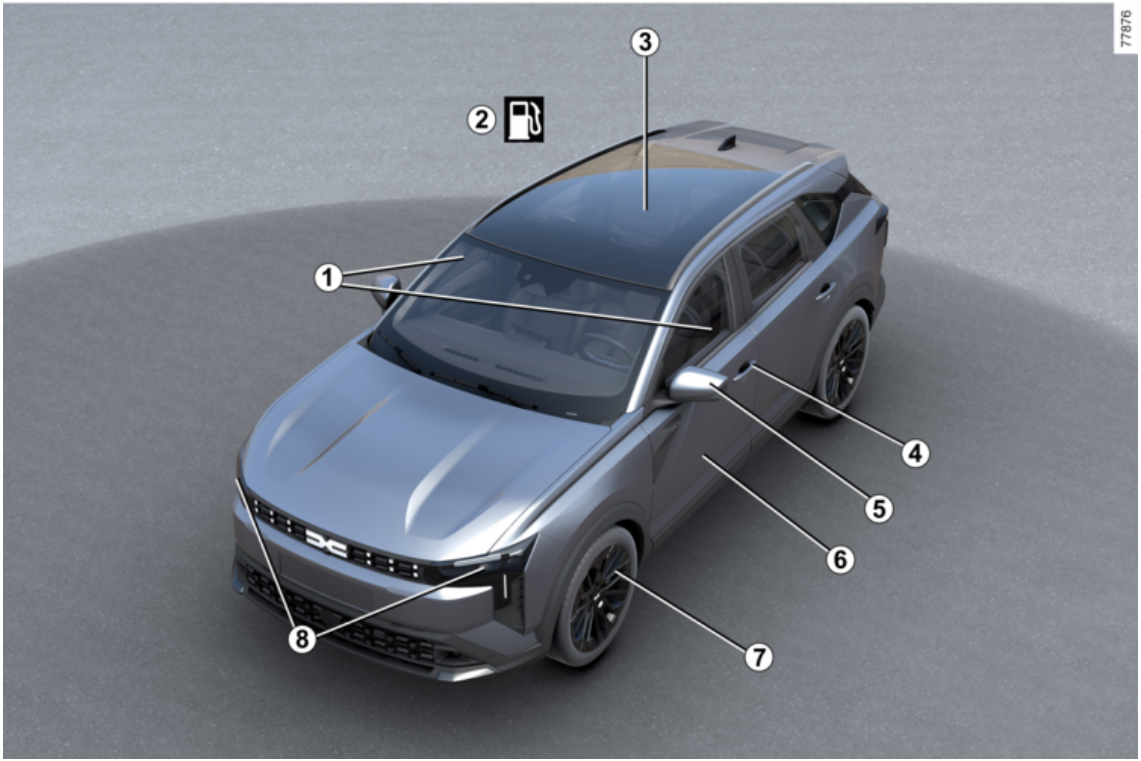
**Votre confort ..... 312**
Aérateurs, chauffage et climatisation ..... 312
Équipement multimédia ..... 324
Équipements habitacle ..... 329
Rangements, aménagements habitacle ..... 336
Transport d'objets ..... 343

# SOMMAIRE

**Entretien ..... 350**
Accès moteur, niveaux ..... 350
Batterie ..... 360
Nettoyage ..... 365
**Conseils pratiques ..... 369**
Pneumatiques ..... 369
Dépannage ..... 379
Feux, éclairages : remplacement des lampes ..... 387
Balais d'essuie-vitres : remplacement ..... 397
Fusibles ..... 399
Pré-équipement radio ..... 401
Installation et utilisation d'accessoires ..... 402
Anomalies de fonctionnement ..... 404
**Caractéristiques techniques ..... 410**
Informations véhicule ..... 410
Pièces de rechange et réparations ..... 419
Justificatifs d'entretien ..... 420
Contrôle anticorrosion ..... 426

# L'EXTÉRIEUR

1



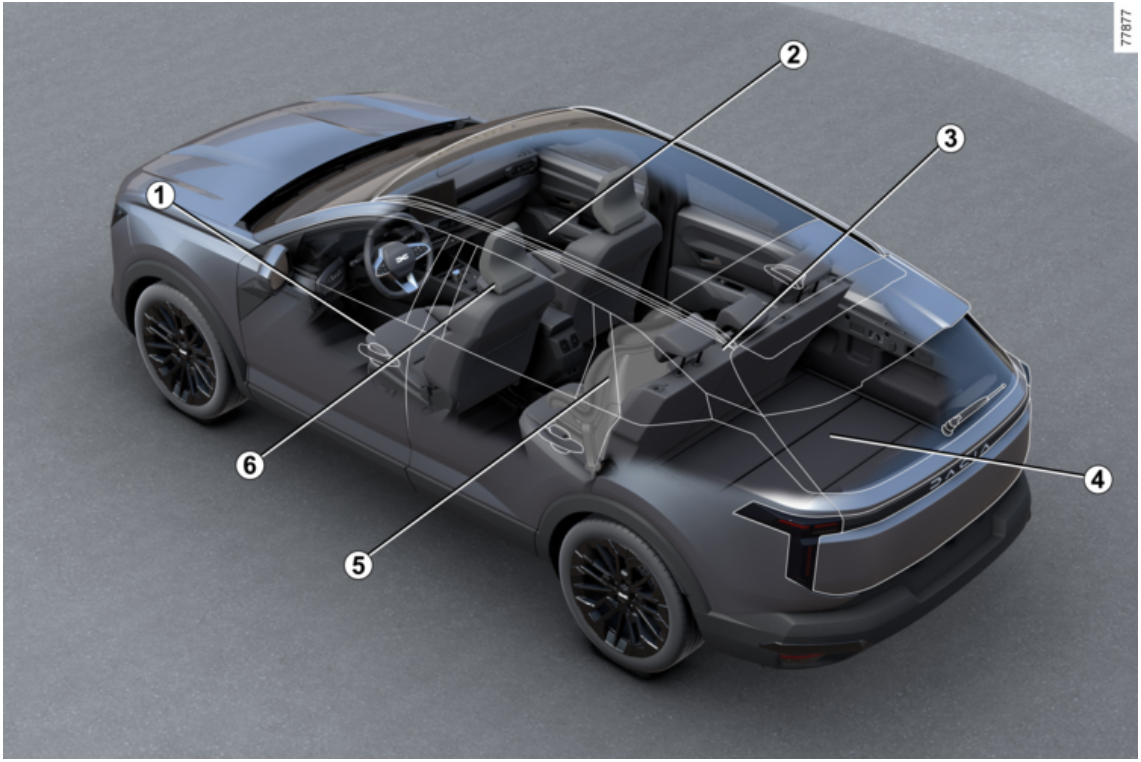
# L'EXTÉRIEUR



***1*** Lève-vitres ➔ **329**
Essuie(s)-vitre(s) ➔ **147**
Désembuage ➔ **315** et ➔ **318**
***2*** Remplissage carburant/GPL ➔ **154**
***3*** Toit panoramique ➔ **331**
***4*** Clé/télécommande ➔ **54**
Carte ➔ **46**
Verrouillage/déverrouillage des portes ➔ **61**
***5*** Rétroviseurs ➔ **139**
***6*** Entretien de la carrosserie ➔ **365**
***7*** Pneumatiques ➔ **369**
***8*** Feux : fonctionnement ➔ **141**
Feux : remplacement ➔ **387**

# L'HABITACLE

1



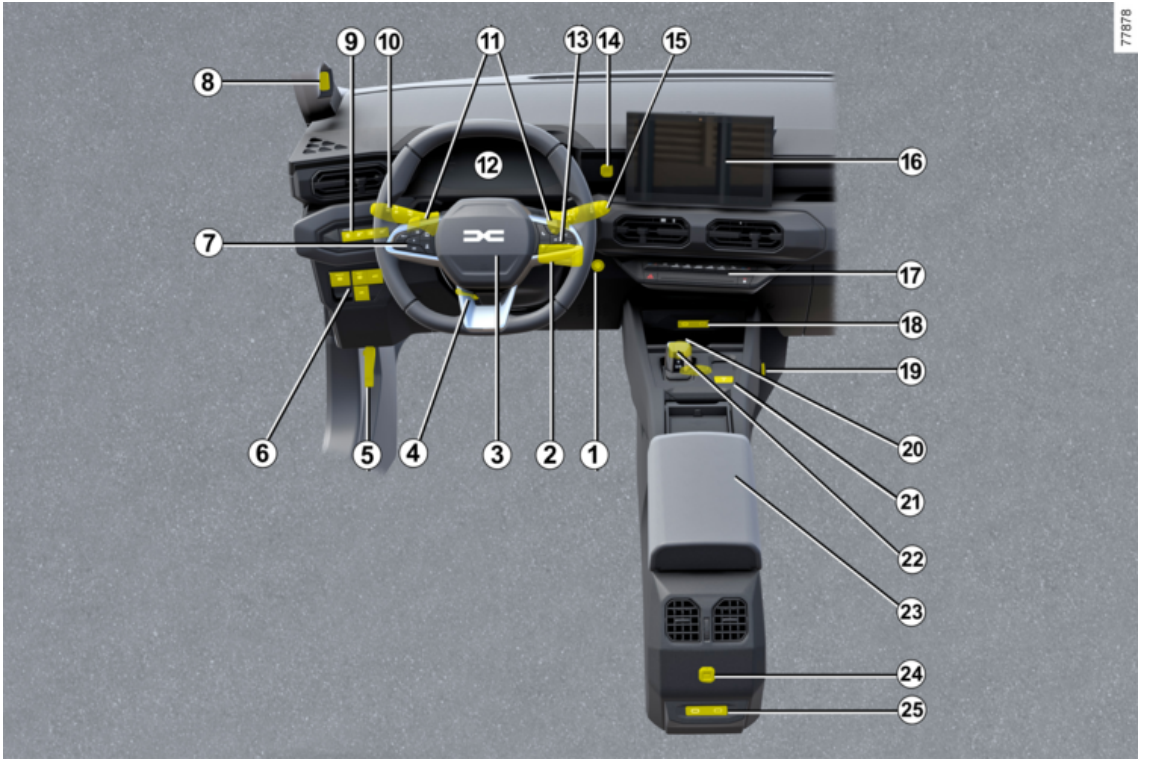
# L'HABITACLE



***1*** Réglage de la position de conduite ➔ **70**
***2*** Rangements, aménagements habitacle ➔ **336**
***3*** Banquette arrière ➔ **74**
Appuis-tête arrière ➔ **73**
***4*** Rangements/aménagements coffre ➔ **343**
***5*** Sécurité enfants ➔ **91**
***6*** Sièges avant ➔ **70**
Appuis-tête avant ➔ **70**
Ceintures de sécurité ➔ **77**

# LE POSTE DE CONDUITE

1



# LE POSTE DE CONDUITE

***1*** Contacteur de démarrage à clé ➔ 158

Bouton arrêt/démarrage du moteur ➔ 160

***2*** Commande sous volant ➔ 324

***3*** Emplacement airbag conducteur, avertisseur sonore ➔ 146

***4*** Réglage volant ➔ 137

***5*** Déverrouillage capot moteur ➔ 350

***6*** Commandes :

– GPL ➔ 40 ;
– frein de parking assisté ➔ 176 ;
– ouverture du hayon ➔ 64 ;
– activation/désactivation de la fonction Autohold ➔ 179.

***7*** Limiteur de vitesse ➔ 257

Régulateur de vitesse adaptatif ➔ 260

Suivant véhicule, régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go ➔ 260

***8*** Caméra intérieure ➔ 244 ➔ 246

***9*** Commandes :

– My Safety ➔ 213 ;
– réglage hauteur feux avant ➔ 144 ;
– mode ECO ➔ 187 ;
– suivant véhicule, activation/désactivation de la fonction ESC ;
– suivant véhicule, activation/désactivation de la fonction E-SAVE.

***10*** Manette de :

– feux indicateur de direction ➔ 388 ;
– éclairage extérieur ➔ 141 ;
– feux de brouillard avant ➔ 143 ;
– feux de brouillard arrière ➔ 143.

***11*** Palettes de changement de vitesse ➔ 158

***12*** Tableau de bord ➔ 132

***13*** Commandes ordinateur de bord ➔ 116

***14*** Emplacement pour le support de téléphone ➔ 336

***15*** Manette d'essuie-vitre/lave-vitre ➔ 147

***16*** Écran multimédia ➔ 324

***17*** Commandes de :

– chauffage/climatisation ➔ 315 ➔ 318 ;
– condamnation automatique des ouvrants ➔ 329 ;
– feux de détresse ➔ 146.

***18*** Prises USB-C ➔ 324

***19*** Porte multi-accessoire YouClip ➔ 341

***20*** Zone de charge/dépose téléphone ➔ 336

***21*** Bouton de position parking de la boîte de vitesses automatique ➔ 168

***22*** Sélecteur de mode de conduite ➔ 206 ;

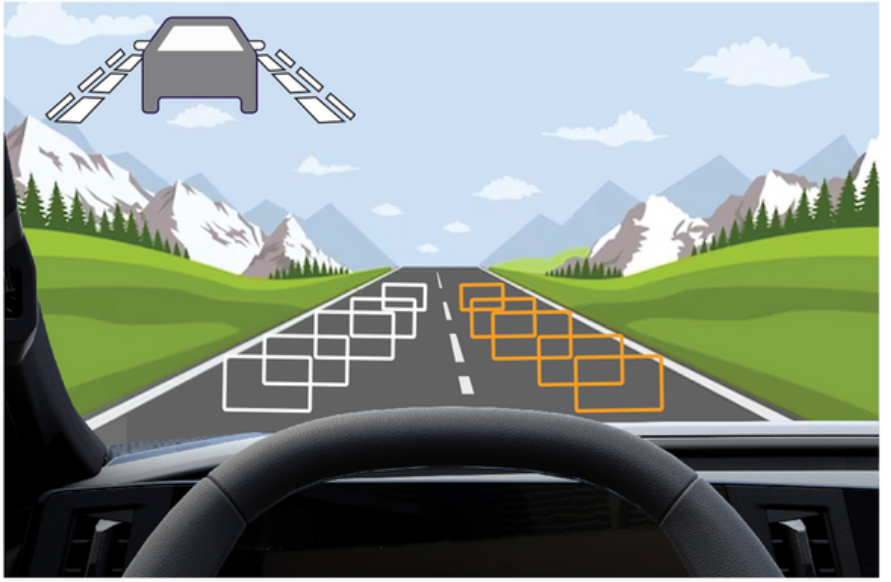
– activation/désactivation de la fonction contrôle de la vitesse en descente ➔ 200.

***23*** Accoudoir central/vide-poches ➔ 336

***24*** Porte multi-accessoire YouClip ➔ 341

***25*** Prises USB-C ➔ 324

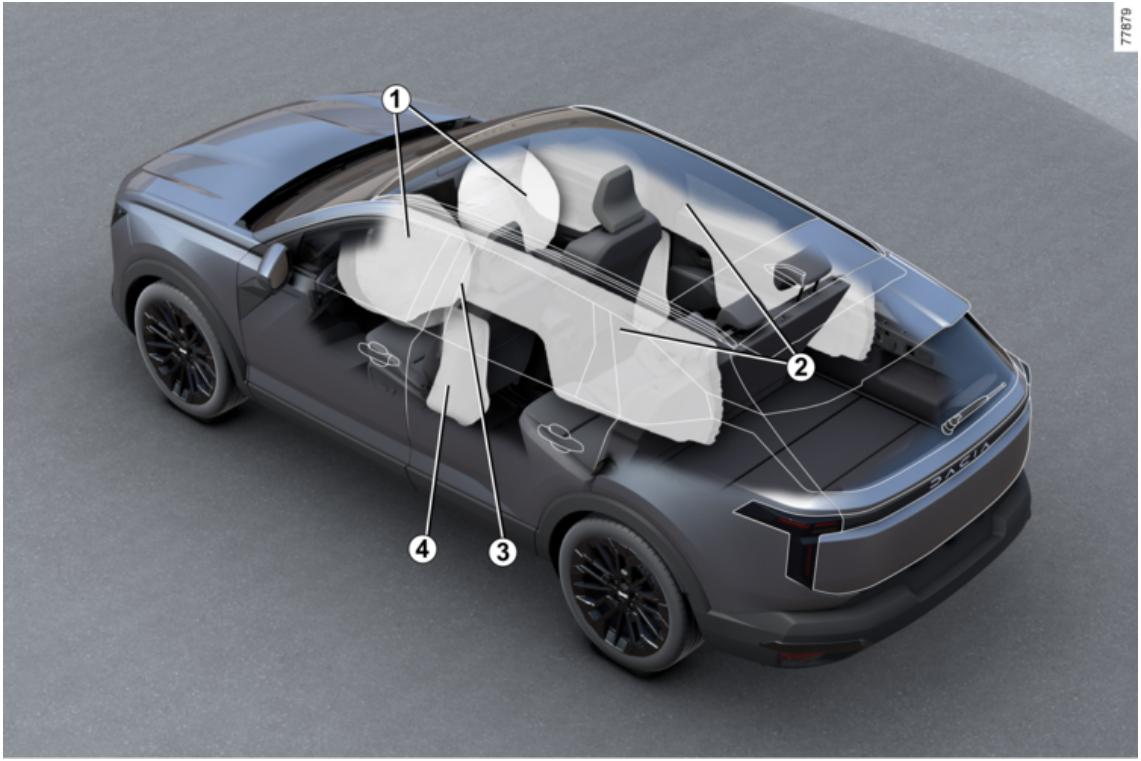
62354



# LES AIDES À LA CONDUITE




– ABS (antiblocage des roues) ➔ **200**
– ESC (contrôle dynamique de conduite) ➔ **200**
– Assistance de freinage ➔ **200**
– Aide au démarrage en côte ➔ **200**
– Autohold ➔ **179**
– Contrôle d’adhérence ➔ **200**
– Stop and Start ➔ **164**
– My Safety ➔ **213**
– Prévention sortie de voie ➔ **214**
– Prévention sortie de voie d'urgence ➔ **221**
– Avertisseur d’angle mort ➔ **228**
– Alerte distances de sécurité ➔ **233**
– Freinage actif d’urgence ➔ **237**
– Alerte distraction conducteur ➔ **244**
– Alerte fatigue conducteur ➔ **246**
– Détection de panneaux de signalisation routière ➔ **249**
– Freinage actif d’urgence en marche arrière ➔ **254**
– Limiteur de vitesse ➔ **257**
– Régulateur de vitesse adaptatif ➔ **260**
– Régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go ➔ **260**
– Caméra de recul ➔ **288**
– Caméra multivues ➔ **291**
– Aide au parking ➔ **296**
– Avertisseur de sortie de stationnement ➔ **302**
– Sortie sécurisée des occupants ➔ **305**
– Avertisseur de perte de pression des pneumatiques ➔ **194**


77879
1
2
3
4

# LA SÉCURITÉ À BORD



***1*** Airbags frontaux ➔ **87**

Inhibition airbag frontal passager ➔ **108**

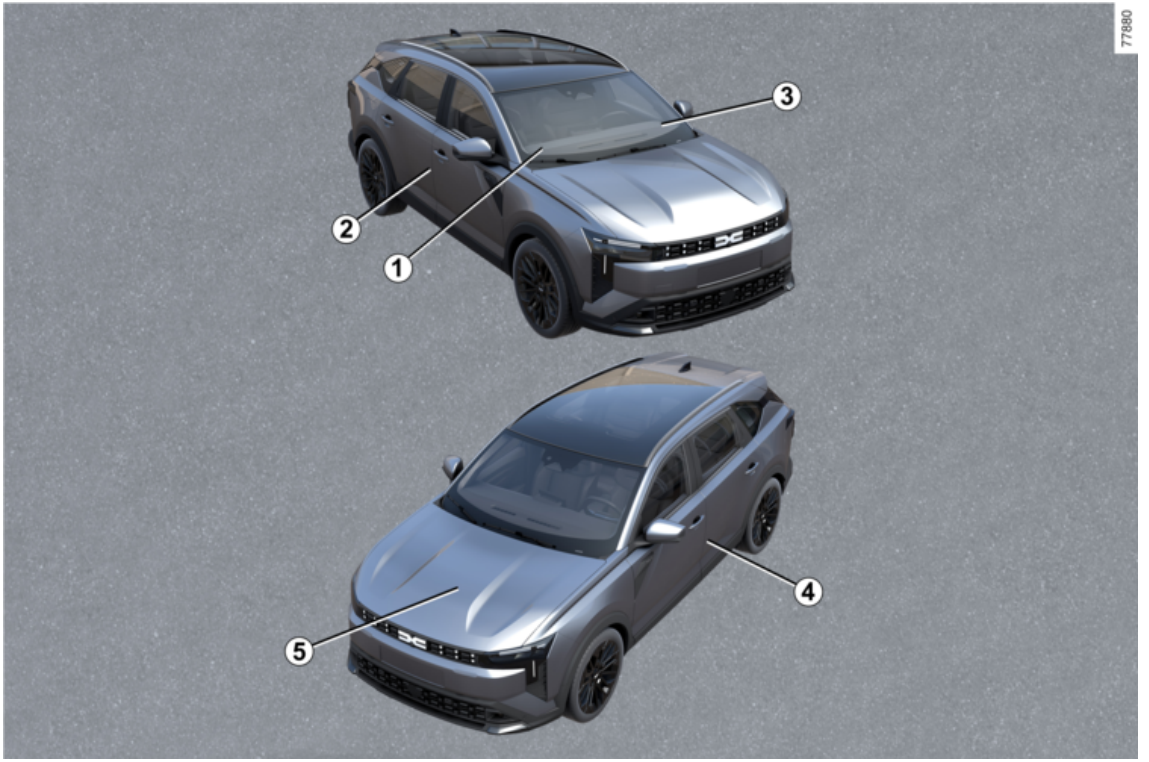
***2*** Airbags rideaux ➔ **87**

***3*** Ceintures de sécurité ➔ **77**

***4*** Airbags latéraux ➔ **87**

# L’IDENTIFICATION DU VÉHICULE - ÉTIQUETTES

1



# L'IDENTIFICATION DU VÉHICULE - ÉTIQUETTES



***1*** Informations techniques pour les secours ➔ **410**

***2*** Plaque d'identification véhicule ➔ **410**

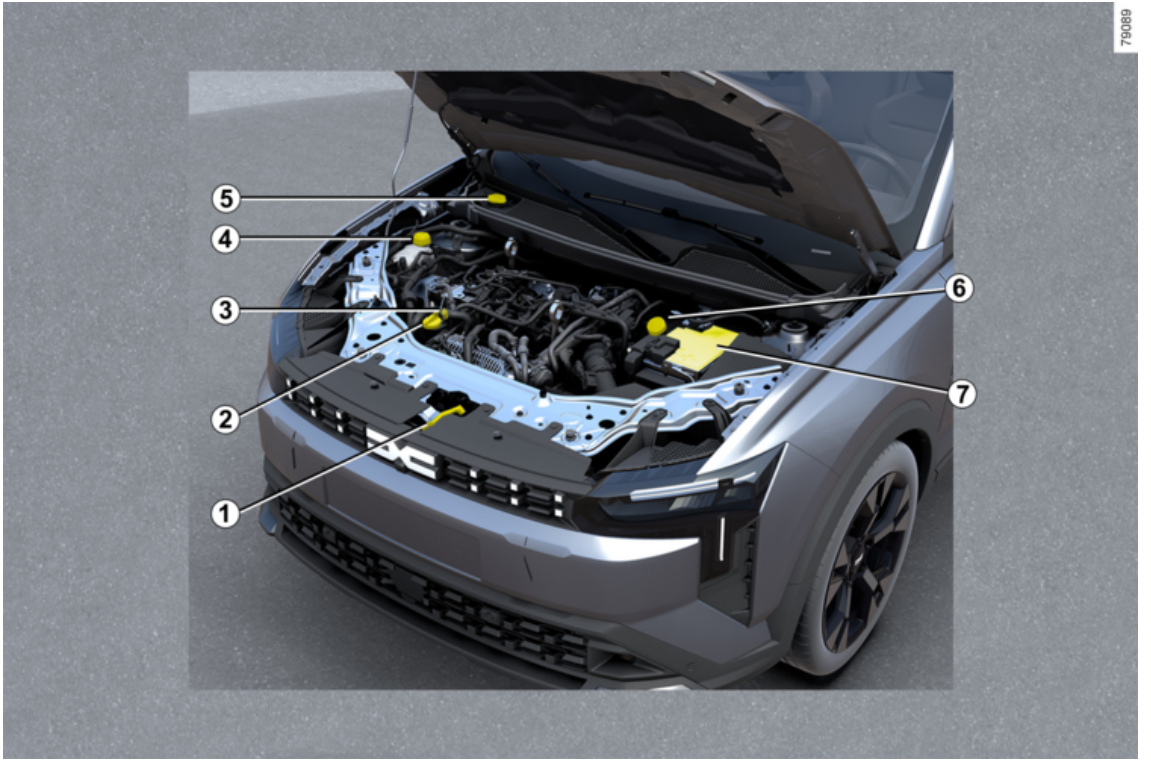
***3*** Rappel du numéro d'identification véhicule ➔ **410**

***4*** Étiquettes pression des pneumatiques ➔ **194** ➔ **372**

***5*** Identification moteur ➔ **411**

# LE COMPARTIMENT MOTEUR (ENTRETIEN COURANT)

1

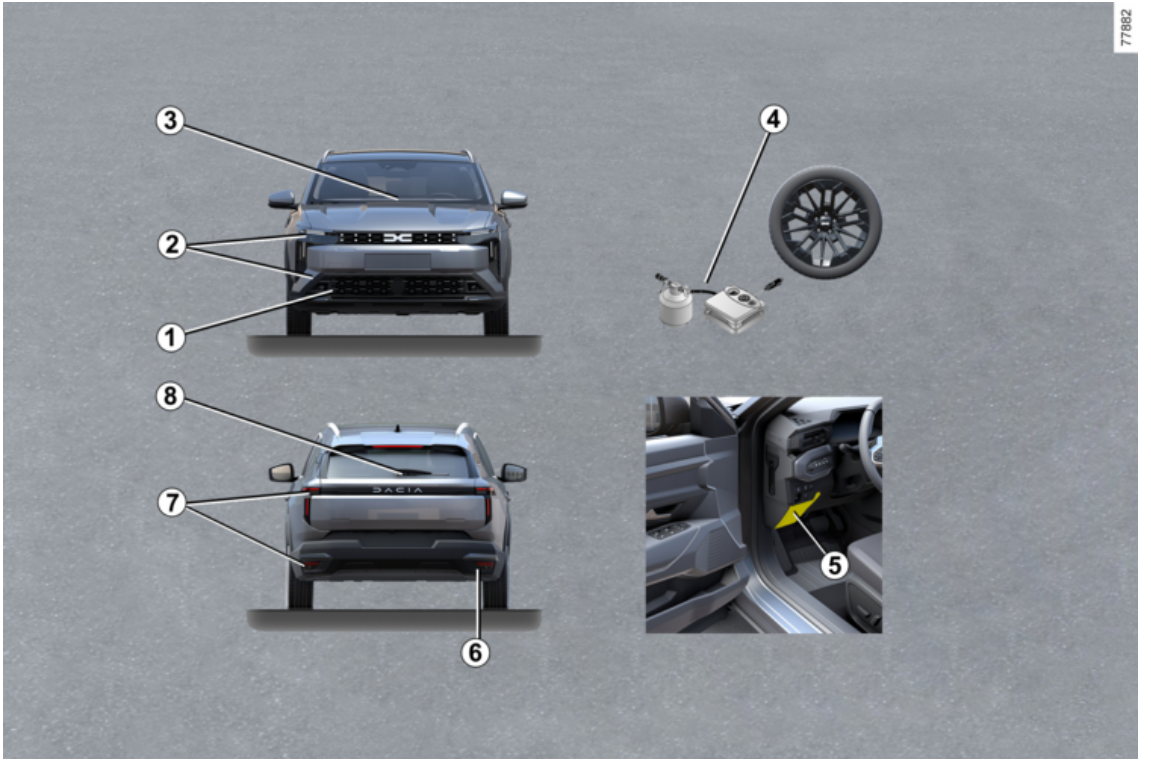


# LE COMPARTIMENT MOTEUR (ENTRETIEN COURANT)



*1* Ouverture capot moteur ➔ **350**
*2* Jauge huile moteur ➔ **352**
*3* Bouchon de remplissage huile moteur ➔ **352**
*4* Liquide de refroidissement ➔ **355**
*5* Liquide lave-vitre(s) ➔ **357**
*6* Liquide de freins ➔ **357**
*7* Batterie ➔ **26** ➔ **360** ➔ **382**

1



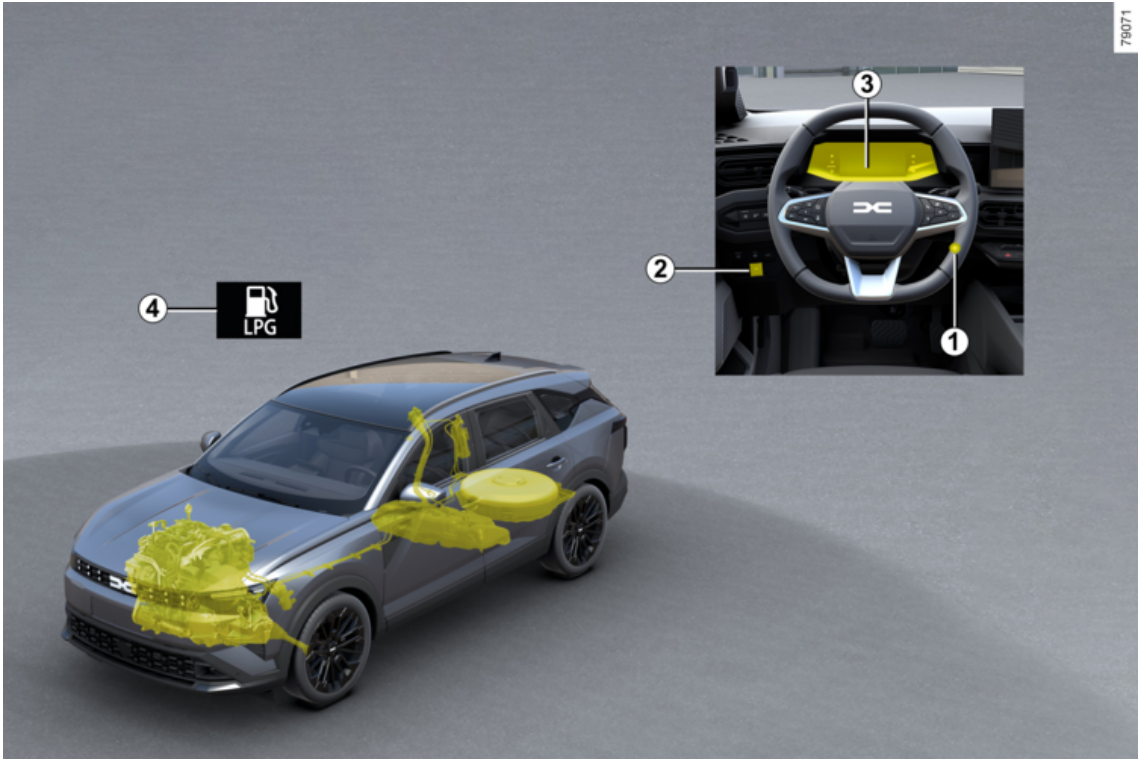
# LES DÉPANNAGES



*1* Point de remorquage avant ➔ **379**
*2* Remplacement des lampes avant ➔ **387**
*3* Remplacement des balais essuie-vitre(s) avant ➔ **397**
*4* Crevaison : Outils ➔ **377**
Changement de roue ➔ **413**
*5* Fusibles ➔ **399**
*6* Point de remorquage arrière ➔ **379**
*7* Remplacement des lampes arrière ➔ **388**
*8* Remplacement du balai essuie-vitre arrière ➔ **397**

# LE VÉHICULE GPL

1



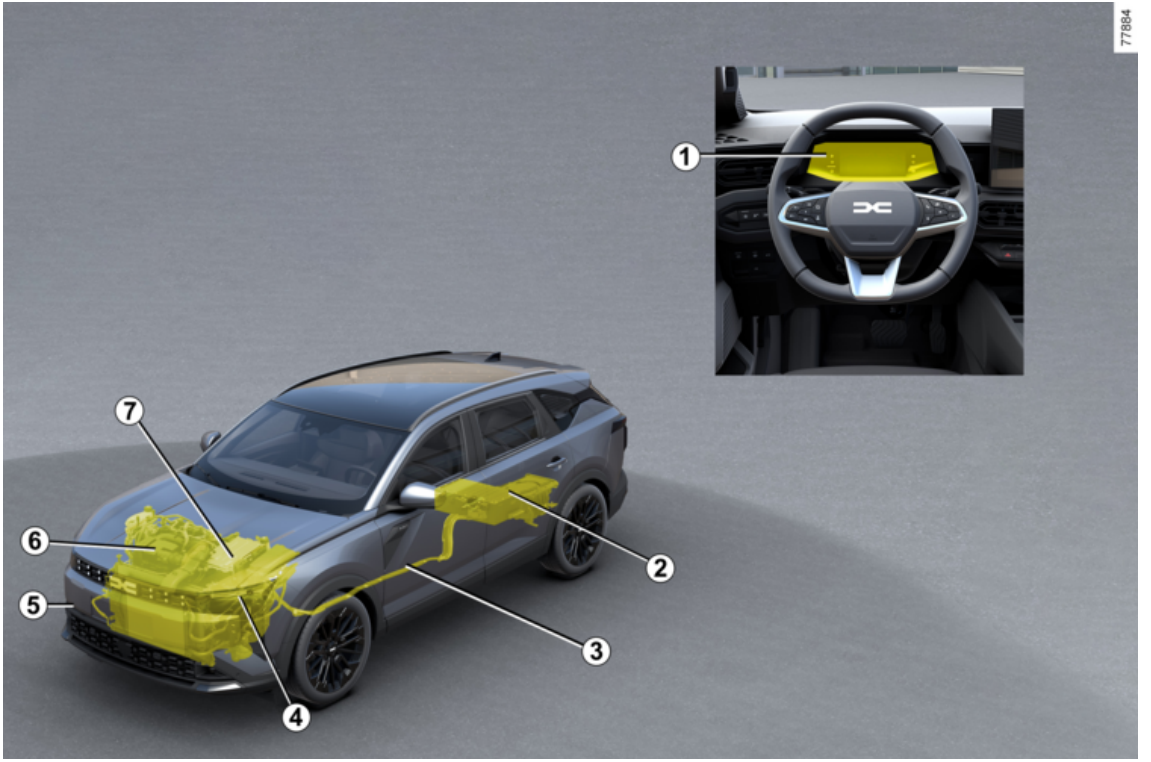
# LE VÉHICULE GPL



*1* Démarrage, arrêt du moteur : véhicule avec clé ➔ **158**
Démarrage, arrêt du moteur : véhicule avec carte ➔ **160**
*2* Commande GPL ➔ **40**
*3* Ordinateur de bord ➔ **116**
*4* Remplissage GPL ➔ **154**

# LE VÉHICULE HYBRID

1



# LE VÉHICULE HYBRID



Système véhicule Hybrid : présentation ➔ 26

Système véhicule Hybrid : recommandations importantes ➔ 32

***1*** Témoins lumineux ➔ 132

Afficheurs et indicateurs ➔ 126

Économètre ➔ 189

***2*** Batterie ➔ 26 ➔ 360 ➔ 384 ➔ 382

***3*** Câblage de puissance électrique de couleur orange ➔ 26

***4*** Moteur électrique ➔ 26

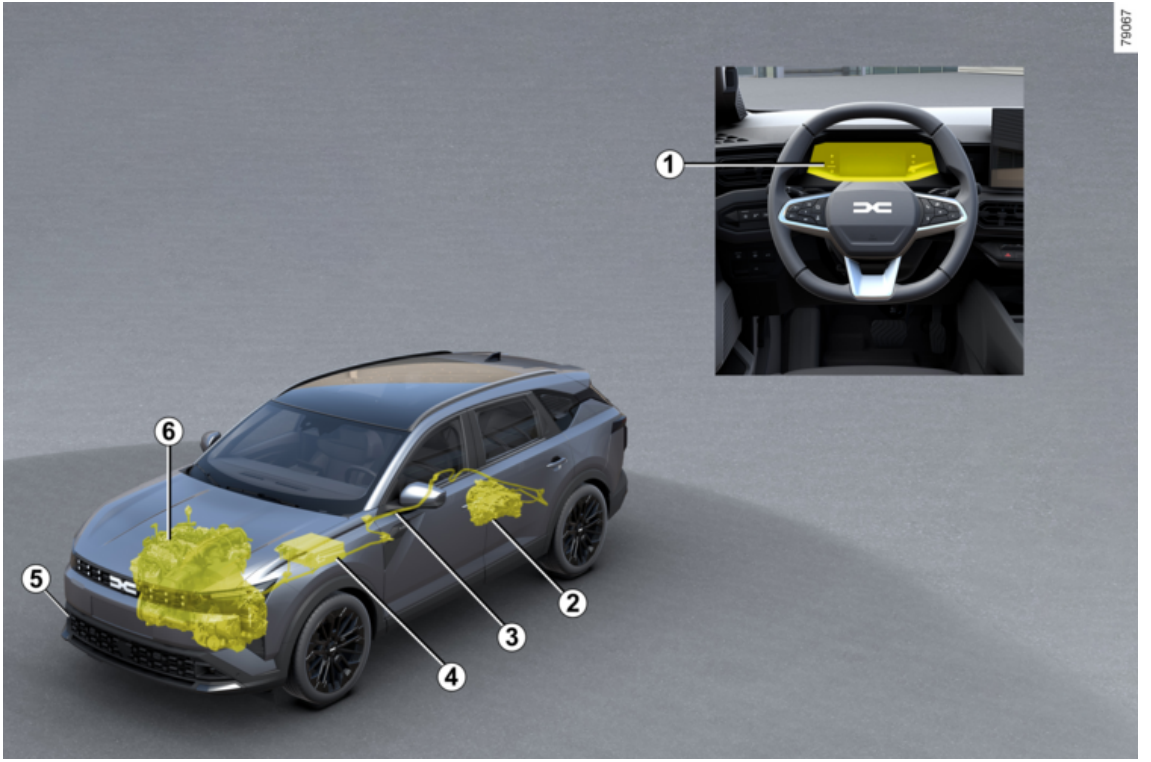
***5*** Remorquage, dépannage ➔ 379

***6*** Moteur thermique ➔ 26

***7*** Liquide de refroidissement ➔ 355

# LE VÉHICULE HYBRID 4X4

1



# LE VÉHICULE HYBRID 4X4



Système véhicule Hybrid 4x4 : présentation ➔ 26

Transmission 4 roues motrices ➔ 206

***1*** Témoins lumineux ➔ 132

Afficheurs et indicateurs ➔ 126

Économètre ➔ 189

***2*** Moteur électrique ➔ 33

***3*** Câblage de puissance électrique de couleur orange ➔ 33

***4*** Batterie ➔ 33 ➔ 360 ➔ 382

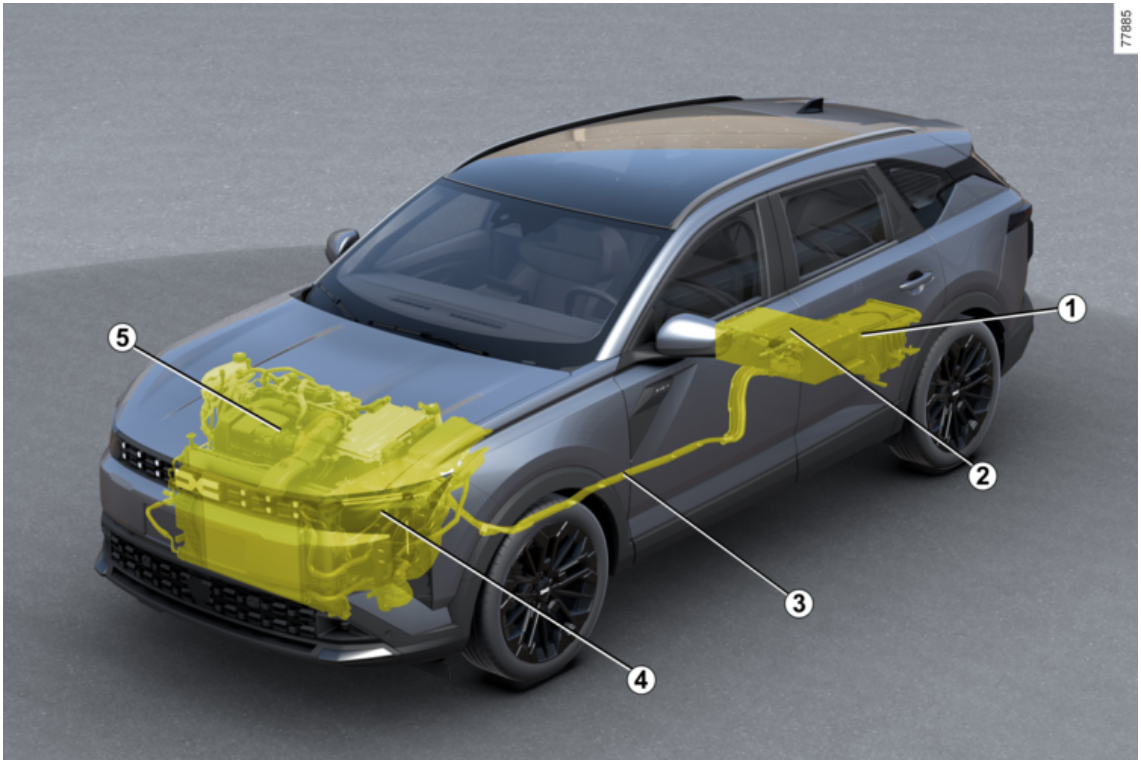
***5*** Remorquage, dépannage ➔ 379

***6*** Liquide de refroidissement ➔ 355

# VÉHICULE HYBRID

## Présentation

2



# VÉHICULE HYBRID

***1*** Batterie « 12 volts »

***2*** Batterie de traction « haute tension »

***3*** Câblage de puissance électrique de couleur orange

***4*** Moteur électrique

***5*** Moteur thermique

Le système du véhicule Hybrid utilise un moteur électrique pour améliorer les performances du moteur thermique (accélération, démarrage...).

Le véhicule dispose de plus de couple à l'accélération tout en consommant moins de carburant.

Le véhicule peut également se déplacer en mode de fonctionnement tout électrique sans l'aide du moteur thermique. Le véhicule utilise l'énergie stockée dans la batterie de traction « haute tension ».

## Batteries

Le véhicule Hybrid possède deux types de batterie :

– une batterie de traction « haute tension » ;
– une batterie « 12 volts ».

**Batterie de traction « haute tension »**

Située sous le plancher arrière, cette batterie stocke l'énergie nécessaire au bon fonctionnement du moteur électrique.

Comme toute batterie, elle se décharge à l'utilisation. Le chargement de la batterie de traction s'effectue :

– pendant les phases de décélération du véhicule ;
– lorsque le moteur thermique démarre de façon autonome pour faire office de génératrice.

L'autonomie de votre véhicule en mode de fonctionnement électrique dépend de la charge de la batterie de traction, mais aussi de votre style de conduite et des éléments consommateurs d'énergie (climatisation, chauffage...).

En cas de décharge de la batterie de traction, le moteur thermique assure seul le déplacement du véhicule jusqu'à ce que la batterie de traction soit suffisamment rechargée.

**En cas de stationnement prolongé de votre véhicule**, démarrez le moteur à intervalles réguliers (environ une fois par mois) et vérifiez que le témoin  s'affiche en bleu au tableau de bord. Le cas échéant, la batterie doit être rechargée : laissez le moteur allumé jusqu'à ce que le témoin s'affiche en bleu ➔ 126.

Le non-respect de cette préconisation risque d'entraîner un endommagement de la batterie de traction et de rendre le démarrage du véhicule impossible.

**Batterie « 12 volts »**

Située dans le coffre, la batterie « 12 volts » fournit l'énergie nécessaire à l'ouverture/fermeture du véhicule et au fonctionnement des équipements.

**Nota :** la batterie « 12 volts » ne participe pas au démarrage du moteur thermique. Cela est assuré par le système Hybrid.

# VÉHICULE HYBRID

2

Le système électrique du véhicule Hybrid utilise du courant électrique à « haute tension ».
Ce système peut être chaud pendant et après avoir coupé le contact. Respecter les messages d'avertissement portés sur les étiquettes présentes dans le véhicule.
Toute intervention ou modification sur le système électrique « haute tension » du véhicule (composants, câbles, connecteurs, batterie de traction) est rigoureusement interdite, en raison des risques qu'elle peut présenter pour votre sécurité. Faites appel à un Représentant de la marque.
**Risque de brûlures graves ou de chocs électriques pouvant entraîner la mort.**

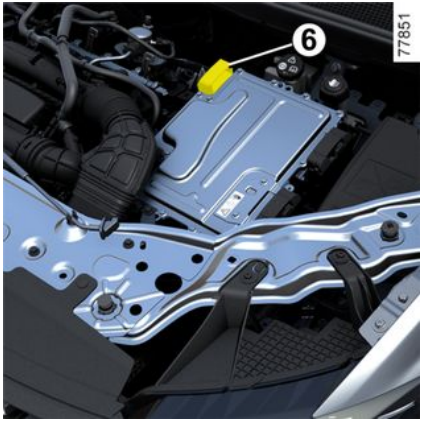
Ⓐ

79119



Le symbole ***A*** repère les éléments électriques de votre véhicule pouvant présenter des risques pour votre sécurité.

## Circuit électrique « haute tension »




Le circuit électrique « haute tension » est reconnaissable aux câblages de couleur orange ***6*** et aux éléments repérés par le symbole ⚠.

## Bruit

Les véhicules Hybrid sont particulièrement silencieux en mode de fonctionnement électrique. Vous n'y êtes pas encore nécessairement habitués et les autres usagers de la route non plus. Il leur est difficile d'entendre si votre véhicule est en mouvement.

Pour prévenir les autres usagers, votre véhicule est équipé d'un avertisseur sonore piétons. En mode de fonction-

nement électrique, le système est activé automatiquement. Le son se déclenche lorsque la vitesse du véhicule est comprise entre 1 et 30 km/h environ.

Le moteur électrique étant silencieux, vous entendrez des bruits qui peuvent vous sembler inhabituels (bruits aérodynamiques, pneumatiques...) mais également des bruits qui sont liés au fonctionnement du système Hybrid (refroidissement de la batterie de traction).

## Avertisseur sonore piéton

L'avertisseur sonore piétons permet de prévenir les autres usagers, plus particulièrement les piétons et les cyclistes, de votre présence.

Au démarrage du moteur, l'avertisseur sonore piéton est activé automatiquement. Le son se déclenche lorsque la vitesse du véhicule est comprise entre 1 et 30 km/h environ.

En cas d'anomalie de fonctionnement de l'avertisseur sonore piétons, le message « Défaillance son extérieur » s'affiche au tableau de bord. Consultez un Représentant de la marque.

Votre véhicule Hybrid étant silencieux, lorsque vous le quittez, positionnez systématiquement le sélecteur de vitesse sur **P**, serrez le frein de parking et coupez le contact.
**RISQUES DE BLESSURES GRAVES.**

## Fonctionnement

Le système Hybrid sélectionne le moteur thermique et/ou le moteur électrique en fonction du style de conduite (conduite souple, sportive...) et des conditions de circulation.

Intempéries, routes inondées :

Ne roulez pas sur une chaussée inondée si la hauteur de l'eau dépasse le bord inférieur des jantes.

### Indicateur flux d'énergie *1*

### Véhicule équipé de l'ordinateur de bord *A*

Ⓐ

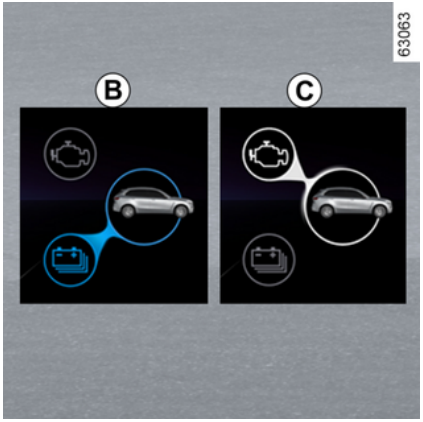
62292




Selon le mode de conduite sélectionné, l'indicateur *1* représente les flux d'énergie entre :

– le groupe électrique (batterie de traction et moteur électrique) ;

– le moteur thermique ;




La couleur des flux varie :

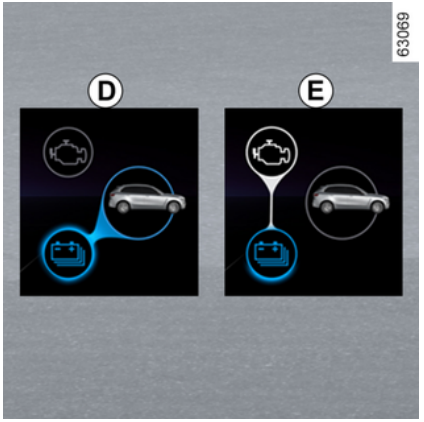
– en bleu : énergie électrique ;
– en blanc : énergie produite par le moteur thermique.

**Flux *B* « Traction électrique »**

Le groupe électrique est utilisé pour déplacer le véhicule.

**Flux *C* « Traction moteur thermique »**

Le moteur thermique est utilisé pour déplacer le véhicule.




**Flux *D* « Récupération d'énergie »**

Lorsque vous levez le pied de la pédale d'accélérateur ou lorsque vous appuyez sur la pédale de frein, le moteur électrique et/ou le système de freinage récupératif convertit l'énergie produite par la décélération du véhicule en énergie électrique.

Celle-ci est utilisée pour freiner le véhicule et recharger la batterie de traction.

**Flux *E* « Production d'énergie »**

Le moteur thermique recharge la batterie de traction.

**Nota :** une combinaison des différents flux est possible (exemple : l'association du flux ***B*** et du flux ***C*** vous informe que le moteur thermique et le moteur électrique sont utilisés pour déplacer le véhicule).

## Mode de fonctionnement tout électrique




Le témoin ***2*** EV affiché au tableau de bord, vous informe que le système Hybrid utilise uniquement le groupe électrique pour le déplacement du véhicule.

**Nota :** Suivant véhicule, lorsque le véhicule roule en mode de fonctionnement tout électrique, les palettes au volant ne sont pas actives ➔ 171.

# VÉHICULE HYBRID

**Il est recommandé de ne pas rouler en mode de fonctionnement tout électrique avec le réservoir à carburant vide.**

En cas d'allumage du témoin orange au tableau de bord accompagné d'un signal sonore, faites le plein du réservoir à carburant dès que possible.

**Risque d'immobilisation**

En l'absence de carburant dans le réservoir, le véhicule bascule automatiquement en mode tout électrique.

Si vous roulez jusqu'à épuisement de la batterie de traction, le redémarrage du véhicule sera impossible (même après avoir effectué le plein de carburant). Faites appel à un Représentant de la marque.

# VÉHICULE HYBRID

## Recommandations importantes

2

Veuillez lire attentivement ces consignes. Le non-respect de ces consignes peut entraîner un **risque d'incendie, de blessures graves ou de chocs électriques pouvant entraîner la mort.**

**En cas d'accident ou de choc**

En cas d'accident ou de choc sur le soubassement du véhicule (exemple : contact avec une borne, un trottoir surélevé ou tout autre mobilier urbain), vous pouvez endommager le circuit électrique ou la batterie de traction.
Faites contrôler votre véhicule par un Représentant de la marque.
Ne touchez jamais les composants « haute tension » ou des câbles orange exposés et visibles de l'intérieur ou de l'extérieur du véhicule.
En cas d'endommagement important de la batterie de traction, d'éventuelles fuites pourraient apparaître :

– ne touchez jamais aux liquides (fluides...) provenant de la batterie de traction ;
– en cas de contact corporel, rincez abondamment à l'eau et consultez un médecin au plus vite.

**En cas d'incendie**

En cas d'incendie, quittez et faites évacuer immédiatement le véhicule, contactez les services de secours en précisant bien qu'il s'agit d'un véhicule Hybrid.
Si vous devez intervenir, n'utilisez que des agents d'extinction de type ABC ou BC compatibles avec les feux sur les systèmes électriques. Ne pas utiliser de l'eau ou d'autres agents d'extinction.
Dans tous les cas de dégradations du circuit électrique, faites appel à un Représentant de la marque.

**Pour tout remorquage**

Reportez-vous au paragraphe « Remorquage, dépannage » ➔ **379**.

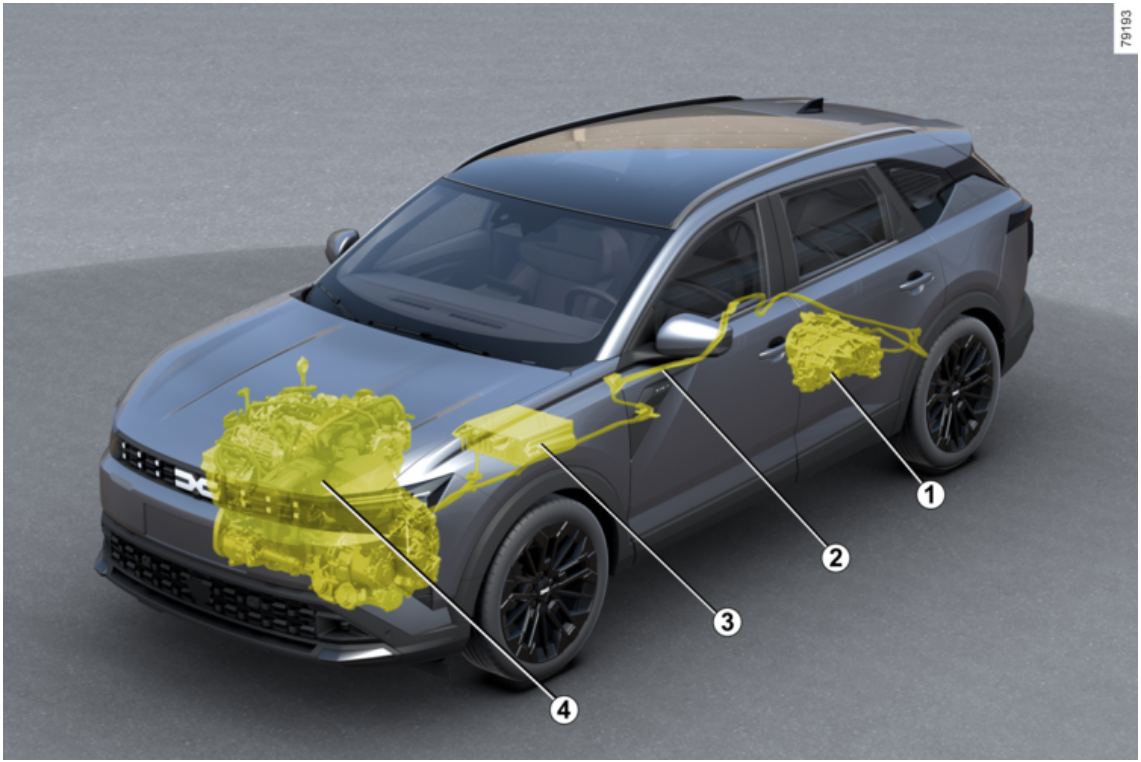
**Lavage du véhicule**

Ne jamais laver le compartiment moteur et la batterie de traction « haute tension » au nettoyeur haute pression.
Risque d'endommagement du circuit électrique.
**Risque de chocs électriques pouvant entraîner la mort.**

# VÉHICULE HYBRID 4X4

## Présentation





***1*** Moteur électrique

***2*** Câblage de puissance électrique de couleur orange

***3*** Batterie secondaire de propulsion « 48 volts »

***4*** Moteur thermique

Le système combine la technologie hybride et carburation :

– **le système Hybrid** améliore les performances du moteur. Le véhicule dispose de plus de couple à l'accélération tout en consommant moins de carburant.

## Batterie secondaire « 48 volts »

Située sous le siège passager avant, cette batterie stocke l'énergie récupérée pendant les phases de décélération.

Cette énergie est utilisée par le système hybride pour alimenter exclusivement le moteur électrique situé à l'arrière du véhicule. Pour plus d'informations ➔ **38**.

**En cas de stationnement prolongé de votre véhicule**, démarrez le moteur à intervalles réguliers (environ une fois par mois) pendant 15 minutes environ pour recharger la batterie secondaire « 48 volts ».

Le non-respect de cette préconisation risque d'entraîner un endommagement de la batterie et de rendre le démarrage du véhicule impossible.

## Circuit électrique « 48 volts »

Ⓐ

79119



Le circuit électrique « 48 volts » est reconnaissable aux câblages de couleur jaune et aux éléments repérés par le symbole ⚠.

Le symbole ***A*** repère les éléments électriques de votre véhicule pouvant présenter des risques pour votre sécurité.

ⓘ La batterie secondaire de propulsion « 48 volts » ne nécessite pas d'entretien.
Vous ne devez ni l'ouvrir, ni effectuer d'ajout de liquide.
**Risque de choc électrique.**

## Grille d'aération ***5***

77886




Veillez à ce qu'aucun objet ou liquide ne pénètre dans la grille d'aération ***5***.

En cas d'écoulement de liquide ou d'insertion d'objet, consultez un Représentant de la marque.

**Nota :** sous le siège avant droit, vous pouvez entendre des bruits de ventila-

tion lorsque le système de refroidissement de la batterie secondaire de propulsion « 48 volts » est en fonctionnement.

Lorsque le message « Refroidissement batterie 48V : grille sous siège obstruée » s'affiche au tableau de bord, veuillez dégager la grille de toute obstruction.

Si le message persiste alors que la grille est dégagée, consultez un Représentant de la marque.

ⓘ Veillez à ne pas obturer la grille d'aération ***5***.
En cas d'obturation de la grille (objet posé sur la grille...), la batterie secondaire de propulsion « 48 volts » risque de surchauffer et de limiter les performances du moteur électrique.

## Bruit

Les véhicules Hybrid sont particulièrement silencieux en mode de fonctionnement électrique. Vous n'y êtes pas encore nécessairement habitués et les autres usagers de la route non plus. Il leur est difficile d'entendre si votre véhicule est en mouvement.

Le moteur électrique étant silencieux, vous entendrez des bruits qui peuvent vous sembler inhabituels (bruits aérodynamiques, pneumatiques...) mais également des bruits qui sont liés au fonctionnement du système Hybrid (refroidissement de la batterie secondaire de propulsion « 48 volts »).

**Avertisseur sonore piéton**

L'avertisseur sonore piétons permet de prévenir les autres usagers, plus particulièrement les piétons et les cyclistes, de votre présence.

Au démarrage du moteur, l'avertisseur sonore piéton est activé automatiquement. Le son se déclenche lorsque la vitesse du véhicule est comprise entre 1 et 30 km/h environ.

En cas d'anomalie de fonctionnement de l'avertisseur sonore piétons, le message « Défaillance son extérieur » s'affiche au tableau de bord. Consultez un Représentant de la marque.

**Fonctionnement**

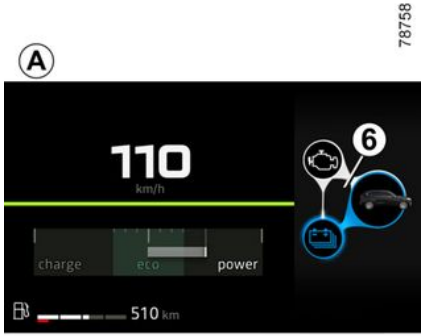
Le système Hybrid 4x4 sélectionne le moteur thermique et/ou le moteur électrique en fonction du style de conduite (conduite souple, sportive...), des conditions de circulation et du mode de conduite choisi en fonction du type de routes ou chemins empruntés ➔ 206.

Intempéries, routes inondées :

Ne roulez pas sur une chaussée inondée si la hauteur de l'eau dépasse le bord inférieur des jantes.

## Indicateur flux d'énergie *6*

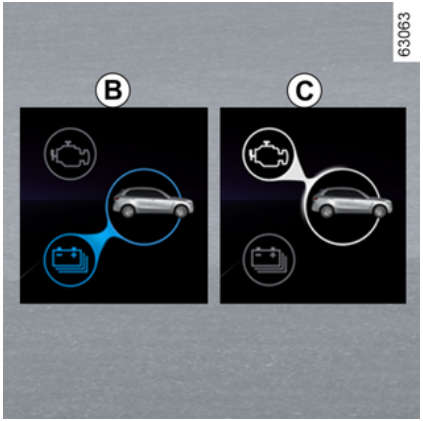
### Véhicule équipé de l'ordinateur de bord *A*




Selon le mode de conduite sélectionné, l'indicateur ***6*** représente les flux d'énergie entre :

– le groupe électrique (la batterie secondaire de propulsion « 48 volts » et moteur électrique) ;

– le moteur thermique ;




La couleur des flux varie :

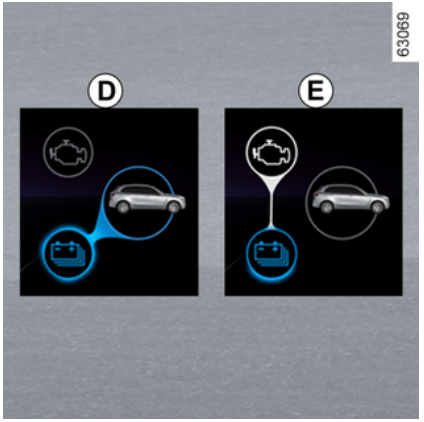
– en bleu : énergie électrique ;
– en blanc : énergie produite par le moteur thermique.

**Flux *B* « Traction électrique »**

Le groupe électrique est utilisé pour déplacer le véhicule.

**Flux *C* « Traction moteur thermique »**

Le moteur thermique est utilisé pour déplacer le véhicule.




**Flux *D* « Récupération d'énergie »**

Lorsque vous levez le pied de la pédale d'accélérateur ou lorsque vous appuyez sur la pédale de frein, le moteur électrique et/ou le système de freinage récupératif convertit l'énergie produite par la décélération du véhicule en énergie électrique.

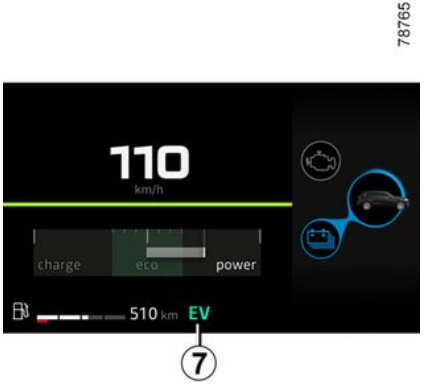
Celle-ci est utilisée pour freiner le véhicule et recharger la batterie secondaire de propulsion « 48 volts ».

**Flux *E* « Production d'énergie »**

Le moteur thermique recharge la batterie secondaire de propulsion « 48 volts ».

**Nota :** une combinaison des différents flux est possible (exemple : l'association du flux ***B*** et du flux ***C*** vous informe que le moteur thermique et le moteur électrique sont utilisés pour déplacer le véhicule).

## Mode de fonctionnement tout électrique




Le témoin *7* EV affiché au tableau de bord, vous informe que le système Hybrid utilise uniquement le groupe électrique pour le déplacement du véhicule.

**Nota :** Suivant véhicule, lorsque le véhicule roule en mode de fonctionnement tout électrique, les palettes au volant ne sont pas actives ➔ **171**.

# VÉHICULE HYBRID 4X4

**Il est recommandé de ne pas rouler avec le réservoir à essence vide.**

En cas d'allumage du témoin orange au tableau de bord accompagné d'un signal sonore, remplissez le réservoir concerné dès que possible.

# VÉHICULE MILD HYBRID

2

## Présentation

Le système Mild Hybrid améliore les performances du moteur. Le véhicule dispose de plus de couple à l'accélération tout en consommant moins de carburant.

### Batterie secondaire « 48 volts »

Le véhicule Mild Hybrid possède une batterie secondaire « 48 volts » ➔ 382.

Située sous le siège passager avant, cette batterie stocke l'énergie récupérée pendant les phases de décélération. Cette énergie est utilisée par le système Mild Hybrid pour apporter du couple supplémentaire au moteur thermique.

**En cas de stationnement prolongé de votre véhicule**, démarrez le moteur à intervalles réguliers (environ une fois par mois) pendant 15 minutes environ pour recharger la batterie secondaire « 48 volts ».

Le non-respect de cette préconisation risque d'entraîner un endommagement de la batterie et de rendre le démarrage du véhicule impossible.

### Circuit électrique « 48 volts »

Ⓐ

79119



Le circuit électrique « 48 volts » est reconnaissable aux câblages de couleur jaune et aux éléments repérés par le symbole ⚠.

Le symbole ***A*** repère les éléments électriques de votre véhicule pouvant présenter des risques pour votre sécurité.

La batterie secondaire ne nécessite pas d'entretien. Vous ne devez ni l'ouvrir, ni effectuer d'ajout de liquide.
**Risque de choc électrique.**

### Grille d'aération *1*

77886




Veillez à ce qu'aucun objet ou liquide ne pénètre dans la grille d'aération ***1***.

En cas d'écoulement de liquide ou d'insertion d'objet, consultez un Représentant de la marque.

**Nota :** sous le siège avant droit, vous pouvez entendre des bruits de ventila-

tion lorsque le système de refroidissement de la batterie de traction est en fonctionnement.

Lorsque le message « Refroidissement batterie 48V : grille sous siège obstruée » s'affiche au tableau de bord, veuillez dégager la grille de toute obstruction.

Si le message persiste alors que la grille est dégagée, consultez un Représentant de la marque.

ⓘ Veillez à ne pas obturer la grille d'aération ***1***.
En cas d'obturation de la grille (objet posé sur la grille...), la batterie de traction risque de surchauffer et de limiter les performances du moteur électrique.

# VÉHICULE GPL

2

## Présentation

Ces voitures fonctionnent sur le principe de bicarburation, en faisant recours à deux types de carburant : le GPL et l'essence.

Ils sont dotés de deux réservoirs distincts ➔ **154**.

**Qu'est-ce que le GPL ?**

LPG Gaz de pétrole liquéfiés, conforme à la norme EN 589, ou à la réglementation nationale équivalente.

Il est « repérable » par son odeur caractéristique.




**Commande de sélection du mode de carburant GPL/essence *1***

Elle permet de passer manuellement d'une mode de carburation à un autre.

Le témoin LPG allumé en gris au tableau de bord indique que la demande de passage au GPL est prise en compte.

Le témoin passera automatiquement en blanc ou, suivant véhicule, en vert dès que les conditions nécessaires seront remplies.

Le témoin LPG allumé en vert indique que le mode GPL est actif.




**Témoin et indicateur de niveau de carburant GPL**

Le témoin LPG s'affiche au tableau de bord ***2*** ainsi que l'indicateur de niveau de carburant GPL associé.

La quantité de GPL indiquée est une valeur indicative.

## Fonctionnement

### Démarrage du moteur




**Le démarrage du moteur se fait toujours à l'essence**.

– Pour les véhicules avec clé ➔ **158**.
– Pour les véhicules avec carte ➔ **160**.

**Nota :** si le mode GPL est actif lors du démarrage du moteur, le système passe temporairement en mode « essence » :

– le témoin LPG s'allume en gris sans alerte sonore au tableau de bord ***2*** accompagné de l'affichage du témoin et du niveau de carburant « essence » associé. Cela indique que le mode essence est actif.

Dès que les conditions environnementales (niveau de température du moteur...) sont réunies, le système repasse automatiquement en mode GPL : le témoin LPG s'allume en vert.

## Changement de carburant en roulage

**Pour passer manuellement du mode essence au mode GPL**

Appuyez sur la commande ***1***.

Le passage au GPL se fait automatiquement quand le système est prêt :

– le témoin LPG et le niveau de carburant GPL associé s'affichent au tableau de bord ***2*** ;

– le témoin LPG s'allume en gris pour confirmer le choix du mode GPL, puis s'allume en vert lorsque le mode GPL est actif.

**Pour passer manuellement du mode GPL au mode essence**

Appuyez sur la commande ***1***.

Le témoin LPG s'éteint au tableau de bord ***2*** et indique que le mode essence est actif.

Pour accéder aux informations et à la réinitialisation des paramètres de voyage GPL ➔ **118**.

**Le véhicule ne peut pas rouler uniquement en mode GPL avec le réservoir à essence vide**.
Le fonctionnement en bicarburation GPL/essence nécessite impérativement la présence d'essence (pour le démarrage, fortes accélération, températures froides...).
En cas d'allumage du témoin orange au tableau de bord accompagné d'un signal sonore, remplissez le réservoir d'essence dès que possible.

**Passage automatique du mode GPL au mode essence**

Suivant véhicule, le système peut basculer automatiquement du mode GPL au mode essence :

– dans certaines conditions d'utilisation (démarrage à froid, forte accélération...) ;
– lorsque le contrôle périodique du système d'injection du véhicule est lancé automatiquement (environ tous les 400 km).

Le témoin LPG s'allume en gris pour vous en avertir.

Lorsque les conditions sont à nouveau réunies, le système repasse automatiquement en mode GPL et le témoin LPG s'allume en vert.

**Nota :**

– selon les conditions de roulage, le contrôle périodique du système d'injection peut durer jusqu'à deux minutes environ ;
– après plusieurs tentatives infructueuses, le système peut décider de rester en mode essence pour le roulage en cours. Une nouvelle tentative pourra être faite après un arrêt complet du moteur.

**Réservoir GPL vide**

**Lorsque le réservoir est presque vide** et que le moteur fonctionne avec la réserve de carburant GPL, le message « Niveau GPL faible » s'affiche au tableau de bord accompagné d'un signal sonore et de l'allumage :

– du témoin LPG en vert ;

et

– du témoin LPG en jaune.




Un appui sur l'un des contacteurs ***3*** « **OK** », ***4*** ou ***5*** arrête l'affichage du message et des témoins.

**Lors qu'il n'y a plus de GPL dans le réservoir** le message « Réservoir GPL vide », s'affiche au tableau de bord accompagné d'un signal sonore et :

– de l'extinction du témoin LPG ;

et

– de l'affichage du témoin LPG en jaune.

Faites le plein de GPL dès que possible ➔ **43**.

**Anomalies de fonctionnement**

En cas d'anomalie pouvant altérer le fonctionnement correct du moteur, le message « GPL indisponible » s'affiche et le système bascule automatiquement du mode GPL au mode essence.

Cela est confirmé par l'affichage au tableau de bord :

– du message « Système GPL à contrôler » ;

et

– du témoin LPG en jaune.

Consultez au plus tôt un Représentant de la marque.

## En cas de conduite en conditions sévères

**Par temps très froid** (température inférieure à 10 °C environ) et suivant la qualité du gaz utilisé, le système peut :

– gérer automatiquement les conditions de passage entre le mode GPL et le mode essence ;

ou

– être amené à consommer une faible quantité d'essence en mode GPL.

**Nota :** pour les véhicules qui en sont équipés, il est recommandé d'utiliser le mode ECO dans ce conditions (notamment au-dessous de 0 °C) pour maximiser l'utilisation du mode GPL ➔ **187**.

## En cas d'accident

Les précautions les plus importantes à prendre sont les mêmes que pour un véhicule essence :

– serrez le frein de parking ;
– arrêtez le moteur (un dispositif de sécurité, qui interrompt l'arrivée de GPL vers le moteur, s'enclenche automatiquement) ;
– coupez le contact ;
– respectez la législation locale.

Le GPL a une odeur très particulière pour que vous puissiez détecter facilement les fuites éventuelles. Si vous remarquez une odeur de gaz dans votre véhicule ou à proximité immédiate :

– basculez immédiatement en mode essence et assurez-vous qu'il n'y a aucune source d'inflammation à proximité du véhicule ;
– rendez vous chez un Représentant de la marque.

Ne touchez, ne frappez et ne démontez aucune partie des composants du système GPL.

## Réservoir GPL

### Remplissage carburant GPL

**Capacité utilisable du réservoir GPL : 51 litres environ.**

Serrez le frein de parking, arrêtez le moteur, coupez le contact et éteignez les feux. Dans tous les cas, respectez les consignes de sécurité indiquées dans les stations de remplissage.

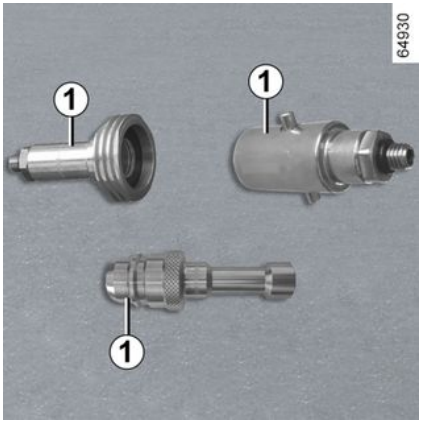
Suivant pays, avant d'effectuer le plein, vissez l'adaptateur de remplissage ***1*** sur l'embout de remplissage du réservoir GPL.

Il est conseillé de toujours effectuer un remplissage complet du réservoir.

Lorsque la pompe arrête de délivrer du GPL, ou lorsque le débit de la pompe diminue de façon importante, le niveau maximum de GPL est atteint.

Vous ne devez pas alors tenter de poursuivre le remplissage.

### Station de remplissage sans libre service

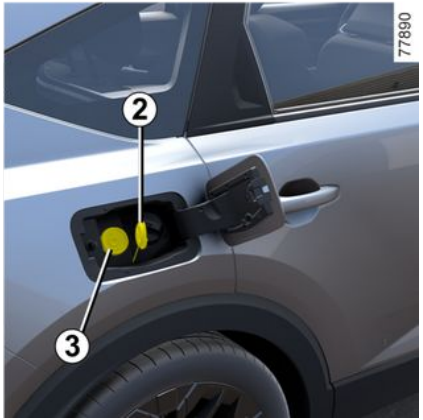



Dans le cas où le personnel de la station service réalise le remplissage GPL, donnez-lui l'adaptateur de remplissage ***1***.

**IMPORTANT : adaptateur de remplissage GPL *1***

Suivant pays, l'utilisation d'un adaptateur spécifique est nécessaire au remplissage GPL. L'adaptateur de remplissage ***1*** est fourni dans une pochette dans la boîte à gants. Sa présence dans le véhicule dépend du pays de commercialisation.
Avant un déplacement dans un autre pays, il est impératif de consulter un Représentant de la marque pour connaître le type d'adaptateur à utiliser le cas échéant.

## Station de remplissage avec libre service




Nous vous conseillons de porter des gants pour manipuler le pistolet de GPL.

Ouvrez la trappe du réservoir de votre véhicule et retirez le bouchon ***2*** de l'embout de remplissage du GPL ***3***.

Suivez attentivement les informations expliquant comment effectuer le ravitaillement présentes sur le distributeur de GPL.

En fonction du type de station, il peut être nécessaire de faire un appui long sur le bouton de la station avant que le remplissage démarre.

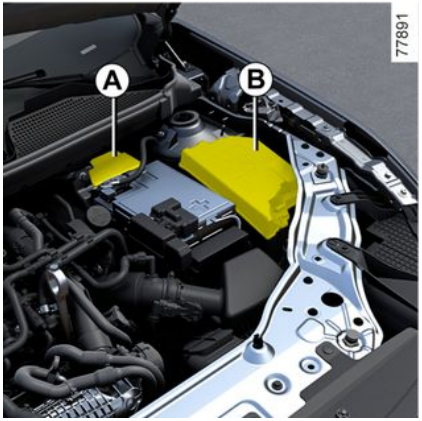
Lorsque la pompe s'arrête ou a des difficultés à fonctionner, c'est que le niveau de remplissage maximum du réservoir (80 %) a été atteint.

Le remplissage s'arrête dès que vous relâchez le bouton. Débloquez le levier d'arrêt (une petite quantité de gaz peut sortir), enlevez le pistolet et placez-le sur le distributeur.

**Après le remplissage, remettez le bouchon *2*** pour éviter toute pénétration d'eau ou de corps étrangers dans le système.

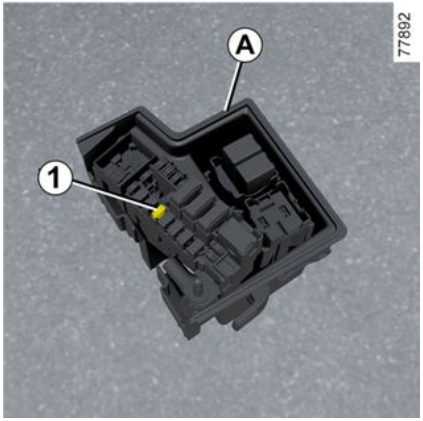
Pour un remplissage carburant, le moteur doit être arrêté (et non pas seulement en veille pour les véhicules équipés de la fonction Stop and Start) : coupez impérativement le contact ➔ **158** ➔ **160**.
**Risque d'incendie.**

## Fusibles




Certaines fonctions sont protégées par des fusibles situés dans le compartiment moteur dans les boîtiers ***A*** et ***B***.

Toutefois, du fait de leur accessibilité réduite, **nous vous conseillons de faire remplacer ces fusibles par un Représentant de la marque**.




**Fusible GPL** dans le compartiment moteur ***A***.

Fusible GPL ***1*** : coupure circuit GPL.

Selon la législation en vigueur ou par précaution, procurez-vous chez un Représentant de la marque une boîte de secours comportant un jeu de lampes et un jeu de fusibles.

Vérifiez le fusible concerné et **remplacez-le, si nécessaire, par un fusible impérativement de même ampérage que celui d'origine.**
Un fusible d'ampérage trop fort peut créer un échauffement excessif du réseau électrique (risque d'incendie) en cas de consommation anormale d'un équipement.

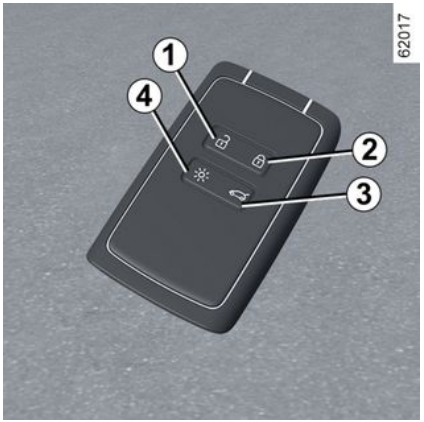
Lors des interventions sous le capot moteur, assurez-vous que la manette d'essuie-vitres est en position arrêt.
**Risque de blessures**.

Avant toute intervention dans le compartiment moteur, coupez impérativement le contact ➔ 158 ➔ 160.

Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant. Le témoin présent dans le compartiment moteur vous le rappelle.
**Risque de blessures**.

# CARTE

## Généralités




***1.*** Déverrouillage de tous les ouvrants.

***2.*** Verrouillage de tous les ouvrants.

***3.*** Verrouillage/déverrouillage du coffre.

***4.*** Allumage à distance de l'éclairage.

### La carte permet :

– le verrouillage/déverrouillage des ouvrants (portes, coffre) ➔ **61** ;
– l'allumage à distance de l'éclairage du véhicule ;
– l'ouverture et la fermeture automatique à distance des vitres ➔ **329** ;
– l'ouverture et la fermeture automatique à distance du hayon motorisé (suivant véhicule) ➔ **64** ;

### Autonomie

Assurez-vous d'avoir une pile en bon état, du bon modèle et introduite correctement. Sa durée de vie est d'environ deux ans : remplacez-la lorsque le message « Pile carte faible » apparaît au tableau de bord ➔ **52**.

### Champ d'action de la carte

Il varie selon l'environnement : attention aux manipulations de la carte pouvant provoquer un verrouillage ou un déverrouillage intempestif du véhicule par appuis involontaires sur les boutons.

**Nota :** si un ouvrant (porte ou coffre) est ouvert ou mal fermé, le verrouillage ne s'effectue pas et est accompagné d'un signal sonore.

**Interférences**

Suivant l'environnement proche (installations extérieures ou usage d'appareils fonctionnant sur la même fréquence que la carte), le fonctionnement peut être perturbé.

ⓘ Pile déchargée, vous pouvez toujours verrouiller/déverrouiller et démarrer le véhicule ➔ **61** ➔ **160**.

### Fonction « éclairage à distance »

Un appui sur le bouton ***4*** allume l'éclairage intérieur, les feux de position et les feux de croisement pendant environ 20 secondes. Cela permet, par exemple, de repérer de loin votre véhicule stationné dans un parking.

**Nota :** un nouvel appui sur le bouton ***4*** éteint l'éclairage.

ⓘ **Conseil**
N'approchez pas la carte d'une source de chaleur, de froid ou d'humidité.
Ne rangez pas la carte dans un lieu où elle pourrait être tordue, voire même détériorée involontairement : ceci est le cas, par exemple, lorsqu'on s'assoit sur la carte rangée dans une poche arrière de vêtement.

# CARTE

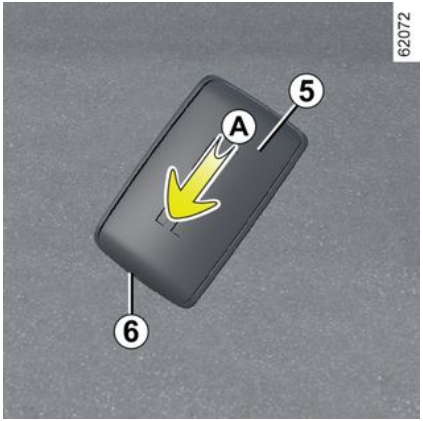
**Remplacement, besoin d'une carte supplémentaire**

En cas de perte, ou si vous désirez une autre carte, adressez-vous exclusivement à un Représentant de la marque.
En cas de remplacement d'une carte il sera nécessaire d'amener le véhicule **et toutes ses cartes** chez un Représentant de la marque pour réinitialiser l'ensemble.
Vous avez la possibilité d'utiliser jusqu'à quatre cartes par véhicule.

**Responsabilité du conducteur lors du stationnement ou arrêt du véhicule**

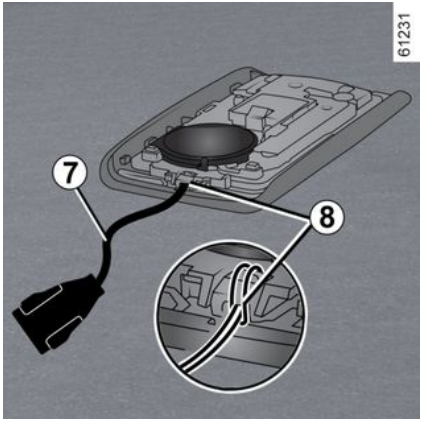
Ne quittez jamais votre véhicule, en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal même pour une courte durée.
En effet, ceux-ci pourraient se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes par exemple en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme les lève-vitres ou encore en verrouillant les portes.
De plus, par temps chaud et/ou ensoleillé, sachez que la température intérieure de l'habitacle monte très rapidement.
**RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES**.

## Installation d'une dragonne *7*




Faites coulisser la coque arrière ***5*** vers le bas en exerçant une pression sur la zone ***A***.

Ne jamais introduire d'outils type tournevis dans l'orifice ***6.***




Insérez la dragonne dans l'élément ***8*** et passez l'extrémité de la dragonne dans la boucle.

Positionnez la dragonne au niveau de l'orifice ***6*** et refermez la carte.

**Nota :** vérifiez que le diamètre du cordon de la dragonne ***7*** soit adapté à celui de l'orifice ***6***.

## Utilisation

Vous disposez de deux modes de verrouillage/déverrouillage du véhicule :

– en « mains libres », à l'approche et à l'éloignement du véhicule ;
– en utilisant la carte en télécommande.

Ne quittez jamais votre véhicule en laissant une carte à l'intérieur.

Ne rangez pas la carte dans un lieu où elle pourrait être en contact avec d'autres équipements électroniques (ordinateur, téléphone…) qui peuvent perturber le fonctionnement.

**Responsabilité du conducteur**
Ne quittez jamais votre véhicule, en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal même pour une courte durée.
En effet, ceux-ci pourraient se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes par exemple en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme les lève-vitres ou encore en verrouillant les portes.
De plus, par temps chaud et/ou ensoleillé, sachez que la température intérieure de l'habitacle monte très rapidement.
**RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES**.

### Désactivation/activation du mode « mains libres »

Suivant véhicule, vous pouvez désactiver/activer le déverrouillage à l'approche et le verrouillage à l'éloignement du véhicule.

Vous pouvez également désactiver/activer le signal sonore émis lors du ver-

rouillage à l'éloignement du véhicule ➔ 130.

## Utilisation de la carte en « mains libres »




Le mode « mains libres » permet le verrouillage/déverrouillage sans action sur les boutons de la carte lorsque celle-ci est présente dans la zone d'accès ***1***.

**Nota :** si le véhicule n'a pas été utilisé pendant plus 8 jours, le système « mains libres » se met en veille. Pour le réactiver, appuyez sur le bouton de déverrouillage de la carte.

## Déverrouillage « mains libres » à l'approche du véhicule

Carte dans la zone d'accès ***1***, le véhicule se déverrouille.

Le déverrouillage est visualisé par **un clignotement** des feux de détresse et des répétiteurs latéraux.

## Verrouillage « mains libres » à l'éloignement

Carte sur vous, portes et coffre fermés, éloignez-vous du véhicule : il se verrouille automatiquement dès que vous sortez de la zone d'accès ***1***.

**Nota :** la distance à laquelle se verrouille le véhicule dépend de l'environnement.

Le verrouillage est visualisé par **deux clignotements** des feux de détresse et des répétiteurs latéraux.

Le verrouillage est confirmé par un signal sonore.

## Particularités liées au déverrouillage

Après huit jours d'inutilisation, le déverrouillage par l'approche est désactivé.

Utilisez la carte en télécommande pour déverrouiller le véhicule et réactiver le mode.

## Particularités liées au verrouillage

Si une porte est ouverte ou mal fermée, lors de l'éloignement, il n'y a pas de verrouillage du véhicule.

## Particularités liées au verrouillage en « mains libres »

Après un verrouillage en mode « mains libres », il faut attendre environ trois secondes pour pouvoir déverrouiller le véhicule. Durant ces trois secondes, il est possible de s'assurer du bon verrouillage en actionnant les poignées de portes.

Au-delà de 15 minutes environ, carte dans la zone de détection ***1***, le verrouillage à l'éloignement du véhicule est désactivé. Pour verrouiller le véhicule, appuyez sur le bouton ***4*** de la carte.

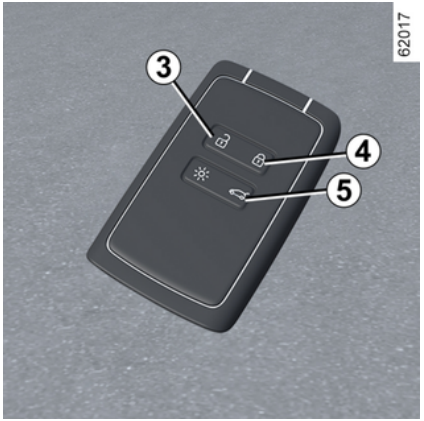



Le verrouillage du véhicule ne peut se faire si une carte est dans la zone ***2***. Après déverrouillage par appui sur le bouton de la carte sans ouverture d'un ouvrant, le verrouillage « mains libres » à l'éloignement est désactivé.

**Responsabilité du conducteur lors du stationnement ou arrêt du véhicule**

Ne quittez jamais votre véhicule, en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal même pour une courte durée.
En effet, ceux-ci pourraient se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes par exemple en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme les lève-vitres ou encore en verrouillant les portes.
De plus, par temps chaud et/ou ensoleillé, sachez que la température intérieure de l'habitacle monte très rapidement.
**RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES**.

## Utilisation de la carte en télécommande




**Déverrouillage à l'aide de la carte**

Pressez le bouton ***3***. Le déverrouillage est visualisé par **un clignotement** des feux de détresse et des répétiteurs latéraux.

Dans le cas d'un véhicule équipé d'un hayon motorisé, un appui long sur le bouton ***5*** déverrouille le véhicule et ouvre le hayon.

Un nouvel appui sur le bouton ***5*** referme le hayon motorisé, mais ne verrouille pas le véhicule. Pour verrouiller le véhicule, appuyez sur le bouton ***4***.

S'il y a tentative d'ouverture d'une porte par action sur la poignée simulta-

nément au déverrouillage à distance des portes, la porte concernée restera verrouillée. Pour y remédier, relâchez la poignée et déverrouillez à nouveau le véhicule en appuyant sur le bouton ***3*** de la carte.

**Verrouillage à l'aide de la carte**

Portes et coffre fermés, appuyez sur le bouton ***4*** : le véhicule se verrouille. Le verrouillage est visualisé par **deux clignotements** des feux de détresse et des répétiteurs latéraux.

**Nota :** la distance maximale à laquelle se verrouille le véhicule dépend de l'environnement.

**Particularités**

Le verrouillage du véhicule ne peut se faire si un ouvrant (porte ou coffre) est ouvert ou mal fermé, un signal sonore retentit.

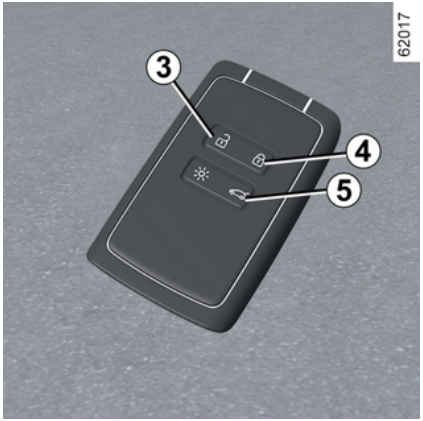
Moteur allumé, les boutons de la carte sont désactivés.




**Moteur démarré**, si après avoir ouvert et fermé une porte, la carte n'est plus dans la zone ***2***, le message « Carte non détectée » vous alerte que la carte n'est plus dans le véhicule. Cela permet d'éviter, par exemple, de partir après avoir déposé un passager avec la carte sur lui.

L'alerte disparaît lorsque la carte est de nouveau détectée.

## Ouverture/fermeture de vitres




Appuyez long sur bouton ***3*** de la carte pour ouvrir les 4 vitres avant et arrière.

Appuyez long sur bouton ***4*** de la carte pour fermer les 4 vitres avant et arrière.

## Déverrouillage/verrouillage du coffre seul

Dans le cas d'un véhicule équipé d'un hayon manuel (non motorisé), pressez le bouton ***5*** pour déverrouiller/verrouiller uniquement le coffre.

**Nota :** après un déverrouillage du coffre seul à l'aide du bouton ***5***, il est nécessaire pour déverrouiller les autres ouvrants :

– d'appuyer sur le bouton ***3*** ;

ou

– de s'éloigner du véhicule pour activer le verrouillage à l'éloignement. Dans ce cas, le déverrouillage à l'approche du véhicule sera de nouveau fonctionnel.

**Responsabilité du conducteur lors du stationnement ou arrêt du véhicule**

Ne quittez jamais votre véhicule, en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal même pour une courte durée.
En effet, ceux-ci pourraient se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes par exemple en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme les lève-vitres ou encore en verrouillant les portes.
De plus, par temps chaud et/ou ensoleillé, sachez que la température intérieure de l'habitacle monte très rapidement.
**RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES**.

## Carte « mains libres » : pile

### Anomalies de fonctionnement

Si la pile est trop faible pour assurer le fonctionnement, vous pouvez tout de même démarrer et verrouiller/déverrouiller le véhicule ➔ 61.

Lorsqu'il y a nécessite de les remplacer, veiller à prendre le même type de piles ou leur équivalent (consultez un Représentant de la marque).

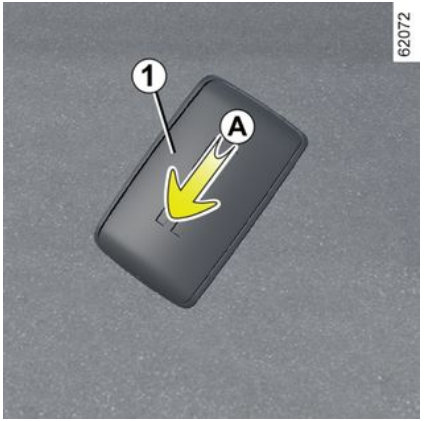
Lors du remplacement :

– veiller au bon positionnement des piles.

**Risque d'explosion**.

– si le couvercle ne ferme pas correctement, ne pas utiliser et tenir hors de portée des enfants.

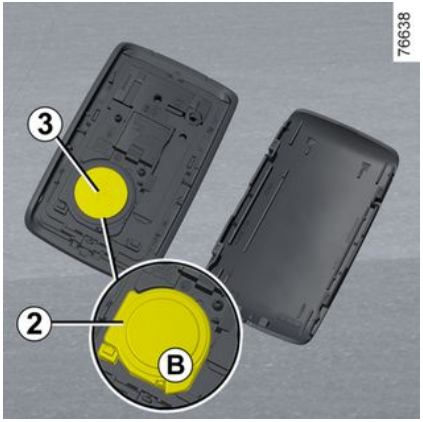
### Remplacement de la pile




Lorsque le message « Pile carte faible » apparaît au tableau de bord, remplacez la pile de la carte :

– faites coulisser la coque arrière ***1*** vers le bas en exerçant une pression sur la zone ***A*** ;
– en zone ***B***, retirez le cache ***2*** de la pile ***3*** en soulevant vers le haut ;
– retirez la pile en appuyant d'un côté et en soulevant de l'autre ;
– remplacez-la en respectant la polarité et le modèle inscrit dans le couvercle.

# CARTE




Au remontage, procédez en sens inverse, puis appuyez quatre fois, à proximité du véhicule, sur l'un des boutons de la carte : au démarrage suivant, le message disparaît.

Assurez-vous que le couvercle soit bien clippé.

**Nota :** lors du remplacement de pile, ne touchez pas au circuit électronique et aux contacts situés dans la carte.

**Précautions d'usage liées aux piles :**

– conserver les piles (neuves ou usagées) hors de portée des enfants ;
– ne pas ingérer les piles ;

**Danger de brûlure chimique pouvant entraîner la mort**.

– en cas de doute d'ingestion ou d'introduction dans une partie quelconque du corps, consulter au plus tôt un médecin.

Les piles sont disponibles chez un Représentant de la marque, leur durée de vie est de deux ans environ. Veillez à l'absence de trace d'encre sur la pile : risque de mauvais contact électrique.




Ne jetez pas vos piles usagées à la poubelle. Remettez-les à un Représentant de la marque ou consultez les autorités locales pour les déposer auprès d'un centre légal pour les faire recycler.

# CLÉ, TÉLÉCOMMANDE

## Généralités

2

### Télécommande à radiofréquence *A*



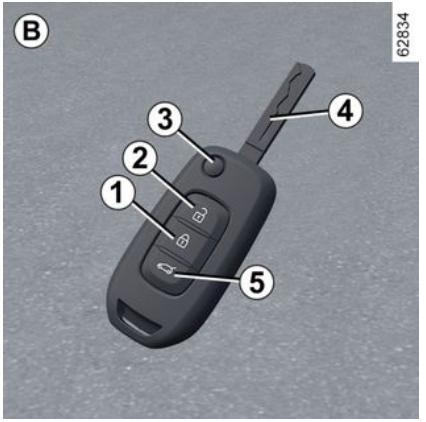

***1*** Verrouillage de tous les ouvrants.

***2*** Déverrouillage de tous les ouvrants.

***3*** Clé de contacteur-démarreur et de la porte avant gauche.

***4*** Verrouillage/déverrouillage du coffre seul.

### Télécommande avec insert rabattable *B*




***1*** Verrouillage de tous les ouvrants.

***2*** Déverrouillage de tous les ouvrants.

***3*** Verrouillage/déverrouillage de l'insert de la clé. Pour libérer l'insert de son logement, appuyez sur le bouton ***3***, il sort de lui-même. Appuyez sur le bouton ***3*** et accompagnez l'insert pour le rentrer dans son logement.

***4*** Clé de contacteur-démarreur et de la porte avant gauche.

***5*** Verrouillage/déverrouillage du coffre seul.

La clé ne doit pas être utilisée pour une autre fonction que celles décrites dans la notice (décapsuler une bouteille…).

**Responsabilité du conducteur lors du stationnement ou arrêt du véhicule**

Ne quittez jamais votre véhicule en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal même pour une courte durée.
En effet, ceux-ci pourraient se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes, par exemple en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme les lève-vitres ou encore en verrouillant les porte.
De plus, par temps chaud et/ou ensoleillé, sachez que la température intérieure de l'habitacle monte très rapidement.
**RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES.**

# CLÉ, TÉLÉCOMMANDE

## Champ d'action de la télécommande

Il varie selon l'environnement : attention aux manipulations de la télécommande pouvant provoquer un verrouillage ou un déverrouillage intempestif des portes par appuis involontaires sur les boutons.

**Nota :** si un ouvrant (porte ou coffre) est ouvert ou mal fermé, il y a un verrouillage / déverrouillage rapide des ouvrants.

**Interférences**

Suivant l'environnement proche (installations extérieures ou usage d'appareils fonctionnant sur la même fréquence que la carte), le fonctionnement peut être perturbé.

La clé ne doit pas être utilisée pour une autre fonction que celles décrites dans la notice (décapsuler une bouteille…).

**Responsabilité du conducteur lors du stationnement ou arrêt du véhicule**

Ne quittez jamais votre véhicule en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal même pour une courte durée.
En effet, ceux-ci pourraient se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes, par exemple en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme les lève-vitres ou encore en verrouillant les porte.
De plus, par temps chaud et/ou ensoleillé, sachez que la température intérieure de l'habitacle monte très rapidement.
**RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES.**

**Conseil**

N'approchez pas la télécommande d'une source de chaleur, de froid ou d'humidité.

**Remplacement, besoin d'une clé ou d'une télécommande supplémentaire**

En cas de perte, ou si vous désirez une autre clé ou télécommande, adressez-vous exclusivement à un Représentant de la marque.
En cas de remplacement d'une clé ou télécommande, il sera nécessaire d'amener le véhicule **et toutes ses clés ou télécommandes** chez un Représentant de la marque pour réinitialiser l'ensemble.
Vous avez la possibilité d'utiliser jusqu'à quatre clés ou télécommandes par véhicule.

**Défaillance de la clé ou télécommande**

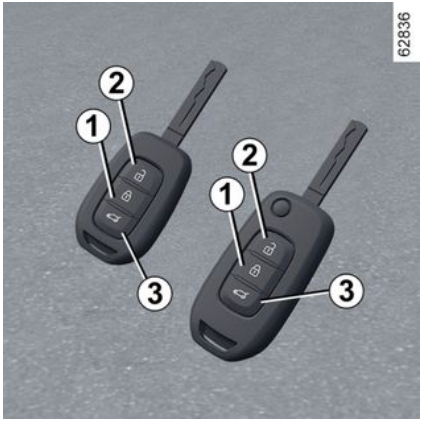
Assurez-vous d'avoir toujours une pile en bon état, du bon modèle et introduite correctement. La durée de vie de la pile est d'environ deux ans.
Pour connaître la procédure de changement de la pile ➔ 56.

# CLÉ, TÉLÉCOMMANDE

## Utilisation

2

### Verrouillage des portes




Appuyez sur le bouton de verrouillage ***1***.

Le verrouillage est visualisé **par deux clignotements** des feux de détresse et des répétiteurs latéraux.

Si un ouvrant (porte, hayon) est ouvert ou mal fermé, le verrouillage ne s'effectue pas et il n'y a pas de **clignotement** des feux de détresse et de répartiteurs latéraux.

### Déverrouillage des portes

Appuyez sur le bouton de déverrouillage ***2***.

Le déverrouillage est visualisé **par un clignotement** des feux de détresse et des répétiteurs latéraux.

**Nota :** si aucune porte n'est ouverte dans une minute environ suivant le déverrouillage par la télécommande, les portes se verrouillent de nouveau automatiquement.

**Déverrouillage du coffre seul**

Dans le cas d'un véhicule équipé d'un hayon manuel (non motorisé), pressez le bouton ***3*** pour déverrouiller uniquement le coffre.

ⓘ La clé ne doit pas être utilisée pour une autre fonction que celles décrites dans la notice (décapsuler une bouteille…).

**Responsabilité du conducteur lors du stationnement ou arrêt du véhicule**

Ne quittez jamais votre véhicule en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal même pour une courte durée.
En effet, ceux-ci pourraient se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes, par exemple en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme les lève-vitres ou encore en verrouillant les porte.
De plus, par temps chaud et/ou ensoleillé, sachez que la température intérieure de l'habitacle monte très rapidement.
**RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES.**

## Télécommande à radiofréquence : piles

### Anomalies de fonctionnement

Si la pile est trop faible pour assurer le fonctionnement, vous pouvez tout de même démarrer et verrouiller/déverrouiller le véhicule ➔ **61**.

Les piles sont disponibles chez un Représentant de la marque, leur durée de vie est de deux ans environ.
Veillez à l'absence de trace d'encre sur la pile : risque de mauvais contact électrique.

Lorsqu'il y a necessité de les remplacer, veiller à prendre le même type de piles ou leur équivalent (consultez un Représentant de la marque).

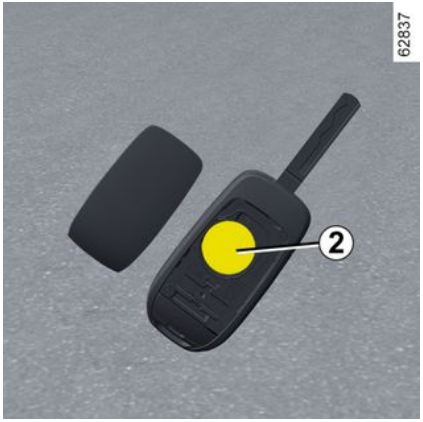
## Remplacement de la pile




Ouvrez le boîtier par la fente ***1***, à l'aide d'un outil type tournevis plat, et remplacez la pile ***2*** en respectant le modèle et la polarité gravée sur le fond du couvercle.

Assurez-vous que le couvercle soit bien clippé et que la vis soit correctement serrée.

**Nota :** lors du remplacement de la pile, veillez à ne pas toucher au circuit électronique situé dans le couvercle de clé.




Lors du remplacement :

– veiller au bon positionnement des piles.

**Risque d'explosion**.

– si le couvercle ne ferme pas correctement, ne pas utiliser et tenir hors de portée des enfants.

**Précautions d'usage liées aux piles :**

– conserver les piles (neuves ou usagées) hors de portée des enfants ;

– ne pas ingérer les piles ;

**Danger de brûlure chimique pouvant entrainer la mort**.

– en cas de doute d'ingestion ou d'introduction dans une partie quelconque du corps, consulter au plus tôt un médecin.

Ne jetez pas vos piles usagées à la poubelle. Remettez-les à un Représentant de la marque ou consultez les autorités locales pour les déposer auprès d'un centre légal pour les faire recycler.

61496



## Ouverture et fermeture des portes

### Ouverture de l'extérieur




**Portes avant**

Portes déverrouillées, placez la main sous la poignée ***1*** et tirez vers vous ➔ **61**.




**Portes arrière**

Portes déverrouillées saisissez la poignée ***2*** et tirez vers vous.

### Ouverture de l'intérieur




Tirez la poignée ***3***.

## Sécurité enfants




Pour rendre impossible l'ouverture des portes arrière de l'intérieur, déplacez le levier ***4*** de chaque porte et vérifiez de l'intérieur que les portes sont bien condamnées.

## Alarme sonore d'oubli d'éclairage

À l'ouverture des portes avant, une alarme sonore se déclenche pour vous signaler que les feux sont restés allumés alors que le contact moteur est coupé (risque de décharge de la batterie…).

## Alarme d'oubli de fermeture d'un ouvrant

Suivant véhicule, cette alarme équipe la porte conducteur ou tous les ouvrants.

Véhicule à l'arrêt, si un ouvrant est ouvert ou mal fermé, le témoin s'allume.

En roulage, dès que le véhicule atteint environ 20 km/h le témoin s'allume accompagné d'un signal sonore.

**Particularité**

Suivant véhicule, les accessoires (radio...) s'arrêtent de fonctionner soit lors de la coupure moteur, soit à l'ouverture de la porte conducteur, soit lors de la condamnation des portes.

**Responsabilité du conducteur lors du stationnement ou arrêt du véhicule**

Ne quittez jamais votre véhicule en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal même pour une courte durée.
En effet, ceux-ci pourraient se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes, par exemple en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme les lève-vitres ou encore en verrouillant les portes.
De plus, par temps chaud et/ou ensoleillé, sachez que la température intérieure de l'habitacle monte très rapidement.
**RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES.**

## Verrouillage, déverrouillage des ouvrants et portes

### Cas de non fonctionnement de la télécommande ou, suivant véhicule, de la carte

**Dans certains cas**, la télécommande à radiofréquence ou la carte peut ne pas fonctionner :

– usure de la pile de la télécommande à radiofréquence ou de la carte, batterie du véhicule déchargée…
– utilisation d'appareils fonctionnant sur la même fréquence que la carte (téléphone portable…) ;
– véhicule situé dans une zone à forts rayonnements électromagnétiques.

Il est possible alors :

– d'utiliser, suivant véhicule, la clé intégrée à la télécommande à radiofréquence ou la clé de secours intégrée à la carte pour déverrouiller la porte avant gauche ;
– de verrouiller manuellement chacune des portes ;
– d'utiliser la commande de verrouillage/déverrouillage des portes de l'intérieur.

### Clé intégrée à la carte



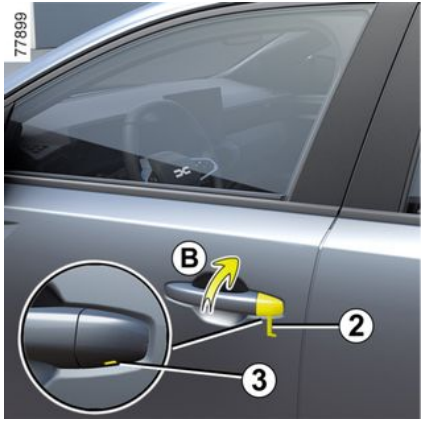

La clé intégrée ***2*** sert à verrouiller ou déverrouiller la porte avant gauche lorsque la carte ne peut pas fonctionner.

**Accès à la clé *2***

Faites coulisser la coque arrière ***1*** vers le bas en exerçant une pression sur la zone ***A***.




### Utilisation de la clé intégrée à la carte



– Insérez l'embout de la clé ***2*** dans l'encoche ***3*** en bas du cache ***B*** de la porte conducteur ;
– effectuez un mouvement vers le haut pour ôter le cache ***B*** ;
– introduisez la clé ***2*** dans la verrou de porte et verrouillez ou déverrouillez la porte conducteur.

Une fois entré dans le véhicule, replacez la clé intégrée dans son logement dans la carte.

## Véhicules avec clé, télécommande




**Utilisation de la clé**

Introduisez la clé ***4*** dans la verrou de porte ***5*** et verrouillez ou déverrouillez la porte conducteur.

## Commande de verrouillage/Déverrouillage de l'intérieur




Le contacteur ***6*** commande simultanément les portes, le coffre et la trappe à carburant.

Si un ouvrant (porte ou coffre) est ouvert ou mal fermé, il y a un verrouillage/déverrouillage rapide des ouvrants.

En cas de transport d'objet avec le coffre ouvert, vous pouvez tout de même verrouiller les autres ouvrants : moteur arrêté, exercez un appui de plus de cinq secondes sur le contacteur ***6*** pour verrouiller les autres ouvrants.

## Témoin d'état de verrouillage des ouvrants

(suivant véhicule)

**Contact mis,** le témoin au-dessus du contacteur ***6*** s'allume et vous informe de l'état de verrouillage des ouvrants :

– témoin allumé, les ouvrants sont verrouillés ;
– témoin éteint, les ouvrants sont déverrouillés.

Lorsque vous condamnez les portes, le témoin reste allumé puis s'éteint.

**Responsabilité du conducteur**
Si vous décidez de rouler portes verrouillées, sachez que cela peut rendre plus difficile l'accès des secouristes dans l'habitacle en cas d'urgence.

## Verrouillage des ouvrants sans la carte ou sans clé

Cas, par exemple, d'une pile déchargée, d'un non-fonctionnement temporaire de la carte ou de la clé…

**Moteur arrêté, un ouvrant (porte ou coffre) ouvert,** exercez un appui de plus de 5 secondes sur le contacteur ***6***.

# PORTES ET OUVRANTS

À la fermeture de la porte tous les ouvrants seront verrouillés.

Le déverrouillage de l'extérieur du véhicule ne sera possible qu'avec la carte située dans la zone d'accès au véhicule ou à l'aide de la clé.

> Ne quittez jamais votre véhicule clé ou carte à l'intérieur.

## Condamnation automatique des ouvrants en roulage

### Principe de fonctionnement




Après démarrage du véhicule, le système condamne automatiquement les ouvrants dès que vous atteignez environ 10 km/h.

La décondamnation se fait :

– par appui sur le contacteur ***1*** de décondamnation des portes ;
– à l'arrêt, par ouverture d'une porte avant depuis l'intérieur du véhicule.

**Nota** : s'il y a ouverture/fermeture d'une porte, celle-ci se verrouille de nouveau automatiquement lorsque le véhicule atteint environ 10 km/h.

### Activation/Désactivation de la fonction

**Pour l'activer :** véhicule à l'arrêt et moteur allumé appuyez sur le contacteur ***1*** jusqu'à entendre un signal sonore.

**Pour la désactiver :** véhicule à l'arrêt et moteur allumé appuyez sur le contacteur ***1*** jusqu'à entendre un signal sonore.

### Anomalies de fonctionnement

Si vous constatez une anomalie de fonctionnement (pas de condamnation automatique), vérifiez en premier lieu la bonne fermeture de tous les ouvrants. S'ils sont bien fermés et que le problème persiste, adressez-vous à un Représentant de la marque.

Assurez-vous également que la condamnation n'a pas été désactivée par erreur.

Si c'est le cas, réactivez-la.

> **Responsabilité du conducteur**
> Si vous décidez de rouler portes verrouillées, sachez que cela peut rendre plus difficile l'accès des secouristes dans l'habitacle en cas d'urgence.

## Coffre à bagages

### Pour ouvrir



Pressez le bouton ***1*** et soulevez le hayon.

## Pour fermer




Abaissez le hayon en vous aidant, dans un premier temps, des poignées intérieures ***2***.

> Ne jamais saisir les vérins pour refermer le hayon.

## Commande électrique

Le hayon se verrouille et se déverrouille en même temps que les portes.

Lorsque le hayon arrive à hauteur de l'épaule, lâchez la poignée intérieure et terminez de fermer en prenant appui sur l'extérieur de la porte.

> Il est interdit de fixer tout dispositif de portage (porte-vélo, coffre à bagages...) en appui sur le becquet et sur le hayon. Pour l'installation d'un dispositif de portage sur votre véhicule, adressez-vous à un Représentant de la marque.

## Hayon motorisé

### Conditions d'utilisation

– Immobilisez le véhicule.
– En cas de gel/neige pouvant empêcher l'ouverture du hayon, retirez impérativement le gel/neige pour libérer le hayon.
– En cas de déchargement ou de remplacement de la batterie, fermez le hayon (manuellement si nécessaire) pour retrouver la motorisation du hayon.

> **Responsabilité du conducteur lors du stationnement ou arrêt du véhicule**
>
> Ne quittez jamais votre véhicule, en laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal même pour une courte durée à l'intérieur du véhicule ou à l'arrière du hayon.
> En effet, ceux-ci pourraient se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes par exemple en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme les lève-vitres, le hayon motorisé ou encore en verrouillant les portes.
> **RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES**.

Il est interdit de fixer tout dispositif de portage (porte-vélo, coffre à bagages...) en appui sur le becquet et sur le hayon.
Pour l'installation d'un dispositif de portage sur votre véhicule, adressez-vous à un Représentant de la marque.

## Ouverture/fermeture

L'activation de l'ouverture ou la fermeture du hayon motorisé est identifiée par **trois signaux sonores**.

Lors de l'ouverture/fermeture du hayon, assurez-vous que personne ne soit à proximité des parties en mouvement.
**Risques de blessures.**

Suivant équipement, le hayon se verrouille et déverrouille en même temps que les portes.

Vous disposez des modes suivants pour manœuvrer le hayon :

– par la carte en utilisation télécommande ;
– par les commandes sur le hayon ;
– par la commande sur la planche de bord ;
– par la fonction « Ouverture mains libres » ➔ **67**.

Par mesure de sécurité, les manœuvres d'ouverture/fermeture ne doivent se faire que véhicule à l'arrêt.
**Risques de blessures.**

Pour éviter d'endommager le système de hayon, ne forcez pas manuellement le hayon pour qu'il s'ouvre ou se ferme lorsque celui-ci est en mouvement.

### Par la carte en utilisation télécommande




Moteur non allumé, faites un appui long sur le contacteur ***1*** de la carte, à proximité du coffre.

## Par la commande extérieure d'ouverture du hayon




Pressez la commande ***2***.

## Par la commande intérieure de fermeture du hayon




Pressez la commande ***3***.

## Par la commande sur la planche de bord




**Pour déclencher l'ouverture du hayon**, faites un appui long sur le contacteur ***4*** jusqu'au signal sonore puis, relâchez immédiatement le contacteur.

**Nota :** si le contacteur n'est pas relâché suffisamment rapidement (inférieur à une seconde environ) après le signal sonore, le hayon ne s'ouvre pas. Dans ce cas, recommencez la séquence.

**Pour la fermeture du hayon**, faites un appui continu sur le contacteur ***4*** jusqu'à la fermeture complète du hayon. Un signal sonore retentit pendant toute la manœuvre.

**Nota :** si vous relâchez la pression sur le contacteur ***4*** avant la fermeture complète du hayon, la séquence de fermeture est interrompue.

### Par la fonction « Ouverture mains libres »




La fonction « ouverture mains libres » permet d'ouvrir le coffre sans utiliser vos mains, pratique lorsque vous avez les bras chargés.

Positionnez-vous à l'arrière du véhicule avec la carte dans la zone de détection située à moins d'un mètre environ du véhicule (zone ***A***), et immobilisez-la quelques secondes pour déclencher l'ouverture.

Une séquence d'avertissements (les feux de direction s'allument une fois, puis trois fois accompagnés d'une alerte sonore) signale l'ouverture imminente du coffre. À la fin de la séquence, l'ouverture de la porte du coffre démarre automatiquement.

Si vous ne souhaitez pas ouvrir la porte de coffre, bougez la carte pendant la séquence d'avertissement pour annuler la demande. Si vous immobilisez à nouveau la carte, une nouvelle séquence sera lancée.

**Nota :** si vous annulez plusieurs fois de suite, la fonction sera temporairement désactivée.

Pour la réactiver : Éloignez la carte de la zone ***A***, attendez quelques secondes, puis recommencez la manœuvre.

Après avoir fermé la porte de coffre, la fonction est inhibée pendant quelques secondes.

**Nota :** L'utilisation de cette fonction n'impacte pas les autres commandes du hayon motorisé.

**Activation/désactivation de la fonction « ouverture mains libres »**

Depuis l'écran multimédia, dans le Monde « Véhicule », sélectionnez l'onglet « Véhicule », puis le menu « Accès ».

Choisissez l'option « verrouiller/déverrouiller en main libre », puis activez ou désactivez « Ouverture du coffre mains libres » ➔ **65**.

**Particularités d'utilisation de la fonction « ouverture mains libres »**

La fonction n'est pas disponible dans les cas suivants :

– le véhicule n'est pas déverrouillé (carte non-détectée) ;
– le véhicule est déverrouillé, mais aucune porte n'a été ouverte ou fermée depuis environ 15 min ;
– la fonction de déverrouillage par l'approche est désactivée ;
– si la prise attelage est connecté, la fonction se désactive automatiquement par mesure de sécurité.

Pour la réactiver, déconnectez la prise attelage et démarrez le moteur.

Désactivez la fonction « mains libres » avant de :

– passer le véhicule sous un portique de lavage ;
– laver le véhicule manuellement ;
– manipuler l'attelage ;
– ...

**Risque d'ouverture involontaire du hayon pouvant entraîner des blessures.**

### Arrêt de la manœuvre du hayon

Il est possible à tout moment d'arrêter le mouvement du hayon motorisé par un appui court sur l'une des commandes d'ouverture/fermeture.

Si le hayon s'est arrêté en position intermédiaire, au prochain appui, le mouvement du hayon sera à l'inverse du mouvement précédant l'arrêt.

### Mode manuel

Après un arrêt du hayon, vous pouvez si vous le désirez le manœuvrer manuellement.

Vous pouvez à tout moment, reprendre la manœuvre automatiquement par appui sur l'une des commandes.

### Détection d'obstacle

Lorsque le hayon détecte un obstacle durant sa manœuvre, celui-ci s'arrête. Il se libère ensuite de l'obstacle par un mouvement en sens inverse, de faible amplitude puis, s'arrête complètement.

Appuyez sur une commande d'ouverture/fermeture du hayon pour reprendre le fonctionnement du hayon.

La détection d'obstacle est une aide à l'ouverture/fermeture du hayon, elle ne remplace en aucun cas la vigilance ni la responsabilité de l'utilisateur.
Lors de l'ouverture/fermeture du hayon :

– assurez-vous que personne ne soit à proximité des parties en mouvement ;
– les objets de petite taille peuvent ne pas être détectés. Assurez-vous qu'aucune partie du corps (bras, mains, doigts...) ne soit à proximité des parties du hayon en mouvement.

La détection d'obstacle est inactive en fin de course avant la fermeture complète du hayon.
En cas de coincement, arrêtez la manœuvre par un appui court sur l'une des commandes d'ouverture/fermeture.
**Risque de blessures graves.**

## Limitation de l'angle d'ouverture du hayon




Vous pouvez régler la hauteur maximum d'ouverture du hayon. Il s'arrêtera systématiquement à la position choisie :

– ouvrez le hayon jusqu'à une position intermédiaire ;
– ajustez manuellement le hayon jusqu'à la position choisie ;
– appuyez plus de trois secondes sur la commande ***3*** du hayon motorisé pour mémoriser la position.

**Deux signaux sonores** retentissent pour vous avertir de la bonne prise en compte du réglage.

## Précautions d'utilisation

– Avant toute ouverture/fermeture du hayon, assurez-vous que l'espace environnant soit suffisant, pour permettre le déploiement du hayon.
– Limitez les arrêts manuels répétés durant le mouvement automatique du hayon (risque d'endommagement du système du hayon).

## Anomalies de fonctionnement

Si vous actionnez le hayon motorisé de façon continue pendant environ une minute (enchaînement d'ouvertures et de fermetures), celui-ci se bloque pour éviter une surchauffe. Le système redevient opérationnel après environ une minute.

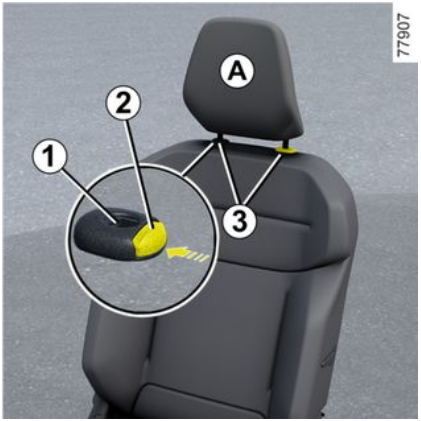
Le hayon motorisé ne fonctionne pas si la batterie est faiblement chargée. Dans ce cas, faites fonctionner le hayon motorisé moteur démarré.

**Nota :** dans des conditions climatiques très froides, l'ouverture automatique peut ne pas fonctionner si les joints du hayon sont gelés.

Si un signal sonore continu se fait entendre, le hayon peut présenter un dysfonctionnement. Vous pouvez toutefois le manipuler manuellement.

Pour réinitialiser les fonctions automatiques, fermez complètement le hayon, attendez quelques secondes, puis utilisez une commande d'ouverture automatique pour réactiver les fonctions.

## Appuis-tête avant




**Pour monter l'appui-tête**

Appuyez sur le bouton ***2*** et tirez l'appui-tête vers le haut jusqu'à la hauteur désirée. Assurez-vous de son bon verrouillage.

**Pour descendre l'appui-tête**

Appuyez sur le bouton ***2*** et accompagnez l'appui-tête dans sa descente jusqu'à la hauteur désirée.
Assurez-vous de son bon verrouillage.

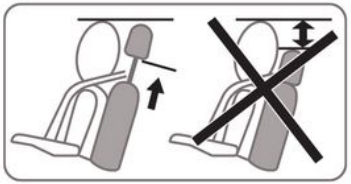
**Pour enlever l'appui-tête**

Montez-le dans sa position la plus haute (inclinez le dossier vers l'arrière si nécessaire). Appuyez sur le bouton ***2*** et levez-le jusqu'à le libérer.

**Pour remettre l'appui-tête**

Veillez à la propreté des tiges d'appui-tête ***3***.

Introduisez les tiges de l'appui-tête dans les fourreaux ***1*** (inclinez le dossier vers l'arrière si nécessaire). Enfoncez l'appui-tête jusqu'à son blocage puis appuyez sur le bouton ***2*** pour régler suivant la hauteur désirée. Vérifiez le bon verrouillage de chaque tige ***3*** sur le dossier du siège.




L'appui-tête étant un élément de sécurité, veillez à sa présence et à son bon positionnement : le haut de l'appui-tête doit se situer le plus proche possible du sommet de la tête et la distance entre la tête et la partie ***A*** doit être minimale.

## Sièges avant

### Réglages

### Pour avancer ou reculer le siège



# SIÈGES AVANT

Levez et maintenez le levier ***1*** pour déverrouiller le siège. À la position choisie, relâchez le levier et assurez-vous du bon verrouillage.

### Pour monter ou descendre l'assise du siège

(suivant véhicule)




Actionnez le contacteur ***4*** vers le haut ou vers le bas, ou suivant véhicule, manœuvrez la poignée ***2*** autant de fois que nécessaire vers le haut ou vers le bas jusqu'à la position désirée.

### Pour incliner le dossier

Actionnez le contacteur ***5*** vers l'avant ou l'arrière, ou suivant véhicule, levez la poignée ***3*** et inclinez le dossier jusqu'à la position désirée. À la position choisie, relâchez la poignée et assurez-vous du bon verrouillage.

### Réglage des lombaires

(suivant véhicule)




Tournez la poignée ***6*** pour accentuer ou atténuer le soutien.

Après réglage, veillez au bon verrouillage des sièges.

Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages véhicule à l'arrêt.
Pour ne pas gêner l'efficacité des ceintures de sécurité, nous vous conseillons de ne pas trop incliner les dossiers des sièges en arrière.
Veillez au bon verrouillage des dossiers des sièges.
Aucun objet ne doit se trouver sur le plancher (place avant conducteur) : en effet en cas de freinage brusque, ces objets risquent de glisser sous le pédalier et d'empêcher son utilisation.

### Accoudoir central *7*

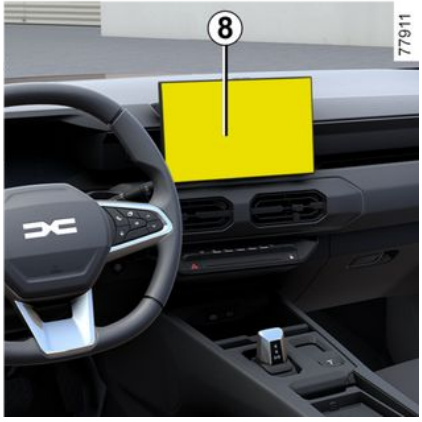
(suivant véhicule)

# SIÈGES AVANT






## Sièges chauffants




Suivant véhicule, contact mis, via l'écran multimédia ***8*** vous pouvez activer les sièges chauffants :

– un premier appui sur le pictogramme  du siège désiré active le système de chauffage à la puissance maximale. Trois témoins intégrés au contacteur sont allumés ;
– un second appui diminue le chauffage à la puissance moyenne. Deux témoins intégrés sont allumés ;
– un troisième appui diminue le chauffage à la puissance minimale. Un seul témoin intégré est allumé ;
– un quatrième appui éteint le chauffage.

Le système régule automatiquement le niveau de température du siège. Le chauffage du siège côté passager est activé uniquement si la présence du passager est détectée et la ceinture de sécurité bouclée.

## Appuis-tête arrière




**Position d'utilisation**

Montez l'appui-tête au maximum jusqu'au blocage. Assurez-vous de son bon verrouillage.

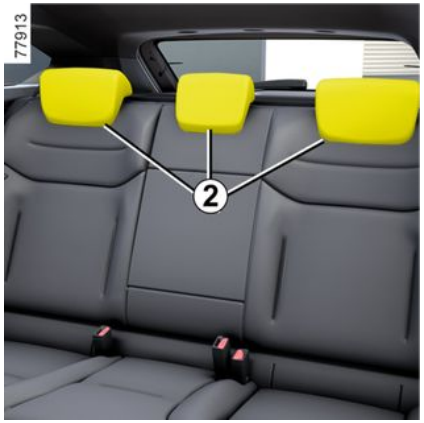
**Pour enlever l'appui-tête**

Montez l'appui-tête au maximum puis appuyez sur le bouton ***1*** et sortez l'appui-tête.

**Pour remettre l'appui-tête**

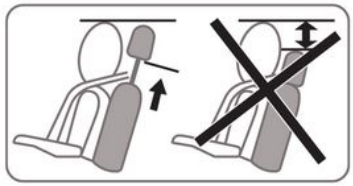
Introduisez les tiges dans les fourreaux, enfoncez l'appui-tête jusqu'au blocage pour l'utiliser en position haute.

Assurez-vous de son bon verrouillage.




**Position de rangement *2* de l'appui-tête**

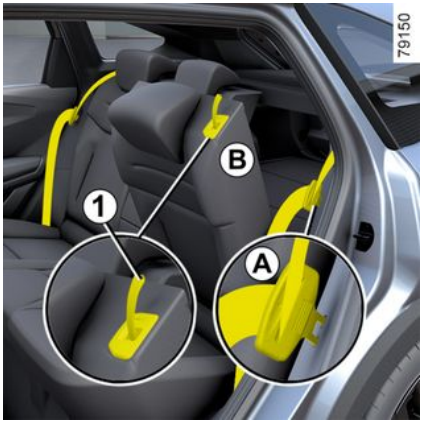
Appuyez sur le bouton ***1*** et abaissez complètement l'appui-tête.




**La position de l'appui-tête complètement abaissée (position *2*) est une position de rangement :** elle ne doit pas être utilisée lorsqu'un passager est assis.

L'appui-tête étant un élément de sécurité, veillez à sa présence et à son bon positionnement.

## Banquette arrière : fonctionnalités




**Pour rabattre manuellement les dossiers**

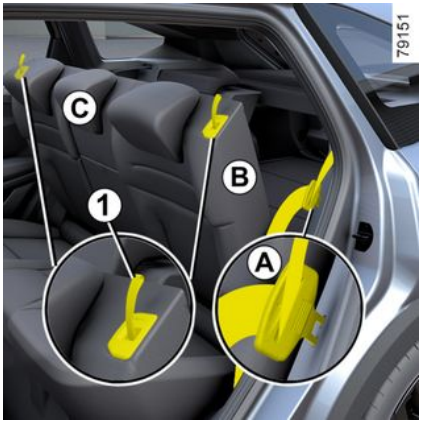
Veillez à ce que les sièges avant soient suffisamment avancés.

Baissez les appuis-tête au maximum ➔ **73**.

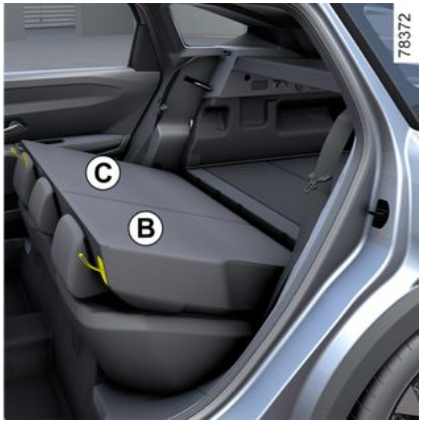
Insérez le pêne de la ceinture de siège arrière dans le logement ***A***.

Tirez la languette ***1*** et abaissez le dossier ***B***.

ⓘ Avant toute manipulation du dossier, placez la ceinture dans le logement ***A*** pour éviter toute détérioration de celle-ci.




Pour déverrouiller la banquette ***C*** , tirer en même temps les languettes ***1*** de déverrouillage de l'intérieur.




**Pour remonter le(s) dossier(s),** procédez dans le sens inverse.

Remontez le dossier et encliquetez-le contre son support.

**Nota :** une fois, le dossier remis en place, le marquage rouge situé sur la languette ***1*** ne doit plus être visible. Cela indique que le dossier est correctement encliqueté.

⚠ Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages véhicule à l'arrêt.

# PLACES ARRIÈRE

**Lors de la remise en place du dossier**, assurez-vous du bon verrouillage du dossier.
**Dans le cas d'utilisation de housses de sièges**, veillez à ce qu'elles ne gênent pas le verrouillage du dossier.
Veillez à bien positionner les ceintures.
Repositionnez les appuis-tête.

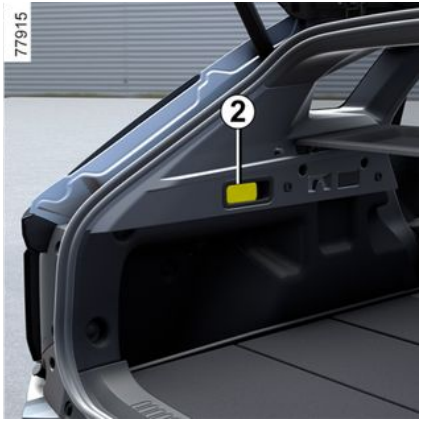
Lors des manœuvres des sièges arrière, assurez-vous que rien ne vient gêner les ancrages (parties du corps, animal, gravier, chiffon, jouets…).

Vérifiez le bon positionnement et le bon fonctionnement des ceintures arrière après toute manipulation de la banquette arrière.

Pour éviter tout risque de blessures, vérifiez que personne ne soit à proximité des parties en mouvement.

Veillez au bon verrouillage du dossier du siège. Le cas échéant, enlevez ce qui gêne à l'arrière. Refaites la manipulation jusqu'à ce que le siège soit bien verrouillé.

## Pour rabattre automatiquement les dossiers






# PLACES ARRIÈRE



Veillez à ce que les sièges avant soient suffisamment avancés.

Baissez les appuis-tête au maximum ➔ 73.

Assurez-vous que toutes les ceintures de sécurité sont débouclées et placez-les dans leur passant ***A***.

Depuis le coffre, en tirant la commande ***2*** ou ***3***, vous pouvez déverrouiller automatiquement les dossiers de la banquette arrière.

**Conditions d'utilisation**

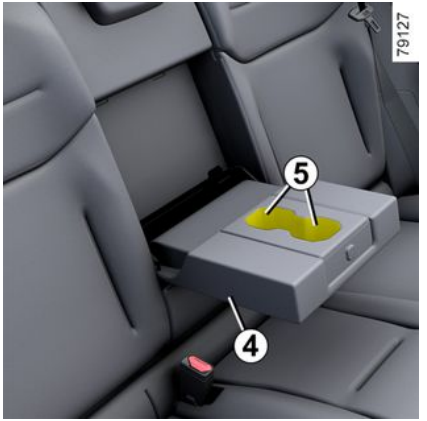
– Véhicule à l'arrêt ;
– hayon ouvert ;
– ceintures arrière déverrouillées.

**Anomalie de fonctionnement**

Lorsque toutes les conditions d'utilisation sont remplies et que le rabattement ne se fait pas, contactez un Représentant de la marque.

Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages véhicule à l'arrêt.

## Accoudoir central arrière




L'accoudoir central arrière ***4*** est équipé de deux porte-gobelets ***5***.

Abaissez l'accoudoir central arrière ***4*** pour accéder au porte-gobelets ***5***.

**Nota** : ne pas utiliser la place arrière centrale quand l'accoudoir central est baissé.

## Ceintures de sécurité

Pour assurer votre sécurité, portez votre ceinture de sécurité lors de tous vos déplacements. De plus, vous devez vous conformer à la législation locale du pays où vous vous trouvez.

**Avant de démarrer, procédez d'abord au réglage de la position de conduite, puis, pour tous les occupants, à l'ajustement de leur ceinture de sécurité pour obtenir la meilleure protection**.

### Réglage de la position de conduite

(suivant véhicule)

– **Asseyez-vous bien au fond de votre siège** (après avoir retiré votre manteau, blouson…). C'est essentiel pour le positionnement correct du dos ;
– **réglez l'avancée du siège en fonction du pédalier**. Votre siège doit être reculé au maximum compatible avec l'enfoncement complet des pédales. Le dossier doit être réglé de manière à ce que les bras restent légèrement pliés ;
– **réglez la position de votre appui-tête.** Pour un maximum de sécurité la distance entre votre tête et l'appui-tête doit être minimale ;
– **réglez la hauteur d'assise**. Ce réglage permet d'optimiser votre vision de conduite ;
– **réglez la position du volant**.

Pour la bonne efficacité des ceintures arrière, assurez-vous du bon verrouillage de la banquette arrière ➔ **74**.

Des ceintures de sécurité mal ajustées ou vrillées risquent de causer des blessures en cas d'accident.
Utilisez une ceinture de sécurité pour une seule personne, enfant ou adulte.
Même les femmes enceintes doivent porter leur ceinture. Dans ce cas, veillez à ce que la sangle de bassin n'exerce pas une pression trop importante sur le bas-ventre sans créer de jeu supplémentaire.

### Ajustement des ceintures de sécurité




Pour un ajustement et un positionnement corrects des ceintures de sécurité à toutes les places :

– réglez les sièges (position de l'assise et l'angle d'inclinaison du dossier si disponibles) ;
– tenez-vous bien appuyé contre le dossier ;
– rapprochez la sangle de thorax ***1*** le plus possible de la base du cou, sans toutefois porter sur ce dernier (le cas échéant, réglez la hauteur de la ceinture si disponible) et assurez-vous que la sangle de thorax ***1*** soit en contact avec l'épaule ;

– positionnez la sangle de bassin ***2*** afin qu'elle soit portée à plat sur les cuisses et contre le bassin.

La ceinture doit porter le plus directement possible sur le corps. Ex. : évitez les vêtements trop épais, les objets intercalés...

**Verrouillage**

Déroulez la sangle **lentement et sans à-coups** et assurez l'encliquetage du pêne ***3*** dans le boîtier ***5*** (vérifiez le verrouillage en tirant sur le pêne ***3***).

En cas de blocage de la sangle, effectuez un large retour en arrière et déroulez à nouveau.

Si votre ceinture est complètement bloquée, tirez lentement, mais fortement la sangle pour en extraire environ 3 cm. Laissez-la se rembobiner seule puis déroulez à nouveau.

Si le problème persiste, consultez un Représentant de la marque.

**Déverrouillage**

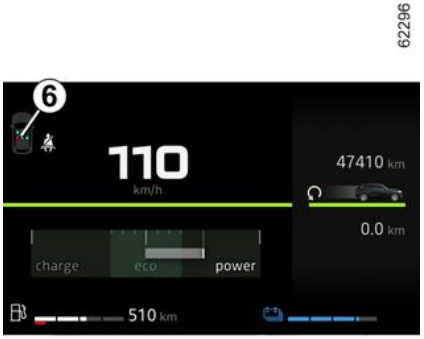
Pressez le bouton ***4***, la ceinture est rappelée par l'enrouleur. Accompagnez-la.




**Témoin d'alerte de non-port des ceintures**

Ce témoin s'affiche sur l'afficheur central ***A*** à la mise sous contact et si la ceinture conducteur et/ou passager(s) avant et/ou passager(s) arrière (lorsque le siège est occupée) n'est pas bouclée.

**Nota :** suivant véhicule, un objet posé sur l'assise passager peut, dans certains cas, déclencher le témoin d'alerte.




**Alerte de non-port de ceinture avant et arrière**

Portes fermées, le visuel ***6*** s'affiche au tableau de bord à la mise sous contact du véhicule pendant 60 secondes environ. Il indique au conducteur l'état de bouclage de chacune des ceintures à chaque :

– ouverture de porte en roulage (vitesse non nulle) ;
– bouclage/débouclage d'une ceinture.

**Lecture du visuel *6* :**

– repère en vert : ceinture bouclée ;
– repère en rouge : place occupées et ceinture non bouclée ;
– repère en gris : place non occupée.

# CEINTURES DE SÉCURITÉ

Portes fermées, le témoin s'allume sur l'afficheur central à la mise sous contact du véhicule et si la ceinture conducteur et/ou passager(s) (lorsque le siège est occupée) n'est pas bouclée.

Lorsque la vitesse du véhicule est inférieure à 20 km/h environ, le témoin s'allume sur l'afficheur central lorsqu'une place est occupée avec la ceinture non bouclée. Il est accompagné du visuel ***6*** qui s'affiche pendant 60 secondes environ à chaque bouclage ou débouclage d'une des ceintures.

Lorsque la vitesse du véhicule est, ou devient supérieure à 20 km/h, si l'une des ceintures est, ou devient débouclée pendant le trajet :

– le témoin de l'afficheur central clignote ;

et

– un signal sonore retentit pendant environ 120 secondes ;

et

– le visuel ***6*** s'affiche pendant 180 secondes environ et le repère de l'indicateur du siège concerné s'affiche en rouge.

Dans tous les cas, assurez-vous que les passagers sont bien attachés et que le nombre de ceintures bouclées indiquées correspond au nombre de places occupées sur les sièges.

**Nota :** un objet posé sur l'une des assises peut, dans certains cas, déclencher les alertes.

## Ceintures de sécurité arrière

### Ceintures de sécurité arrière *7*




### Ceintures de sécurité arrière *8*

Le verrouillage, le déverrouillage et l'ajustement s'effectuent de la même manière que pour les ceintures avant.




Pour la bonne efficacité des ceintures arrière, assurez-vous du bon verrouillage de la banquette arrière ➔ 74.

Vérifiez le bon positionnement et le bon fonctionnement des ceintures de sécurité arrière après chaque manipulation des sièges arrière.

# CEINTURES DE SÉCURITÉ

## Avertissements



**Les informations suivantes concernent les ceintures avant et arrière du véhicule.**

– Aucune modification ne doit être apportée aux éléments du système de retenue montés d'origine : ceintures et sièges ainsi que leurs fixations. Pour des cas particuliers (ex. : installation d'un siège enfant), consultez un Représentant de la marque.
– N'utilisez pas de dispositifs permettant d'introduire du jeu dans les sangles (ex. : pince à linge, clip…), car une ceinture de sécurité portée trop lâche risque de provoquer des blessures en cas d'accident.
– Ne faites jamais passer la sangle de thorax sous votre bras, ni derrière votre dos.
– N'utilisez pas la même ceinture pour plus d'une personne et n'attachez jamais un bébé ou un enfant sur vos genoux avec votre ceinture.
– La ceinture ne doit pas être vrillée.
– À la suite d'un accident, faites vérifier et si nécessaire remplacer les ceintures. De même, faites remplacer votre ceinture si celle-ci présente une dégradation.
– Lors de la remise en place de la banquette arrière, veillez à bien repositionner les ceintures de sécurité et les boucles de façon à pouvoir les utiliser correctement.
– Veillez à insérer le pêne de la ceinture dans le boîtier approprié.
– Veillez à ne pas intercaler d'objet dans la zone du boîtier de verrouillage de la ceinture qui pourrait gêner son bon fonctionnement.
– Assurez-vous du bon positionnement du boîtier de verrouillage (il ne doit pas être caché, écrasé, plaqué... par des personnes ou des objets).

## Dispositifs complémentaires à la ceinture avant

Suivant véhicule, ils peuvent être constitués de :

– **prétensionneurs d'enrouleur de ceinture de sécurité à l'avant ;**
– **limiteurs d'effort de thorax ;**
– **airbags frontaux conducteur et passager.**

Ces systèmes sont prévus pour fonctionner séparément ou conjointement à l'occasion de chocs frontaux.

Suivant le niveau de violence du choc, le système peut déclencher :

– le blocage de la ceinture de sécurité ;
– le prétensionneur de ceinture de sécurité pour plaquer l'occupant sur son siège, et le limiteur d'effort ;
– l'airbag frontal.

### Prétensionneurs




Les prétensionneurs servent à plaquer la ceinture contre le corps, à plaquer l'occupant sur son siège et à augmenter ainsi son efficacité.

Contact mis, lors d'un choc de type frontal important et suivant la violence du choc, le système peut déclencher le prétensionneur de l'enrouleur de ceinture de sécurité ***1*** qui rétracte instantanément la ceinture.

### Limiteur d'effort

À partir d'un certain niveau de violence de choc, ce mécanisme se déploie pour limiter, à un niveau supportable, les efforts de la ceinture sur le corps.

– À la suite d'un accident, faites vérifier l'ensemble des moyens de retenue.
– Toute intervention sur le système complet (prétensionneurs, airbags, boîtiers électroniques, câblages) ou réutilisation sur tout autre véhicule, même identique, est rigoureusement interdite.
– Pour éviter tout déclenchement intempestif pouvant occasionner des dommages, seul le personnel qualifié du Réseau de la marque est habilité à intervenir sur les prétensionneurs et airbags.
– Le contrôle des caractéristiques électriques de l'allumeur ne doit être effectué que par du personnel spécialement formé, utilisant un matériel adapté.
– Lors de la mise au rebut du véhicule, adressez-vous à un Représentant de la marque pour l'élimination du générateur de gaz des prétensionneurs et airbags.

## Airbags frontaux conducteur et passager

Ils équipent les places avant côté conducteur et passager (emplacement ***A***).

Un marquage « Airbag » sur le volant, la planche de bord (zone de l'airbag ***A***) et, suivant véhicule, une vignette en partie inférieure du pare-brise rappelle la présence de cet équipement.

Chaque système airbag est composé de :

– un airbag et son générateur de gaz montés sur le volant pour le conducteur et dans la planche de bord pour le passager ;
– un boîtier électronique de surveillance du système commandant l'allumeur électrique du générateur de gaz ;

– un témoin de contrôle  unique au tableau de bord ;
– des capteurs déportés, selon véhicule.




Le système d'airbag utilise un principe pyrotechnique, ce qui explique qu'à son déploiement, il produit de la chaleur, libère de la fumée (ce qui n'est pas le signe d'un départ d'incendie) et génère un bruit de détonation. Le déploiement de l'airbag qui doit être immédiat peut provoquer des blessures à la surface de la peau ou autres désagréments.




**Fonctionnement**

Le système n'est opérationnel que contact mis.

Lors d'un choc violent de type **frontal**, le(s) airbag(s) se gonfle(nt) rapidement, permettant ainsi d'amortir l'impact de la tête et du thorax du conducteur sur le volant et du passager sur la planche de bord ; puis il(s) se dégonfle(nt) immédiatement après le choc afin d'éviter toute entrave pour quitter le véhicule.

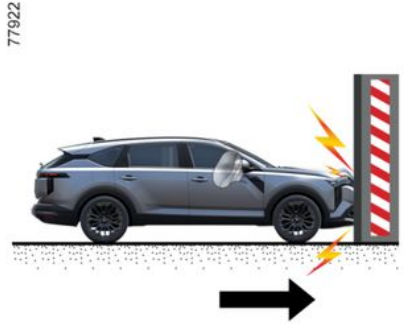
## Anomalies de fonctionnement

 Ce témoin s'allume au démarrage moteur puis s'éteint après trois secondes environ.

S'il ne s'allume pas à la mise sous contact ou s'il reste allumé, il signale une défaillance du système.

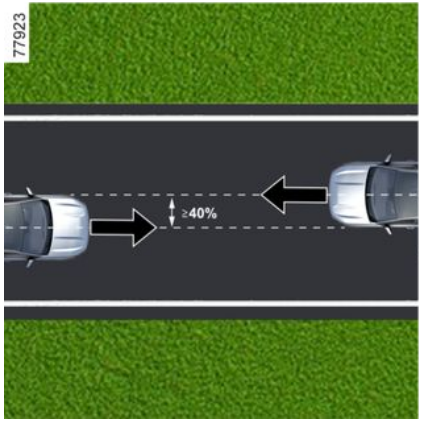
Consultez au plus tôt un Représentant de la marque.

Tout retard dans cette démarche peut signifier une perte dans l'efficacité de la protection.

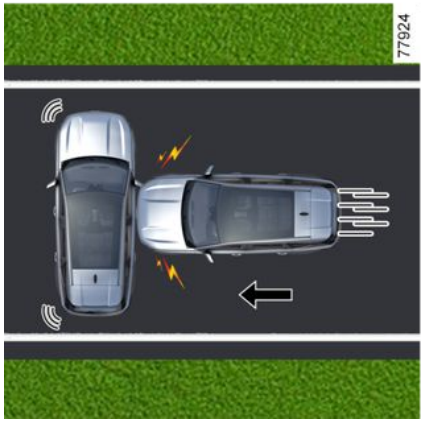



**Les cas suivants provoquent le déclenchement des prétensionneurs ou des airbags :**

**En choc frontal** contre une surface non déformable avec une vitesse d'impact égale ou supérieure à **25 km/h**.

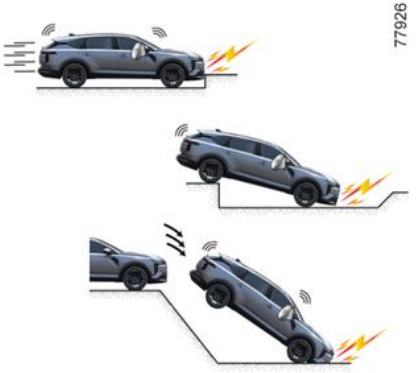



**En choc frontal** avec un autre véhicule de catégorie équivalente ou supérieure, sur un recouvrement égal ou supérieur à 40 %, les vitesses des deux véhicules étant égales ou supérieures à **40 km/h**.



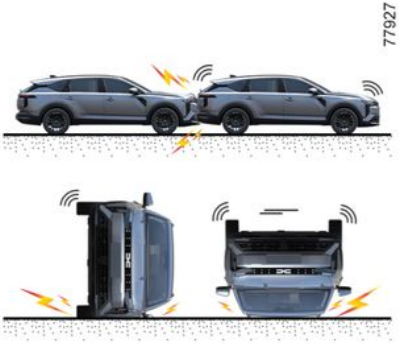

**En choc latéral** avec un autre véhicule de catégorie équivalente ou supérieure et à une vitesse d'impact égale ou supérieure à **50 km/h**.

# DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES DE SÉCURITÉ



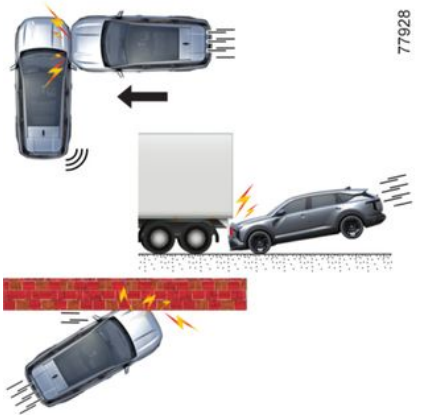

**Dans les exemples de cas suivants, les prétensionneurs ou les airbags sont susceptibles d'être déclenchés** :

– chocs sous le véhicule de type trottoirs ;
– trous dans la chaussée ;
– une chute ou un atterrissage dur ;
– pierres ;
– ...




**Dans les exemples de cas suivants, les prétensionneurs ou les airbags sont susceptibles de ne pas être déclenchés :**

– choc arrière, même violent ;
– de retournement ;
– ...




– choc latéral, impactant l'avant ou l'arrière du véhicule ;
– choc frontal, sous le hayon d'un camion ;
– choc frontal contre un obstacle avec un angle important ;
– ...

# DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES DE SÉCURITÉ



## Avertissements

**Tous les avertissements qui suivent sont destinés à ne pas gêner le déploiement de l'airbag et à éviter des blessures graves directes par projection lors de son ouverture.**

**Avertissements concernant l'airbag conducteur**

– Ne modifier ni le volant, ni son coussin.
– Tout recouvrement du coussin du volant est interdit.
– Ne fixer aucun objet (épinglette, logo, montre, support de téléphone…) sur le coussin.
– Le démontage du volant est interdit (sauf pour le personnel habilité du Réseau de la marque).
– Ne pas conduire trop près du volant : adoptez une position de conduite avec les bras légèrement pliés ➔ **77**. Cela assurera un espace suffisant pour un déploiement et une efficacité correcte de l'airbag.

**Avertissements concernant l'airbag passager**

– Ne pas coller ni fixer d'objets (épinglettes, logo, montre, support de téléphone…) sur la planche de bord dans la zone de l'airbag.
– Ne rien interposer entre la planche de bord et l'occupant (animal, parapluie, canne, paquets…).
– Ne pas poser les pieds sur la planche de bord ou le siège car ces différentes postures risquent de provoquer de graves blessures. De manière générale, maintenir éloignée toute partie du corps (genoux, mains, tête,…) de la planche.
– Réactivez l'airbag passager, dès que vous retirez un siège enfant, pour assurer la protection du passager en cas de choc.

**IL EST INTERDIT D'INSTALLER UN SIÈGE ENFANT DOS À LA ROUTE SUR LE SIÈGE PASSAGER AVANT TANT QUE LES DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES À LA CEINTURE PASSAGER AVANT NE SONT PAS DÉSACTIVÉS ➔ 108.**

## Dispositifs complémentaires aux ceintures arrière

Suivant véhicule, ils peuvent être constitués de :

– **prétensionneurs d'enrouleur des ceintures de sécurité latérales ;**
– **limiteurs d'effort de thorax.**

Ces systèmes sont prévus pour fonctionner séparément ou conjointement à l'occasion de chocs frontaux.

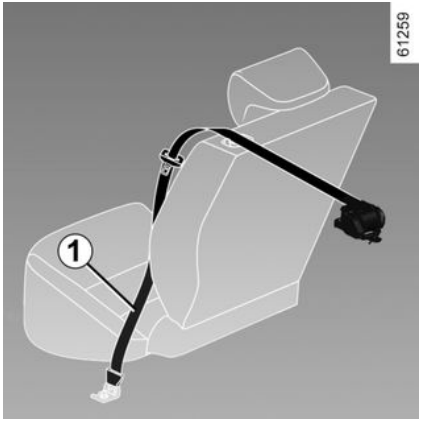
Suivant le niveau de violence du choc, le système peut déclencher :

– le blocage de la ceinture de sécurité ;
– le prétensionneur de l'enrouleur de ceinture de sécurité (qui se déclenche pour rectifier le jeu de la ceinture).

### Limiteur d'effort

À partir d'un certain niveau de violence de choc, ce mécanisme se déclenche pour limiter, à un niveau supportable, les efforts de la ceinture sur le corps.

### Prétensionneurs des ceintures latérales




Les prétensionneurs servent à plaquer la ceinture contre le corps, à plaquer l'occupant sur son siège et à augmenter ainsi son efficacité.

Contact mis, lors d'un choc de type frontal important et suivant la violence du choc, le système peut déclencher le prétensionneur de l'enrouleur de ceinture de sécurité ***1*** qui rétracte instantanément la ceinture.

– À la suite d'un accident, faites vérifier l'ensemble des moyens de retenue.
– Toute intervention sur le système complet (prétensionneurs, airbags, boîtiers électroniques, câblages) ou réutilisation sur tout autre véhicule, même identique, est rigoureusement interdite.
– Pour éviter tout déclenchement intempestif pouvant occasionner des dommages, seul le personnel qualifié du Réseau de la marque est habilité à intervenir sur les prétensionneurs et airbags.
– Le contrôle des caractéristiques électriques de l'allumeur ne doit être effectué que par du personnel spécialement formé, utilisant un matériel adapté.
– Lors de la mise au rebut du véhicule, adressez-vous à un Représentant de la marque pour l'élimination du générateur de gaz des prétensionneurs et airbags.

# DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES DE SÉCURITÉ

## Dispositifs de protection latérale

### Airbags latéraux

Il s’agit d’un airbag équipant, suivant véhicule, chaque siège avant et qui se déploie sur le côté du siège (côté portière) afin de protéger les occupants en cas de choc latéral violent.

### Airbags rideaux

Il s’agit d’un airbag équipant, suivant véhicule, chaque côté supérieur du véhicule et qui se déploie le long des vitres latérales des portes avant et arrière afin de protéger les occupants en cas de choc latéral violent.

# DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES DE SÉCURITÉ

## Avertissements



**Avertissement concernant l'airbag latéral**

– **Monte de housses :** les sièges équipés d'airbag nécessitent des housses spécifiques à votre véhicule. Consultez un Représentant de la marque pour savoir si de telles housses existent dans le Réseau. L'utilisation de toute autre housse (ou de housses spécifiques à un autre véhicule) pourrait affecter le bon fonctionnement de ces airbags et porter atteinte à votre sécurité.

– À l'avant, ne pas placer d'accessoire, d'objet ou même un animal entre le dossier, la portière et les habillages intérieurs. Ne pas également couvrir le dossier du siège d'objets tels que vêtements ou accessoires. Cela pourrait affecter le bon fonctionnement de l'airbag ou provoquer des blessures lors de son déploiement.

– Tout démontage ou toute modification du siège et des habillages intérieurs, est interdit sauf par le personnel habilité du Réseau de la marque.

– Les fentes sur les dossiers avant (côté portière) correspondent à la zone de déploiement de l'airbag : il est interdit d'y introduire des objets.

# DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES DE SÉCURITÉ

## Dispositifs de retenue complémentaires

**Tous les avertissements qui suivent sont destinés à ne pas gêner le déploiement de l'airbag et à éviter des blessures graves directes par projection lors de son ouverture.**





L'airbag est conçu pour compléter l'action de la ceinture de sécurité, et l'airbag et la ceinture de sécurité constituent des éléments indissociables du même système de protection. Il est donc impératif de porter la ceinture de sécurité en permanence, le non port de la ceinture de sécurité exposant les occupants à des blessures aggravées en cas d'accident, et pouvant également aggraver les risques de blessures à la surface de la peau, qui sont inhérents au déploiement de l'airbag lui-même.
Le déclenchement des prétensionneurs ou des airbags en cas de retournement ou de choc arrière même violent n'est pas systématique. Des chocs sous le véhicule de type trottoirs, trous dans la chaussée, pierres… peuvent provoquer le déclenchement de ces systèmes.

– Toute intervention ou modification sur le système complet airbag conducteur ou passager (airbag, boîtier électronique, câblage…) est **rigoureusement interdite** (sauf par le personnel qualifié du Réseau de la marque).
– Pour préserver le bon fonctionnement et pour éviter tout déclenchement intempestif, seul le personnel qualifié du Réseau de la marque est habilité à intervenir sur un système airbag.
– Par mesure de sécurité, faites vérifier le système airbag lorsque le véhicule a été l'objet d'un accident, d'un vol ou d'une tentative de vol.
– Lors du prêt ou de la revente du véhicule, informez de ces conditions le nouvel acquéreur en lui remettant la présente notice d'utilisation et d'entretien.
– Lors de la mise au rebut du véhicule, adressez-vous au Représentant de la marque pour l'élimination du(des) générateur(s) de gaz.

## Anomalies de fonctionnement




Le témoin ***1*** s'allume à la mise sous contact puis s'éteint après quelques secondes.

S'il ne s'allume pas à la mise sous contact ou s'il s'allume moteur allumé, il signale une défaillance dans le système (airbags, prétensionneurs...) aux places avant et/ou arrière.

Consultez au plus tôt un Représentant de la marque. Tout retard dans cette démarche peut signifier une perte dans l'efficacité de la protection.

# SÉCURITÉ ENFANTS

## Généralités

### Transport d'enfant

Conformez-vous à la législation locale du pays où vous vous trouvez.

L'enfant, comme l'adulte, doit être assis correctement et attaché quel que soit le trajet. Vous êtes responsable des enfants que vous transportez.

L'enfant n'est pas un adulte en miniature. Il est exposé à des risques de blessures spécifiques car ses muscles et ses os sont en pleine croissance. La ceinture de sécurité seule n'est pas adaptée à son transport. Utilisez le siège enfant approprié et faites-en un usage correct.



Pour empêcher l'ouverture des portes, utilisez le dispositif « Sécurité enfants » ➔ **61**.



Un choc à 50 km/h représente une chute de 10 mètres. Ne pas attacher un enfant équivaut à le laisser jouer sur un balcon au quatrième étage sans balustrade! Ne tenez jamais un enfant dans vos bras. En cas d'accident, vous ne le retiendrez pas même si vous êtes attachés.
Si votre véhicule a été impliqué dans un accident de la route, changez le siège enfant, faites vérifier les ceintures et les ancrages ISOFIX.



**Responsabilité du conducteur lors du stationnement ou arrêt du véhicule**

Ne quittez jamais votre véhicule en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal même pour une courte durée.
En effet, ceux-ci pourraient se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes, par exemple en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme les lève-vitres ou encore en verrouillant les portes.
De plus, par temps chaud et/ou ensoleillé, sachez que la température intérieure de l'habitacle monte très rapidement.
**RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES**.

### Utilisation d'un siège enfant

Le niveau de protection offert par le siège enfant dépend de sa capacité à retenir votre enfant et de son installation. Une mauvaise installation compromet la protection de l'enfant en cas de freinage brutal ou de choc.

# SÉCURITÉ ENFANTS



Avant d'acheter un siège enfant, vérifiez qu'il est conforme à la réglementation du pays où vous vous trouvez et qu'il se monte dans votre véhicule. Consultez un Représentant de la marque afin de connaître les sièges recommandés pour votre véhicule.

La réglementation sur le transport des enfants est spécifique à chaque pays.

L'utilisation d'un siège enfant durant le transport dépend de l'âge et/ou de la taille et/ou du poids de l'enfant.

Pour les enfants qui n'ont plus besoin d'être transportés dans un siège enfant, veillez à ce que la ceinture de sécurité soit correctement ajusté et bouclé.

Dans tous les cas, conformez-vous à la législation locale du pays où vous vous trouvez.

Avant de monter un siège enfant, lisez sa notice et respectez les instructions. En cas de difficultés lors de l'installation, contactez le fabricant de l'équipement. Conservez la notice avec le siège.

Montrez l'exemple en bouclant votre ceinture et apprenez à votre enfant :

– à s'attacher correctement ;
– à monter et descendre du côté opposé au trafic.

N'utilisez pas de siège enfant d'occasion ou dépourvu de notice d'utilisation.
Veillez à ce qu'aucun objet, dans ou à proximité du siège enfant, ne gêne son installation.

Ne laissez jamais un enfant sans surveillance dans le véhicule.
Assurez-vous que votre enfant est toujours attaché et que son harnais ou sa ceinture est correctement réglé et ajusté. Évitez les vêtements trop épais qui introduisent du jeu avec les sangles ➔ **77**.
Ne laissez pas votre enfant passer la tête ou les bras par la fenêtre.
Vérifiez que l'enfant conserve une posture correcte pendant tout le trajet, notamment lorsqu'il dort.

# SÉCURITÉ ENFANTS

## Choix du siège enfant




**Sièges enfants dos à la route**

La tête du bébé est, en proportion, plus lourde que celle de l'adulte et son cou est très fragile. Transportez l'enfant le plus longtemps possible dans cette position (jusqu'à l'âge de 2 ans minimum). Elle maintient la tête et le cou. Choisissez un siège enveloppant pour une meilleure protection latérale et changez-le dès que la tête de l'enfant dépasse de la coque.




**Sièges enfant face à la route**

Jusqu'à 18 kg ou 4 ans, l'enfant peut voyager sur un siège face à route. Choisissez un siège en fonction de la taille de l'enfant : la tête et l'abdomen...

La tête et l'abdomen des enfants sont les parties à protéger en priorité. Un siège enfant face à la route solidement fixé au véhicule réduit les risques d'impact de la tête. Transportez votre enfant dans un siège face route avec harnais tant que sa taille le permet. Choisissez un siège enveloppant pour une meilleure protection latérale.




**Rehausses**

Dès 15 kg ou 4 ans l'enfant peut voyager sur un rehausseur qui permet d'adapter la ceinture de sécurité à sa morphologie. L'assise du rehausseur doit être munie de guides positionnant la ceinture sur les cuisses de l'enfant et non sur le ventre. Un dossier réglable en hauteur et équipé d'un guide sangle est conseillé pour placer la ceinture au milieu de l'épaule. Elle ne doit jamais être sur le cou ou sur le bras. Choisissez un siège enveloppant pour une meilleure protection latérale.

# SÉCURITÉ ENFANTS

## Liste des dispositifs de retenue pour enfant recommandés

| Âge | Taille | Poids | Siège de sécurité enfant recommandé* |
|---|---|---|---|
| 0-4 ans | 40-105 cm | 0-17,5 kg | Maxi Cosi Pearl 360 + Family-fix 360 Base |
| | | 0-19 kg | Joie i-Spin 360 |
| 3,5-12 ans | 100-150 cm | 15-36 kg | Britax Römer KIDFIX i-Size** |

* Pour plus d'informations et la disponibilité des sièges, consultez le site Internet du fabricant.

** Il vous est recommandé d'utiliser la sangle sous abdominale Secure Guard, SICT et XP-pad lorsque vous utilisez un système KIDFIX i-Size.

Le dispositif de retenue pour enfant et, le cas échéant, les accessoires recommandés doivent être installés et utilisés conformément aux instructions fournies par leur fabricant.

Utilisez les attaches ISOFIX dès lors que la place utilisée le permet.

## Choix de la fixation du siège enfant

Il existe deux systèmes de fixation des sièges enfant : la ceinture de sécurité ou le système ISOFIX.

**Fixation par ceinture**

La ceinture de sécurité doit être ajustée pour assurer sa fonction en cas de freinage brutal ou de choc.

Respectez les trajets de sangle indiqués par le fabricant du siège enfant.

Vérifiez toujours le bouclage de la ceinture de sécurité en tirant dessus puis tendez-la au maximum en appuyant sur le siège enfant.

Vérifiez le bon maintien du siège en exerçant un mouvement gauche/droite et avant/arrière : le siège doit rester solidement fixé.

Vérifiez que le siège enfant n'est pas installé de travers et qu'il ne repose pas contre une vitre.

N'utilisez pas de siège enfant qui risque de déverrouiller la ceinture qui le retient : la base du siège ne doit pas reposer sur le pêne et/ou la boucle de la ceinture de sécurité.

La ceinture de sécurité ne doit jamais être relâchée ou vrillée. Ne la faites jamais passer sous le bras ni derrière le dos.
Vérifiez que la ceinture ne soit pas endommagée par des arêtes vives.
Si la ceinture de sécurité ne fonctionne pas normalement, elle ne peut pas protéger l'enfant.
Consultez un Représentant de la marque. N'utilisez pas cette place tant que la ceinture n'est pas réparée.

**Fixation par système ISOFIX**

Les sièges enfants ISOFIX autorisés sont homologués suivant la réglementation en vigueur dans un des quatre cas suivants :

– universel ISOFIX 3 points face à la route ;
– semi-universel ISOFIX 2 points ;
– spécifique ;
– i-Size qui disposent :
  – soit d'une sangle qui s'attache sur le troisième anneau de la place concernée ;
  – soit d'une jambe de force qui repose sur le plancher du véhicule, compatible avec la place homologuée i-Size, dont le rôle est d'empêcher le siège enfant de basculer en cas de collision.

Pour ces trois derniers, vérifiez que votre siège enfant peut être installé en consultant la liste des véhicules compatibles.

Aucune modification ne doit être apportée aux éléments du système monté d'origine : ceintures, ISOFIX et sièges ainsi que leurs fixations.

Attachez le siège enfant avec les verrous ISOFIX lorsqu'il en est équipé. Le

système ISOFIX assure un montage facile, rapide et sûr.

Le système ISOFIX est constitué de 2 anneaux et, dans certains cas, d'un troisième anneau.

Les ancrages ISOFIX ont été exclusivement mis au point pour les sièges enfant avec système ISOFIX. Ne fixez jamais d'autres sièges enfant, ni de ceinture ou autres objets à ces ancrages.
Assurez-vous que rien ne gêne au niveau des points d'ancrage.
Si le véhicule a été impliqué dans un accident de la route, faites vérifier les ancrages ISOFIX et changez votre siège enfant.

Avant d'utiliser un siège enfant ISOFIX que vous avez acquis pour un autre véhicule, assurez-vous que son installation est autorisée. Consultez la liste des véhicules pouvant recevoir le siège auprès du fabricant de l'équipement.




Les deux anneaux sont situés derrière les ouvertures à fermeture éclairs ***1*** entre le dossier et l'assise du siège et sont repérés par un marquage .

Le troisième anneau ***4*** de chaque place latérale est utilisé pour attacher la sangle supérieure ***2*** de certains sièges enfant.

**Places arrière**




Le troisième anneau ***4*** est utilisé pour attacher la sangle supérieure ***2*** de certains sièges enfant.

**Places arrière**

La sangle supérieure ***2*** doit passer entre le dossier et la tablette arrière. Pour cela, déposez la tablette arrière ➔ **343**.

Fixez le crochet ***3*** sur l'un des anneaux ***4*** repéré par le symbole .

# SÉCURITÉ ENFANTS

Tendez la sangle supérieure ***2*** pour que le dossier du siège enfant soit en contact avec le dossier du siège du véhicule.




Assurez-vous que le dossier du siège enfant face à la route soit en contact avec le dossier du siège du véhicule. Dans ce cas, le siège enfant ne repose pas toujours sur l'assise du siège du véhicule.

Fixez **impérativement** la sangle du siège enfant sur l'anneau correspondant.

## Installation du siège enfant, généralités

Certaines places ne sont pas autorisées à l'installation d'un siège enfant, le visuel et le tableau d'installation vous indique où fixer un siège enfant ➔ 100 ➔ 104.

Montez le siège enfant de préférence sur un siège arrière.
Assurez-vous que le siège enfant ou les pieds de l'enfant ne gênent pas le bon verrouillage du siège avant ➔ 70.
Assurez-vous que l'installation du siège enfant dans le véhicule ne risque pas de le déverrouiller de son embase.
Si vous devez enlever l'appui-tête, assurez-vous qu'il est bien rangé afin qu'il ne se transforme pas en projectile en cas de freinage brutal ou de choc.
Fixez toujours le siège enfant au véhicule même non utilisé afin qu'il ne se transforme pas en projectile en cas de freinage brutal ou de choc.

Les types de siège enfant mentionnés peuvent ne pas être disponibles. Avant d'utiliser un autre siège enfant, vérifiez auprès du fabricant qu'il se monte.

**En place avant**

Le transport d'enfant en place passager avant est spécifique à chaque pays. Consultez la législation en vigueur et suivez les indications du visuel et du tableau d'installation ➔ 100 ➔ 104.

Avant d'installer un siège enfant à cette place (si autorisé et suivant véhicule) :

– baissez la ceinture de sécurité au maximum ;
– reculez le siège au maximum ;
– inclinez légèrement le dossier par rapport à la verticale (25° environ) ;
– pour les véhicules qui en sont équipés, remontez l'assise du siège au maximum.

Dans tous les cas, remontez au maximum l'appui-tête du siège afin que celui-ci n'interfère pas avec le siège enfant ➔ 70.

Après l'installation du siège enfant, avancez le siège passager avant d'au moins un cran. Pour un siège enfant dos route, n'allez pas au contact de la planche de bord.

Ne modifiez plus les autres réglages après l'installation du siège enfant.

**RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES :** avant d'installer un siège enfant dos route sur la place passager avant, vérifiez que l'airbag est bien désactivé ➔ 108.

**En place arrière latérale**

Une nacelle s'installe dans le sens transversal du véhicule et utilise au minimum deux places. Placez la tête de l'enfant du côté opposé à la porte.

Avant d'installer un siège enfant sur les ancrages ISOFIX d'une place arrière latérale, assurez-vous que les boucles de ceinture ne se situent pas entre les deux ancrages ISOFIX de cette place. Si nécessaire, déplacez la boucle de la place concernée vers l'intérieur du véhicule.

Avancez le siège avant du véhicule au maximum pour installer un siège enfant dos à la route, puis reculez le siège situé devant au maximum sans contact avec le siège enfant.

Pour la sécurité de l'enfant face à la route :

– reculez le siège où vous installez l'enfant le plus possible ;

– avancez le siège qui est devant l'enfant et redressez-en le dossier afin d'éviter le contact entre le siège et les jambes de l'enfant.

Dans tous les cas, retirez l'appui-tête du siège arrière sur lequel est positionné le siège enfant ➔ **73**.

Si nécessaire, placez le siège arrière dans la position la plus reculée. Ces actions doivent être faites avant de placer le siège enfant. Vérifiez que le siège enfant est appuyé sur le dossier du siège arrière.



Montez le siège enfant de préférence sur un siège arrière.
Pour installer un siège ISOFIX à cette place, dégagez la ceinture centrale avec la main avant d'engager les verrous.



Assurez-vous que le siège enfant ou les pieds de l'enfant ne gênent pas le bon verrouillage du siège situé en avant ➔ **70** ou ➔ **74**.



Un siège enfant avec jambes de force ne doit jamais être installé en place arrière centrale.
**RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES**.



**Installation d'un rehausseur (groupe 2 ou 3)**
Vérifiez le bon fonctionnement (enroulement) de la ceinture ➔ **77**.
Ajustez la ceinture de sécurité en positionnant :

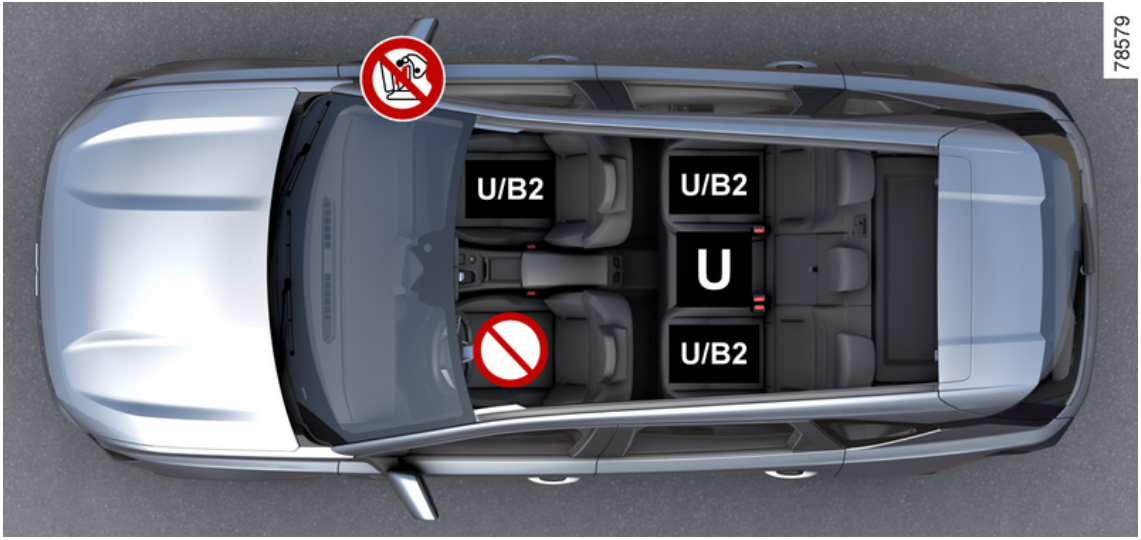
– la sangle de thorax sur l'épaule de l'enfant sans toucher le cou ;
– la sangle de bassin afin qu'elle soit posée à plat sur les cuisses et contre le bassin.

Si besoin, adaptez la position du siège du véhicule.

## Fixation par ceinture de sécurité

2

### Visuel d'installation version cinq portes, cinq places



# SIÈGES ENFANTS

 Vérifiez l'état de l'airbag avant d'installer un passager ou un siège enfant.

 Place interdisant l'installation d'un siège enfant.

 Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège homologué « Universel ».

 : Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège homologué « B2 ».





**RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES :** avant d'installer un siège enfant sur la place passager avant, vérifiez que l'airbag est bien désactivé ➔ 108.



Assurez-vous que votre enfant est toujours attaché et que son harnais ou sa ceinture est correctement réglé et ajusté ➔ 77.
Si besoin, réglez la position du siège en conséquence.



L'utilisation d'un système de sécurité enfant non approprié à ce véhicule ne protégera pas correctement le bébé ou l'enfant. Il risquerait d'être grièvement ou mortellement blessé.



Il est interdit d'installer un siège enfant sur la place disponible adjacente lorsque le dossier est rabattu sur les autres places ➔ 73.

# SIÈGES ENFANTS

## Tableau d'installation

2

**Le tableau ci-dessous reprend les mêmes informations que le visuel d'installation afin de respecter la réglementation en vigueur.**

| Type de sièges enfant | Poids de l'enfant | Place avant passager | | Places arrière | |
|---|---|---|---|---|---|
| | | Sans airbag ou avec airbag désactivé | Avec airbag activé | Places latérales | Place centrale |
| **Nacelle transversale** Homologuée groupe 0 | **< 10 kg** | **X** | **X** | **U (3)** | **X** |
| **Coque dos route** Homologuée groupe 0 ou 0+ | **< à 10 kg et < à 13 kg** | **U (1) (2)** | **X** | **U (4)** | **U (4) (6)** |
| **Siège dos route** Homologué groupe 0+ ou 1 | **< à 13 kg et 9 à 18 kg** | **U (1) (2)** | **X** | **U (4)** | **U (4) (6)** |
| **Siège face route** Homologué groupe 1 | **9 kg à 18 kg** | **X** | **U (2)** | **U (5)** | **U (5) (6)** |
| **Rehausseur** Groupes 2 et 3 | **15 kg à 25 kg et 22 kg à 36 kg** | **X** | **U/B2 (2)** | **U/B2 (5)** | **U (5)** |

**(1) RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES :** avant d'installer un siège enfant dos route sur la place passager avant, vérifiez que l'airbag est bien désactivé ➔ 108.

**X** = Place non autorisée à l'installation d'un siège enfant de ce type.

**U** = Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège du commerce homologué « Universel », vérifiez qu'il se monte.

# SIÈGES ENFANTS

**B2** = Rehausseur du groupe 2 (15 à 25 kg ).

**(2)** Placez le siège du véhicule dans la position la plus reculée et la plus haute et inclinez légèrement le dossier (25° environ).

**(3)** Une nacelle s'installe dans le sens transversal du véhicule et utilise au minimum deux places. Placer la tête de l'enfant du côté opposé à celui de la porte.

**(4)** Avancez le siège avant du véhicule au maximum pour installer un siège enfant dos à la route puis, reculez-le au maximum sans contact avec le siège enfant.

**(5)** Dans tous les cas, retirez l'appui-tête du siège arrière sur lequel est positionné le siège enfant. Cette action doit être faite avant de placer le siège enfant ➔ **70**. Avancez le siège qui est devant l'enfant, redressez le dossier afin d'éviter le contact entre le siège et les jambes de l'enfant.



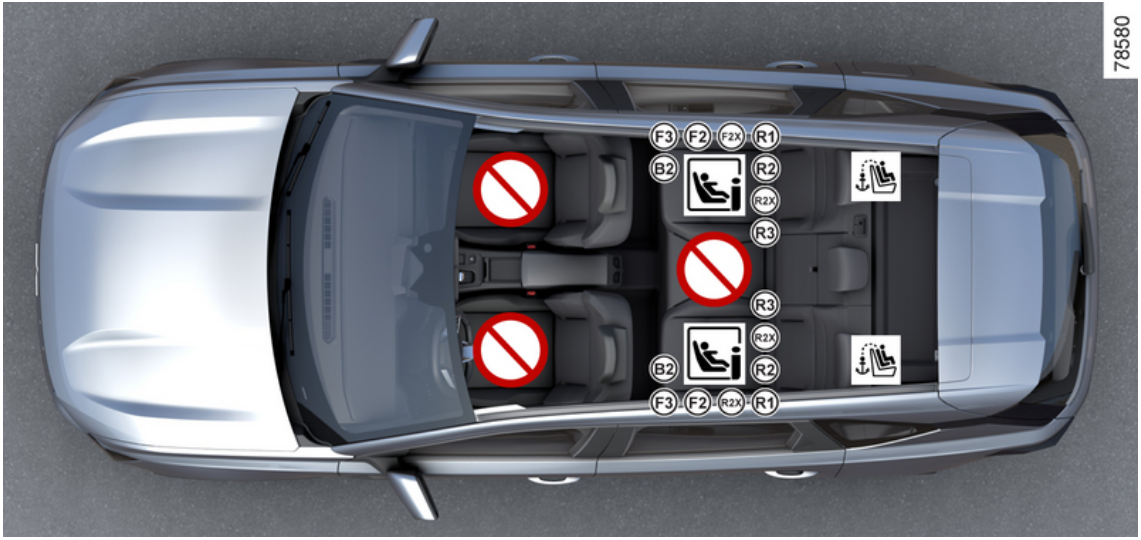
**(6) RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES :** un siège enfant avec une jambe de force ne doit jamais être installé.

# SIÈGES ENFANTS

## Fixation par système ISOFIX

2

### Visuel d'installation version cinq portes, cinq places



# SIÈGES ENFANTS

 Place interdisant l'installation d'un siège enfant de ce type.

**Siège enfant fixé à l'aide de la fixation ISOFIX**

 Place autorisant la fixation d'un siège enfant ISOFIX ou i-Size.

 Les places arrière sont équipées d'un ancrage autorisant la fixation d'un siège enfant face à la route ISOFIX universel.

Les ancrages  sont sur le dossier de la banquette.



Assurez-vous que votre enfant est toujours attaché et que son harnais ou sa ceinture est correctement réglé et ajusté ➔ **77**.
Si besoin, réglez la position du siège en conséquence.



L'utilisation d'un système de sécurité enfant non approprié à ce véhicule ne protégera pas correctement le bébé ou l'enfant. Il risquerait d'être grièvement ou mortellement blessé.



Il est interdit d'installer un siège enfant sur la place disponible adjacente lorsque le dossier est rabattu sur les autres places ➔ **73**.



Montez le siège enfant de préférence sur un siège arrière.
Pour installer un siège ISOFIX à cette place, dégagez la ceinture centrale avec la main avant d'engager les verrous.

# SIÈGES ENFANTS

## Tableau d'installation

2

**Le tableau ci-dessous reprend les mêmes informations que le visuel d'installation afin de respecter la réglementation en vigueur.**

| Type de sièges enfant | Poids de l'enfant | Taille du siège [Gabarit] | Place avant passager | | Places arrière | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | Sans airbag ou avec airbag désactivé | Avec airbag activé | Places latérales | Place centrale |
| **Nacelle transversale** Homologuée groupe 0 | **< 10 kg** | **L1 [F], L2 [G]** | **X** | **X** | **X** | **X** |
| **Coque dos route** Homologuée groupe 0 ou 0+ | **< à 13 kg** | **R1 [E]** | **X** | **X** | **IL (1)** | **X** |
| **Siège dos route** Homologué groupe 0+ ou 1 | **< à 13 kg et 9 à 18 kg** | **R2 [D], R2X [D], R3 [C]** | **X** | **X** | **IL (1)** | **X** |
| **Siège face route** Homologué groupe 1 | **9 kg à 18 kg** | **F3 [A], F2 [B], F2X [B1]** | **X** | **X** | **IUF-IL (2)** | **X** |
| **Rehausseur** Homologué groupe 2 ou 3 | **15 kg à 25 kg et 22 kg à 36 kg** | **B2** | **X** | **X** | **IUF-IL (2)** | **X** |
| | | **B3** | **X** | **X** | **X** | **X** |
| **Siège** i-Size | **Siège dos route** | | **X** | **X** | **i-U(1)** | **X** |
| | **Siège face route** | | **X** | **X** | **i-UF (2)** | **X** |
| | **Rehausseur** | | **X** | **X** | **i-UF (2)** | **X** |

# SIÈGES ENFANTS

**Consultez la brochure « Équipements de sécurité enfants » disponible dans le réseau de la marque pour choisir le siège adapté à votre enfant et recommandé pour votre véhicule.**

**X** = Place non autorisée à l'installation d'un siège enfant de ce type.

**IUF** = Place autorisant, pour les véhicules qui en sont équipés, la fixation par attache ISOFIX d'un siège enfant homologué « Universel ou spécifique à un véhicule » ; vérifiez qu'il se monte.

**IL** = Place autorisant la fixation par attaches ISOFIX d'un siège enfant homologué « Semi-Universel » ou « Spécifique à un véhicule », vérifiez qu'il se monte.

**i-U** = Convient pour les dispositifs de retenue i-Size de la catégorie « universelle » faisant face vers l'avant et faisant face vers l'arrière.

**i-UF** = Convient seulement pour les dispositifs de retenue i-Size de la catégorie « universelle » faisant face vers l'avant.

**(1)** Avancez le siège avant du véhicule au maximum pour installer un siège enfant dos à la route puis, reculez-le au maximum sans contact avec le siège enfant.

**(2)** Dans tous les cas, retirez l'appui-tête du siège arrière sur lequel est positionné le siège enfant. Cette action doit être faite avant de placer le siège enfant ➔ **73**. Avancez le siège qui est devant l'enfant, redressez le dossier afin d'éviter le contact entre le siège et les jambes de l'enfant.

La taille d'un siège enfant ISOFIX est repérée par une lettre :

– F3 [A], F2 [B],F2X[B1] : pour les sièges face route du groupe 1 (de 9 à 18 kg) ;
– R2 [D], R2X [D], R3 [C] : coques ou sièges dos route du groupe 0+ (inférieur à 13 kg) ou du groupe 1 (de 9 à 18 kg) ;
– R1 [E] coques dos route du groupe 0 (inférieur à 10 kg) ou 0 + (inférieur à 13 kg) ;
– L1 [F], L2 [G] : nacelles du groupe 0 (inférieur à 10 kg) ;
– B2, B3 : rehausseur des groupes 2 et 3 (15 à 25 kg et 22 à 36 kg).

# SÉCURITÉ ENFANTS : DÉSACTIVATION, ACTIVATION AIRBAG PASSAGER AVANT



La désactivation ou l'activation de l'airbag passager doit se faire **véhicule à l'arrêt, contact coupé.**

## Désactivation de l'airbag passager avant




Avant d'installer un siège enfant sur le siège passager avant :

– vérifiez que cette place est autorisée à l'installation du siège enfant ;
– désactivez **impérativement** l'airbag pour un siège enfant dos à la route.




**Pour désactiver l'airbag : véhicule à l'arrêt, contact coupé,** poussez et tournez le verrou ***1*** sur la position **OFF**.

À la mise sous contact, vérifiez **impérativement** que le témoin  est bien allumé sur l'afficheur ***2***.

**Ce témoin reste allumé en permanence pour vous confirmer que vous pouvez installer un siège enfant**.

L'activation ou la désactivation de l'airbag passager doit se faire **véhicule à l'arrêt, contact coupé.**
En cas de manipulation véhicule roulant, les témoins  et  s'allument.
Pour retrouver l'état de l'airbag conforme à la position du verrou, coupez le contact puis remettez-le.



# SÉCURITÉ ENFANTS : DÉSACTIVATION, ACTIVATION AIRBAG PASSAGER AVANT

**DANGER**
Du fait de l'incompatibilité entre le déploiement de l'airbag passager avant et le positionnement d'un siège enfant dos à la route, **NE JAMAIS installer de système de retenue pour enfant faisant face vers l'arrière sur un siège protégé par un AIRBAG frontal ACTIVÉ. Cela peut provoquer la MORT de l'ENFANT ou le BLESSER GRAVEMENT.**




Les marquages sur la planche de bord et les étiquettes ***A*** sur chaque côté du pare-soleil passager ***3*** (à l'exemple de l'étiquettes ci-dessus) vous rappellent ces instructions.

## Activation de l'airbag passager avant




Dès que vous enlevez le siège enfant du siège passager avant, réactivez l'airbag afin d'assurer la protection du passager avant en cas de choc.

**Pour réactiver l'airbag : véhicule à l'arrêt, contact coupé**, poussez et tournez le verrou ***1*** sur la position **ON**.

À la mise sous contact, vérifiez **impérativement** que le témoin est éteint et que le témoin s'allume sur l'afficheur ***2*** pendant environ une minute après chaque démarrage.

L'airbag passager avant est activé.

## Anomalies de fonctionnement




En cas d'anomalie du système d'activation/désactivation de l'airbag passager avant, les témoins et s'affichent au tableau de bord. Coupez le contact et vérifiez la position du verrou ***1***.

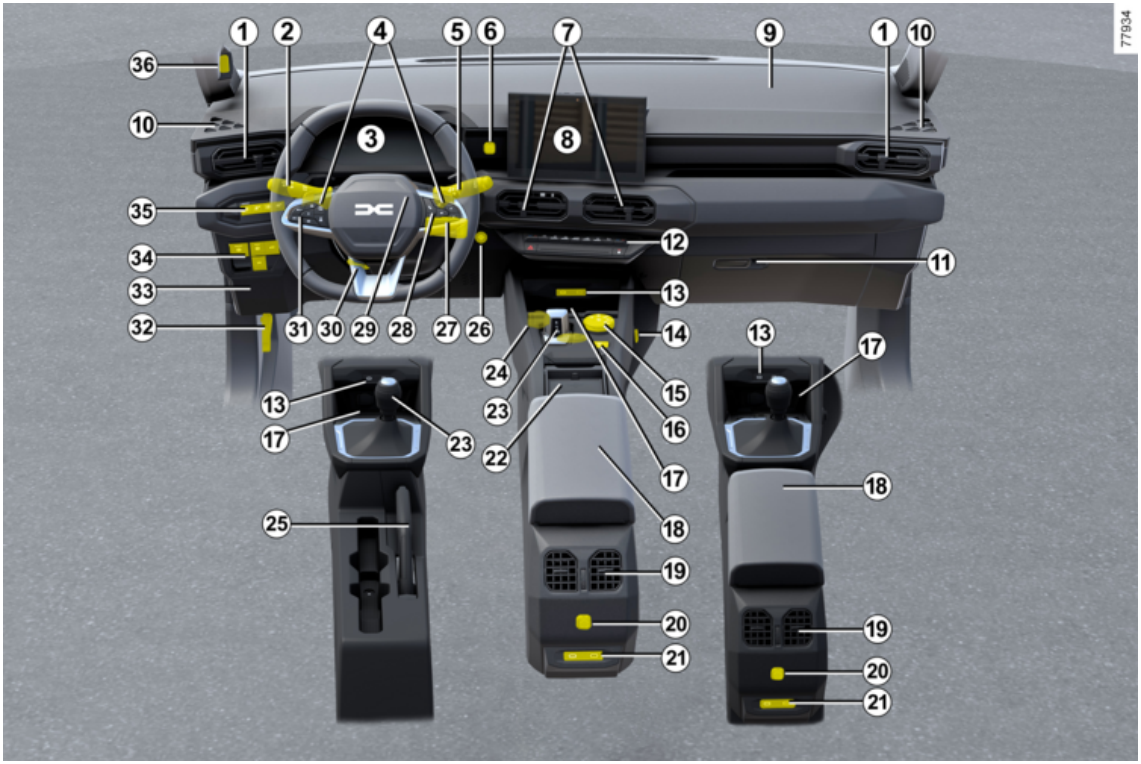
Remettez le contact : les témoins s'éteignent.

Si le problème persiste, il signale une défaillance du système. Dans ce cas, l'installation d'un siège enfant dos à la

route ou de tout autre passager sur le siège passager avant est interdite.

Consultez au plus tôt un Représentant de la marque.

## Poste de conduite direction à gauche



# POSTE DE CONDUITE



**La présence des équipements DÉPEND DE LA VERSION DU VÉHICULE ET DU PAYS.**

***1.*** Aérateurs latéraux.

***2.*** Manette de :

– feux indicateur de direction ;
– éclairage extérieur ;
– feux de brouillard arrière.

***3.*** Tableau de bord.

***4.*** Palettes de changement de vitesse.

***5.*** Manette d'essuie-vitre/lave-vitre du pare-brise et de la vitre arrière.

***6.*** Emplacement pour le support de téléphone.

***7.*** Aérateurs centraux.

***8.*** Écran multimédia.

***9.*** Emplacement airbag passager.

***10.*** Frise de désembuage.

***11.*** Boîte à gants.

***12.*** Commandes de :

– chauffage ou de climatisation ;
– feux de détresse ;
– condamnation électrique des portes ;
– ...

***13.*** Prises USB-C.

***14.*** Porte multi-accessoire YouClip.

***15.*** Sélecteur de mode de conduite :

– activation/désactivation de la fonction contrôle de la vitesse en descente.

***16.*** Bouton de position parking de la boîte de vitesses automatique.

***17.*** Zone de charge/dépose téléphone et rangement inférieur de planche de bord.

***18.*** Accoudoir central/vide-poches.

***19.*** Aérateurs arrière.

***20.*** Porte multi-accessoire YouClip.

***21.*** Prises USB-C.

***22.*** Rangement de console centrale.

***23.*** Levier de sélection ou, suivant véhicule, levier de vitesses.

***24.*** Prise accessoires.

***25.*** Frein à main.

***26.*** Bouton de démarrage/arrêt du moteur ou, suivant véhicule, contacteur de démarrage.

***27.*** Commande à distance de la radio.

***28.*** Commandes :

– de défilement des informations de l'ordinateur de bord et du menu de personnalisation des réglages du véhicule ;
– à distance de la radio, système de navigation.

***29.*** Emplacement airbag conducteur, avertisseur sonore.

***30.*** Commande de réglage en hauteur et en profondeur du volant.

***31.*** Contacteur général et commandes du limiteur de vitesse ou, suivant véhicule, du régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go.

***32.*** Commande de déverrouillage du capot moteur.

***33.*** Rangement fixe et compartiment fusibles.

***34.*** Commandes de :

– activation/désactivation du frein de parking assisté ;
– commande GPL ;
– ouverture du hayon ;
– activation/désactivation de la fonction Autohold ;
– ...

***35.*** Commandes :

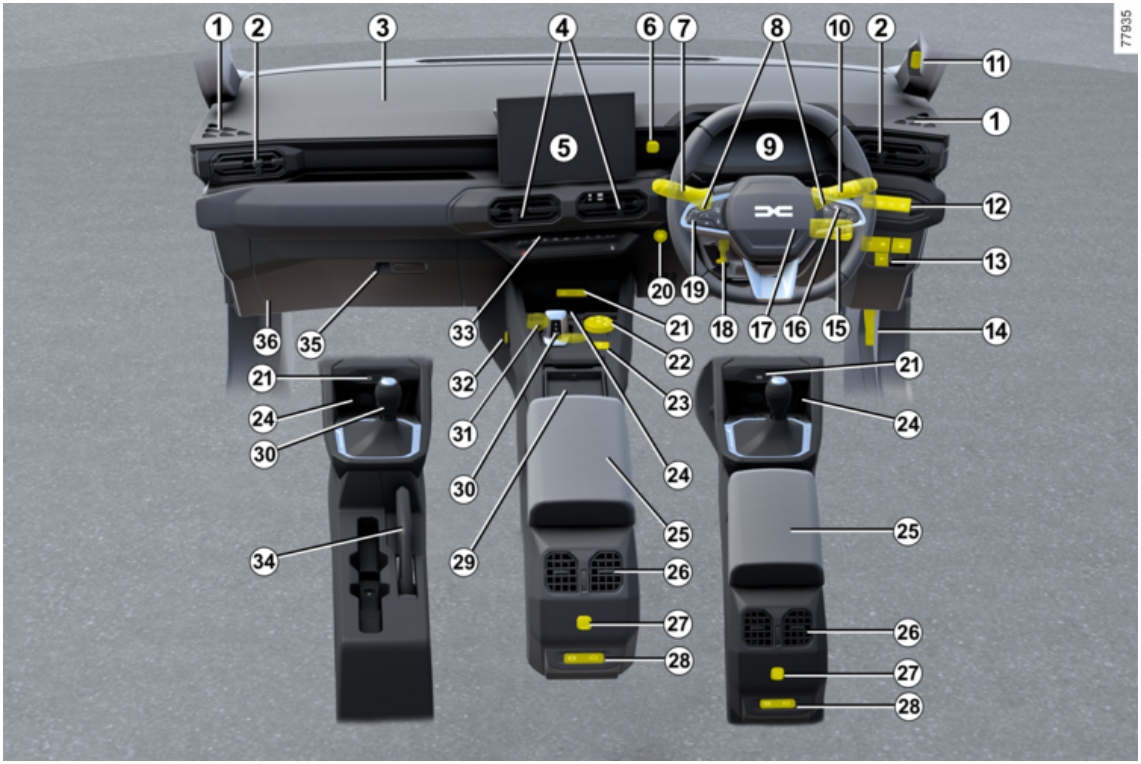
– activation/désactivation My Safety ;
– réglage électrique de la hauteur des feux avant ;
– activation/désactivation du mode ECO ;
– commande de activation/désactivation du contrôle d'adhérence ;
– suivant véhicule, activation/désactivation de la fonction E-Save.

***36.*** Caméra intérieure.

# POSTE DE CONDUITE

## Poste de conduite direction à droite

2



# POSTE DE CONDUITE



**La présence des équipements DÉPEND DE LA VERSION DU VÉHICULE ET DU PAYS.**

***1.*** Frise de désembuage.

***2.*** Aérateurs latéraux.

***3.*** Emplacement airbag passager.

***4.*** Aérateurs centraux.

***5.*** Écran multimédia.

***6.*** Emplacement pour le support de téléphone.

***7.*** Manette de :

– feux indicateur de direction ;
– éclairage extérieur ;
– feux de brouillard arrière.

***8.*** Palettes de changement de vitesse.

***9.*** Tableau de bord.

***10.*** Manette d'essuie-vitre/lave-vitre du pare-brise et de la vitre arrière.

***11.*** Caméra intérieure.

***12.*** Commandes :

– activation/désactivation My Safety ;
– réglage électrique de la hauteur des feux avant ;
– activation/désactivation du mode ECO ;
– commande de activation/désactivation du contrôle d'adhérence ;
– suivant véhicule, activation/désactivation de la fonction E-Save.

***13.*** Commandes de :

– activation/désactivation du frein de parking assisté ;
– commande GPL ;
– ouverture du hayon ;
– activation/désactivation de la fonction Autohold ;
– ...

***14.*** Commande de déverrouillage du capot moteur.

***15.*** Commande à distance de la radio.

***16.*** Commandes :

– de défilement des informations de l'ordinateur de bord et du menu de personnalisation des réglages du véhicule ;
– à distance de la radio, système de navigation.

***17.*** Emplacement airbag conducteur, avertisseur sonore.

***18.*** Commande de réglage en hauteur et en profondeur du volant.

***19.*** Contacteur général et commandes du limiteur de vitesse ou, suivant véhicule, du régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go.

***20.*** Bouton de démarrage/arrêt du moteur ou, suivant véhicule, contacteur de démarrage.

***21.*** Prises USB-C.

***22.*** Sélecteur de mode de conduite :

– activation/désactivation de la fonction contrôle de la vitesse en descente.

***23.*** Bouton de position parking de la boîte de vitesses automatique.

***24.*** Zone de charge/dépose téléphone et rangement inférieur de planche de bord.

***25.*** Accoudoir central/vide-poches.

***26.*** Aérateurs arrière.

***27.*** Porte multi-accessoire YouClip.

***28.*** Prises USB-C.

***29.*** Rangement de console centrale.

***30.*** Levier de sélection ou, suivant véhicule, levier de vitesses.

***31.*** Prise accessoires.

***32.*** Porte multi-accessoire YouClip.

***33.*** Commandes de :

– chauffage ou de climatisation ;
– feux de détresse ;
– condamnation électrique des portes ;
– ...

***34.*** Frein à main.

***35.*** Boîte à gants.

***36.*** Rangement fixe et compartiment fusibles.

# ORDINATEUR DE BORD

## Généralités

2

### Ordinateur de bord

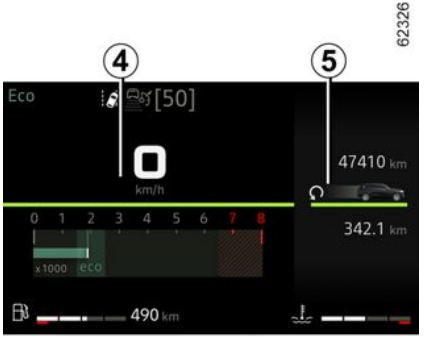



Suivant véhicule, il permet d'afficher les fonctions suivantes dans la zone ***5***. Sélectionnez les fonctions par appuis successifs sur les contacteurs ***2*** ou ***3*** :

– distance parcourue ;
– paramètres de voyage ;
– messages d'information ;
– messages d'anomalie de fonctionnement (associés au témoin ) ;
– messages d'alerte (associés au témoin STOP) ;
– ECO monitor ;
– suivant véhicule, flux d'énergie ;
– inclinaisons du véhicule et boussole ;
– information de guidage.

La zone ***4*** est personnalisable à l'aide du contacteur ***1*** et il permet d'afficher les fonctions suivantes :

– compte-tours ou, suivant véhicule, économètre ;
– aides à la conduite.




**Sélections pour affichage dans la zone *5***

(l'affichage dépend de l'équipement du véhicule et du pays) :

a) Journal de bord, défilement des messages d'information et d'anomalie de fonctionnement ;

b) Paramètres de voyage :

– consommation moyenne ;
– consommation instantanée ;
– autonomie prévisible avec le carburant restant ;
– distance parcourue ;
– vitesse moyenne ;
– consommation moyenne GPL ;
– autonomie prévisible avec le carburant restant GPL ;
– distance GPL ;

c) totaliseur général, partiel et vitesse moyenne ;

d) réinitialisation de la pression des pneumatiques ;

e) autonomie de révision :

– autonomie de révision ;
– autonomie de vidange.

f) autonomie prévisible avec le réactif restant ;

g) ECO monitor ;

h) suivant véhicule, flux d'énergie ;

i) inclinaisons du véhicule et boussole ;

j) information de guidage ;

k) indicateur de température du liquide de refroidissement (véhicule Hybrid).

### Mise à zéro du totalisateur partiel et des paramètres de voyage (Top Départ)

L'affichage sélectionné sur l'un des paramètres de voyage, effectuez un appui long sur le contacteur ***2*** ou ***3*** jusqu'à la mise à zéro de l'affichage.

### Interprétation de certaines valeurs affichées après un Top Départ

Les valeurs de consommation moyenne, autonomie, vitesse moyenne sont de plus en plus stables et significatives à mesure que la distance parcourue depuis le dernier Top Départ est importante.

Sur les premiers kilomètres parcourus après un Top Départ, vous pouvez constater que l'autonomie augmente en roulant.

Ceci est dû au fait qu'elle tient compte de la consommation moyenne réalisée depuis le dernier Top Départ.

Cependant, la consommation moyenne peut diminuer quand :

– le véhicule sort d'une phase d'accélération ;
– le moteur atteint sa température de fonctionnement (Top Départ : moteur froid) ;
– vous passez d'une circulation urbaine à une circulation routière.

### Mise à zéro automatique des paramètres de voyage

La mise à zéro est automatique lors du dépassement de la capacité d'un des paramètres.

## Paramètres de voyage

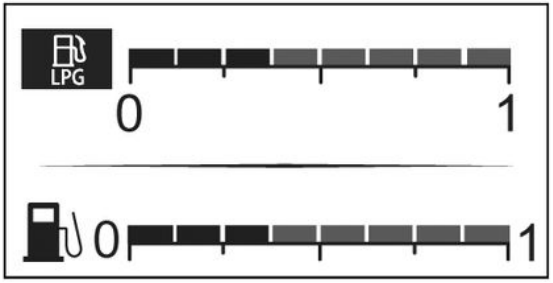
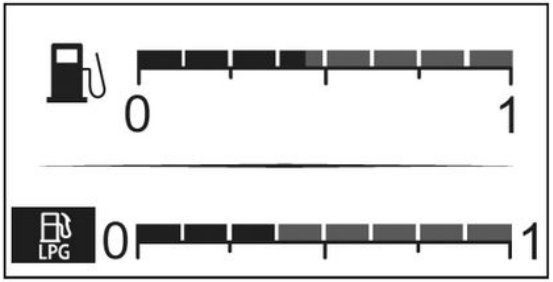


**L'affichage des informations décrites ci-après DÉPEND DE L'ÉQUIPEMENT DU VÉHICULE ET DU PAYS.**

| Exemples de sélection | Interprétation de l'affichage sélectionné |
|---|---|
| Pas de message mémorisé | **a) Journal de bord.**<br>Affichage successif :<br>– des messages d'information (airbag passager OFF…) ;<br>– des messages d'anomalie de fonctionnement (« Injection à contrôler…). |
| Instantanée<br>7.4 L/100 | **b) Paramètres de voyage**<br>**Consommation instantanée.**<br>Valeur affichée après avoir atteint une vitesse de 30 km/h. |
| Moyenne<br>5.8 L/100 | **Consommation moyenne** depuis le dernier Top Départ.<br>La valeur est affichée après avoir parcouru au moins 400 mètres depuis le dernier Top Départ. |
| Autonomie<br>112.4 km | **Autonomie prévisible avec le carburant restant.**<br>Valeur affichée après avoir parcouru 400 mètres. |
| Distance<br>112.4 km | **Distance parcourue** depuis le dernier Top Départ. |
| Moyenne<br>123.4 km/h | **Vitesse moyenne** depuis le dernier Top Départ.<br>Valeur affichée après avoir parcouru 400 mètres. |

# ORDINATEUR DE BORD

| Exemples de sélection | Interprétation de l'affichage sélectionné |
|---|---|
| Moyenne GPL<br> --.- L/100 | **Consommation moyenne GPL.** |
| Autonomie GPL<br> 112.4 km | **Autonomie prévisible avec le carburant restant GPL.** |
| Distance GPL<br> 112.4 km | **Distance GPL parcourue depuis le dernier Top Départ**. |
| Distance<br> 112.4 km | **c) Totaliseur partiel**<br>**Distance parcourue.** depuis le dernier Top Départ. |
| Moyenne<br> 123.4 km/h | **Vitesse moyenne** depuis le dernier Top Départ.<br>Valeur affichée après avoir parcouru 400 mètres. |
| Pression pneus init. appui long | **d) Réinitialisation de la pression des pneumatiques.**<br>**➔ 194** |

| Exemples de sélection | Interprétation de l'affichage sélectionné |
|---|---|
|  | **Mode essence.** |
|  | **Mode GPL.** |

# ORDINATEUR DE BORD

<table>
<tr><td>Exemples de sélection<br>Ordinateur de bord avec le message autonomie de révision</td><td>Interprétation de l’affichage sélectionné</td></tr>
<tr><td>Révision dans<br>30 000 Km/12 mois</td><td rowspan="3">e) Autonomie de révision.<br>Contact mis, moteur non-démarré accédez à l’information autonomie de révision. Lorsque l’autonomie arrive proche du terme, plusieurs cas se présentent :<br>– autonomie inférieure à 1 500 km ou un mois : le message « Prévoir révision » s’affiche accompagné du terme le plus proche (distance ou temps) ;<br>– autonomie égale à 0 km ou date de révision atteinte : le message « Faire révision » s’affiche accompagné du témoin  .<br>Le véhicule nécessite alors une révision le plus rapidement possible.</td></tr>
<tr><td>Prévoir révision sous<br>300 Km/24 jours</td></tr>
<tr><td>Faire révision</td></tr>
<tr><td colspan="2">Réinitialisation : pour réinitialiser l’autonomie de révision, appuyez environ 10 secondes sans interruption sur la touche « OK » jusqu’à l’affichage fixe de l’autonomie de révision.<br>Nota : si une révision est faite sans vidange moteur, alors il faut réinitialiser uniquement l’autonomie de révision. Dans le cas d’une vidange moteur, il faut réinitialiser à la fois l’autonomie de révision et de vidange.</td></tr>
</table>

# ORDINATEUR DE BORD

| **Exemples de sélection**<br>**Ordinateur de bord avec le message autonomie de révision** | **Interprétation de l'affichage sélectionné** |
|---|---|
| Vidange dans<br>30 000 km/24 mois | **Autonomie de vidange**<br>**Contact mis, moteur non démarré**, accédez à l'information autonomie de révision pour afficher l'autonomie de vidange. |
| Suivant véhicule, l'autonomie de vidange s'adapte au style de conduite (roulage fréquent à des vitesses faibles, porte-à-porte, roulage prolongé au ralenti, traction d'une remorque...). La distance restant à parcourir jusqu'à la prochaine vidange peut donc dans certains cas diminuer plus vite que la distance réellement parcourue.<br>**Réinitialisation** : pour réinitialiser l'autonomie de révision, appuyez environ 10 secondes sans interruption sur la touche « **OK** » jusqu'à l'affichage fixe de l'autonomie de vidange.<br>**Nota** : si une révision est faite sans vidange moteur, alors il faut réinitialiser uniquement l'autonomie de révision. Dans le cas d'une vidange moteur, il faut réinitialiser à la fois l'autonomie de révision et de vidange. | |
| Prévoir AdBlue avant 2400 km | **f) Autonomie prévisible avec le réactif restant.** |

## Messages d'information

Ils peuvent aider à la mise en route du véhicule ou vous informer d'un choix ou d'un état de conduite.

Des exemples de messages d'information sont donnés ci-après.

| Exemples de messages | Interprétation de l'affichage sélectionné |
|---|---|
| **« Frein de parking serré »** | Indique que le frein de parking est serré. |
| **« Test fonctions sous contrôle »** | S'affiche, contact mis, lorsque le véhicule s'autocontrôle. |
| **« Tourner volant + START »** | Tournez légèrement le volant pendant l'appui sur le bouton de démarrage du véhicule pour déverrouiller la colonne de direction. |

## Messages d’anomalies de fonctionnement



**Ils apparaissent avec le témoin  et nécessitent un arrêt au plus tôt chez un Représentant de la marque en conduisant avec ménagement. Le non-respect de cette préconisation risque d’entraîner un endommagement du véhicule.**

Ils disparaissent par un appui sur la touche de sélection de l’affichage ou au bout de quelques secondes et sont mémorisés dans le journal de bord. Le témoin  reste allumé. Des exemples de messages d’anomalies de fonctionnement sont donnés ci-après.

| Exemples de messages | Interprétation de l’affichage sélectionné |
|---|---|
| **« Filtre à gazole à purger »** | Indique une présence d’eau dans le filtre à gazole, consultez au plus tôt un Représentant de la marque. |
| **« Véhicule à contrôler »** | Indique une défaillance d’un des capteurs des pédales, du système de gestion de la batterie ou d’un capteur du niveau d’huile. |
| **« Airbag à contrôler »** | Indique une défaillance des systèmes de retenue complémentaire aux ceintures. En cas d’accident, ils risquent de ne pas se déclencher. |
| **« Antipollution à contrôler »** | Indique une défaillance dans le système de dépollution du véhicule. |
| **« Appel SOS à contrôler »** | Indique une défaillance dans le système d’appel d’urgence. |

## Messages d'alerte

**Ils apparaissent avec le témoin STOP et vous imposent pour votre sécurité, un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation. Arrêtez votre moteur et ne le redémarrez pas. Faites appel à un Représentant de la marque.**

Des exemples de messages d'alerte sont donnés ci-après. **Nota :** les messages apparaissent sur l'afficheur soit isolément, soit en alternance (lorsqu'il y a plusieurs messages à afficher), ils peuvent être accompagnés d'un voyant et/ou d'un signal sonore.

| Exemples de messages | Interprétation de l'affichage sélectionné |
|---|---|
| **« Risque casse moteur »** | Indique une défaillance de l'injection, une surchauffe du moteur du véhicule ou un problème grave au niveau du moteur. |
| **« Panne de la direction »** | Indique un problème sur la direction. |
| **« Panne du système de freinage »** | Indique un problème sur le système de freinage. Serrez manuellement le frein de parking assisté et assurez-vous de l'immobilisation du véhicule à l'aide d'une cale. |
| **« Crevaison »** | Indique qu'un moins une roues est crevée ou fortement sous-gonflée. |
| **« Panne électrique »** | Indique un problème dans le circuit de charge de la batterie du véhicule (alternateur…). |
| **« Risque casse boîte vitesses »** | Indique une défaillance de boîte de vitesses automatique. |

## Afficheurs et indicateurs

2

### Tableau de bord *A*




Il s'éclaire à l'ouverture de la porte conducteur. L'allumage de certains témoins est accompagné d'un message.

**Sélection des vues**

Suivant véhicule, plusieurs vues sont disponibles au tableau de bord. Pour sélectionner une vue, appuyez autant de fois que nécessaire sur la commande ***1*** pour faire défiler les différentes vues au tableau de bord ***A*** jusqu'à l'affichage souhaité.

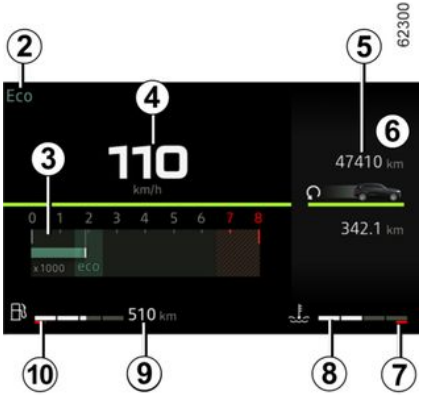
L'ensemble des vues proposées affiche au tableau de bord les informations indispensables suivantes :

– l'indicateur de vitesse ;
– les informations sur les aides à la conduite actives ;
– la zone d'information.

**La vue « Minimale »** affiche au tableau de bord uniquement les informations indispensables.

**La vue « Classique »** affiche au tableau de bord les informations indispensables, compte-tours et, suivant véhicule, économètre.

**La vue « Aides à la conduite »** affiche au tableau de bord les informations détaillées et instantanées relatives aux aides à la conduite activée. Par exemple, la proximité d'une ligne blanche ou la trop grande proximité avec le véhicule précédent.




**Affichage des informations**

**Alarme sonore de survitesse**

Suivant véhicule et pays, le témoin lumineux s'allume accompagné d'un signal sonore. Ce dernier retentit dès que le véhicule dépasse 120 km/h. Ce témoin reste allumé tant que le véhicule dépasse 120 km/h.

**Mode de conduite sélectionné *2***

**Compte-tours *3***

**(graduations x 1 000)**

Il s'affiche différemment selon la personnalisation choisie au tableau de bord. Suivant le style sélectionné, il peut ne pas être affiché.

**Indicateur de vitesse *4***

Suivant le style sélectionné, l'affichage diffère.

**Totaliseur général *5*** ➔ 118

**Indicateur de température du liquide de refroidissement *8***

En marche normale, l'indicateur ***8*** doit se situer avant la zone ***7***.

Il peut s'en approcher en cas d'utilisation « intensive ».

Il n'y a alerte que si le témoin STOP s'allume accompagné d'un message au tableau de bord et d'un signal sonore.

# ORDINATEUR DE BORD

**Autonomie prévisible avec le carburant restant *9***

Valeur affichée après avoir parcouru 400 mètres ➔ **118**.

**Indicateur de niveau de carburant *10***

Si le niveau est au minimum, le témoin  intégré à l'indicateur s'affiche en orange accompagné d'un signal sonore.

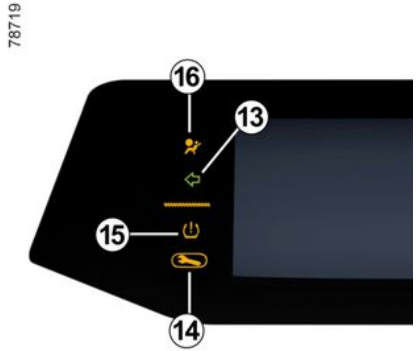
Remplissez le réservoir avec au moins 8 litres de carburant.

**Zone d'informations *6* ➔ 116**




Suivant véhicule, naviguez à l'aide de la commande ***11*** ou ***12*** pour sélectionner différents widgets sur le tableau de bord :

– informations ordinateur de bord (totalisateur, messages d'alerte...) ;
– informations multimédia (boussole, source audio en cours de lecture...) ;
– ...

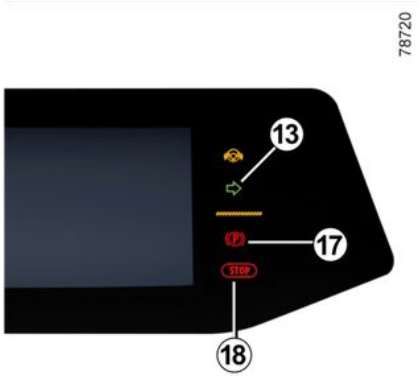



**Indicateurs de changement de direction *13***

**Témoin d'alerte *14* ➔ 132**

**Témoin d'alerte de sous-gonflage des pneumatiques *15* ➔ 194**

**Témoin d'airbag *16* ➔ 200**

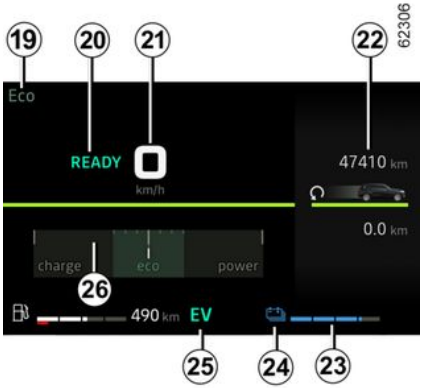



**Témoin du frein à main ou du frein de parking assisté *17* ➔ 176**

**Témoin d'arrêt impératif *18* ➔ 132**

## Version Hybrid

**Tableau de bord *A***

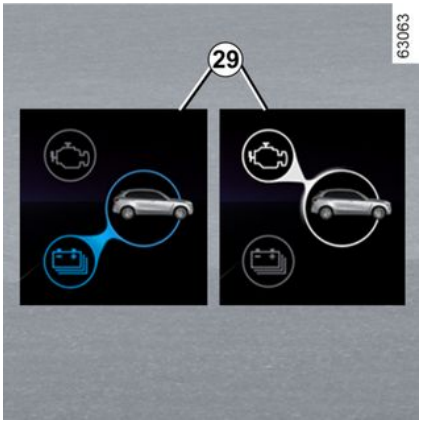






**Autonomie prévisible avec le carburant GPL restant *27***

**Indicateur de niveau de carburant GPL *28***




**Mode de conduite sélectionné *19***

**Message véhicule prêt à rouler *20***

Le message READY s'allume à la mise sous contact et s'éteint dès que la vitesse est supérieure à 5 km/h environ.

**Indicateur de vitesse *21***

Suivant le style sélectionné, l'affichage diffère.

**Zone d'informations *22* ➔ 116**

**Niveau de batterie de traction « haute tension » restant *23***

**Niveau batterie de traction bas**

En cas d'usage sévère à basse vitesse, l'état de charge de la batterie de traction peut atteindre un niveau bas.

Le témoin ***24*** s'affiche en jaune pour vous en avertir.

Les performances du moteur électrique sont alors limitées pour préserver le bon fonctionnement du système Hybrid jusqu'à ce que le niveau de charge de la batterie de traction soit suffisant.

Adoptez une conduite plus souple ou, si possible, arrêtez-vous sans couper le contact jusqu'à ce que le témoin ***24*** repasse en bleu.

**Seuil d'immobilisation imminente**

En cas d'utilisation extrême et prolongée du véhicule (remorquage ou chemin de terre en forte montée...) à des vitesses inférieures à 10 km/h, le niveau de charge peut atteindre le seuil d'immobilisation imminente.

Un signal sonore retentit et le témoin



s'allume en rouge.

Si le niveau de charge continue de diminuer, la valeur de l'autonomie électrique n'est plus affichée.

Si possible, procédez à l'arrêt du véhicule compatible avec les conditions de circulation.

# ORDINATEUR DE BORD

Laissez le moteur thermique allumé jusqu'à l'extinction des témoins.

Ceci afin de recharger la batterie de traction.

**Témoin du mode de fonctionnement électrique *25***

Il s'affiche lorsque le véhicule utilise uniquement la batterie de traction pour se déplacer.

**Économètre *26* ➔ 187**

**Indicateur flux d'énergie *29* ➔ 26**

Suivant le style sélectionné, l'affichage diffère.




Suivant véhicule, naviguez à l'aide de la commande ***11*** ou ***12*** pour sélectionner différents widgets sur le tableau de bord :

– informations ordinateur de bord (totalisateur, messages d'alerte...) ;
– informations multimédia (boussole, source audio en cours de lecture...) ;
– indicateur flux d'énergie ;
– indicateur de température du liquide de refroidissement ;
– ...

## Alerte niveau d'huile moteur minimum

Au démarrage moteur, l'afficheur au tableau de bord vous alerte lorsque le niveau d'huile minimum est atteint ➔ 352.

À la première alerte, vous pouvez la faire disparaître en appuyant sur le contacteur « **OK** ».

Les alertes suivantes disparaîtront automatiquement au bout de 30 secondes environ.

## Tableau de bord en miles

(possibilité de passer en km/h)

Véhicule à l'arrêt, moteur allumé, depuis l'écran multimédia, sélectionnez le Monde « Véhicule », appuyez sur le menu « Réglages », « Système », « Unités » puis « Vitesse ».

Choisissez entre km/h ou mph.

Pour sélectionner l'unité, reportez-vous à la notice multimédia.

**Nota :** dans les deux cas, après une coupure de batterie, l'ordinateur de bord reviendra automatiquement à l'unité d'origine.

L'indicateur de vitesse et certaines informations de distance affichés au tableau de bord sont convertis.

Pour revenir au mode précédent, effectuez la même opération.

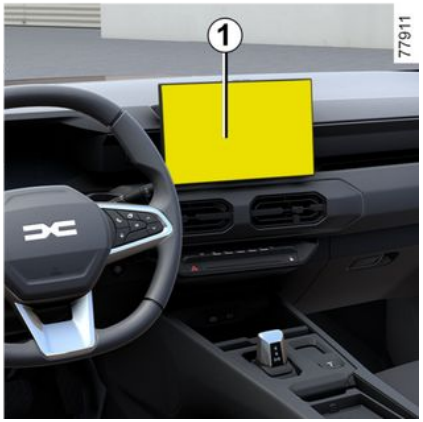
**Nota :** après une coupure de batterie, l'ordinateur de bord reviendra automatiquement à l'unité d'origine.

Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.

Pour l'utilisation de certaines aides à la conduite, le changement de l'unité de mesure au tableau de bord est nécessaire pour obtenir les informations appropriées lorsque vous circulez dans un pays où les unités de vitesse sont différentes de celles de votre véhicule.

Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages véhicule à l'arrêt.

## Menu de personnalisation des réglages du véhicule




Cette fonction permet, suivant l'équipement du véhicule, l'activation/désactivation et le réglage de certaines fonctions du véhicule.

### Accès au menu de réglage

Véhicule à l'arrêt, moteur allumé, depuis l'écran multimédia ***1***, sélectionnez le Monde « Véhicule », appuyez sur le menu « Véhicule » puis sur l'onglet « Extérieur » pour accéder aux différents réglages.

**Sélection des réglages**

Sélectionnez un des onglets puis la fonction à modifier (l'affichage dépend de l'équipement du véhicule et du pays) :

a) « Accès » :

– « Verrouillage auto portes en conduite » ;
– « Verrouiller/déverrouiller en main libre » ;
– ...

b) « Accueil » :

– « Animation éclairage extérieur » ;
– « Son d'accueil à l'ouverture porte » ;
– « Déploiement automatique des rétroviseurs » ;
– « Éclairage plafonnier automatique » ;
– ...

c) « Eclairage » :

– « Éclairage adaptatif » ;
– « Choix du côté de conduite » ;
– ...

d) « Essuyage » :

– « Essuyage arrière en marche arrière » ;
– « Essuyage avant automatique » ;
– ...

Suivant la fonction, sélectionnez :

– « **ON** » ou « **OFF** » pour l'activer ou la désactiver,

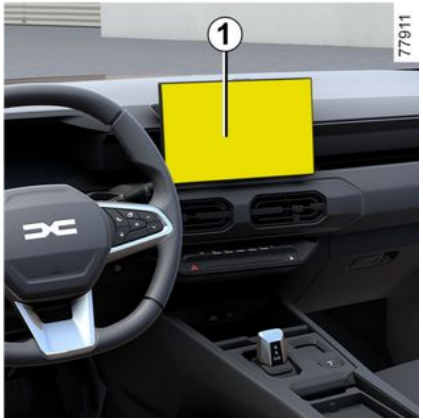
ou

– une durée pour régler le temps d'allumage des feux (par exemple pour la fonction « Éclairage d'accompagnement »).

Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.

> Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages véhicule à l'arrêt.

## Heure et température extérieure




L'affichage de l'heure et de la température extérieure se situe sur l'écran multimédia ***1***.

Suivant véhicule, il est possible de régler l'heure depuis l'écran multimédia

***1***, sélectionnez le Monde « Véhicule », appuyez sur le menu « Réglages » puis sur « Date et heure ».

Vous avez accès à différents réglages :

– « Format de l'heure » ;
– « Sélectionner un fuseau horaire » ;
– « Définir le fuseau horaire »;
– ...

Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.

### Indicateur de température extérieure

**Particularité :**

Lorsque la température extérieure est comprise entre –3 °C et +3 °C, les caractères **°C** clignotent (signalisation de risque de verglas).

**Indicateur de température extérieure**

La formation de verglas étant liée à l'exposition climatique, l'hygrométrie locale et la température, l'indication de température extérieure ne peut suffire à elle seule pour détecter le verglas.

En cas de rupture de l'alimentation électrique (batterie débranchée, fil d'alimentation coupé…), il convient de remettre la montre à l'heure.

Nous vous conseillons de ne pas effectuer de corrections en roulant.

# TÉMOINS LUMINEUX



**La présence et le fonctionnement des témoins DÉPENDENT DE L'ÉQUIPEMENT ET DU PAYS.**

**Tableau de bord *A***




L'absence de retour visuel ou sonore indique une défaillance du tableau de bord. Cela impose un arrêt immédiat et compatible avec les conditions de circulation. Assurez-vous de la bonne immobilisation du véhicule et faites appel à un Représentant de la marque.

Le témoin clignote nécessite un arrêt au plus tôt chez un Représentant de la marque **en conduisant avec ménagement**. Le non respect de cette préconisation risque d'entraîner un endommagement du véhicule.

Le témoin STOP vous impose, pour votre sécurité, un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation. Arrêtez le moteur et ne le redémarrez pas. Faites appel à un Représentant de la marque.

**Témoin des feux de position**

**Témoin des feux de croisement**

**Témoin des feux de route**

**Témoin des feux de route automatiques** ➔ 141

**Témoin de feux de brouillard avant**

**Témoin de feux de brouillard arrière**

**Témoin des feux indicateurs de direction gauche**

**Témoin des feux indicateurs de direction droit**

**Témoin de réglage des projecteurs**

**Témoin de porte(s) ouverte(s)** ➔ 59

**Témoin de serrage du frein à main et du frein de parking assisté** ➔ 176

**Témoin du système « Auto-hold »** ➔ 179

**Témoin de mise en veille du moteur** ➔ 164

**Témoin de non-disponibilité de mise en veille du moteur ➔ 164**

**Témoin GPL ➔ 40**

**Témoin d'alerte mini carburant**

Il s'allume en orange à la mise sous contact ou au démarrage du moteur puis, suivant véhicule, s'éteint après quelques secondes ou s'affiche en blanc. S'il devient orange en roulage accompagné d'un signal sonore, remplissez le réservoir avec au moins 8 litres de carburant. Il vous reste alors environ 50 km d'autonomie.

**Témoin d'alerte mini carburant GPL ➔ 40**

**Témoin d'Airbag**

Il s'allume contact mis et s'éteint après quelques secondes. S'il ne s'allume pas à la mise sous contact, ou s'il s'allume moteur allumé ou s'il clignote, il signale une défaillance du système.

Consultez rapidement un Représentant de la marque.

**Témoin de pression d'huile**

Il s'allume à la mise sous contact ou au démarrage du moteur puis s'éteint après quelques secondes.

S'il s'allume sur route accompagné du

témoin STOP et d'un signal sonore, arrêtez-vous impérativement et coupez le contact.

Vérifiez le niveau d'huile ➔ 352.

Si le niveau est normal, cela provient d'une autre cause : consultez rapidement un Représentant de la marque.

**Témoin d'alerte de température du liquide de refroidissement**

Il s'allume en bleu à la mise sous contact ou au démarrage du moteur.

S'il devient rouge, arrêtez-vous et laissez tourner le moteur au ralenti une ou deux minutes.

La température doit s'abaisser et le témoin s'éteindre ou repasser au bleu. Sinon arrêtez le moteur. Laissez-le refroidir avant de vérifier le liquide de refroidissement.

Faites appel à un Représentant de la marque.

**Témoin de température du système électrotechnique**

Il s'allume accompagné du témoin

STOP et d'un signal sonore lorsque la température du groupe électrique est trop élevée. Arrêtez le véhicule et coupez le contact. Consultez un Représentant de la marque.

**S'il s'allume accompagné du témoin**

STOP**, d'un signal sonore et du message « EVACUEZ EN SECURITE »**, coupez le contact et ne redémarrez pas. Sortez du véhicule et faites appel à un Représentant de la marque.

Le message « EVACUEZ EN SECURITE » accompagné du témoin

STOP et d'un signal sonore vous impose, pour votre sécurité, un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation. Coupez le contact et ne redémarrez pas. Quittez le véhicule et faites descendre tous les occupants du véhicule et tenez les éloignés du véhicule et de la zone de circulation. **Risques d'incendie.**

# TÉMOINS LUMINEUX

2

En cas de stationnement sur le bas-côté de la chaussée, vous devez avertir les autres usagers de la route de la présence de votre véhicule au moyen d'un triangle de présignalisation ou autres dispositifs prescrits par la législation locale du pays où vous vous trouvez.

**Témoin de défaillance électrotechnique**

Lorsqu'il s'allume, il signale un défaut électrotechnique lié au groupe électrique (batterie de traction et moteur électrique).

Consultez rapidement un Représentant de la marque.

**Témoin de défaillance du moteur électrique**

Lorsqu'il s'allume, il signale un défaut électrotechnique lié au moteur électrique. Consultez rapidement un Représentant de la marque.

**Témoin de jauge de la batterie de traction**

Il s'allume en jaune lorsque le niveau de charge de la batterie de traction atteint le seuil de réserve ➔ 126.

**Témoin de défaillance de la batterie de traction**

S'il s'allume, accompagné du témoin , il signale un défaut lié au fonctionnement de la batterie de traction. Consultez rapidement un Représentant de la marque.

**Témoin de charge de batterie 12 volts**

Il s'allume à la mise sous contact ou au démarrage du moteur puis s'éteint après quelques secondes.

S'il s'allume sur route accompagné du témoin STOP et d'un signal sonore, cela indique une surcharge ou une décharge du circuit électrique.

Arrêtez-vous et faites appel à un Représentant de la marque.

**Témoin du mode de fonctionnement électrique**

Il s'affiche lorsque le véhicule utilise uniquement le moteur électrique et la batterie de traction pour se déplacer ➔ 26.

**Témoin de mode ECO**

Il s'allume quand le mode ECO est enclenché ➔ 187.

**Témoin antiblocage des roues**

Il s'allume à la mise sous contact puis s'éteint après quelques secondes.

S'il ne s'éteint pas après la mise sous contact ou s'il s'allume en roulant, il signale une défaillance du système d'antiblocage des roues. Le système de freinage est alors assuré comme sur un véhicule non équipé du système ABS. Consultez rapidement un Représentant de la marque.

**Témoin de contrôle dynamique de conduite ( ESC ) et système antipatinage**

Il s'allume à la mise sous contact puis s'éteint après quelques secondes.

Il existe plusieurs cas d'allumage du témoin ➔ 200.

**Témoin de désactivation du contrôle dynamique de conduite et/ou du système d'antipatinage ESC OFF ➔ 200**

**Témoin d'alerte de sous-gonflage des pneumatiques**

# TÉMOINS LUMINEUX

Il s’allume à la mise sous contact ou au démarrage du moteur puis s’éteint après quelques secondes ➔ 194.

**Indicateur de changement de vitesse**

Ils s’allument pour vous conseiller de passer un rapport supérieur (flèche vers le haut) ou inférieur (flèche vers le bas).

**Témoin de direction assistée**

Il s’allume à la mise sous contact ou au démarrage du moteur puis s’éteint après quelques secondes.

S’il s’allume en roulant accompagné du témoin STOP, cela indique une défaillance du système.

Faites appel à un Représentant de la marque.

**Témoin d’incident sur circuit de freinage**

Il s’allume à la mise sous contact ou au démarrage du moteur puis s’éteint après quelques secondes.

S’il s’allume au freinage, accompagné du témoin STOP et d’un signal sonore, c’est l’indice d’une baisse de niveau dans les circuits ou d’un incident sur le système de freinage. Arrêtez-vous et faites appel à un Représentant de la marque.

**Témoin de pied sur la pédale de frein**

Il s'allume lorsqu'un appui sur la pédale de frein est requis ➔ 168.

**Témoin de contrôle du système antipollution**

Pour les véhicules qui en sont équipés, il s’allume au démarrage moteur et, suivant véhicule, à la coupure du contact alors que le véhicule est en phase de veille moteur ➔ 164 puis il s’éteint.

– S’il s’allume de façon continue, consultez au plus tôt un Représentant de la marque ;
– s’il clignote, réduisez le régime moteur jusqu’à disparition du clignotement. Consultez au plus tôt un Représentant de la marque ➔ 186.

**Témoin de contrôle de la vitesse en descente ➔ 200**

**Témoin de défaillance ou de non-disponibilité de la fonction « Freinage actif d'urgence » ➔ 237**

**Témoin de la fonction « Freinage actif d'urgence » ➔ 237**

**Témoin du système prévention sortie de voie ➔ 214**

**Témoin du système prévention sortie de voie d'urgence ➔ 221**

**Témoin d'alerte de survitesse**

Un signal sonore retentit et le témoin s’allume tant que le véhicule dépasse 120 km/h.

**Témoin du limiteur de vitesse ➔ 257**

**Témoin du régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go ➔ 260**

**Suivant véhicule, témoin de défaillance de la fonction « Alerte distraction conducteur » ➔ 244 ou « Alerte fatigue conducteur » ➔ 246**

**Témoin d’alerte du système filtre à particules ➔ 182**

**Témoin du mode 4 roues motrices ➔ 206**

**Témoin du mode 2 roues motrices ➔ 206**

**Témoin d’arrêt impératif**

# TÉMOINS LUMINEUX

Il s'allume à la mise sous contact ou au démarrage du moteur puis s'éteint dès que le moteur tourne. Il s'allume conjointement à d'autres témoins et/ou messages, et est accompagné d'un signal sonore.

Il vous impose, pour votre sécurité, un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation. Arrêtez le moteur et ne le redémarrez pas.

Faites appel à un Représentant de la marque.

**Témoin d'alerte**

Il s'allume à la mise sous contact ou au démarrage du moteur puis s'éteint dès que le moteur tourne. Il peut s'allumer conjointement à d'autres témoins et/ou messages au tableau de bord. Il nécessite un arrêt au plus tôt chez un Représentant de la marque **en conduisant avec ménagement.**

Le non-respect de cette préconisation risque d'entraîner un endommagement du véhicule.

L'absence de retour visuel ou sonore indique une défaillance du tableau de bord. Cela impose un arrêt immédiat et compatible avec les conditions de circulation. Assurez-vous de la bonne immobilisation du véhicule et faites appel à un Représentant de la marque.




**Sur l'afficheur *B***

**Airbag passager ON ➔ 108**

**Airbag passager OFF ➔ 108**

**Témoin d'alerte de non-port des ceintures ➔ 77**

## Volant de direction

### Réglage du volant




Suivant véhicule, la position du volant est réglable en hauteur et en profondeur.

Pousser le levier ***1*** vers le bas et mettez le volant dans la position désirée, remonter le levier pour bloquer le volant.

Assurez-vous du bon verrouillage du volant.

Pour des raisons de sécurité, effectuez ce réglage véhicule à l'arrêt.

### Chauffage du volant

(suivant véhicule)




Cette fonction assure le chauffage du volant de direction ***2***.

**Principe de fonctionnement**

Une fois la température atteinte, la fonction régule la température des zones chauffées pendant 30 minutes environ puis s'arrête automatiquement.

**Activation de la fonction**

Suivant véhicule, contact mis, via l'écran multimédia ***3*** vous pouvez activer le chauffage du volant de direction.

**Désactivation de la fonction**

**- En automatique :**

La fonction s'arrête automatiquement après la phase de régulation d'environ 30 minutes.

**- En manuel :**

Suivant véhicule, contact mis, via l'écran multimédia ***3*** vous pouvez désactiver le chauffage du volant de direction.

## Direction assistée

Ne roulez jamais avec une batterie 12V faiblement chargée.

### Cas particulier

Suivant véhicule, en cas de dépannage de la batterie (débranchement de la batterie, batterie déchargée...), une réinitialisation de l'angle volant assistée doit être réalisée. Pour cela :

– véhicule à l'arrêt et sur sol horizontal ;
– conducteur seul dans le véhicule,

démarrez le moteur : le témoin et/ou, suivant véhicule, le message « Tourner volant max droite-gche » s'affichent au tableau de bord ;

– tournez complètement et maintenez le volant vers la gauche en exerçant une pression à l'arrivée en butée pendant une seconde environ (un mouvement du volant dans le sens opposé peut être sera ressenti suite au maintien en butée lors de l'arrivée en butée) ;
– renouvelez la même opération en tournant le volant complètement vers la droite ;
– ramenez le volant vers la gauche pour remettre les roues droites.

Coupez le moteur et attendez une minute environ. Au prochain redémarrage du moteur, le témoin et/ou, suivant véhicule, le message s'éteignent.

Ne maintenez pas la direction braquée à fond, en butée à l'arrêt.

**Particularité du Stop and Start**

À la mise en veille du moteur, l'assistance de direction n'est plus opérationnelle. Elle revient à son état d'origine dès le redémarrage du moteur ou dès que la vitesse est supérieure à 1 km/h environ (descente, pente...).

Ne coupez jamais le moteur dans une descente et, de manière générale, en roulant (suppression de l'assistance).

Moteur à l'arrêt ou en cas de panne du système, il est toujours possible de tourner le volant. L'effort à fournir sera plus important.

## Rétroviseurs extérieurs




**Réglage**

Sélectionnez le rétroviseur à l'aide du contacteur ***2***, le témoin intégré au contacteur s'allume. Puis avec le bouton ***1***, réglez-le jusqu'à la position souhaitée.

**Rétroviseurs dégivrants**

Le dégivrage est assuré conjointement avec celui de la lunette arrière ➔ 315 ➔ 318.

**Rétroviseurs rabattables électriquement**

Le déploiement des rétroviseurs au déverrouillage du véhicule est automatique. Leur rabattement s'effectue au verrouillage du véhicule.

**Nota :** vous pouvez désactiver/activer l'automatisme de rabattement des rétroviseurs ➔ 130.

Vous pouvez forcer le rabattement en appuyant sur le contacteur ***3***. Dans cette situation, les rétroviseurs resteront rabattus tant qu'un nouvel appui sur le bouton ***3*** n'aura pas eu lieu et cela indépendamment de l'automatisme de rabattement.

**Cas particulier**

Lorsque le rétroviseur a été déployé ou rabattu manuellement, il est possible de le réinitialiser à une position d'usage.

Pour cela, appuyez sur le contacteur ***3***. Un claquement mécanique du bloc rétroviseur se fait entendre.

Si aucun claquement ne se fait entendre, appuyez une nouvelle fois sur le contacteur ***3*** jusqu'au claquement mécanique du rétroviseur.

Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages véhicule à l'arrêt.

Les objets observés dans les miroirs des rétroviseurs sont en réalité plus proches qu'ils ne le paraissent. Pour votre sécurité, prenez-le en compte pour apprécier correctement la distance avant toute manœuvre.

## Rétroviseur intérieur




Il est orientable.

En conduite de nuit, pour ne pas être ébloui par les projecteurs d'un véhicule suiveur, basculez le petit levier ***4*** situé derrière le rétroviseur.

# RÉTROVISION



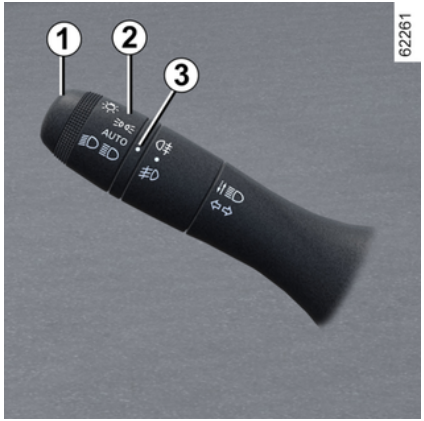


Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages véhicule à l'arrêt.



Les objets observés dans les miroirs des rétroviseurs sont en réalité plus proches qu'ils ne le paraissent. Pour votre sécurité, prenez-le en compte pour apprécier correctement la distance avant toute manœuvre.

## Éclairages et signalisations extérieurs




### Feux de position

Tournez la bague ***2*** jusqu'à l'apparition du symbole en face du repère ***3***.

Ce témoin s'allume au tableau de bord.

**Nota :** suivant véhicule, l'activation manuelle des feux de position est possible uniquement lorsque le frein de parking est serré ou, suivant véhicule, lorsque le levier de vitesse est en position **P**.

Dans le cas contraire, le message « Feux de position indisponibles » s'affiche au tableau de bord pour vous avertir que l'activation des feux de position n'est pas possible.

### Fonction allumage des feux de jour




Lorsque le véhicule en est équipé, les feux de jour et les feux de position arrière s'allument automatiquement sans action sur la manette ***1*** au démarrage du moteur et s'éteignent à l'arrêt du moteur.

**Particularité :**

Le feu de jour s'éteint automatiquement tant que le feu de direction est en fonction.

Avant de prendre la route la nuit : vérifiez le bon fonctionnement de l'équipement électrique et réglez vos projecteurs (si vous n'êtes pas dans vos conditions de charge habituelles). De manière générale, veillez à ce que les feux ne soient pas occultés (saleté, boue, neige, objets transportés...).

### Feux de croisement

Tournez la bague ***2*** jusqu'à l'apparition du symbole en face du repère ***3***.

Ce témoin s'allume au tableau de bord.

Veillez toujours à ce que le pare-brise ne soit pas occulté (saletés, boue, neige, buée...).

## Feux de route

Moteur allumé et feux de croisement allumés, poussez la manette ***1***. Ce témoin s'allume sur le tableau de bord.

Pour revenir en position feux de croisement, tirez de nouveau la manette ***1*** vers vous.

## Feux de route automatiques

Suivant véhicule, ce système allume et éteint les feux de route automatiquement.

Il utilise une caméra située derrière le rétroviseur intérieur pour détecter les véhicules suivis et les véhicules venant en sens inverse.

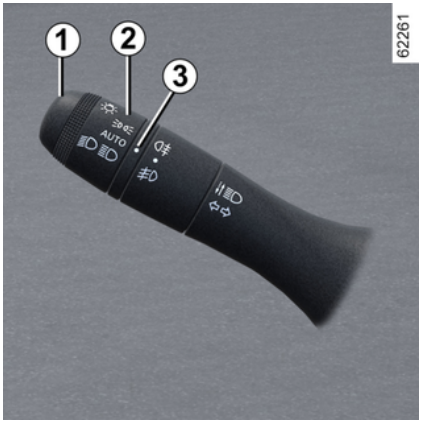
**Nota :** de nuit, en agglomération avec un éclairage public, les feux de route automatiques s'éteignent automatiquement.

Les feux de route s'allument automatiquement si :

– la luminosité extérieure est faible ;
– aucun autre véhicule, ni éclairage n'est détecté ;
– la vitesse du véhicule est supérieure à environ 40 km/h.

Si une des conditions ci-dessus n'est pas remplie, le système repasse en feux de croisement.

**Nota :** veillez à ce que le pare-brise ne soit pas occulté (saleté, boue, neige, buée...).




### Pour activer les feux de route automatiques :

Tournez la bague ***2***, jusqu'à l'apparition du symbole **AUTO** en face du repère ***3*** et poussez la manette ***1***.

Le témoin s'allume au tableau de bord, si les feux de croisement sont allumés.

### Pour désactiver les feux de route automatiques :

– tournez la bague ***2*** dans une autre position que **AUTO** ;
– tirez la manette ***1***.

Le témoin s'éteint au tableau de bord.

**Nota :** les feux de route s'allument à la désactivation de la fonction feux de route automatiques.

Le système peut être perturbé dans certaines conditions, notamment :

– les conditions climatiques extrêmes (pluie, neige, brouillard...) ;
– pare-brise ou caméra obstruée ;
– lorsqu'un véhicule suivi ou de face possède un éclairage peu visible ou masqué ;
– mauvais réglage des feux avant ;
– systèmes réfléchissants ;
– ...

## Anomalies de fonctionnement

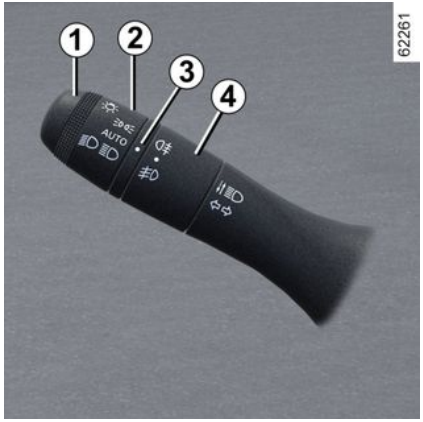
Lorsque le message « Automatisme des feux à contrôler » apparaît au tableau de bord, le système est désactivé.

Consultez un Représentant de la marque.

## Extinction des feux de croisement

Il y a deux possibilités :

– manuellement, amenez la bague ***2*** en position ou, suivant véhicule, en position **0** ;
– automatiquement, les feux s'éteignent après l'arrêt du moteur, à l'ouverture de la porte conducteur ou au verrouillage du véhicule. Dans ce cas, au démarrage moteur, les feux se rallumeront dans la position de la bague ***2*** en fonction de la luminosité extérieure, sans action sur la manette ***1***.




## Feux de brouillard avant

(suivant véhicule)

Moteur allumé, tournez l'anneau central ***4*** de la manette ***1*** jusqu'à l'apparition du symbole en face du repère ***3*** puis relâchez.

Suivant véhicule, la manette revient en position initiale ou reste en position.

Le fonctionnement dépend de la position sélectionnée en éclairage extérieur et un témoin s'allume alors au tableau de bord.

## Feu de brouillard arrière

Moteur allumé, tournez l'anneau central ***4*** de la manette jusqu'à l'apparition du symbole en face du repère ***3***, puis relâchez.

Suivant véhicule, la manette revient en position initiale ou reste en position.

Le fonctionnement dépend de la position sélectionnée en éclairage extérieur et un témoin s'allume alors au tableau de bord.

N'oubliez pas d'interrompre le fonctionnement de ce feu quand il n'y a plus nécessité pour ne pas gêner les autres usagers.

Par temps de brouillard, de neige ou en cas de transport d'objet dépassant du toit, l'allumage automatique des feux n'est pas systématique. L'allumage des feux de brouillard reste sous le contrôle du conducteur : les témoins au tableau de bord vous informent sur leur allumage (témoin allumé) ou leur extinction (témoin éteint).

## Extinction des feux de brouillard

Il y a deux possibilités :

– manuellement, suivant véhicule, faites de nouveau pivoter l'anneau central ***4*** pour amener le repère ***3*** face au symbole correspondant au feu de brouillard que vous voulez éteindre. Le témoin correspondant s'éteint au tableau de bord ;
– automatiquement, les feux s'éteignent après l'arrêt du moteur, au verrouillage du véhicule et pour les feux de brouillard arrière, à l'ouverture de la porte conducteur.

L'extinction de l'éclairage extérieur entraîne l'extinction des feux de brouillard avant et arrière.

## Fonction accueil et au revoir

(suivant véhicule)

Lorsque la fonction est activée, les feux de jour et les feux de position arrière s'allument automatiquement à la détection de la carte ou au déverrouillage du véhicule accompagné d'un signal sonore.

Ils s'éteignent automatiquement :

– une minute environ après leur allumage ;
– au démarrage du moteur en fonction de la position de la manette d'éclairage ;
ou
– au verrouillage du véhicule.

## Activation/désactivation de la fonction

Pour accéder à l'activation ou à la désactivation de l'accueil extérieur, reportez-vous à la notice multimédia.

Choisissez « **ON** » ou « **OFF** ».

## Alarme sonore d'oubli d'éclairage

Une alarme sonore se déclenche à l'ouverture de la porte conducteur pour vous signaler que les feux sont restés allumés.

Avant de prendre la route la nuit : vérifiez le bon fonctionnement de l'équipement électrique et réglez vos projecteurs (si vous n'êtes pas dans vos conditions de charge habituelles). De manière générale, veillez à ce que les feux ne soient pas occultés (saleté, boue, neige, objets transportés...).

## Réglage des faisceaux lumineux




Le contacteur ***A*** permet de corriger la hauteur des faisceaux en fonction de la charge.

Feux de croisement allumés, appuyez ou levez le contacteur ***A*** autant de fois que nécessaire pour sélectionner au tableau de bord la position recherchée.

La position sélectionnée s'affiche au tableau de bord environ 30 secondes.

**Nota :** suivant véhicule, à chaque mise sous contact, la position sélectionnée s'affiche au tableau de bord pendant 30 secondes et 5 secondes environ après chaque appui sur le contacteur ***A***.

## Tableau d'exemples de position de réglages

| | **Exemples de position de réglage de la commande *A* en fonction de la charge** | | |
|---|---|---|---|
| | **Versions thermique 4x2** | **Versions Hybrid 4x4** | **Versions Hybrid 4x2** |
| **Conducteur seul ou avec un passager à l'avant** | 0 | 0 | 0 |
| **Conducteur avec un passager à l'avant et trois passagers à l'arrière** | 1 | 1 | 1 |
| **Conducteur avec un passager à l'avant, trois passagers à l'arrière et des bagages (ou chargement) atteignant la masse autorisée en charge** | 2 | 2 | 2 |
| **Conducteur seul et des bagages (ou chargement) atteignant la masse autorisée en charge** | 3 | 3 | 3 |
| Le tableau montre des exemples. Dans tous les cas, réglez la commande ***A*** en fonction de la charge du véhicule de manière à voir la route et ne pas éblouir les autres véhicule. | | | |

# AVERTISSEURS SONORES ET LUMINEUX



## Avertisseur sonore




Appuyez sur un des emplacements ***1***.

## Avertisseur lumineux

Pour obtenir un appel lumineux, tirez vers vous la manette ***2***, puis relâchez.

## Feux indicateurs de direction

Moteur allumé ou contact mis, manœuvrez la manette ***2*** dans le plan du volant et dans le sens où vous allez tourner le volant.

**Mode impulsionnel**

Donnez une impulsion brève à la manette ***2*** vers le haut ou vers le bas, sans dépasser le point dur, puis relâchez-la : la manette revient à son point de départ et le feu indicateur de direction concerné clignote trois fois.




## Feux de détresse

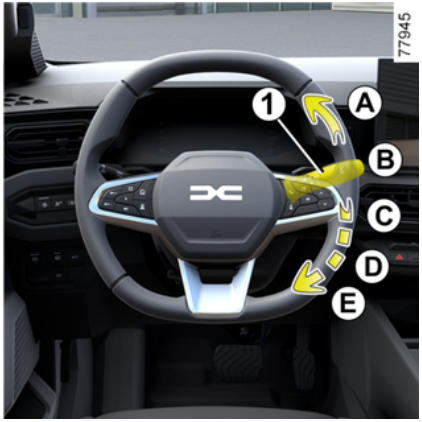
Appuyez sur le contacteur ***3***.

Ce dispositif actionne simultanément les quatre feux clignotants et les répétiteurs latéraux.

Il n'est à utiliser qu'en cas de danger pour avertir les autres automobilistes que vous êtes contraint à vous arrêter dans un endroit anormal voire interdit ou dans des conditions de conduite ou de circulation particulières.

## Essuie-vitre, lave-vitre avant

### Véhicule équipé d'essuie-vitre avant intermittent




***A* balayage unique**

Une impulsion brève provoque un aller-retour des essuie-vitres.

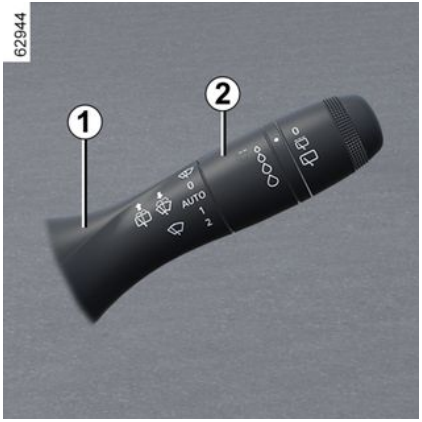
***B* arrêt**

***C* balayage intermittent**

Entre deux balayages, les balais s'arrêtent pendant plusieurs secondes.

***D* balayage continu lent**

***E* balayage continu rapide**




**Particularité**

**En roulage**, tout arrêt du véhicule réduit l'allure du balayage. D'une vitesse continue rapide, vous passez à une vitesse continue lente. Dès que le véhicule roule, l'essuyage revient à la vitesse sélectionnée d'origine.

Toute action sur la manette ***1*** est prioritaire et annule donc l'automatisme.

**Nota :** lors d'un lavage sous un portique de lavage, ramenez l'anneau ***2*** de la manette ***1*** en position arrêt afin de désactiver l'essuyage.

**Nota :** en fin d'utilisation, penser à ramener l'anneau ***2*** de la manette ***1*** en position arrêt de sorte à ce que l'essuyage ne soit pas réactivé involontairement lors de l'utilisation suivante.

### Véhicule équipé d'essuie-vitre avant avec capteur de pluie

Le capteur de pluie se situe sur le pare-brise, devant le rétroviseur intérieur.

***A* balayage unique**

Une impulsion brève provoque un aller-retour des essuie-vitres.

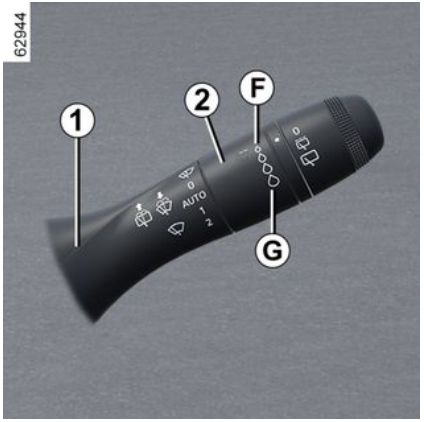
***B* arrêt**

***C* fonction essuyage automatique** (suivant véhicule)

Cette position sélectionnée, le système détecte l'arrivée d'eau sur le pare-brise et déclenche des balayages à la vitesse d'essuyage adaptée.

# ESSUIE-VITRES






Il est possible de modifier le seuil de déclenchement et le temps entre les balayages en tournant la bague ***2*** :

– ***F*** : sensibilité minimum ;
– ***G*** : sensibilité maximum.

Plus la sensibilité est élevée, plus les essuie-vitres réagissent rapidement et la fréquence de balayage augmente.

Lors de l'activation de l'essuyage automatique ou lors de l'augmentation de sensibilité, un aller-retour est effectué.

**Nota :**

– le capteur de pluie a uniquement une fonction d'assistance. En cas de visibilité réduite, le conducteur doit activer manuellement son essuie-vitre. Lorsqu'il y a du brouillard ou lors de chutes de neige, l'essuyage automatique n'est pas systématique et reste sous votre contrôle ;
– en cas de température négative, l'essuyage automatique n'est pas actif au démarrage du véhicule. Il s'active automatiquement dès que le véhicule dépasse un seuil de vitesse (8 km/h environ) ;
– n'activez pas l'essuyage automatique par temps sec ;
– dégivrez complètement le pare-brise avant d'activer l'essuyage automatique ;
– lors d'un lavage sous un portique de lavage, ramenez la manette ***1*** en position ***B*** afin de désactiver l'essuyage automatique.

Lorsque votre véhicule est équipé d'un menu de personnalisation des réglages du véhicule, vous pouvez choisir d'activer ou de désactiver la fonction ➔ **130**.

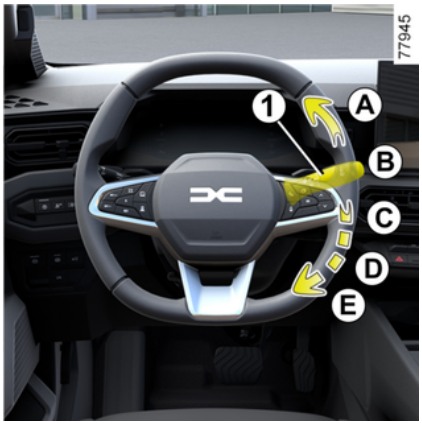
Pour les véhicules non équipés d'un menu de personnalisation des réglages, faites désactiver la fonction par un Représentant de la marque.

**Anomalies de fonctionnement**

En cas de dysfonctionnement du balayage automatique, l'essuie-vitre fonctionne en balayage intermittent. Faites appel à un Représentant de la marque.

Le fonctionnement du capteur de pluie peut-être perturbé en cas de :

– balais d'essuie-vitre détériorés ; un voile d'eau ou des traces laissées par un balai sur la zone de détection du capteur peut augmenter le temps de réaction de l'essuie-vitre automatique ou augmenter la fréquence de balayage ;
– pare-brise présentant un éclat ou une fissure au niveau du capteur, ou pare-brise encrassé par de la poussière, des saletés, des insectes, du givre, l'utilisation de cires de lavage et de produits hydrophobes ;
l'essuie-vitre automatique sera moins sensible, voire ne réagira pas.




***D*** **balayage continu lent**

# ESSUIE-VITRES

***E* balayage continu rapide**

**Particularité**

**En roulage**, tout arrêt du véhicule réduit l'allure du balayage. D'une vitesse continue rapide, vous passez à une vitesse continue lente. Dès que le véhicule roule, l'essuyage revient à la vitesse sélectionnée d'origine.

Toute action sur la manette ***1*** est prioritaire et annule donc l'automatisme.

**Précautions**

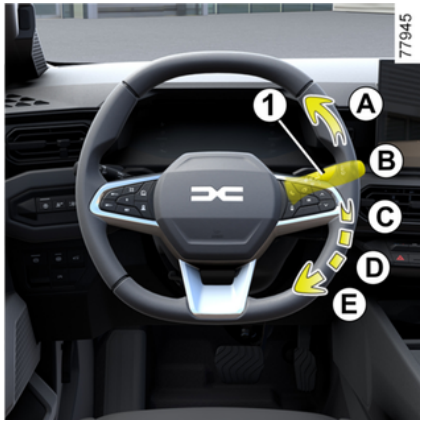
– En cas de gel, vérifiez, avant la première mise en marche de l'essuie-vitre, si les balais ne sont pas collés. Si vous actionnez l'essuie-vitre alors que les balais sont bloqués par le gel, vous risquez d'endommager aussi bien le balai que le moteur d'essuie-vitre.
– N'actionnez pas les essuie-vitres sur vitre sèche, cela entraîne l'usure ou la détérioration prématurée des balais.

## Grattoir à glace pour pare-brise *3*




Ne laissez jamais les outils pêle-mêle dans le véhicule conducteur : **risque de projections lors d'un freinage.**
Après utilisation, veillez à bien clipper le grattoir à glace dans son logement : **risque de blessures**.

## Position particulière de l'essuyage avant (position service)




Cette position permet de lever les balais pour pouvoir les écarter du pare-brise.

Elle peut être utile pour :

– nettoyer les balais ;
– dégager les balais du pare-brise par temps hivernal ;
– remplacer les balais ➔ **397**.

Contact mis ou moteur démarré, levez deux fois de suite la manette ***1*** en position ***A*** (fonction balayage unique). Les balais s'arrêtent dans une position dégagée du capot.

Pour ramener les balais en position abaissée, contact mis, assurez-vous

que les balais sont rabattus sur le pare-brise puis ramenez la manette ***1*** sur la position ***A*** (balayage unique).

Avant de mettre le contact, rabattez les essuie-vitres sur le pare-brise sinon il y a un risque d'endommagement du capot ou des essuie-vitres lors de la mise en marche des essuie-vitres.

Avant toute action sur le pare-brise (lavage du véhicule, dégivrage, nettoyage du pare-brise…), ramenez la manette ***1*** en position ***B*** (arrêt).
**Risque de blessures et/ou de détériorations.**

En cas d'obstacles présents sur le pare-brise (saletés, neige, gel...), dégagez le pare-brise (y compris la zone centrale située derrière le rétroviseur intérieur) avant de mettre en route les essuie-vitres (risque d'échauffement du moteur).
Si un obstacle empêche le mouvement d'un balai, celui-ci peut s'arrêter. Retirez l'obstacle et réactiver l'essuie-vitre avec la manette d'essuyage.

## Lave-vitre




**Contact mis,** tirez la manette ***1*** puis relâchez.

Une action prolongée déclenche, en plus du lave-vitre, deux aller-retours des essuie-vitres suivis, après quelques secondes, d'un troisième.

**Nota :** par température négative, le liquide de lave-vitres risque de geler sur le pare-brise et de réduire la visibilité. Chauffez le pare-brise à l'aide de la commande de désembuage avant de le nettoyer.

# ESSUIE-VITRES

Lors des interventions sous le capot moteur, assurez-vous que la manette d'essuie-vitres est en position ***B*** (arrêt).
**Risque de blessures.**

**Efficacité d'un balai d'essuie-vitre**

Surveillez l'état du balai d'essuie-vitre. Sa durée de vie dépend de vous :

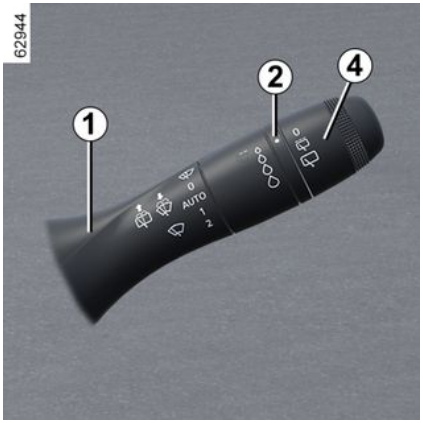
– il doit rester propre : nettoyez le balai et la vitre régulièrement avec de l'eau savonneuse ;
– ne l'utilisez pas lorsque la vitre est sèche ;
– décollez-le de la vitre lorsqu'il n'a pas fonctionné depuis longtemps.

Dans tous les cas, changez-le dès que son efficacité diminue : environ tous les ans ➔ 397.

**Précaution d'utilisation de l'essuie-vitre**

– Par temps de neige ou de gel, dégagez la vitre avant de mettre en route l'essuie-vitre (risque d'échauffement du moteur) ;
– assurez-vous qu'aucun objet ne gêne la course du balai.

## Essuie-vitre, lave-vitre arrière




### Essuie-vitre arrière

Contact mis, faites pivoter l'anneau ***4*** de la manette ***1*** jusqu'à amener le symbole en face du point de repère ***2***.

– **arrêt**
– **balayage intermittent**

Entre deux balayages, les balais s'arrêtent pendant plusieurs secondes. La fréquence de balayage varie en fonction de la vitesse du véhicule ;

– **balayage continu lent**

Pour arrêter le fonctionnement, faites pivoter de nouveau l'anneau ***4***.

# ESSUIE-VITRES



**Nota :**

Lors d'un lavage sous un portique de lavage, ramenez l'anneau ***4*** de la manette ***1*** en position arrêt afin de désactiver l'essuyage.

**Nota :**

En fin d'utilisation, penser à ramener l'anneau ***4*** de la manette ***1*** en position arrêt de sorte à ce que l'essuyage ne soit pas réactivé involontairement lors de l'utilisation suivante.

Ne vous servez pas du bras d'essuie-vitre pour ouvrir ou fermer le hayon.

Avant toute action sur la vitre arrière (lavage du véhicule, dégivrage, nettoyage…) ramenez la manette ***1*** en position arrêt.
**Risque de blessures et/ou de détériorations.**

**Efficacité d'un balai d'essuie-vitre**

Surveillez l'état du balai d'essuie-vitre. Sa durée de vie dépend de vous :

– il doit rester propre : nettoyez le balai et la vitre régulièrement avec de l'eau savonneuse ;
– ne l'utilisez pas lorsque la vitre est sèche ;
– décollez-le de la vitre lorsqu'il n'a pas fonctionné depuis longtemps.

Dans tous les cas, changez-le dès que son efficacité diminue : environ tous les ans ➔ 397.

**Précaution d'utilisation de l'essuie-vitre**

– Par temps de neige ou de gel, dégagez la vitre avant de mettre en route l'essuie-vitre (risque d'échauffement du moteur) ;
– assurez-vous qu'aucun objet ne gêne la course du balai.

**Activation/désactivation de l'essuie-vitre arrière**

Le passage en marche arrière déclenche l'essuyage arrière en balayage intermittent (si les essuie-vitres avant fonctionnent). Lorsque votre véhicule est équipé d'un menu de personnalisation des réglages du véhicule, vous pouvez choisir d'activer ou de désactiver la fonction ➔ 130.

Pour les véhicules non équipés d'un menu de personnalisation des réglages, faites désactiver la fonction par un Représentant de la marque.

En cas d'obstacles présents sur la vitre arrière (saletés, neige...), l'essuie-vitre essaie de balayer tous les obstacles. Si un obstacle empêche le mouvement du balai, celui-ci peut s'arrêter. Retirez l'obstacle, attendez environ 30 secondes et réactiver l'essuie-vitre avec la manette d'essuyage.

**Précautions**

– En cas de gel, vérifiez, avant la première mise en marche de l'essuie-vitre, si le balai n'est pas collé. Si vous actionnez l'essuie-vitre alors que le balai est bloqué par le gel, vous risquez d'endommager aussi bien le balai que le moteur d'essuie-vitre.
– N'actionnez pas l'essuie-vitre sur vitre sèche, cela entraîne l'usure ou la détérioration prématurée du balai.

# ESSUIE-VITRES




## Essuie/lave lunette arrière

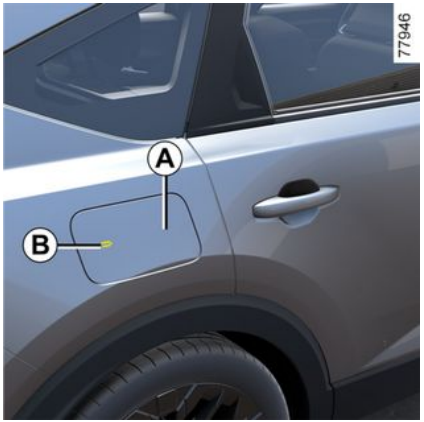
Contact mis, poussez la manette ***1*** de façon prolongée puis relâchez-la.

Une action prolongée déclenche, en plus du lave-lunette, deux aller-retours de l'essuie-vitre arrière suivis, après quelques secondes, d'un troisième (fonction essuie-goutte).

Lorsque vous relâchez la manette, elle revient en position essuie-vitre arrière.

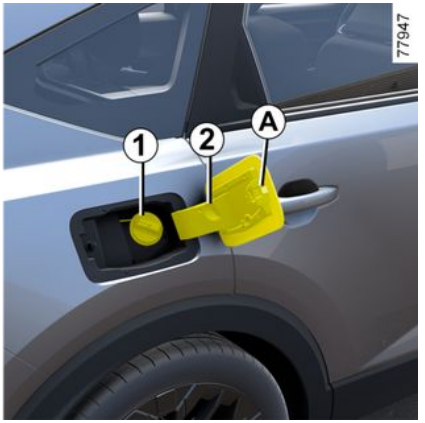
# RÉSERVOIR CARBURANT

## Versions essence




**Capacité utilisable du réservoir 50 litres environ** pour les versions (4x2).

Véhicule déverrouillé, pour ouvrir la trappe à carburant ***A***, appuyez sur la zone ***B*** puis relâchez. Ouvrez-la puis dévissez le bouchon de réservoir à carburant ***1***.




Pendant le remplissage un porte-bouchon ***2*** est prévu sur le battant de la trappe.

Pour fermer, repoussez la trappe à carburant ***A*** avec la main jusqu'en butée. Suivant véhicule, le bouchon ***1*** est lié au véhicule par un fil plastique.

Pour le remplissage reportez-vous au paragraphe « Remplissage carburant ».

**Bouchon de remplissage : il est spécifique.**
Si vous devez le remplacer, assurez-vous qu'il soit identique au bouchon d'origine. Adressez-vous au Représentant de la marque.
Ne pas manœuvrer le bouchon à proximité d'une flamme ou d'une source de chaleur.
Ne lavez pas la zone de remplissage au nettoyeur haute pression.

## Qualité du carburant

**Utilisez un carburant de bonne qualité** respectant les normes en vigueur particulières à chaque pays et impérativement conforme aux indications portées sur l'étiquette située sur la trappe à carburant ➔ **412**.

**Version essence**

Utilisez impérativement de l'essence sans plomb. L'indice d'octane (RON) doit être conforme aux indications portées sur l'étiquette située à l'intérieur de la trappe à carburant ➔ **412**.

# RÉSERVOIR CARBURANT



Carburants conformes aux normes européennes avec lesquels les moteurs des véhicules commercialisés en Europe sont compatibles ➔ **412**.

Pour un remplissage carburant, le moteur doit être arrêté (et non pas seulement en veille pour les véhicules équipés de la fonction Stop and Start) : coupez impérativement le contact ➔ **158**, ➔ **160**.
**Risque d'incendie.**

Ne pas mélanger d'essence (sans plomb ou E85) au gazole, même en faible quantité.
Ne pas utiliser de carburant à base d'éthanol si votre véhicule n'y est pas adapté.
Ne **pas** ajouter de réactif au carburant, vous risquez d'endommager le moteur. Si vous voulez ajouter un additif au carburant, utilisez un produit agréé par nos Services Techniques.
Consultez un Représentant de la marque.

Toute intervention ou modification sur le système d'alimentation carburant (boîtiers électroniques, câblages, circuit carburant, injecteur, capots de protection…) est rigoureusement interdite en raison des risques qu'elle peut présenter pour votre sécurité (sauf par le personnel qualifié du Réseau de la marque).

Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant. Le témoin  présent dans le compartiment moteur vous le rappelle.
**Risque de blessures.**

## Remplissage carburant

Contact coupé, introduisez le pistolet pour remplir le réservoir (risque d'éclaboussures).

Maintenez-le dans cette position pendant toute l'opération de remplissage. À la suite du premier arrêt automatique en fin de remplissage, il est possible de faire au maximum deux autres déclenchements afin de préserver un volume d'expansion.

Lors du remplissage, veillez à ce qu'il n'y ait pas de pénétration d'eau.

Après le remplissage, remettez le bouchon ***1*** et fermez la trappe ***A*** pour éviter toute pénétration d'eau ou de corps étrangers dans le système.

Veillez toujours à ce que le bouchon ***1***, la trappe ***A*** et son pourtour restent

propres et exempts de poussières, boues, salissures...

**Cas particulier**

Lorsque le véhicule est resté immobilisé depuis plus de 3 mois, **il est nécessaire d'ajouter du carburant pour empêcher toute détérioration de la pompe à carburant.**

Pour cela, contact coupé, faites le plein de carburant ou à minima un appoint de **10 litres environ**, puis démarrez le moteur pour faire fonctionner la pompe et permettre le renouvellement du carburant dans le circuit.

Dans le cas où le niveau de carburant dans le réservoir ne permet pas d'ajouter 10 litres minimum de carburant, effectuez au préalable un roulage du véhicule jusqu'à pouvoir effectuer l'appoint.

**Version essence**

L'utilisation d'essence au plomb endommagerait les dispositifs de dépollution et pourrait aboutir à une perte de la garantie.

Afin d'empêcher un remplissage avec de l'essence plombée, la goulotte de remplissage du réservoir d'essence comporte un étranglement muni d'un système de sécurité qui ne **permet d'utiliser qu'un pistolet distribuant de l'essence sans plomb** (à la pompe).



**Odeur persistante de carburant**

En cas d'apparition d'une odeur persistante de carburant, veuillez :

– procéder à l'arrêt du véhicule compatible avec les conditions de circulation et couper le contact ;
– enclencher le signal de détresse, faire descendre tous les occupants du véhicule et les tenir éloignés de la zone de circulation ;
– faire appel à un Représentant de la marque.

# RODAGE

## Version essence

Jusqu'à **1 000 km**, ne dépassez pas 130 km/h sur le rapport le plus élevé ou 3 000 à 3 500 tr/mn.

Ce n'est qu'après **3 000 km** environ que votre véhicule donnera toutes ses performances.

**Périodicité des révisions :**
reportez-vous au document d'entretien du véhicule.

## Contacteur de démarrage, véhicule avec clé

### Position « Stop et blocage de direction » *A*




Pour verrouiller, retirez la clé ***1*** et tournez le volant jusqu'au verrouillage de la direction.

Pour déverrouiller, manœuvrez légèrement clé et volant.

### Position « Marche » *B*

Le contact est mis.

– **version essence :** vous êtes prêt à démarrer.

### Position « Démarrage » *C*

Si le moteur ne démarre pas, ramenez la clé en arrière avant d'actionner à nouveau le démarreur.

Lâchez la clé dès que le moteur démarre.

### Particularité des véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique

➔ 168.

### Démarrage du moteur

Suivant véhicule, lorsque une vitesse est engagée, pour pouvoir démarrer le moteur, vous devez appuyer sur la pédale d'embrayage ou mettre le levier de vitesses au point mort. Le message « Point mort + démarrer » apparaît sur l'ordinateur de bord pour vous en informer.

Par grand froid (température inférieure à – 20 °C) : afin de faciliter les démarrages, maintenez la mise sous contact quelques secondes **avant** de démarrer le moteur.

En cas de démarrage du moteur par température extérieure très basse (inférieure à - 10 °C) : maintenez la pédale d'embrayage enfoncée jusqu'au démarrage du moteur.

Ne démarrez jamais votre véhicule en roue libre dans une pente. Risque d'inactivation de l'assistance de direction.
**Risque d'accident**.

**Version essence**

– Actionnez le démarreur **sans accélérer**.
– Relâchez la clé dès le départ du moteur.

Pendant une mise à jour des systèmes depuis le système multimédia, le démarrage du véhicule est impossible.
Attendez la fin de la mise à jour pour démarrer le véhicule.
Pour plus d'informations sur les mises à jour des systèmes, reportez-vous à la notice multimédia.

### Véhicules à boîte de vitesses automatique

Avant de démarer, positionnez le levier en position **P** ou **N** et appuyez sur la pédale de frein ➔ **168**.

### Arrêt du moteur

Moteur au ralenti, ramenez la clé en position « Stop » ***A***.

**Particularité**

Suivant véhicule, les accessoires (radio...) s'arrêtent de fonctionner soit lors de la coupure moteur, soit à l'ouverture de la porte conducteur, soit lors de la condamnation des portes.

Ne démarrez jamais votre véhicule en roue libre dans une pente. Risque d'inactivation de l'assistance de direction. **Risque d'accident**.

**Version GPL**

Le démarrage du moteur se fait toujours à l'essence.

**Le véhicule ne peut pas rouler uniquement en mode GPL avec le réservoir à essence vide**.
Le fonctionnement en bicarburation GPL/essence nécessite impérativement la présence d'essence (pour le démarrage, fortes accélération, températures froides...).
En cas d'allumage du témoin orange au tableau de bord accompagné d'un signal sonore, remplissez le réservoir d'essence dès que possible.

Pour plus d'informations sur les versions GPL ➔ **40**.

**Ne coupez jamais le contact avant l'arrêt complet du véhicule**, l'arrêt du moteur entraîne la suppression des assistances : freins, direction… et des dispositifs de sécurité passive tels que airbags, prétensionneurs.

Ne stationnez pas et ne faites pas tourner le moteur dans des endroits où des substances ou des matériaux combustibles tels que herbe ou feuilles peuvent venir en contact avec un système d'échappement chaud.

**Responsabilité du conducteur lors du stationnement ou arrêt du véhicule**

Ne quittez jamais votre véhicule en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal même pour une courte durée.
En effet, ceux-ci pourraient se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes par exemple en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme les lève-vitres ou encore en verrouillant les portes.
De plus, par temps chaud et/ou ensoleillé, sachez que la température intérieure de l'habitacle monte très rapidement.
**RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES**.

## Version Hybrid




Pour effectuer la mise sous contact :

– positionnez le levier de la boîte de vitesses en position **P** ;
– appuyez sur la pédale de frein ;
– tournez la clé sur la position « Démarrage » ***C* sans accélérer** ;
– relâchez la clé dès l'apparition du message READY allumé au tableau de bord accompagné d'un signal sonore.

Le message disparaît dès que la vitesse du véhicule est supérieure à 5 km/h environ.

**Arrêt du système Hybrid**

Véhicule à l'arrêt, tournez la clé en position « Stop » ***A***. Le contact se coupe, le message READY s'éteint au tableau de bord.

Avant de quitter le véhicule, assurez-vous que le contact est bien coupé.

## Contacteur de démarrage, véhicule avec carte




**Démarrage du moteur**

La carte doit être dans la zone de détection ***2***.

# DÉMARRAGE, ARRÊT DU MOTEUR




Pour démarrer :

– véhicules à boîte de vitesses automatique, positionnez le levier en position **P** ou **N**, appuyez sur la pédale de frein et appuyez sur le bouton ***1***. Pour les véhicules Hybrid, le message READY s'allume au tableau de bord accompagné d'un signal sonore. Le message disparaît dès que la vitesse du véhicule est supérieure à 5 km/h environ ;
– véhicules à boîte de vitesses manuelle, appuyez sur la pédale de frein ou d'embrayage et appuyez sur le bouton ***1***, puis relâchez la pédale de frein une fois le moteur démarré. Si une vitesse est engagée, seul l'appui sur la pédale d'embrayage permettra le démarrage.

**Particularités**

– Si l'une des conditions de démarrage n'est pas appliquée, le message « Appuyer frein + START » ou « Débrayer + démarrer » ou « Mettre boîte de vitesses sur P » s'affiche au tableau de bord ;
– dans certains cas, il sera nécessaire de manœuvrer le volant tout en appuyant sur le bouton de démarrage ***1*** pour aider au déverrouillage de la colonne de direction, le message « Tourner volant + START » vous en avertit.

**Nota :**

– véhicules à boîte de vitesses manuelle, en cas de calage moteur, le message « Débrayer » s'affiche au tableau de bord. Appuyez à fond sur la pédale d'embrayage pour redémarrer le moteur ;
– véhicules Hybrid, le groupe moteur se coupe automatiquement au bout de 15 minutes environ si le véhicule est resté immobilisé et que la ceinture conducteur n'a pas été bouclée. Si besoin, vous pouvez redémarrer le moteur par un appui sur le bouton ***1***.

Pendant une mise à jour des systèmes depuis le système multimédia, le démarrage du véhicule est impossible.
Attendez la fin de la mise à jour pour démarrer le véhicule.
Pour plus d'informations sur les mises à jour des systèmes, reportez-vous à la notice multimédia.

**Version GPL**

Le démarrage du moteur se fait toujours à l'essence.

**Le véhicule ne peut pas rouler uniquement en mode GPL avec le réservoir à essence vide**.
Le fonctionnement en bicarburation GPL/essence nécessite impérativement la présence d'essence (pour le démarrage, fortes accélération, températures froides...).
En cas d'allumage du témoin orange au tableau de bord accompagné d'un signal sonore, remplissez le réservoir d'essence dès que possible.

Pour plus d'informations sur les versions GPL ➔ **40**.

### Démarrage « mains libres » coffre ouvert

Dans ce cas, la carte ne doit pas se situer dans le coffre afin d'éviter tout risque de perte.

**Responsabilité du conducteur lors du stationnement ou arrêt du véhicule**
Ne quittez jamais votre véhicule, en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal même pour une courte durée.
En effet, ceux-ci pourraient se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes par exemple en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme les lève-vitres ou encore en verrouillant les portes.
De plus, par temps chaud et/ou ensoleillé, sachez que la température intérieure de l'habitacle monte très rapidement.
**RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES**.

### Fonction accessoires




(mise sous contact)

Dès que vous accédez à votre véhicule, vous pouvez disposer de certaines fonctionnalités (radio, navigation, essuyage...).

Pour disposer des autres fonctionnalités, carte dans l'habitacle, appuyez sur le bouton ***1*** sans appui sur les pédales.

## Anomalies de fonctionnement




Dans certains cas, la carte « mains libres » peut ne pas fonctionner :

– usure de la pile de la carte, batterie déchargée...
– proximité avec un appareil fonctionnant sur la même fréquence (écran, téléphone portable, jeux vidéo…) ;
– véhicule situé dans une zone à forts rayonnements électromagnétiques.

Le message « Placer carte sur zone + START » apparaît au tableau de bord.




Appuyez sur la pédale de frein ou d'embrayage, puis placez la carte ***3*** (***A*** ou ***B***) sur le symbole ***4*** (***A*** ou ***B***). Appuyez sur le bouton ***1*** pour démarrer le véhicule. Le message s'éteint.

**Cas particulier des véhicules Hybrid**

Véhicule à l'arrêt en mode de fonctionnement électrique, le message « Moteur actif Couper contact » apparaît au tableau de bord accompagné d'un signal sonore si :

– la ceinture conducteur est débouclée ;
– le capot est ouvert ;
– la porte conducteur est ouverte.

## Conditions d'arrêt du moteur




Le véhicule doit être à l'arrêt, levier positionné sur **P** pour les véhicules avec boîte de vitesses automatique. Pour les véhicules Hybrid, le message READY s'affiche au tableau de bord.

Carte dans le véhicule, appuyez sur le bouton ***1*** : le moteur s'arrête. Pour les véhicules Hybrid, le message READY s'éteint au tableau de bord.

La colonne de direction se verrouille à l'ouverture de la porte conducteur ou au verrouillage du véhicule.

Si la carte n'est plus dans l'habitacle ou si la pile de la carte est usée, véhicule à l'arrêt, lorsque vous demandez l'arrêt moteur, le message « Carte absente appui long START » apparaît au

tableau de bord : appuyez plus de trois secondes sur le bouton ***1***. Si la carte n'est plus dans l'habitacle, assurez-vous de pouvoir la récupérer avant de procéder à l'appui long, sans carte, vous ne pourrez plus redémarrer.

Moteur arrêté, les accessoires (radio…) utilisés à ce moment continuent de fonctionner pendant 10 minutes environ.

À l'ouverture de la porte conducteur, les accessoires arrêtent de fonctionner.

**Ne coupez jamais le contact avant l'arrêt complet du véhicule**, l'arrêt du moteur entraîne la suppression des assistances : freins, direction… et des dispositifs de sécurité passive tels que airbags, prétensionneurs.

Ne stationnez pas et ne faites pas tourner le moteur dans des endroits où des substances ou des matériaux combustibles tels que herbe ou feuilles peuvent venir en contact avec un système d'échappement chaud.

Lorsque vous quittez votre véhicule, en particulier carte sur vous, assurez-vous que le moteur est bien arrêté.

Avant toute intervention dans le compartiment moteur, coupez impérativement le contact.

## Fonction Stop and Start

Ce système permet de diminuer la consommation de carburant et l'émission de gaz à effet de serre.

Au démarrage du véhicule, le système est activé automatiquement.

En roulage, le système stoppe le moteur (mise en veille) lors d'un arrêt du véhicule.

Le témoin  apparaît au tableau de bord pour vous en avertir.

### Conditions de mise en veille

Le véhicule a roulé depuis son dernier arrêt.

**Pour les véhicules équipés de boîte de vitesses automatique :**

– la boîte est en position **D** ou **N** ;

et

– la pédale de frein est appuyée (suffisamment fort) ;

Suivant véhicule, si le témoin  clignote et que le message « Appuyer sur pédale de frein » apparaît au tableau de bord, cela vous indique que la pédale de frein n'est pas suffisamment appuyée ;

et

– la pédale d'accélération n'est pas appuyée ;

et

– la vitesse est nulle ou, suivant véhicule, dès que la vitesse est inférieure à un seuil dépendant du véhicule.

La mise en veille moteur est maintenue si la position **P** est engagée, ou si la position **N** est engagée avec frein de parking serré, pédale de frein relâchée.

**Pour les véhicules équipés de boîte de vitesses manuelle :**

– la boîte de vitesses est en position neutre (point mort) ;

et

– la pédale d'embrayage est relâchée.

Si le témoin clignote, cela vous indique qu'il faut relâcher totalement la pédale d'embrayage ;

et

– la vitesse du véhicule est inférieure à un seuil dépendant du véhicule.

**Pour tous véhicules :**

Le témoin apparaît fixe au tableau de bord pour vous avertir de la mise en veille du moteur. Les équipements du véhicule restent en fonction pendant la durée d'arrêt du moteur.

À la mise en veille du moteur, l'assistance de direction peut ne plus être opérationnelle.

Dans ce cas, elle redevient opérationnelle en sortie de veille moteur ou à vitesse supérieure à 1 km/h environ (descente, pente...).

Dans le cas d'une mise en veille du moteur, le frein de parking assisté (suivant véhicule) ne se serre pas automatiquement.

Ne laissez pas rouler votre véhicule lorsque le moteur est en veille (le témoin est allumé au tableau de bord).

Avant de quitter le véhicule, le moteur doit être impérativement arrêté et non mis en veille ➔ 158, ➔ 160.

## Conditions de mise en veille à haute vitesse

Suivant véhicule, la mise en veille peut s'activer en mode roue libre ➔ 187.

**Pour les véhicules équipés de boîte de vitesses automatique :**

– la boîte est en position D ou L ;

et

– la pédale de frein est relâchée ;

et

– la pédale d'accélération est relâchée.

Le témoin apparaît fixe au tableau de bord pour vous avertir de la mise en veille du moteur.

## Empêcher la mise en veille du moteur

Dans certaines situations, comme l'insertion dans un carrefour, il est possible, système activé, de garder le moteur allumé en vue d'un démarrage rapide.

**Pour les véhicules équipés de boîte de vitesses automatique :**

Maintenez le véhicule immobilisé avec peu d'effort sur la pédale de frein.

**Pour les véhicules équipés de boîte de vitesses manuelle :**

Maintenez la pédale d'embrayage enfoncée.

ⓘ Pour un remplissage carburant, le moteur doit être arrêté (et non pas seulement en veille pour les véhicules équipés de la fonction Stop and Start) : coupez impérativement le contact ➔ 158, ➔ 160.
**Risque d'incendie.**

## Sortie de veille moteur

**Pour les véhicules équipés de boîte de vitesses automatique :**

– à l'ouverture de la porte conducteur ;

ou

– au débouclage de la ceinture conducteur ;

ou

– la pédale de frein est relâchée, position **D** engagée ;

ou

– la pédale de frein est relâchée, position **N** engagée et frein de parking desserré ;

ou

– la pédale de frein est à nouveau appuyée, position **P** engagée, ou position **N** engagée avec frein de parking serré ➔ 168 ;

ou

– la pédale d'accélérateur est appuyée ;

ou

– position **R** engagée ;

ou

– suivant véhicule, en mode manuel (**M**), les palettes de vitesses sont actionnées.

**Pour les véhicules équipés de boîte de vitesses manuelle :**

– à l'ouverture de la porte conducteur, vitesse non engagée et pédale d'embrayage relâchée ;

ou

– au débouclage de la ceinture conducteur, vitesse non engagée et pédale d'embrayage relâchée ;

ou

– vitesse au neutre et pédale d'embrayage légèrement enfoncée ;

ou

– pédale d'embrayage totalement enfoncée et vitesse engagée.

**Particularité :** Suivant véhicule, si vous coupez le contact alors que le moteur est en veille, le témoin  s'affiche quelques secondes au tableau de bord.

ⓘ **Pour les véhicules équipés d'une boîte de vitesses manuelle :**
le redémarrage peut être interrompu si la pédale d'embrayage est relâchée trop rapidement alors qu'une vitesse est engagée.

## Conditions de non mise en veille du moteur

Certaines conditions ne permettent pas au système la mise en veille du moteur, notamment :

– la porte conducteur n'est pas fermée ;
– la ceinture conducteur n'est pas bouclée ;
– la marche arrière a été enclenchée ;
– le capot moteur est non verrouillé ;
– la température extérieure est trop basse ou trop élevée ;
– la batterie n'est pas suffisamment chargée ;
– la différence de température intérieure du véhicule avec celle de consigne de la climatisation automatique est trop importante ;
– l'aide au parking est en cours de fonctionnement ;
– l'altitude est trop élevée ;

– la pente est trop importante pour les véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique ;
– la fonction « voir clair » est activée ➔ 318 ;
– la température moteur est insuffisante ;
– le système de dépollution est en cours de régénération ;
– ...

Le témoin  apparaît au tableau de bord et vous avertit de la non-disponibilité de la mise en veille du moteur.

Avant toute intervention dans le compartiment moteur, le moteur doit être impérativement arrêté et non mis en veille.
Coupez impérativement le contact ➔ 158, ➔ 160.

**Particularité de redémarrage automatique du moteur**

Sous certaines conditions, le moteur peut redémarrer sans intervention pour garantir votre sécurité et votre confort.

Cela peut se produire notamment lorsque :

– la température extérieure est trop basse ou trop élevée ;
– la fonction « voir clair » est activée ➔ 318 ;
– la batterie n'est pas suffisamment chargée ;
– la vitesse du véhicule est supérieure à 5 km/h (en descente...) ;
– appuis répétés sur la pédale de frein ou besoin du système de freinage ;
– ...

Le témoin  apparaît au tableau de bord et vous avertit du redémarrage automatique du moteur.

Avant de quitter le véhicule, le moteur doit être impérativement arrêté et non mis en veille ➔ 158, ➔ 160.

## Commande de vitesses, levier électronique

### Levier de vitesses




**Passage en marche arrière**

(véhicule à l'arrêt)

**Véhicules à boîte de vitesses manuelle :** revenez en position neutre (point mort) puis positionnez le levier en marche arrière.

Suivez la grille dessinée sur le pommeau ***1*** et soulevez l'anneau ***2*** contre le pommeau pour pouvoir passer la marche arrière.

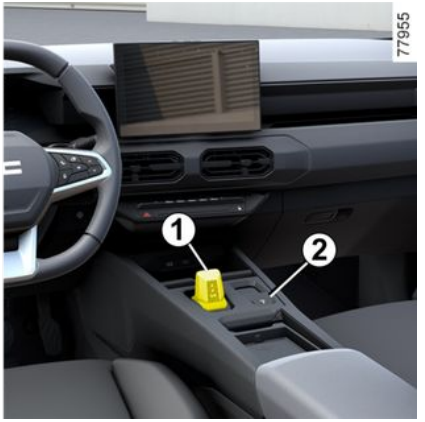
**Véhicules à boîte de vitesses automatique : ➔ 168**.

Les feux de recul s'allument dès l'enclenchement de la marche arrière, contact mis.

## Boîte de vitesses automatique, levier électronique

### Sélection des positions de la boîte de vitesses automatique

**Levier de sélection *1***




**R :** marche arrière

**N :** point mort

**D :** marche avant

**B :** marche avant avec freinage régénératif augmenté (suivant véhicule)

**Bouton *2***

Un appui sur le bouton ***2*** permet de désengager/engager la position de parking **P.**

> Avant de quitter le véhicule, vérifiez que la position **P** est engagée (la position est affichée au tableau de bord et le témoin du bouton ***2*** est allumé) et assurez-vous du serrage effectif du frein de parking assisté.
> **Risque de perte d'immobilisation du véhicule.**

### Affichage *3*



# COMMANDE DE VITESSES

L'afficheur ***3*** au tableau de bord vous informe de la position engagée de la boite de vitesses ou, suivant véhicule, du rapport engagé en mode de conduite manuel.

## Fonctionnement

**Mise en route**




Véhicule à l'arrêt, position **P** de la boîte de vitesses engagée (voyant du bouton ***2*** allumé), démarrez le moteur.

Pied sur la pédale de frein, basculez le levier de sélection ***1*** d'un cran ou de deux crans vers l'avant ou vers l'arrière pour engager la position désirée (**R**, **N**, **D** ou **B**), puis relâchez le levier, il revient dans sa position stable. Le voyant du bouton ***2*** s'éteint.

**Nota**: Pour les versions Hybrid, le message READY s'allume au tableau de bord au démarrage du moteur.

**L'engagement du levier en position D, B ou R ne doit se faire qu'à l'arrêt, pied sur le frein et pédale d'accélérateur relevée.** La position engagée s'affiche au tableau de bord.

**Si des conditions empêchent le passage d'une position à l'autre, la position demandée clignote au tableau de bord.**

Position **D**, **R** ou, suivant véhicule, **B** engagée, lorsque le véhicule est à l'arrêt, il commence à se mettre en mouvement à faible vitesse dès que vous lâchez la pédale de frein (sans appui sur la pédale d'accélérateur).

**Pour désengager la position P**




Véhicule à l'arrêt, moteur allumé et position **P** engagée (voyant du bouton ***2*** allumé), appuyez sur la pédale de frein et, selon la position désirée, basculez le levier de sélection ***1*** vers l'avant ou vers l'arrière. Le voyant du bouton ***2*** s'éteint.

Si la pédale de frein n'est pas enfoncée, le message « Appuyer sur pédale de frein » et le témoin s'affichent au tableau de bord.

**Nota :**

– lorsque le conducteur ouvre sa porte pour quitter le véhicule alors que la position **P** n'est pas engagée, un signal sonore retentit et le message « P non engagé » s'affiche au tableau de bord ;

– le témoin  s'affiche au tableau de bord à chaque fois qu'il est nécessaire d'appuyer sur la pédale de frein pour changer la position de la boîte de vitesses automatique.

**Pour engager la position P**

Véhicule à l'arrêt, moteur allumé ou contact mis, appuyez sur le bouton ***2*** pour engager la position **P**.

La position **P** s'affiche au tableau de bord et le voyant du bouton ***2*** s'allume une fois la position **P** de la boîte de vitesses engagée.

> ⓘ La position **P** doit être uniquement engagée à l'arrêt complet du véhicule.

> ⓘ La position **P** de la boîte de vitesses ne remplace en aucun cas le serrage du frein de parking.

**Pour engager le point mort (position N)**

Véhicule à l'arrêt et moteur allumé, basculez le levier de sélection ***1*** d'un cran vers l'avant ou vers l'arrière pendant environ deux secondes selon le rapport engagé pour engager la position **N**.

**Pour engager la marche avant (position D)**

Véhicule à l'arrêt, moteur allumé, basculez le levier de sélection ***1*** de deux crans vers l'arrière pour engager la position **D**.

Si l'une des conditions n'est pas appliquée, l'affichage **D** clignote pendant environ cinq secondes et le message « Appuyer sur pédale de frein » s'affiche au tableau de bord pendant environ 15 secondes.

**Nota :** moteur allumé, véhicule roulant entre 0 et 4 km/h environ, levier ***1*** en position **N** ou **R**, il est nécessaire d'appuyer sur la pédale de frein pour engager la position **D**. Cela est utile lors des manœuvres parking nécessitant plusieurs marches avant, puis marches arrière alternées.

**Pour engager la marche arrière (position R)**

Véhicule à l'arrêt, moteur allumé, basculez le levier de sélection ***1*** de deux crans vers l'avant pour engager la position **R**.

Si la pédale de frein n'est pas appuyée, un signal sonore retentit, l'affichage de la position **R** clignote pendant environ cinq secondes au tableau de bord et un message « Appuyer sur pédale de frein » s'affiche environ 15 secondes.

**Nota :** moteur allumé, véhicule roulant entre 0 et 4 km/h environ, levier ***1*** en position **N**, ou **D**, il n'est pas nécessaire d'appuyer sur la pédale de frein pour engager la position **R**. Cela est utile lors des manœuvres de parking nécessitant plusieurs marches avant, puis marches arrière alternées.

## Conduite en mode automatique

Engagez le levier ***1*** en position **D**.

Vous n'aurez plus à toucher à votre levier : les vitesses passeront toutes seules, au bon moment, au régime convenable du moteur, car l'automatisme tient compte de la charge du véhicule, du profil de la route et du style de conduite choisi.

**Conduite économique**

Sur route, laissez toujours le levier en position **D**, la pédale d'accélérateur étant maintenue peu enfoncée, les rapports passeront automatiquement à un régime moteur plus bas.

**Accélérations et dépassements**

Enfoncez franchement et à fond la pédale d'accélérateur (jusqu'à dépasser le point dur de la pédale).

# COMMANDE DE VITESSES

**Cela permettra, dans la mesure des possibilités du moteur, de rétrograder sur le rapport optimal.**

## Conduite en mode B

**(version Hybrid)**

Ce mode permet de conduire avec un frein moteur régénératif plus important.

> Le frein moteur ne peut en aucun cas se substituer à l'appui sur la pédale de frein.

Véhicule à l'arrêt, moteur allumé, basculez le levier de sélection ***1*** de deux crans vers l'arrière pour engager la position **B**.

Lors de la conduite, en relâchant la pédale d'accélérateur, le véhicule utilise freinage régénératif pour ralentir.

Ainsi le moteur électrique génère un courant plus important qui permet de recharger la batterie de traction.

**Nota**: en mode **B**, le freinage régénératif sera réduit si la batterie est froide ou complètement chargée.

## Conduite en mode manuel

**(suivant véhicule)**

**Palettes de changement de vitesse *4* et *5***




Suivant véhicule, lorsque vous roulez en position **D**, vous pouvez passer en mode de conduite manuelle en actionnant les palettes ***4*** et ***5*** au volant.

***4*** : Variation décroissante du rapport.

***5*** : Variation croissante du rapport.

Les positions **P**, **N** et **R** ne sont pas accessibles avec les palettes.

**Nota :** Pour les versions Hybrid 4x4, lorsque le véhicule roule en mode de fonctionnement tout électrique, les palettes au volant ne sont pas actives. Le témoin EV affiché en vert au tableau de bord vous le confirme ➔ 36.

**Modes de conduite manuels**

Il existe deux modes de conduite manuelle :

– **un mode manuel « temporaire »** qui permet, par un appui court sur l'une des deux palettes, de forcer le passage d'un rapport. Le mode de conduite **D** ainsi que le rapport engagé apparaissent au tableau de bord.

**Nota :** la boîte revient en mode automatique **D** par elle-même si le rapport engagé n'est plus optimal ou si aucune action sur une palette n'a été effectuée depuis un certain temps.

– **un mode manuel « permanent »** activé par un appui long sur l'une des deux palettes. Le mode de conduite **M** ainsi que le rapport engagé s'affichent au tableau de bord.

**Nota :** suivant véhicule, le retour au mode automatique s'effectue par un appui long sur la palette de droite, ou en basculant le levier impulsionnel ***1*** d'un ou deux crans vers l'arrière.

Dans tous les cas :

– pour descendre les rapports de vitesse, appuyez sur la palette de gauche ;
– pour monter les rapports de vitesse, appuyez sur la palette de droite.

**Nota :**

– suivant l'affichage, les indicateurs « **+** » et « **-** » ou les témoins  et  vous suggèrent de passer la vitesse supérieure ou inférieure.
– pour les versions Hybrid 4x4, en mode manuel permanent, le passage en mode tout électrique n'est pas possible.

**Cas particuliers**

Dans certains cas de conduite (entraînant par exemple la protection du moteur, la mise en action du contrôle dynamique de conduite : ESC…), l'automatisme peut imposer de lui-même le rapport.

De même, pour éviter des fausses manœuvres, le changement de rapport peut être refusé par l'automatisme : dans ce cas, l'affichage du rapport clignote quelques secondes pour vous en avertir.

En cas de fortes pentes, de longues descentes ou de sols difficiles (neige, sable, boue), il est conseillé de passer en mode manuel en utilisant les palettes. Ceci afin d'éviter des passages de vitesses successifs voulus par l'automatisme en montée et d'obtenir un freinage moteur en cas de longues descentes.

## Situations exceptionnelles

**Par temps très froid**, pour éviter de caler le moteur, attendez quelques instants avant de quitter la position **P** ou **N** et d'engager le levier en **D/B** ou **R**.

En montée, pour maintenir le véhicule à l'arrêt, ne laissez pas le pied sur l'accélérateur, mais utilisez les freins.
**Risque de surchauffe de la boîte de vitesses automatique.**

## Stationnement du véhicule

Pour des raisons de sécurité, ne coupez jamais le contact avant l'arrêt complet du véhicule.

Véhicule immobilisé, la position **P** de la boîte de vitesses est engagée automatiquement ainsi que le frein de parking assisté, lors :

– de l'arrêt du moteur ;
– du débouclage de la ceinture de sécurité du conducteur, véhicule à l'arrêt ;
– de l'ouverture de la porte conducteur, véhicule à l'arrêt.

Le témoin **P** s'affiche au tableau de bord et le voyant du bouton ***2*** s'allume.

**Assurez-vous que le frein de parking est serré.**

La position **P** étant automatiquement engagée à l'arrêt moteur, il est parfois nécessaire de mettre le véhicule en position **N** pour certaines stations de lavage par exemple :

– **moteur allumé**, appuyez sur le bouton ***2***, basculez le levier de sélection ***1*** d'un cran vers l'avant ou vers l'arrière, puis coupez le moteur ;

ou

– **moteur coupé**, contact mis, basculez le levier de sélection ***1*** d'un cran vers l'avant ou vers l'arrière.

Au prochain redémarrage du moteur, la position **P** s'engage automatiquement selon les cas cités précédemment.

## Périodicité d'entretien

Reportez-vous au document d'entretien ou consultez un Représentant de la marque pour vérifier si la boîte de vitesses automatique nécessite un entretien périodique.

# COMMANDE DE VITESSES

Si elle ne nécessite pas d'entretien, vous ne devez pas faire d'ajout d'huile.

## Anomalies de fonctionnement

– **En roulant,** si le message « Boîte vitesses à contrôler » s'affiche au tableau de bord, il indique une défaillance. Consultez au plus tôt un Représentant de la marque;
– **en roulant,** si le message « Boîte vitesses surchauffe » s'affiche au tableau de bord, arrêtez-vous dès que possible pour laisser refroidir la boîte de vitesses et jusqu'à la disparition du message ;
– **dépannage d'un véhicule à boîte de vitesses automatique ➔ 379**.

En cas de panne moteur ou de panne électrique (défaillance batterie...) qui affecte le fonctionnement de la boîte de vitesses automatique, assurez-vous que le véhicule est bien immobilisé.



En cas de choc sur le soubassement du véhicule lors d'une manœuvre (exemple : contact avec une borne, un trottoir surélevé ou tout autre mobilier urbain) vous pouvez endommager le véhicule (exemple : déformation d'un essieu), le circuit électrique ou la batterie de traction.
Ne touchez pas les éléments du circuit ou d'éventuelles fuites ou liquides.
Pour éviter tout risque d'accident, faites contrôler au plus tôt votre véhicule par un Représentant de la marque.
**Risques de blessures graves ou de choc électrique pouvant entraîner la mort.**

## Palettes de changement de freinage régénératif *1* et *2*

(Suivant véhicule)



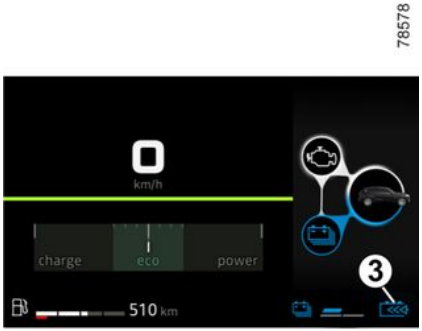

Les palettes ***1*** et ***2*** permettent de changer de niveau de freinage régénératif lorsque le levier est en position D.

***1*** : Variation croissante de freinage régénératif (-).

***2*** : Variation décroissante de freinage régénératif (+).

**Le fonctionnement des palettes n'est disponible qu'en position D**.

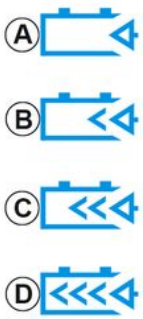
Il n'est pas possible d'utiliser les palettes lorsque le régulateur de vitesse adaptatif est activé ➔ **260**.




En relâchant la pédale d'accélérateur, le véhicule utilise le freinage régénératif pour ralentir le véhicule.

Une partie de cette énergie est convertie en électricité pour recharger la batterie de traction.

> Le frein moteur ne peut en aucun cas se substituer à l'appui sur la pédale de frein.




**Niveaux de freinage régénératif**

Le témoin ***3*** vous informe du niveau de freinage régénératif :

– ***A*** : niveau « Roue-libre », pour une conduite douce et économique. Nécessite une conduite avec anticipation ;
– ***B*** : niveau de frein régénératif faible ;
– ***C*** : niveau de frein régénératif moyen ;
– ***D*** : niveau de frein régénératif maximal.

Lorsque la batterie de traction n'est plus en mesure d'absorber de l'énergie (Ex. : batterie pleine ou froide), le système de freinage conventionnel se

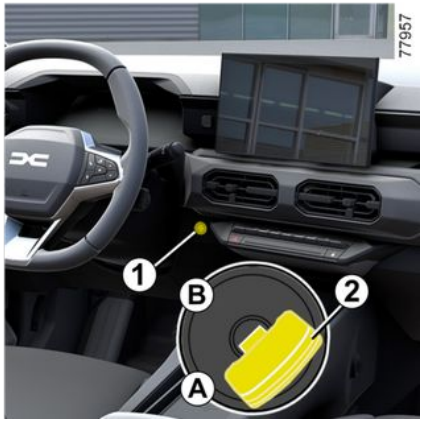
substitue au freinage régénératif tout en conservant ses fonctionnalités.

Cependant, la pédale peut paraître plus enfoncée et son fonctionnement plus ferme. Ceci est normal.

Pour limiter ce phénomène, favorisez l'usage des niveaux de freinage régénératif ***A*** et ***B***.

## Frein de parking assisté

### Fonctionnement assisté




**Serrage assisté du frein de parking**

**Véhicule à l'arrêt,** le frein de parking assisté assure l'immobilisation du véhicule :

– **par appui sur le bouton de démarrage/arrêt du moteur *1* ou par action sur la clé de contact *2* (clé en position « Stop et blocage de direction » *A*) ;**

ou

– au **débouclage de la ceinture conducteur ;**

ou

– à **l'ouverture de la porte conducteur ;**

ou

– pour les véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique, lorsque **la position P de la commande de vitesses est engagée.**

Dans tous les autres cas, par exemple, **le calage moteur ou la mise en veille du moteur du fait de la fonction Stop and Start ➔ 164**, le frein de parking assisté ne se serre pas automatiquement. Le mode manuel doit alors être utilisé.

Pour certains pays, la fonction serrage assisté n'est pas activée.
Reportez-vous au paragraphe « Fonctionnement manuel ».




Le serrage du frein de parking assisté est confirmé par le message « Frein de parking serré » et le témoin (Ⓟ) au tableau de bord et par l'allumage du témoin ***3*** du contacteur ***4***.

Suite à l'arrêt moteur, le témoin ***3*** s'éteint quelques minutes après le serrage du frein de parking assisté et le témoin (Ⓟ) s'éteint au verrouillage du véhicule.

Avant de quitter le véhicule, vérifiez le serrage effectif du frein de parking assisté. Le serrage est visualisé par l'allumage du témoin ***3*** du contacteur ***4*** et du témoin (Ⓟ) au tableau de bord jusqu'au verrouillage des portes.

**Nota :** dans certaines situations (défaillance du serrage assisté, desserrage manuel du frein de parking...), pour vous indiquer que le frein de parking assisté est desserré, un signal sonore retentit et le message « Serrer le frein de parking » apparaît au tableau de bord :

# FREIN DE PARKING

– moteur allumé : à l'ouverture de la porte conducteur ;
– moteur à l'arrêt (en cas de calage moteur par exemple) : à l'ouverture d'une porte avant.

Dans ce cas, tirez puis relâchez le contacteur ***4*** pour serrer le frein de parking assisté.

**Desserrage assisté du frein de parking**

Le desserrage se fait dès le démarrage du véhicule en accélérant ou, pour les véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique, contact mis, lorsque **la position P est passé vers R, N ou D.**

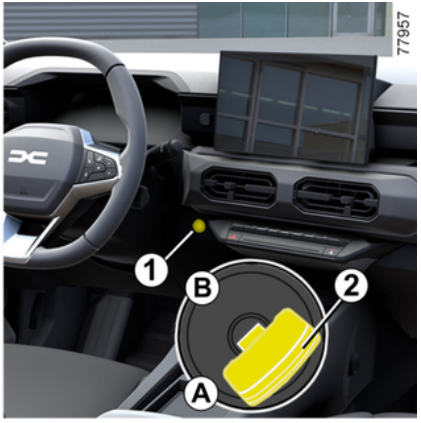
## Fonctionnement manuel




Vous pouvez commander manuellement le frein de parking assisté.

**Serrage manuel du frein de parking assisté**

Tirez le contacteur ***4***. Le témoin ***3*** et le témoin (Ⓟ) au tableau de bord s'allument.




**Desserrage manuel du frein de parking assisté**

Pour libérer le frein de parking, appuyez sur le contacteur ***1*** sans appui sur les pédales ou tournez la clé ***2*** en position « Marche » ***B*** pour la mise sous contact du véhicule. Appuyez sur la pédale de frein puis appuyez sur le contacteur ***4*** : le témoin ***3*** du contacteur et le témoin (Ⓟ) affichés au tableau de bord s'éteignent.

> Avant de quitter le véhicule, vérifiez le serrage effectif du frein de parking assisté. Le serrage est visualisé par l'allumage du témoin ***3*** du contacteur ***4*** et du témoin (Ⓟ) au tableau de bord jusqu'au verrouillage des portes.

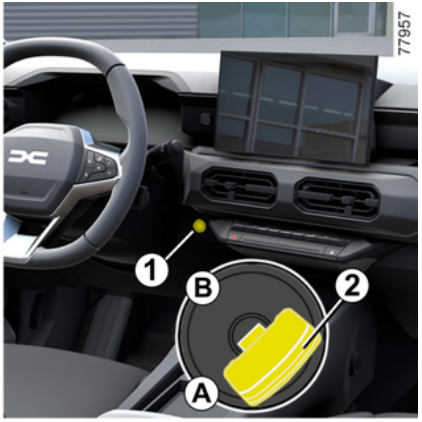
## Arrêt ponctuel



# FREIN DE PARKING



Pour actionner manuellement le frein de parking assisté (arrêt à un feu rouge, arrêt moteur allumé…) : tirez et relâchez le contacteur ***4***. Le desserrage est automatique dès le redémarrage du véhicule.




## Cas particuliers

### Stationnement sur un plan incliné

Pour stationner sur plan incliné ou avec une remorque par exemple, tirez le contacteur ***4*** pendant quelques secondes pour obtenir le freinage maximum.

### Stationnement avec le frein de parking assisté desserré

Avant de désactiver le dispositif de serrage du frein de parking, assurez-vous que le véhicule est stable.

Pour stationner avec frein de parking assisté desserré, il faut désactiver le dispositif de serrage du frein de parking.

Pour cela :

– engagez une vitesse ou la position **P** : les roues motrices sont verrouillées mécaniquement par la transmission ;
– arrêtez le moteur par appui sur le bouton de démarrage/arrêt du moteur ***1*** ou par action sur la clé de contact ***2*** ;
– débouclez la ceinture de sécurité conducteur ;
– ouvrez la porte conducteur ;
– desserrez manuellement le frein de parking assisté (reportez-vous au paragraphe « Desserrage manuel du frein de parking assisté »).
Assurez-vous que le véhicule est stable ;
– fermez la porte conducteur. Le cas échéant, verrouillez votre véhicule.

### Versions avec boîte de vitesses automatique

Porte conducteur ouverte ou mal fermée et moteur allumé, pour des raisons de sécurité, le desserrage automatique est désactivé (ceci afin d'éviter que le véhicule roule tout seul sans conducteur). Le message « Desserrer frein de parking » apparaît au tableau de bord lorsque le conducteur appuie sur la pédale d'accélérateur.

Ne sortez jamais de votre véhicule sans remettre le levier de sélection sur **P** et sans couper le moteur. En effet, véhicule à l'arrêt, moteur allumé avec une vitesse engagée, si vous accélérez, le véhicule peut se mettre en mouvement.
**Risque d'accident.**

# FREIN DE PARKING

En cas de message « Panne électrique » ou « Batterie à contrôler » ou « Panne du système de freinage », il est impératif d'immobiliser le véhicule en engageant la première vitesse (boîtes de vitesses mécaniques), la position **P** (boîtes de vitesses automatiques) ou en tirant sur le contacteur ***4*** pendant 10 secondes environ.
Si les conditions et la pente le justifient, calez le véhicule.
**Risque de perte d'immobilisation du véhicule.**
Faites appel à un Représentant de la marque.

## Anomalies de fonctionnement

– En cas d'anomalie, le témoin

s'allume au tableau de bord accompagné du message « Frein de parking à contrôler » et dans certains cas du témoin (Ⓟ).

Consultez rapidement un Représentant de la marque.

– En cas de défaillance du frein de parking assisté, le témoin STOP s'allume accompagné du message « Panne du frein de parking », d'un signal sonore et dans certains cas du témoin (Ⓟ).

Cela impose un arrêt immédiat et compatible avec la circulation.

L'absence de retour visuel ou sonore indique une défaillance du tableau de bord. Cela vous impose un arrêt immédiat compatible avec les conditions de circulation. Assurez-vous de la bonne immobilisation du véhicule et faites appel à un Représentant de la marque.

## Fonction « Autohold »

Véhicule à l'arrêt (par exemple à un feu rouge, une intersection, un embouteillage...), la fonction assure le maintien de la force de freinage quand le conducteur relâche la pédale de frein.

La force de freinage se relâche dès que le conducteur accélère suffisamment avec un rapport engagé.




### Activation

Appuyez sur le contacteur ***1***.

Le témoin du contacteur ***1*** s'allume pour vous confirmer l'activation de la fonction.

### Désactivation

Appuyez sur le contacteur ***1***, si votre véhicule est maintenu par la force de freinage appuyez également sur la pédale de frein.

Le témoin du contacteur ***1*** s'éteint pour vous confirmer la désactivation de la fonction.

# FREIN DE PARKING

3

Lors d'un maintien de la force de freinage, le frein de parking se serre automatiquement lorsque :

– le conducteur ouvre sa porte ;

ou

– le conducteur déboucle sa ceinture de sécurité ;

ou

– le véhicule reste immobilisé plus de trois minutes environ.

Après chaque démarrage, la fonction reprend l'état en cours lors du dernier arrêt.

Le frein de parking assisté assure l'immobilisation du véhicule. Avant de quitter le véhicule, vérifiez le serrage effectif du frein de parking assisté. Le serrage est visualisé par l'allumage du témoin du contacteur ***2*** et du témoin Ⓟ au tableau de bord jusqu'au verrouillage des portes. Suivant véhicule, une vignette présente en partie supérieure du pare-brise vous le rappelle.

## Conditions de maintien de la force de freinage

Les conditions suivantes doivent être remplies :

– la porte conducteur est fermée ;

et

– la ceinture de sécurité du conducteur est bouclée ;

et

– le frein de parking assisté est desserré ;

et

– le véhicule n'est pas à l'arrêt dans une très forte pente.

Le maintien de la force de freinage est confirmé par le témoin Ⓐ au tableau de bord.

## Conditions d'interruption de la force de freinage

Les conditions suivantes doivent être remplies :

– le conducteur accélère suffisamment avec un rapport engagé ;

ou

– le conducteur désactive la fonction.

Le témoin Ⓐ s'éteint au tableau de bord.

# FREIN DE PARKING

## Frein à main




**Pour desserrer**

Tirez le levier ***2*** légèrement vers le haut, enfoncez le bouton ***1*** et ramenez le levier au plancher.

Le témoin lumineux (P) s'éteint au tableau de bord.

Si vous roulez avec le frein à main mal desserré, le témoin lumineux rouge du tableau de bord restera allumé accompagné d'un signal sonore (si la vitesse est supérieure à 10 km/h).

En cas de choc sur le soubassement du véhicule (exemple : contact avec une borne, un trottoir surélevé ou tout autre mobilier urbain) vous pouvez endommager le véhicule (exemple : déformation d'un essieu...).
Afin d'éviter tout risque d'accident, faites contrôler votre véhicule par un Représentant de la marque.

**Pour serrer**

Tirez le levier ***2*** vers le haut, assurez-vous que le véhicule soit bien immobilisé.

Le témoin lumineux (P) s'allume au tableau de bord.

Au cours du roulage, veillez à ce que le frein à main soit totalement desserré (témoin rouge éteint), risque de surchauffe, voire de détérioration.

À l'arrêt, selon la pente et/ou la charge du véhicule, il peut être nécessaire d'ajouter au moins deux crans supplémentaires de serrage et d'engager une vitesse (1re ou marche arrière) pour les véhicules à boîte de vitesses mécanique ou la position **P** pour les véhicules à boîtes de vitesses automatiques.

# PARTICULARITÉS DES VERSIONS ESSENCE



Des conditions de fonctionnement de votre véhicule telles que :

– roulage prolongé avec témoin mini carburant allumé ;
– utilisation d'essence plombée ;
– utilisation d'additifs pour lubrifiants ou carburant non agréés par le constructeur.

Ou des anomalies de fonctionnement telles que :

– système d'allumage défectueux ou panne d'essence ou bougie débranchée se traduisant par des ratés d'allumage et des à-coups au cours de la conduite ;
– perte de puissance,

provoquent un échauffement excessif du pot catalytique, en diminuant l'efficacité, **peuvent amener sa destruction et entraîner des dommages thermiques sur le véhicule**.

Si vous constatez les anomalies de fonctionnement ci-dessus, faites effectuer par un Représentant de la marque les réparations nécessaires au plus vite.

En présentant régulièrement votre véhicule au Représentant de la marque suivant les périodicités préconisées dans votre document d'entretien, vous éviterez ces incidents.

## Problème de démarrage

Pour éviter d'endommager le pot catalytique, le démarreur ou bien, de provoquer une usure prématurée de la batterie, **n'insistez pas** dans la tentative de démarrage (en utilisant votre démarreur, ou en poussant ou tirant votre véhicule) **sans avoir identifié et traité la cause de la défaillance.**

Dans le cas contraire, ne tentez plus de démarrer le moteur et faites appel à un Représentant de la marque.

Ne stationnez pas et ne faites pas tourner le moteur dans des endroits où des substances ou des matériaux combustibles tels que herbe ou feuilles peuvent venir en contact avec un système d'échappement chaud.

## Filtre à particules

Le filtre à particules permet le traitement des gaz d'échappement pour les moteurs essence.

Suivant véhicule, le témoin affiché au tableau de bord indique un début de saturation et la nécessité de votre intervention pour procéder à un nettoyage du filtre. Pour cela, à l'apparition du témoin , roulez dès que possible à une vitesse comprise entre 50 km/h et 110 km/h environ compatible avec les conditions de circulation et le respect des limitations de vitesse jusqu'à l'extinction du témoin.

Le témoin doit s'éteindre au bout de 5 à 20 minutes environ.

**Nota :** L'extinction du témoin peut se produire au-delà des 20 minutes lorsque les conditions de roulage visant à nettoyer le filtre ne sont pas totalement remplies.

Un arrêt du véhicule avant l'extinction du témoin peut vous amener à recommencer l'opération.

En cas de saturation du filtre, le témoin et, suivant véhicule, le témoin s'allument au tableau de bord accompagnés du message « Injection à contrôler ». Dans ce cas, consultez un Représentant de la marque.

Si le témoin STOP et, suivant véhicule, le témoin s'allument accompagnés du message « Risque casse moteur », stoppez le véhicule,

arrêtez le moteur et faites appel à un Représentant de la marque.



Le témoin STOP vous impose, pour votre sécurité, un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation. Arrêtez le moteur et ne le redémarrez pas. Faites appel à un Représentant de la marque.

# ENVIRONNEMENT

Votre véhicule a été conçu avec la volonté de respecter **l'environnement** tout le long de sa durée de vie : lors de sa fabrication, pendant son utilisation et enfin pour sa fin de vie.

3

## Fabrication

La fabrication de votre véhicule s'effectue dans un site industriel appliquant des démarches de progrès sur la réduction des impacts environnementaux vis-à-vis des riverains et de la nature (réduction des consommations d'eau et d'énergie, des nuisances visuelles et sonores, des rejets atmosphériques et aqueux, tri et valorisation des déchets)

## Émissions

Dans la phase d'utilisation, votre véhicule a été conçu de manière à émettre moins d'émission de gaz à effet de serre ($CO_2$), et donc à moins consommer (ex : pour un véhicule essence 100 g/km équivaut à 4,2 l/100 km).

De plus, les véhicules sont équipés de systèmes de dépollution tels que le pot catalytique, la sonde lambda, le filtre à vapeurs d'essence (ce dernier empêche le rejet à l'air libre des vapeurs d'essence en provenance du réservoir)...

## Contribuez vous aussi au respect de l'environnement

– Les pièces et les véhicules en fin de vie ne doivent pas être abandonnés dans la nature. Ils doivent obligatoirement être confiés à une filière légale qui respecte les normes environnementales.
– Les pièces et éléments usés et remplacés lors de l'entretien courant de votre véhicule tel que les pneumatiques ou l'huile usagée (bidons vides ou remplis) doivent être déposés auprès de points de collecte dédiés.
– Les composants **électriques** et **électroniques** usagés et remplacés (batteries, piles) ne doivent pas être jetés à la poubelle. Remettez-les à un Représentant de la marque ou consultez les autorités locales pour les déposer auprès d'un centre légal pour les faire recycler.

61496



– Afin d'optimiser le recyclage de votre véhicule en fin de vie, vous pouvez contacter un Représentant de la marque ou consulter le site internet du constructeur pour être orienté vers les points de collecte garantissant le respect de l'environnement en conformité avec les lois locales.

## Recyclage

Votre véhicule est recyclable à minima à 85 % et valorisable à minima à 95 %.

Pour atteindre ces objectifs, de nombreuses pièces du véhicule ont été conçues de manière à permettre leur recyclage. Les architectures et les matières ont été particulièrement étudiées afin :

– de faciliter le démontage de ces composants et leur retraitement dans des filières spécifiques ;
– de favoriser une démarche d'économie circulaire (réemploi, recyclage, valorisation...).

C'est le cas, notamment, des batteries des véhicules électrifiés.

Par ailleurs, dans le but de préserver les ressources en matières premières, votre véhicule intègre en particulier de nombreuses pièces en matières plastiques recyclées ou en matières renouvelables.

Votre véhicule respecte les critères de recyclage et de valorisation des véhicules hors d'usage, qui sont entrés en vigueur en 2015.

Certaines pièces de votre véhicule ont donc été conçues en vue de leur recyclage ultérieur.

Ces pièces sont facilement démontables afin d'être récupérées et retraitées dans les filières de recyclage.

De plus, de par sa conception, ses réglages d'origine, sa consommation modérée, votre véhicule est conforme aux réglementations antipollution en vigueur. Il participe activement à la réduction d'émission de gaz polluants et aux économies d'énergie. Mais le niveau d'émission de gaz polluants et de consommation de votre véhicule dépend aussi de vous. Veillez à son bon entretien et à sa bonne utilisation.

## Entretien

Il est important de noter que le non-respect des réglementations antipollution peut conduire le propriétaire du véhicule à des poursuites.

De plus, le remplacement des pièces du moteur, du système d'alimentation et de l'échappement, par des pièces autres que celles d'origine préconisées par le constructeur modifie la conformité de votre véhicule aux réglementations antipollution.

Faites effectuer chez un Représentant de la marque les réglages et contrôles de votre véhicule, conformément aux instructions contenues dans le programme d'entretien : il dispose de tous les moyens matériels permettant de garantir les réglages d'origine de votre véhicule.

## Réglages moteur

– **Bougies :** les conditions optimales de consommation, de rendement et de performances imposent de respecter rigoureusement les spécifications établies par nos Bureaux d'Études.

En cas de remplacement de bougies, utilisez les marques, types et écartements spécifiés pour votre moteur. Pour cela consultez un Représentant de la marque.

– **Filtre à air, filtre à carburant :** une cartouche encrassée diminue le rendement. Il faut la remplacer.
– **Allumage et ralenti :** ne nécessitent aucun réglage.

## Contrôle des gaz d'échappement

Le système de contrôle des gaz d'échappement permet de détecter les anomalies de fonctionnement dans le dispositif de dépollution du véhicule.

Ces anomalies peuvent entraîner des dégagements de substances nocives ou des dommages mécaniques.

 Ce témoin au tableau de bord indique les éventuelles défaillances du système :

Il s'allume à la mise sous contact puis s'éteint au démarrage moteur.

– S'il s'allume de façon continue, consultez au plus tôt un Représentant de la marque ;
– s'il clignote, réduisez le régime moteur jusqu'à disparition du clignotement. Consultez au plus tôt un Représentant de la marque.

# CONSEILS DE CONDUITE, ECO CONDUITE

La consommation de carburant, ainsi que la consommation d'énergie pour la version Hybrid, sont homologuées conformément à des méthodes standard et réglementaires.

Identiques pour tous les constructeurs, elles permettent de comparer les véhicules entre eux.

La consommation en usage réel dépend des conditions d'utilisation du véhicule, des équipements et du style de conduite.

Pour optimiser la consommation, référez-vous aux conseils ci-après.

Suivant véhicule, vous disposez de différentes fonctions pouvant vous aider à réduire votre consommation de carburant ou d'énergie :

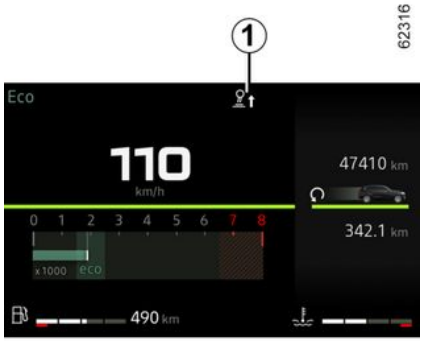
– le compte-tours ;
– l'indicateur de changement de vitesse ;
– l'indicateur de style de conduite ;
– le bilan trajet et les éco-conseils via l'écran multimédia ;
– l'indicateur d'accélération Eco ;
– le mode ECO ;
– la fonction Stop and Start ➔ **164**.

Pour la version Hybrid, vous disposez également de l'économètre.

Lorsque le véhicule en est équipé, le système de navigation complète ces informations.

## Au tableau de bord

Suivant véhicule, l'affichage des informations peut être organisé et personnalisé en fonction du style de personnalisation du tableau de bord sélectionné à partir de l'écran multimédia.



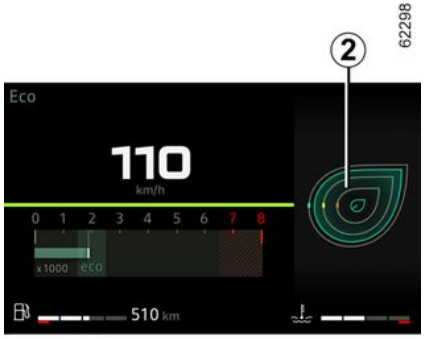

**Indicateur de changement de vitesse *1***

Suivant véhicule, afin d'optimiser la consommation, un témoin au tableau de bord vous informe du meilleur moment pour engager le rapport supérieur ou le rapport inférieur :

engagez le rapport supérieur ;

engagez le rapport inférieur.

Si vous suivez régulièrement cet indicateur, vous baissez la consommation en carburant du véhicule.




**Indicateur de style de conduite *2***

Suivant véhicule, il vous informe en temps réel sur le style de conduite adopté. Vous êtes averti par l'indicateur ***2***.

Plus la feuille de l'indicateur ***2*** est importante et plus votre conduite est souple et économique.

Si vous suivez régulièrement cet indicateur, vous baissez la consommation du véhicule.

Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.




**Indicateur d'accélération Eco *3***

Suivant véhicule, il vous informe en temps réel si vous avez une accélération modérée ou forte.

Vous êtes averti par l'indicateur ***3*** :

– vert : l'accélération est modérée et correcte ;
– blanc : l'accélération est trop élevée ;
– gris : l'accélération est forte.

**Nota :** il n'est pas possible d'afficher simultanément l'indicateur de style de conduite ***2*** et l'indicateur d'accélération Eco ***3***.

## Sur l'écran multimédia




**Bilan trajet**

À la coupure du moteur, l'affichage « Bilan trajet » sur l'écran multimédia ***4*** donne les informations relatives à votre dernier trajet.

Il indique :

– le score général ;
– l'évolution du score ;
– la distance sans consommation.

Un score global de 0 à 100 s'affiche vous permettant d'évaluer votre performance d'éco-conducteur.

Plus le score est élevé, plus votre consommation de carburant est basse.

Des éco-conseils vous sont donnés afin d'améliorer votre performance.

La mémorisation de vos trajets préférés vous permettra de comparer vos performances entre elles et avec celles des autres utilisateurs du véhicule.

Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.

## Mode ECO

Le mode ECO est une fonction qui optimise la consommation de carburant.

Elle agit sur certaines actions de conduite (accélération, passage de vitesses, régulation de vitesse, décélération...).

La limitation de l'accélération permet une conduite urbaine et périurbaine à faible consommation.






**Activation de la fonction**

Suivant véhicule, la fonction peut être activée soit :

– par appui sur le contacteur ***5*** pour version 4x2 ;
– par tourner le sélecteur ***6*** en position ECO ***7*** pour version 4x4 ;
– depuis l'écran multimédia (reportez-vous à la notice multimédia).

Le témoin Eco s'affiche au tableau de bord pour confirmer l'activation.

En conduite, il est possible de quitter temporairement le mode ECO pour retrouver les performances du moteur.

Pour cela, enfoncez franchement et à fond la pédale d'accélérateur.

Le mode ECO se réactive dès que vous relâchez la pression sur la pédale d'accélérateur.

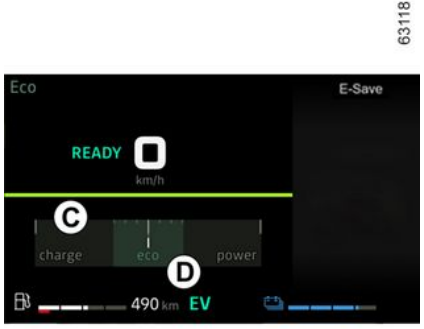
**Désactivation de la fonction**

Suivant véhicule, la fonction peut être désactivée soit :

– par appui sur le contacteur ***5***, pour version 4x2 ;
– par tourner le sélecteur ***6*** en autre position, pour version 4x4 ;

Le témoin Eco s'éteint au tableau de bord pour confirmer la désactivation.

## Économètre




(au tableau de bord)

L'économètre vous permet de connaître en temps réel la consommation d'énergie du véhicule.

**Zone d'utilisation *C* bleue « récupération d'énergie »**

En roulage, lorsque vous levez le pied de la pédale d'accélérateur ou que vous appuyez sur la pédale de frein, pendant la décélération, le moteur électrique génère du courant qui est utilisé pour freiner le véhicule et recharger la batterie de traction.

**Zone d'utilisation *D* « consommation d'énergie »**

La couleur de l'économètre varie :

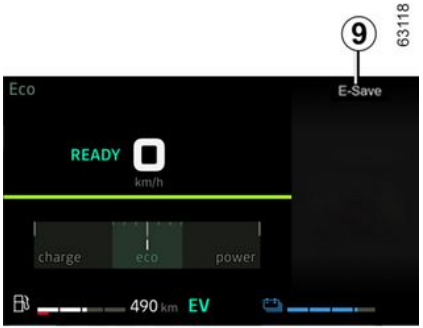
– **en vert :** mode tout électrique, la batterie de traction fournit l'énergie nécessaire au moteur électrique pour déplacer le véhicule ;
– **en blanc :** mode de traction Hybrid, la batterie de traction et/ou le moteur thermique fournissent l'énergie nécessaire pour déplacer le véhicule.

> ⓘ La présence et l'affichage de ces informations dépendent du type d'ambiance sélectionné.

## Maintien de charge de la batterie de traction : « E-Save »




Pour activer la fonction, appuyez sur le contacteur ***8***.




Le témoin ***9*** s'affiche au tableau de bord pour confirmer l'activation.

Ce mode permet de maintenir un niveau de charge de la batterie de traction suffisant en anticipation d'une route de type montagne ou une longue pente d'autoroute.

Pour désactiver la fonction, appuyez sur le contacteur ***8***. Le témoin ***9*** s'éteint au tableau de bord pour confirmer la désactivation.

## Conseils de conduite et Eco conduite




**Comportement**

– Plutôt que de faire chauffer le moteur à l'arrêt, conduisez avec ménagement jusqu'à ce qu'il ait atteint sa température normale.

**Véhicules équipés de la transmission 4x4 manuelle**

Sur sol horizontal, véhicule à vide, il est recommandé de démarrer en deuxième.

– Une vitesse élevée impacte fortement la consommation de carburant du véhicule.

  À titre d'exemples (à vitesse stabilisée) :

  – réduire la vitesse de 130 à 110 km/h environ permet d'économiser jusqu'à 20 % de carburant environ ;
  – réduire la vitesse de 90 à 80 km/h environ permet d'économiser jusqu'à 10 % de carburant environ.

– La conduite dynamique avec des accélérations et décélérations importantes et fréquentes coûte cher en carburant par rapport au gain de temps gagné.
– Ne poussez pas le régime moteur sur les rapports intermédiaires. Utilisez donc toujours le rapport le plus élevé possible.
– Évitez les accélérations brutales.
– Freinez le moins possible. En appréciant suffisamment à l'avance obstacle ou virage, il vous suffira de relever le pied.
– En côte, plutôt que d'essayer de maintenir votre vitesse, n'accélérez pas plus qu'en terrain plat : gardez de préférence la même position de pied sur l'accélérateur.
– Double débrayage et coup d'accélérateur avant l'arrêt du moteur sont devenus inutiles sur les véhicules modernes.
– Intempéries, routes inondées :



Ne roulez pas sur une chaussée si la hauteur de l'eau dépasse le bord inférieur des jantes.



**Gêne à la conduite**
Côté conducteur, n'utilisez impérativement que des surtapis adaptés au véhicule, s'accrochant aux éléments préinstallés et vérifiez régulièrement leur fixation. Ne pas superposer plusieurs tapis. **Risque de coincement des pédales**.

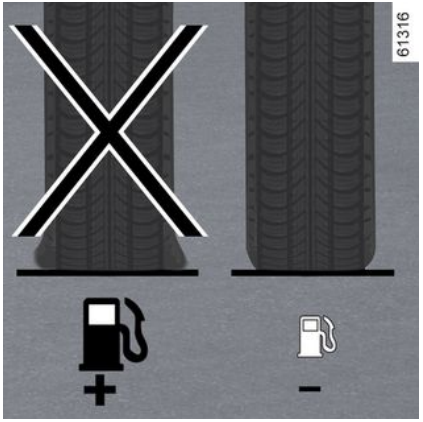
**Le confort thermique**

Il est normal de constater une augmentation de la consommation de carburant du véhicule lors de l'utilisation du chauffage (en particulier à des températures extérieures négatives) ou de la climatisation.



La présence de l'étiquette ***E*** dans le véhicule vous informe que votre véhicule a une garde au sol plus importante que les véhicules de tourisme. Cela induit un centre de gravité plus haut et donc une sensibilité au renversement plus importante lors de sollicitations brusques ou amples et en virage serré avec une vitesse excessive.
Soyez d'autant plus vigilant lorsque le véhicule est chargé (en particulier charge sur le toit).
Assurez-vous que l'ensemble des passagers du véhicule sont correctement ceinturés.

**Versions 4x2**
Le véhicule ne doit pas être utilisé en mode tout terrain.




**Pneumatiques**

– Une pression insuffisante augmente la consommation.
– Privilégiez la pression à vitesse la plus élevée ou la pression préconisée pour optimiser la consommation de carburant indiquée sur le chant de porte côté conducteur ➔ 372.
– L'usage de pneumatiques non préconisés peut augmenter la consommation.




**Conseils d'utilisation**

– Privilégiez le Mode ECO.
– L'électricité « c'est du pétrole », éteignez tout appareil électrique lorsqu'il n'est plus vraiment utile. **Mais** (sécurité d'abord), gardez vos feux allumés dès que la visibilité l'exige (voir et être vu).
– Utilisez plutôt les aérateurs. Rouler vitres ouvertes entraîne à 100 km/h : +4 % de consommation.
– Évitez le plein de carburant à ras bord, cela évite tout débordement.
– **Pour les véhicules équipés du conditionnement d'air sans mode automatique**, arrêtez le système lorsque vous n'en avez plus l'utilité.

# CONSEILS DE CONDUITE, ECO CONDUITE

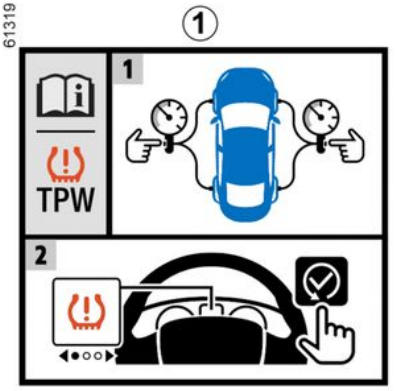
**Conseils pour minimiser la consommation et donc aider à préserver l'environnement :**

Si le véhicule est resté stationné en pleine chaleur ou en plein soleil, pensez à l'aérer quelques minutes pour chasser l'air chaud avant de démarrer.

– Ne conservez pas une galerie de toit vide.
– Pour le transport des objets volumineux, utilisez plutôt une remorque.
– Pour le trajet avec une caravane, pensez à utiliser un déflecteur agréé et n'oubliez pas de le régler.
– Évitez l'utilisation en « porte-à-porte », (trajets courts, entrecoupés d'arrêts prolongés), le moteur n'atteint jamais sa température idéale.

# AVERTISSEUR DE PERTE DE PRESSION DES PNEUMATIQUES






Lorsque le véhicule en est équipé, ce système avertit de la perte de pression d'un ou plusieurs pneumatiques.

Le système est identifiable par la présence de l'étiquette ***1*** dans le véhicule.




**Principe de fonctionnement**

Ce système détecte une perte de pression dans un des pneumatiques en mesurant la vitesse des roues pendant la conduite.

Le témoin  ***2*** s'allume fixe au tableau de bord pour alerter le conducteur en cas de pression insuffisante (roue dégonflée, roue crevée...).




Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite.
La fonction n'intervient pas à la place du conducteur. Elle ne peut donc, en aucun cas, remplacer la vigilance, ni la responsabilité du conducteur.
Vérifiez la pression des pneumatiques une fois par mois.

**Conditions de fonctionnement**

Pour donner un avertissement fiable en cas de perte de pression importante, le système doit être réinitialisé

avec une pression de gonflage égale à celles inscrites sur l'étiquette de pressions de gonflage des pneumatiques (valeurs de référence) ➔ **372**.

**La procédure de réinitialisation doit toujours se faire après vérification à froid des pressions de gonflage des quatre pneumatiques.**

Dans les situations suivantes, le système risque d'intervenir à retardement ou de ne pas fonctionner correctement :

– système non réinitialisé après un regonflage ou toute opération sur les roues ;
– système mal réinitialisé : pressions de gonflage différentes des pressions recommandées ;

ⓘ La pression des pneumatiques doit être vérifiée avant le lancement de procédure de réinitialisation.
Le système n'émettra pas d'alerte si la pression ne correspond pas à la pression recommandée.

– modification importante de la charge ou répartition de la charge sur un côté du véhicule ;
– conduite sportive avec forte accélération ;
– circulation sur chaussée enneigée ou glissante ;
– circulation avec des chaînes à neige ;
– montage d'un seul pneumatique neuf ;
– utilisation de pneumatiques non homologués par le Réseau de la marque.

ⓘ La perte soudaine de pression d'un pneumatique (éclatement d'un pneumatique...) peut ne pas être détectée par le système.

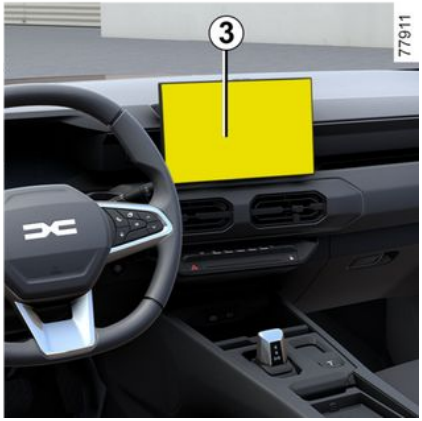
**Procédure de réinitialisation des valeurs de référence de la pression des pneumatiques**

Elle doit s'effectuer :

– après chaque regonflage ou réajustement de la pression des pneumatiques ;
– après un changement de roue ;
– après une permutation de roue (cette pratique étant toutefois déconseillée).

Les pressions de gonflage doivent correspondre à l'usage courant du véhicule (à vide, en charge, conduite sur autoroute...). Respectez les pressions de gonflage. Vérifiez-les au moins une fois par mois et avant chaque grand voyage (reportez-vous à l'étiquette collée sur le chant de porte conducteur ➔ **372**).

**Procédure de réinitialisation via l'écran multimédia *3***




La procédure de réinitialisation doit être réalisée **véhicule à l'arrêt** et contact mis.

Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.

# AVERTISSEUR DE PERTE DE PRESSION DES PNEUMATIQUES



Le témoin STOP vous impose, pour votre sécurité, un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation.

# AVERTISSEUR DE PERTE DE PRESSION DES PNEUMATIQUES

## Messages possibles

**Le tableau ci-dessous reprend la succession des messages possibles de la procédure de réinitialisation des pneumatiques.**

| Étapes | Messages | Interprétations |
|---|---|---|
| - | Pression pneus init. à l'arrêt | Ce message s'affiche lorsque vous roulez. Si vous souhaitez réinitialiser la pression des quatre pneumatiques, arrêtez le véhicule. |
| 1 | Pression pneus init. appui long | Véhicule à l'arrêt, pour lancer la réinitialisation de la pression des quatre pneumatiques, faites un appui long sur le contacteur « **OK** » pour lancer la réinitialisation jusqu'à l'affichage du message « Si pressions OK [rester appuyé] ». |
| 2 | Si pressions OK [rester appuyé] | Le message clignote : le système a pris en compte la demande de réinitialisation. Si la pression des quatre pneumatiques a été correctement ajustée aux valeurs préconisées sur l'étiquette de pression de gonflage des pneumatiques ➔ **372**, faites un appui long sur le contacteur « **OK** » jusqu'à l'affichage du message « Opération terminée ». |
| 3 | Opération terminée | La procédure de réinitialisation est achevée et réussie. Vous pouvez rouler. |

## Réajustement de la pression des pneumatiques

**Les pressions des quatre pneumatiques doivent être ajustées à froid** (reportez-vous à l'étiquette située sur le chant de porte conducteur).

Au cas où la vérification de la pression ne peut être effectuée sur les pneumatiques **froids**, il faut majorer les pressions préconisées de **0,2** à **0,3** bar (**3** PSI).

**Il est impératif de ne jamais dégonfler un pneumatique chaud.**

Après chaque regonflage ou réajustement de la pression des pneumatiques, lancez la réinitialisation de la valeur de référence de la pression des pneumatiques.

**Remplacement roues/pneumatiques**

N'utilisez que des équipements homologués par le réseau de la marque.

Sinon le système risque d'intervenir à retardement ou de ne pas fonctionner correctement ➔ **369**.

Après chaque changement de roue/pneumatique, réajustez la pression des pneumatiques et lancez la réinitialisation de la valeur de référence de la pression des pneumatiques.

**Aérosols répare-pneu et kit de gonflage**

N'utilisez que des équipements homologués par le réseau de la marque.

Sinon le système risque d'intervenir à retardement ou de ne pas fonctionner correctement ➔ **374**.

Après utilisation du kit de gonflage des pneumatiques, réajustez la pression des pneumatiques et lancez la réinitialisation de la valeur de référence de la pression des pneumatiques.

# AVERTISSEUR DE PERTE DE PRESSION DES PNEUMATIQUES

## Anomalies de gonflage

Le tableau ci-dessous reprend les messages d'alerte au tableau de bord lorsque le système détecte une éventuelle anomalie de gonflage.

**Les informations au tableau de bord vous informent des éventuelles anomalies de gonflage (roue dégonflée, roue crevée...).**



| Témoins | Messages | Interprétations |
|---|---|---|
|  s'allume fixe. | Gonfler pneus et init. | Cela indique qu'un sous gonflage ou une crevaison d'un pneumatique a été détecté. Vérifiez et ajustez la pression à froid des quatre pneumatiques et réinitialisez le système. |
|  clignote puis s'allume fixe. | Ajuster pression pneus et init. | Cela indique une réinitialisation non réussie. Faites une vérification et un réajustement de la pression des pneumatiques avant de relancer la procédure de réinitialisation. |
|  clignote puis s'allume fixe, accompagné du témoin  | TPW à contrôler | Cela indique un défaut du système. Consultez un Représentant de la marque. |
|  clignote puis s'allume fixe. | TPW indisponible | Cela indique qu'une roue de secours d'une taille différente aux quatre autres roues est montée sur le véhicule. Le système est indisponible jusqu'à ce qu'elle soit remplacée par une roue de taille identique aux autres roues et que la procédure de réinitialisation soit effectuée. |

# DISPOSITIFS DE CORRECTION ET D'ASSISTANCE À LA CONDUITE

3

Suivant véhicule, ils peuvent être constitués :

– **de l'antiblocage des roues (ABS) ;**
– **du contrôle dynamique de conduite (ESC) avec contrôle du sous-virage et système antipatinage ;**
– **de l'assistance au freinage d'urgence avec, suivante véhicule, anticipation de freinage ;**
– **de l'aide au démarrage en côte ;**
– **du freinage anti multi collision ;**
– **du système de freinage régénératif ;**
– **du contrôle de la vitesse en descente.**

Ces fonctions sont des aides supplémentaires en cas de conduite critique pour permettre d'adapter le comportement du véhicule à la volonté de conduite. Les fonctions n'interviennent pas à la place du conducteur. **Elles ne repoussent pas les limites du véhicule et ne doivent pas inciter à rouler plus vite.** Elles ne peuvent donc, en aucun cas, remplacer la vigilance, ni la responsabilité du conducteur lors des manœuvres (le conducteur doit toujours être attentif aux événements soudains qui peuvent intervenir durant la conduite).

## Antiblocage des roues (ABS)

Lors d'un freinage intensif, l'ABS permet d'éviter le blocage des roues donc de maîtriser la distance d'arrêt et de conserver le contrôle du véhicule.

Dans ces conditions, des manœuvres d'évitement en freinant sont alors possibles. De plus, ce système permet d'optimiser les distances d'arrêt notamment sur sol peu adhérent (sol mouillé…).

Chaque mise en œuvre du dispositif se manifeste par un tremblement de la pédale de frein. L'ABS ne permet en aucun cas d'améliorer les performances « physiques » liées à l'adhérence pneus-sol. Les règles de prudence doivent donc être **impérativement** respectées (distances entre les véhicules…).

**Particularité des véhicules 4 roues motrices**

En mode « OFF-ROAD » (LOCK) le système peut laisser se bloquer brièvement les roues pour optimiser la distance de freinage sur sol très mou (neige, boue, sable...).

En cas d'urgence, il est recommandé d'appliquer sur la pédale une **pression forte et continue**. Il n'est pas nécessaire d'agir par pressions successives (pompage). L'ABS modulera l'effort appliqué dans le système de freinage.

**Anomalies de fonctionnement :**

–  et  allumés au tableau de bord accompagnés des messages « ABS à contrôler », « Système

freinage à contrôler » et « ESC à contrôler » : cela indique que l'ABS, l'ESC et l'aide au freinage d'urgence sont désactivés. **Le freinage est toujours assuré** ;

– , ,  et  allumés au tableau de bord accompagnés du message « Panne du système de freinage » : **cela indique une défaillance des dispositifs de freinage.**

Dans les deux cas, consultez un Représentant de la marque.



Le témoin  vous impose, pour votre sécurité, un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation. Arrêtez le moteur et ne le redémarrez pas. Faites appel à un Représentant de la marque.



Votre freinage est partiellement assuré. Toutefois, **il est dangereux de freiner brusquement** et ceci vous impose un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation. Faites appel à un Représentant de la marque.

## Assistance au freinage d'urgence avec répartiteur électronique de freinage

C'est un système complémentaire à l'ABS qui aide à réduire les distances d'arrêt du véhicule.

**Principe de fonctionnement**

Le système permet de détecter une situation de freinage d'urgence. Dans ce cas, l'assistance de freinage développe instantanément sa puissance maximum et peut déclencher la régulation ABS.

Le freinage ABS est maintenu tant que la pédale de frein n'est pas relâchée.

## Contrôle dynamique de conduite (ESC) avec contrôle de sous-virage et système antipatinage

**Contrôle dynamique de conduite (ESC)**

Ce système aide à conserver le contrôle du véhicule dans les situations « critiques » de conduite (évitement d'un obstacle, perte d'adhérence dans un virage…).

**Principe de fonctionnement**

Un capteur au volant permet de connaître la trajectoire de conduite voulue par le conducteur.

D'autres capteurs répartis dans le véhicule mesurent sa trajectoire réelle.

Le système compare la volonté du conducteur à la trajectoire réelle du véhicule et corrige cette dernière, si nécessaire, en agissant sur le freinage de certaines roues et/ou sur la puissance du moteur, en cas de déclenchement du système le témoin  clignote au tableau de bord.

**Anomalies de fonctionnement**

Lorsque le système détecte une anomalie de fonctionnement, les témoins  et  et, suivant véhicule, le message « ESC à contrôler »

s'affichent au tableau de bord. Dans ce cas, le contrôle dynamique de conduite ESC avec contrôle de sous-virage et système antipatinage sont désactivés.

Consultez un Représentant de la marque.

**Contrôle de sous-virage**

Ce système optimise l'action de l'ESC dans le cas d'un sous-virage prononcé (perte d'adhérence du train avant).

**Système antipatinage**

Ce système aide à limiter le patinage des roues motrices et à contrôler le véhicule dans les situations de démarrages, d'accélérations ou de décélérations sur routes glissantes.

**Inhibition de l'ESC**

(suivant véhicule)




Dans certaines situations (conduite sur sol très mou : neige, boue...), il est possible de désactiver ces fonctions par un appui long sur le contacteur ***1***.

Le témoin  accompagné du message « ESC désactivé » s'affiche au tableau de bord pour vous en avertir.

Vous pouvez réactiver ces fonctions à tout moment par un appui court sur le contacteur ***1***.

**Nota :** le système est réactivé automatiquement :

– au redémarrage du véhicule ;
– au changement du mode de conduite ➔ 206.

L'absence du témoin au tableau de bord confirme que le système est de nouveau actif.

La désactivation de l'ESC provoque une indisponibilité des fonctions d'aide à la conduite (Freinage actif d'urgence, ...).

**Inhibition et activation de l'antipatinage**

(suivant véhicule)




En cas de démarrage sur neige, verglas ou sol mou (boue, sable, gravier), le système antipatinage peut être

désactivé à partir de l'écran multimédia ***2***.

Lorsque le système est désactivé, le témoin  s'allume au tableau de bord.

Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.

**Nota :** le système est réactivé automatiquement :

– lorsque la vitesse du véhicule dépasse 50 km/h environ ;
– au redémarrage du véhicule.

L'absence du témoin au tableau de bord confirme que le système est de nouveau actif.

La désactivation de la fonction antipatinage provoque une indisponibilité temporaire de certaines fonctions d'aide à la conduite (Freinage actif d'urgence, ...).

## Aide au démarrage en côte

En fonction de l'inclinaison de la pente ce dispositif vous assiste lors d'un démarrage en côte. Il empêche le véhicule de reculer, en intervenant sur le serrage automatique des freins, lorsque le conducteur lève le pied de la pédale de frein pour actionner l'accélérateur.

**Fonctionnement du système**

Il fonctionne uniquement lorsque le levier de vitesses est en position autre que le point mort (position autre que **N** ou **P** pour les boîtes de vitesses automatiques) et que le véhicule est à l'arrêt complet (appui sur la pédale de frein).

Le système retient le véhicule environ **2 secondes**. Ensuite, les freins se desserrent (le véhicule roule en fonction de la pente).

Lorsque le système détecte une anomalie de fonctionnement, le témoin  et, suivant véhicule, le message « Démarrage en côte à contrôler » s'affichent au tableau de bord. Consultez un Représentant de la marque.

Le système d'aide au démarrage en côte ne peut totalement empêcher le véhicule de reculer dans tous les cas (très fortes déclivités…).
Le conducteur peut dans tous les cas actionner la pédale de frein et ainsi empêcher le véhicule de reculer.
L'aide au démarrage en côte ne doit pas être utilisée pour un arrêt prolongé : utilisez la pédale de frein.
Cette fonction n'est pas conçue pour immobiliser le véhicule de manière permanente.
Si nécessaire, utilisez la pédale de frein pour arrêter le véhicule.
Le conducteur doit rester particulièrement vigilant sur les sols glissants ou peu adhérents.
**Risques de blessures graves**.

## Contrôle de la vitesse en descente

(véhicules équipés d'une boite de vitesses automatique)

Ce dispositif permet de limiter la vitesse du véhicule sans intervenir sur la pédale de frein (lorsque vous roulez dans une forte descente).

En marche avant ou en marche arrière (position **D** ou **R**) et lorsqu'une pente suffisante est détectée par le système, vous pouvez maintenir automatiquement la vitesse de votre véhicule en relâchant la pédale d'accélérateur ou de frein.

### Activation/désactivation depuis l'écran multimédia *2*




Suivant véhicule, contact mis, via l'écran multimédia ***2*** vous pouvez activer/désactiver le système.

Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.

### Activation/désactivation depuis le bouton *3*




– **Activation :** appuyez sur le bouton ***3***. Le témoin s'affiche en blanc au tableau de bord.
– **Désactivation :** appuyez de nouveau sur le bouton ***3***. Le témoin s'éteint.

**La fonction est prête à intervenir entre 4 et 60 km/h environ** dès qu'une pente suffisante est détectée par le système.

**Nota :** si la vitesse du véhicule dépasse 60 km/h environ, le système se désactive et le témoin s'éteint.

> Ce système ne fonctionne pas lorsque le levier de vitesses est en position **P** pour les véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique, ou si le véhicule roule sur le plat.

### Fonctionnement

**La fonction intervient** si la vitesse du véhicule est **comprise entre 4 et 30 km/h environ :**

– le témoin s'affiche en vert au tableau de bord ;
– relâchez la pédale d'accélérateur ou appuyez sur la pédale de frein pour maintenir la vitesse affichée au tableau de bord.

**Nota :** pendant l'activation du système de contrôle de la vitesse en descente, la vitesse du véhicule peut être ensuite augmentée avec la pédale d'accélération ou diminuée avec la pédale de frein.

**La fonction n'intervient pas** si la vitesse du véhicule est comprise **entre 30 et 60 km/h environ** :

– le témoin  s'affiche en gris au tableau de bord. La vitesse en descente n'est pas régulée lorsque vous relâchez la pédale d'accélérateur ou vous appuyez sur la pédale de frein.

En cas de défaillance du système de contrôle de la vitesse en descente, utilisez la pédale de frein pour arrêter le véhicule.
Le conducteur doit rester particulièrement vigilant sur les sols glissants ou peu adhérents.
**Risques de blessures graves**.

## Freinage anti multi collision

Le freinage anti multi collision permet de réduire le risque de collision additionnelle après un accident en immobilisant temporairement votre véhicule.

### Principe de fonctionnement

Lorsque le système d'airbag détecte une collision, les prétensionneurs ou les airbags se déclenchent ➔ **81** et la fonction « freinage anti multi collision » active le contrôle dynamique de conduite (ESC) pour freiner le véhicule.

Le freinage anti multi collision est désactivé pendant son fonctionnement si :

– le conducteur appuie fortement sur la pédale d'accélérateur ;

et/ou

– la force de freinage générée par l'appui sur la pédale de frein est supérieure à la force produite par le freinage automatique déclenchée par la fonction.

**Nota :** le freinage anti multi collision nécessite le bon fonctionnement du système de freinage de votre véhicule.

### Anomalies de fonctionnement

Lorsque le système détecte une anomalie de fonctionnement, le message « Post-collision à contrôler » et le témoin  s'affichent au tableau de bord.

Dans ce cas, la fonction est désactivée. Consultez un Représentant de la marque.

ⓘ Sachez que la conduite d'un véhicule en tout terrain n'a rien de similaire à la conduite d'un véhicule sur route.
Pour utiliser le potentiel de votre véhicule en tout terrain il est conseillé de suivre une formation de conduite de véhicule 4x4.
Votre sécurité et celle de vos passagers dépendent de vous, de votre compétence et de l'attention que vous prenez en roulage en tout terrain.

ⓘ En cas de roulage dans la neige, dans le sable et/ou dans la boue, lavez votre véhicule, particulièrement les passages de roues et le dessous de caisse (carénage sous moteur arrière).
Cela est nécessaire pour éviter notamment toute accumulation de sable, de boue...

## Sélecteur de mode de conduite




En fonction du type de routes ou chemins empruntés et des conditions extérieures, vous avez la possibilité de sélectionner parmi cinq modes de conduite :

– **mode « ECO »** (mode par défaut à chaque démarrage du véhicule lorsqu'il est sélectionné) ;
– **mode « AUTO »** (suivant véhicule, mode par défaut à chaque démarrage du véhicule) ;
– **mode « SNOW » ;**
– **mode « MUD-SAND » ;**
– **mode « OFF-ROAD ».**

Tous les modes sont prédéfinis. Chacun de ces modes est caractérisé par des réglages spécifiques sur :
– l'effort de direction ;
– le contrôle dynamique de conduite ( **ESC** et antipatinage) ;
– la sensibilité de la pédale d'accélérateur et la réactivité du moteur ;
– le couple moteur distribué entre les essieux avant et arrière.

Tournez le sélecteur ***2*** pour sélectionner le mode le plus adapté aux conditions de conduite et de routes.

L'affichage du mode sélectionné s'affiche au tableau de bord ***1***.

ⓘ **Cas particuliers**
Selon le mode sélectionné et les conditions d'adhérence rencontrées, le système **ESC** peut réduire la puissance moteur afin de limiter le patinage des roues motrices.
En conditions tout-terrain (sol meuble : sable, boue, neige profonde), il peut être nécessaire de désactiver l'**ESC** afin de permettre au conducteur de maîtriser le patinage des roues et d'optimiser la motricité du véhicule.

## Mode « ECO »

L'utilisation du mode « **ECO** » permet d'optimiser la consommation de carburant.

Il agit sur certains éléments consommateurs du véhicule (climatisation…) et sur les performances du véhicule (accélération, régulation de vitesse, décélération...).

**Utilisez ce mode sur routes carrossables.**




Pour activer ce mode, tournez le sélecteur ***2*** en position « **ECO** » ***3*** : le voyant intégré au sélecteur s'allume et le témoin « Eco » s'affiche au tableau de bord ***1*** pour confirmer l'activation.

Le mode « **ECO** » distribue automatiquement le couple moteur entre les essieux avant et arrière en fonction des conditions d'adhérence et de la vitesse du véhicule.

**Nota :** en conduite (lors d'un dépassement par exemple), il est possible de retrouver temporairement les capacités d'accélération optimale du moteur. Pour cela, enfoncez franchement et à fond la pédale d'accélérateur. Le fonctionnement du mode « **ECO** » se réactive dès que vous relâchez la pression sur la pédale d'accélérateur.

Pour changer de mode, tournez le sélecteur ***2*** dans une autre position. Le témoin Eco s'éteint au tableau de bord ***1*** pour confirmer la désactivation et est remplacé par l'affichage du nouveau mode activé.

## Mode « AUTO »

Le mode « **AUTO** » est le mode à utiliser par défaut sur route.

C'est un mode polyvalent qui couvre une majorité des usages destinés aux conditions de routes usuelles.

Il y a une répartition automatique du couple entre les essieux selon l'état de la route et la vitesse.

**Utilisez ce mode sur routes carrossables ou lorsque vous tractez** (remorque, caravane...).




Pour activer ce mode, tournez le sélecteur ***2*** en position « **AUTO** » ***4*** : le témoin intégré au sélecteur s'allume et le témoin « **AUTO** » s'affiche au tableau de bord ***1*** pour confirmer l'activation.

Le mode « **AUTO** » distribue automatiquement le couple moteur entre les essieux avant et arrière en fonction des conditions d'adhérence et de la vitesse du véhicule.

Ce mode optimise la tenue de route.

Pour changer de mode, tournez le sélecteur ***2*** dans une autre position. L'affichage « **AUTO** » s'éteint au ta-

bleau de bord ***1*** pour confirmer la désactivation et est remplacé par l'affichage du nouveau mode activé.

## Mode « SNOW »

Le mode « **SNOW** » permet d'optimiser le contrôle de trajectoire de votre véhicule sur route glissante (neige, verglas…).

Les interventions du contrôle de trajectoire **ESC** et de l'antipatinage sont anticipées et l'effort de direction est relevé.

**Utilisez ce mode sur routes carrossables et glissantes.**

**Nota :** l'utilisation du mode « **SNOW** » n'est pas adaptée dans certaines situations de conduite (sur sols meubles, neige profonde, boue, sable...).




Pour activer ce mode, tournez le sélecteur ***2*** en position « **SNOW** » ***5*** : le voyant au sélecteur s'allume.

Le témoin « **SNOW** » s'affiche au tableau de bord ***1*** pour confirmer l'activation.

Le mode « **SNOW** » distribue automatiquement le couple moteur entre les essieux avant et arrière en fonction des conditions d'adhérence et de la vitesse du véhicule.

Pour changer de mode, tournez le sélecteur ***2*** dans une autre position. L'affichage « **SNOW** » s'éteint au tableau de bord ***1*** pour confirmer la désactivation et est remplacé par l'affichage du nouveau mode activé.

## Mode « MUD-SAND »

Le mode « **MUD-SAND** » permet de faire progresser votre véhicule sur sol meuble en conditions d'adhérence réduite (sable, boue, neige profonde…).

La fonction « antipatinage » se désactive automatiquement pour laisser le régime du moteur sous votre contrôle et vous aider à faire avancer votre véhicule en grattant le sol pour trouver des zones plus adhérentes.

**Utilisez ce mode uniquement hors des routes carrossables et sur sols meubles.**

**Nota** : dans ce mode, pour les versions Hybrid 4x4, le moteur électrique arrière n'est plus fonctionnel au delà de 70 km/h environ. Le système passe automatiquement en deux roues motrices.




Pour activer ce mode, tournez le sélecteur ***2*** en position « **MUD-SAND** » ***6*** : le voyant intégré au sélecteur s'allume et le témoin « **MUD-SAND** » s'affiche au tableau de bord ***1*** pour confirmer l'activation.

Le mode « **MUD-SAND** » distribue le couple moteur entre les roues avant et arrière quelles que soient les conditions d'adhérence et sous certaines conditions de vitesse.

Pour changer de mode, tournez le sélecteur ***2*** dans une autre position. L'affichage « **MUD-SAND** » s'éteint au tableau de bord ***1*** pour confirmer la désactivation et est remplacé par l'affichage du nouveau mode activé.

## Mode « OFF-ROAD » (LOCK)

L'utilisation du mode « **OFF-ROAD** » maximise les capacités de franchissement de votre véhicule en situation tout terrain (chemin accidenté, passages difficiles, fortes pentes et descentes,…).

**Utilisez ce mode uniquement hors des routes carrossables et sur terrains difficiles.**

**Nota :** Dans ce mode, pour les versions Hybrid 4x4, le moteur électrique arrière n'est plus fonctionnel au delà de 70 km/h environ. Le système passe automatiquement en deux roues motrices.




Pour activer ce mode, tournez le sélecteur ***2***, en position « **OFF-ROAD** » ***7*** : le voyant intégré au sélecteur s'allume et l'affichage « **OFF-ROAD** » et le témoin 4X4 LOCK s'affichent au tableau de bord ***1*** pour confirmer l'activation.

Le mode « **OFF-ROAD** » distribue le couple moteur entre les roues avant et arrière quelles que soient les conditions d'adhérence et sous certaines conditions de vitesse.

Pour changer de mode, tournez le sélecteur ***2*** dans une autre position. L'affichage « **OFF-ROAD** » et le témoin 4X4 LOCK s'éteignent au tableau de bord ***1*** pour confirmer la désactivation et sont remplacés par l'affichage du nouveau mode activé.

> ⓘ Les fonctions Freinage actif d'urgence et Régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go ne sont pas actives en mode « SNOW » et « MUD-SAND » ➔ 237 ➔ 260.

## Particularités de la transmission 4 roues motrices

Si le système détecte une différence de dimensions entre les roues avant et

arrière (cas par exemple d'un sous-gonflage, d'une usure prononcée sur un essieu…), le système « 4 roues motrices » passe automatiquement en fonctionnement « 2 roues motrices » :

le témoin 4X2 s'affiche au tableau de bord ***1*** accompagné du message « 4 roues motrices indisponibles » et, suivant véhicule, « 4 roues motrices indisponibles pneus inadaptés ».

**Nota :** une des résolutions de ce problème peut être le changement des pneumatiques. Utilisez toujours quatre pneumatiques identiques (même marque, même structure...) et d'usure similaire.

Suivant véhicule, en cas de sollicitation excessive générant une surchauffe anormale du système :

– le témoin 4X2 s'affiche au tableau de bord ***1***, accompagné du message « Surchauffe 4WD (ou 4x4) » ;
– si le patinage des roues se poursuit, le système passe automatiquement en fonctionnement « 2 roues motrices » pour préserver les éléments mécaniques.

Dans ce cas, arrêtez-vous dès que possible pour laisser le système refroidir. Ce refroidissement peut durer plusieurs minutes.

Lorsque le système 4x4 est de nouveau opérationnel, le témoin 4X2 s'éteint et le témoin 4X4 LOCK s'affiche de nouveau au tableau de bord.

## Antiblocage des roues en mode « OFF-ROAD »

Lorsque le mode « **OFF-ROAD** » est actif, un réglage tout-terrain de l'ABS est automatiquement enclenché. Dans ce cas, les roues peuvent se bloquer de manière cyclique pour mieux s'enfoncer dans le sol et de réduire les distances de freinage sur sol meuble.

Tant que le mode « **OFF-ROAD** » est activé :

– la maniabilité du véhicule est limitée durant le freinage. Ce mode de fonctionnement n'est donc pas conseillé en condition de très faible adhérence (glace par exemple) ;
– suivant véhicule, certains bruits peuvent apparaître. Ceci est normal et ne constitue pas une anomalie de fonctionnement.

## Contrôle dynamique de Conduite (ESC) et système anti-patinage lors d'un roulage en tout-terrain

Cette fonction agit sur le couple moteur et freine la ou les roues qui patinent. Elle permet de transmettre du couple moteur sur la ou les roues ayant le plus d'adhérence. Ceci est particulièrement utile en situation de croisement de pont.

Le contrôle de patinage des roues est adapté selon le mode sélectionné.

Toutes les fonctions de l'**ESC** se réactivent automatiquement au-delà de 50 km/h environ ou après redémarrage du moteur ou en appuyant de nouveau sur le bouton « **ESC** » ➔ **200**.

**Nota :** le système antipatinage se réactive uniquement après le redémarrage du moteur ou par appui sur bouton « **ESC** ».

## Anomalies de fonctionnement

Lorsque le système détecte une anomalie de fonctionnement, le système passe automatiquement en fonctionnement « 2 roues motrices », les témoins 4X2, et le message « 4 roues motrices à contrôler » s'affichent au tableau de bord.

# TRANSMISSION 4 ROUES MOTRICES

Roulez à allure modérée pour rejoindre au plus tôt un Représentant de la marque.

# TRANSMISSION 4 ROUES MOTRICES

## Avertissements



**Système 4 roues motrices**

– Quel que soit le mode sélectionné, ne démarrez pas le moteur si les quatre roues ne sont pas toutes sur le sol.
– Ne tournez pas le sélecteur de mode en virage, en marche arrière ou lorsque des roues patinent fortement.
– Le mode « **MUD-SAND** » et « **OFF-ROAD** » sont exclusivement réservé à la conduite en dehors **des routes carrossables**. Tout autre utilisation de ce mode risque de dégrader la maniabilité et de détériorer des éléments mécaniques du véhicule.
– Montez toujours sur les quatre roues des pneumatiques aux caractéristiques identiques (marque, taille, structure, usure…). L'utilisation de pneumatiques de tailles différentes sur les roues avant et arrière et/ou gauche et droite peut avoir des conséquences graves sur les pneumatiques mêmes et sur les **organes mécaniques de transmission** (boîte de vitesses, boîte de transfert, **coupleur 4x4**, différentiel arrière...).

## My Safety

La fonction « My Safety » vous permet de désactiver ou d'activer de manière groupée un ensemble de fonctions d'aides à la conduite.

Suivant véhicule, vous pouvez configurer la fonction « My Safety » en paramétrant depuis l'écran multimédia ou depuis le tableau de bord, le groupe de fonctions d'aides à la conduite qui pourront être désactivées de manière groupée.

### Fonctionnement




**Mode « ALL ON »**

Suivant véhicule, ce mode regroupe les fonctions d'aide à la conduite suivantes :

– l'alerte sonore de survitesse ➔ **249** ;
– la prévention sortie de voie ➔ **214** ;
– l'alerte distraction conducteur ➔ **244** ;
– l'alerte fatigue conducteur ➔ **246** ;
– l'avertisseur d'angle mort ➔ **228**.

Lorsque le mode « ALL ON » est activé : l'allumage du témoin lumineux du bouton ***1*** et l'affichage du message « My Safety All ON sélectionné » au tableau de bord vous le confirment. Les fonctions d'aides à la conduite disponibles dans le mode sont activées.

**Mode « Perso »**

Ce mode permet **de désactiver** ou **de réactiver** certaines fonctions d'aide à la conduite disponibles dans le mode « ALL ON » que vous avez préalablement configurées via le réglage « My Safety Perso ».

Contact mis, **effectuez deux appuis successifs** sur le bouton ***1*** pour activer le mode « Perso ».

Au premier appui, le message « Réappuyer pour My Safety Perso » s'affiche au tableau de bord. Au second appui, le témoin lumineux du bouton ***1*** s'éteint. Le mode  Perso » est activé. Le message « My Safety Perso sélectionné » s'affiche au tableau de bord.

Pour repasser en mode « ALL ON », **appuyez une fois** sur le bouton ***1***. Le témoin lumineux du bouton ***1*** s'allume.

Suivant véhicule, selon la durée qui suit le dernier arrêt du moteur, le mode « ALL ON » se réactive :

– au déverrouillage du véhicule ;

ou

– à l'ouverture d'une porte ;

ou

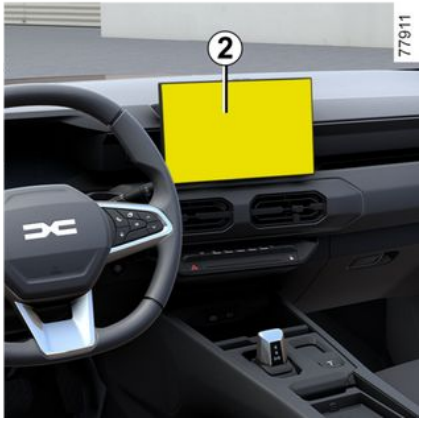
– au redémarrage du moteur.

### Configuration de My Safety Perso

Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages véhicule à l'arrêt.

Les réglages de « My Safety Perso » enregistrés pour le mode « Perso » sont conservés lors du dernier arrêt du moteur ou lors de la condamnation des portes.

### Configuration depuis l'écran multimédia *2*




Pour accéder aux réglages, reportez-vous à la notice multimédia.

## Prévention sortie de voie




À partir des informations provenant de la caméra ***1***, la fonction se déclenche par une action corrective sur le système de direction du véhicule en cas de franchissement d'une ligne ou à l'approche d'un bord de route (terre-plein, barrière, trottoir, talus…) sans avoir activé les feux indicateurs de direction.

Suivant réglage, en cas de franchissement d'une ligne discontinue sans avoir activé les feux indicateurs de direction, la fonction :

– avertit le conducteur sans action corrective sur le système de direction ;

ou

– effectue une action corrective sur le système de direction.

À tout moment, vous pouvez reprendre le contrôle du véhicule en actionnant le volant.

### Localisation de la caméra *1*

Veillez à ce que le pare-brise ne soit pas occulté (saletés, boue, neige, buée...).

Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Cette fonction ne remplace, en aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur qui doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule.

## Activation/désactivation

Suivant véhicule, selon la durée qui suit le dernier arrêt du moteur, la fonction se réactive :

– au déverrouillage du véhicule ;

ou

– à l'ouverture d'une porte ;

ou

– au redémarrage du moteur.

**Activation, désactivation du système depuis l'écran multimédia *2***




Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.

**Activation, désactivation du système depuis le contacteur *3* My Safety**




La désactivation ou l'activation de la fonction peut être configurée depuis le mode « Perso » de la fonction « My Safety » ➔ **213**. Si la désactivation de la fonction a été préalablement configurée depuis le mode « Perso » :

– **Pour désactiver la fonction**, si celle-ci a été désactivé depuis le mode « Perso » de la fonction « My Safety » ➔ **213**, appuyez deux fois sur le contacteur ***3***. Le témoin OFF s'affiche en jaune au tableau de bord.

– **Pour réactiver la fonction**, appuyez une fois sur le contacteur ***3***. Le témoin s'affiche au tableau de bord.

## Fonctionnement




Fonction activée, le témoin et les indicateurs des lignes gauche et droite ***4*** s'affichent en gris au tableau de bord.

**La fonction est prête à alerter ou intervenir si** la vitesse est comprise entre 65 km/h et 170 km/h environ et si le témoin et les indicateurs des

lignes gauche ou droite ***4*** s'affichent en blanc au tableau de bord.

**La fonction intervient si** le véhicule :

– s'approche d'un bord de route sans activation des indicateurs de changement de direction ;
– franchit une ligne continue sans activation des indicateurs de changement de direction ;
– franchit une ligne discontinue sans activation des indicateurs de changement de direction, si le réglage « Intervention sur ligne discontinue » est sélectionné.

Dans ces cas :

– la fonction déclenche une action sur le système de direction pour corriger la trajectoire du véhicule ;

et

– le témoin  s'affiche en jaune et l'indicateur ***4*** du côté de la ligne latérale franchie s'affichent en jaune au tableau de bord.

Si l'action corrective sur le système de direction n'est pas suffisante, le témoin  s'affiche en rouge et l'indicateur ***4*** du côté de la ligne latérale franchie passe en rouge au tableau de bord. Ceci est accompagné d'une vibration du volant.

Lorsque le réglage « Intervention sur lignes discontinues » n'est pas sélectionné, **la fonction entre en alerte** si le véhicule franchit une ligne discontinue sans activation des indicateurs de changement de direction et qu'il n'y a pas de bord de route suffisamment proche de la ligne.

Dans ce cas, la fonction alerte le conducteur :

– au moyen d'une vibration au niveau du volant ;

et

– le témoin  s'affiche en rouge et l'indicateur ***4*** du côté de la ligne latérale franchie passe en rouge au tableau de bord.

**Nota :** en courbes, la fonction autorise à couper légèrement un virage.

## Cas particulier

**Alerte « Garder le contrôle »**

– Si le système est en intervention et ne détecte plus d'activité du conducteur sur le volant, le message « Garder le contrôle » apparaît au tableau de bord accompagné d'un signal sonore et le témoin  apparaît en jaune jusqu'à ce que le contrôle soit repris.
– Si le système est en action depuis trop longtemps, le message « Garder le contrôle » apparaît au tableau de bord accompagné d'un signal sonore et du témoin  en jaune et du clignotement de l'indicateur ***4*** du côté de la ligne latérale concernée, jusqu'à ce que le contrôle soit repris.

> ⓘ Vous pouvez interrompre la correction de trajectoire à tout moment par une action sur le volant.

## Indisponibilité temporaire / inhibition de la fonction

Le système est temporairement indisponible ou inhibé lors de :

– franchissement très rapide de ligne ;
– roulage en continu sur la ligne ;
– quatre secondes environ après un changement de voie ;
– virages serrés ;
– la visibilité est dégradée ;
– activation d'un des indicateurs de direction ;
– activation des feux de détresses ;
– engagement de la marche arrière ;
– forte accélération ;
– changement de largeur de voie ;
– intervention du système de freinage antiblocage ;

– intervention du contrôle dynamique de conduite ESC ;
– intervention du système antiblocage des roues.

Lorsque la fonction est indisponible, le témoin et les indicateurs de correction gauche et droite ***4*** passent en gris au tableau de bord.

Lorsque la caméra frontale est occultée, le message « Caméra avant sans visibilité » s'affiche au tableau de bord. Nettoyez la zone des capteurs.

### Désactivation automatique

La fonction est automatiquement désactivée lorsque :

– le contrôle dynamique de conduite ESC est désactivé ou en dysfonctionnement ;
– le système antiblocage des roues est en dysfonctionnement ;
– un attelage est connecté électriquement à la prise de l'attache remorque ;
– le témoin STOP est affiché.

Lorsque la fonction est désactivée, le témoin OFF s'affiche en jaune au tableau de bord.

## Réglages

### Réglages depuis l'écran multimédia *2*




### Depuis le contacteur *3*




Pour accéder aux réglages de la fonction depuis l'écran multimédia ***2***, reportez-vous à la notice multimédia :

– « Intervention sur lignes discontinues » : utilisez ce réglage pour choisir la réponse de la fonction si le véhicule franchit une ligne discontinue sans activation d'un des indicateurs de changement de direction :
  – réglage sélectionné : la fonction peut déclencher une action sur le système de direction pour corriger la trajectoire du véhicule ;
  – réglage non sélectionné : la fonction peut avertir le conducteur au moyen d'une vibration au niveau du

volant sans correction de la trajectoire du véhicule.

– « Vibration » : réglez le niveau de vibration du volant de la fonction « Prévention sortie de voie » ;
– suivant véhicule, « Anticipation de sortie » ou « Alerte » : réglez le niveau de sensibilité de la détection des lignes. Pour cela, sélectionnez :
  – « Tard » : ligne détectée au franchissement ;
  – « Standard » : ligne détectée en approche ;
  – « Tôt » : ligne détectée à proximité.

Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.

## Anomalies de fonctionnement

Lorsque le système détecte une anomalie de fonctionnement :

– le témoin  s'affiche en gris au tableau de tableau de bord ;

Dans certains cas, ils sont accompagnés :

– du message « Aides conduite indisponibles » ;

ou

– du message « Aides conduite à contrôler » ou du message « Caméra avant à contrôler ».

Consultez un Représentant de la marque.

## Avertissements

Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Cette fonction ne remplace, en aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur qui doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule.

**Interventions/réparations du système**

– En cas de choc, l'alignement de la caméra peut être modifié et ses prestations peuvent en être affectées. Désactivez la fonction et consultez un Représentant de la marque.
– Toute intervention dans la zone de localisation de la caméra (remplacement, réparation, modification du pare-brise...) doit être effectuée par un professionnel qualifié.

Seul un Représentant de la marque est habilité à intervenir sur le système.

**Cas de perturbations du système**

Certaines conditions peuvent perturber ou dégrader le fonctionnement du système tel que :

– l'occultation du pare-brise (saleté, glace, neige, buée...) ;
– un environnement complexe (tunnel...) ;
– de mauvaises conditions climatiques (neige, pluie, grêle, verglas...) ;
– une mauvaise visibilité (nuit, brouillard...) ;
– des marquages au sol multiples (zone de travaux...), des lignes peu contrastées ou irrégulières (marquages partiellement effacés, lignes trop espacées, déformation de la chaussée...) ;
– un éblouissement (soleil rasant, feux des véhicules circulant dans le sens inverse...) ;
– la route est étroite, sinueuse ou vallonnée (virage serré...) ;
– suivi d'un véhicule proche circulant dans la même voie.

Dans ce cas, la fonction « Prévention sortie de voie » peut se déclencher à tort ou bien ne pas se déclencher.

**Risque de correction intempestive, erronée ou absence de correction de trajectoire.**

**Désactivation de la fonction**

Vous devez désactiver la fonction si :

– la zone de la caméra a subi une dégradation (côté pare-brise ou côté rétroviseur intérieur) ;
– la route est glissante (neige, verglas, aquaplanage, gravillons...) ;

– le pare-brise est fissuré ou présente une déformation (ne pas faire de réparation du pare-brise dans cette zone, faites le changer par un Représentant de la marque) ;
– le véhicule tracte une remorque ou une caravane.

## Prévention sortie de voie d'urgence







À partir des informations provenant du radar ***2*** et de la caméra ***1***, la fonction se déclenche par une action corrective sur le système de direction du véhicule en cas de risque de collision avec un véhicule qui vient de la direction opposée sur la voie adjacente, sans avoir activé l'indicateur de direction.

Suivant véhicule, à partir des informations provenant des radars ***3*** et de la caméra ***1***, la fonction se déclenche par une action corrective sur le système de direction du véhicule.

En cas de risque de collision avec un véhicule roulant à la même vitesse ou une vitesse supérieure et qui se trouve dans le périmètre de détection des radars arrière (prévention sortie de voie d'urgence en cas de dépassement).

À tout moment, vous pouvez **reprendre le contrôle du véhicule** en actionnant le volant.

Ce système est une aide supplémentaire à la conduite.

Ce système ne remplace, en aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur qui doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule.

### Localisation de la caméra *1*

Veillez à ce que le pare-brise ne soit pas occulté (saletés, boue, neige, buée...).

### Localisation du radar frontal *2*

Veillez à ce que la zone du radar ne soit pas occultée (saleté, boue, neige, plaque d'immatriculation avant mal fixée/posée...), choquée, modifiée (y compris peinture...) ou masquée par tout accessoire monté sur la face avant de votre véhicule (au niveau de la grille du bouclier avant, du logo...).

### Localisation des radars latéraux *3*

Veillez à ce que la zone du radar ne soit pas occultée (saleté, boue, neige,...), choquée, modifiée (y compris peinture...).

## Activation/désactivation de la fonction

**Depuis le contacteur *A* « My Safety »**




Faites deux appuis sur le contacteur ***A*** si la fonction a été désactivé du mode Perso de la fonction « My Safety » ➔ **213**.

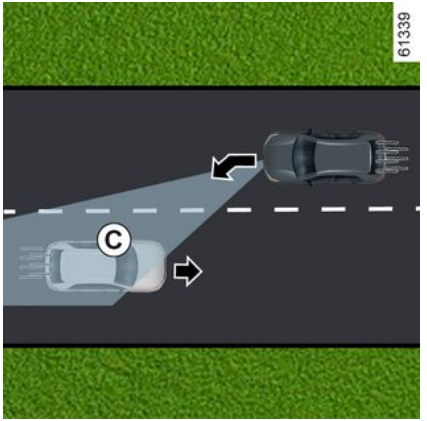
**Pour réactiver la fonction**, appuyez sur le contacteur ***A***.

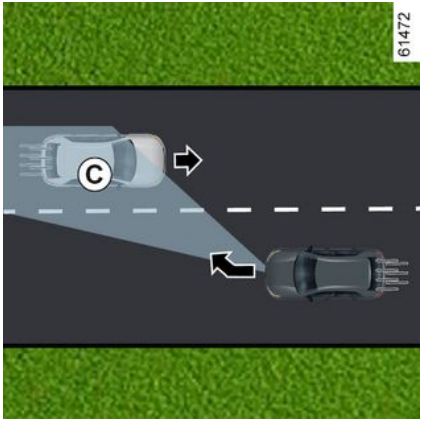
**Depuis l'écran multimédia *B***




Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.

## Détection d'un véhicule qui vient de la direction opposée



78499




En roulage (vitesse comprise entre 65 km/h et 110 km/h environ), lorsqu'il y a un risque de collision avec un véhicule qui vient de la direction opposée sur une voie adjacente et se trouve dans le périmètre de détection ***C***, sans avoir activé l'indicateur de direction, le système :

– **vous alerte d'un risque de collision :**

le message « Risque de collision » s'affiche au tableau de bord accompagné du témoin ***4*** en rouge, de la ligne du côté de l'intervention et d'un signal sonore. L'affichage ***5*** apparaît au tableau de bord du côté de l'intervention ;

et

– **déclenche une action corrective sur le système de direction.**

Vous pouvez interrompre la correction de trajectoire à tout moment par une action sur le volant.

Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite.
Cette fonction ne remplace, en aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur qui doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule.

La fonction peut ne pas s'activer si la vitesse de rapprochement est supérieure à 200 km/h environ (par exemple, vous roulez à 110 km/h et le véhicule circulant en sens opposé dans la voie adjacente à 91 km/h).

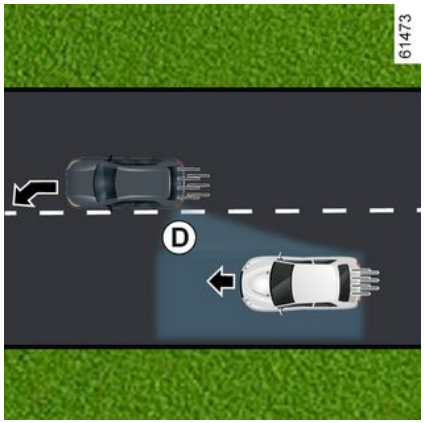
## En cas de dépassement

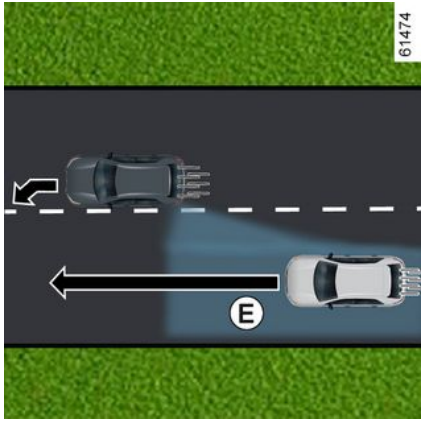
(suivant véhicule)

78037




61473









En roulage (vitesse supérieure à 65 km/h environ), en cas d'approche d'une ligne (continue ou discontinue), lorsqu'il y a un risque de collision avec un véhicule qui se trouve dans la zone d'angle mort ***D*** et se déplace dans la même direction que votre véhicule ou avec un véhicule qui s'approche rapidement par l'arrière sur une voie adjacente dans le périmètre de détection ***E***, le système :

– **vous alerte d'un risque de collision :** l'indicateur ***6*** clignote, le message « Obstacle latéral détecté » s'affiche au tableau de bord, accompagné du témoin ***4*** en rouge, de la ligne du côté de l'intervention et d'un signal sonore. L'affichage ***5*** apparaît au tableau de bord du côté de l'intervention ;

et

– **déclenche une action corrective sur le système de direction.**

## Indisponibilité temporaire / inhibition du système

Le système est temporairement indisponible ou inhibé lors de :

– franchissement très rapide de ligne ;
– roulage en continu sur la ligne ;
– quatre secondes environ après un changement de voie ;
– virages serrés ;
– la visibilité est dégradée ;
– activation de l'indicateur de direction (uniquement en cas de détection d'un véhicule arrivant en sens opposée dans une voie adjacente) ;
– activation des feux de détresse ;
– forte accélération ;
– la vitesse du véhicule est supérieure à 180 km/h environ ;
– changement de largeur de voie ;
– intervention du contrôle dynamique de conduite ESC ;
– intervention du système antiblocage des roues ;
– intervention du freinage actif d'urgence ;
– ...

Le système ne peut pas s'activer lorsque :

– la caméra ne détecte pas de ligne (continue ou discontinue) du côté critique ;
– la caméra ne détecte pas simultanément les deux délimitations de la vois où circule votre véhicule ;
– la marche arrière est engagée ;
– le champ de vision de la caméra est obstrué ;
– le radar avant est occulté ;
– suivant véhicule, les radars arrière sont occultés :
– ...

Suivant véhicule, lorsqu'un des radars latéraux est occulté, le message « Radars latéraux sans visibilité » s'affiche au tableau de bord.

Lorsque le radar frontal est occulté, le message « Radar avant sans visibilité » s’affiche au tableau de bord.

Lorsque la caméra frontale est occultée, le message « Caméra avant sans visibilité » s’affiche au tableau de bord.

Nettoyez la zone des capteurs.

### Désactivation automatique de la fonction

Le système est automatiquement désactivé lorsque :

– le contrôle dynamique de conduite ESC est désactivé ou en dysfonctionnement ;
– le système antiblocage des roues est en dysfonctionnement ;
– un attelage est connecté électriquement à la prise de l'attache remorque ;
– le témoin STOP est affiché.

Si le véhicule est équipé d’un attelage reconnu par le système, le message « Remorque: radars latéraux indisponibles » s'affiche pour vous informer que la fonction de prévention de sortie de voie d’urgence a été désactivée.

Si le véhicule tracte une remorque ou une caravane, des corrections intempestives ou erronées peuvent se produire. Vous pouvez désactiver le système afin d’éviter les corrections intempestives ou erronées.

### Anomalies de fonctionnement

Lorsque la fonction détecte une anomalie de fonctionnement, les messages suivants peuvent s’afficher au tableau de bord :

– « Caméra avant à contrôler » ;

ou

– « Radar avant à contrôler » ;

ou

– « Aides conduite à contrôler » ;

ou, suivant véhicule,

– « Radars latéraux à contrôler ».

Consultez un Représentant de la marque.

# FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

## Avertissements



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Cette fonction ne remplace, en aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur qui doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule.

**Interventions/réparations du système**

– En cas de choc, l'alignement de la caméra ou des radars peut être modifié et ses prestations peuvent en être affectées. Désactivez la fonction et consultez un Représentant de la marque.
– Toute intervention dans la zone de localisation de la caméra ou des radars (remplacement, réparation, modification du pare-brise...) doit être effectuée par un professionnel qualifié.

Seul un Représentant de la marque est habilité à intervenir sur le système.

**Cas de perturbations du système**

Certaines conditions peuvent perturber ou dégrader le fonctionnement du système tel que :

– l'occultation du pare-brise (saleté, glace, neige, buée...) ;
– un environnement complexe (tunnel...) ;
– de mauvaises conditions climatiques (neige, pluie, grêle, verglas...) ;
– une mauvaise visibilité (nuit, brouillard...) ;
– des marquages au sol multiples (zone de travaux...) ; des lignes peu contrastées ou irrégulières (marquages partiellement effacés, lignes trop espacées, déformation de la chaussée...) ;
– un éblouissement (soleil rasant, feux des véhicules circulant dans le sens inverse...) ;
– la route est étroite, sinueuse ou vallonnée (virage serré...) ;
– suivi d'un véhicule proche circulant dans la même voie.

Dans ce cas, la fonction « prévention sortie de voie d'urgence » peut se produire à tort ou bien ne pas se faire.

**Risque de correction intempestive, erronée ou absence de correction de trajectoire.**

**Désactivation de la fonction**

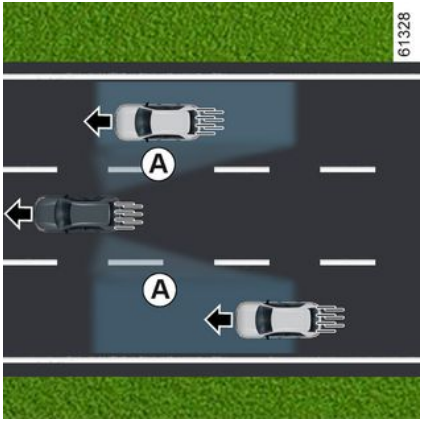
Vous devez désactiver la fonction si :

– la zone de la caméra (côté pare-brise ou côté rétroviseur intérieur) ou des radars, a subi une dégradation ;
– la route est glissante (neige, verglas, aquaplanage, gravillons...) ;

– le pare-brise est fissuré ou présente une déformation (ne pas faire de réparation du pare-brise dans cette zone, faites le changer par un Représentant de la marque) ;
– le véhicule tracte une remorque ou une caravane ;
– le véhicule est remorqué (dépannage) ;
– vous roulez en dehors d'une route goudronnée.

## Avertisseur d'angle mort

### Présentation



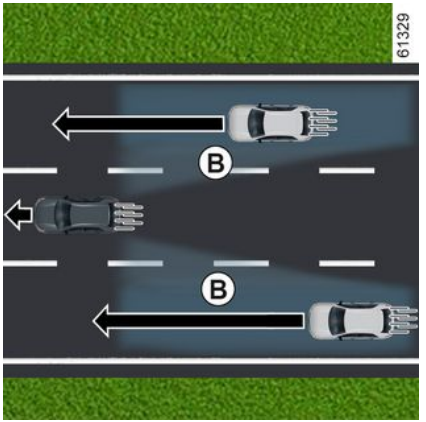

À partir des informations provenant des radars installés de chaque côté du pare-chocs arrière (zone ***C***), la fonction avertit le conducteur :

– lorsqu'un véhicule se trouve dans la zone d'angle mort ***A*** et se déplace dans la même direction que votre véhicule ;

et/ou

– lorsqu'il y a un risque de collision avec un véhicule qui se trouve dans la zone ***B*** et roulant à une vitesse supérieure sur une voie adjacente.

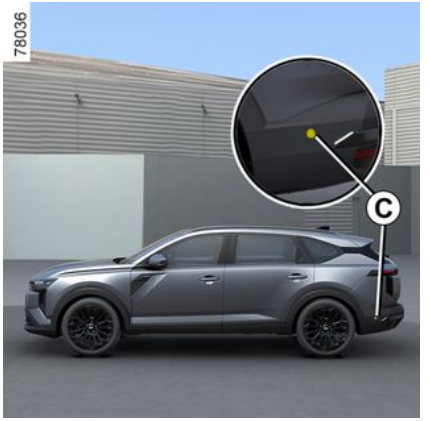
La fonction alerte lorsque votre véhicule roule à une vitesse supérieure à 15 km/h environ.




Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Cette fonction ne remplace, en aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur qui doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule.

La fonction n'alerte pas si les autres véhicules ne sont pas en mouvement.

### Particularité




Veillez à ce que la zone ***C*** des radars de chaque côté du pare-chocs arrière ne soit pas occultée (saletés, boue, neige…).

Si l'un des radars est occulté, le message « Radars latéraux sans visibilité » s'affiche au tableau de bord. Nettoyez la zone des capteurs.

## Indicateur *1*



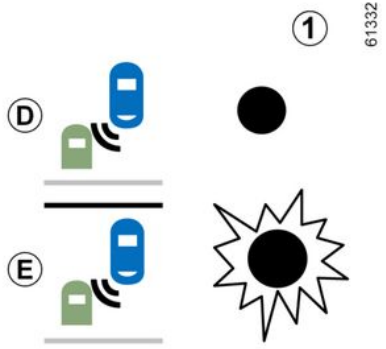

L'indicateur ***1*** se situe sur chacun des rétroviseurs ***2***.

**Nota :**

– nettoyez régulièrement les miroirs de rétroviseur ***2*** pour visualiser les indicateurs ***1*** ;
– si votre véhicule dépasse un autre véhicule, l'indicateur ***1*** s'activera uniquement, si le véhicule dépassé se trouve suffisamment longtemps dans la zone d'angle mort ***A*** de votre véhicule.

## Affichages

### Affichage *D*




Premier avertissement : **indicateur de direction non activé**, l'indicateur ***1*** signale qu'un véhicule est détecté dans la zone d'angle mort et/ou qu'un véhicule s'approche rapidement par l'arrière sur une voie adjacente.

### Affichage *E*

**Indicateur de direction activé**, l'indicateur ***1*** clignote lorsque la fonction détecte un véhicule dans la zone d'angle mort et/ou qu'un véhicule s'approche rapidement par l'arrière du côté où vous allez tourner le volant.

Si vous désactivez l'indicateur de direction, il passe au premier avertissement (affichage ***D***).

## Conditions de non-fonctionnement

– En conduite sur route en virage serré ;
– en marche arrière.

Si le véhicule est équipé d'un attelage reconnu par le système, le message « Remorque : alerte angle mort off » affiché au tableau de bord vous informe que la fonction n'est pas opérationnelle.

Pour le choix de l'équipement adapté à votre véhicule, nous vous conseillons de consulter un Représentant de la marque.

## Anomalies de fonctionnement

Lorsque le système détecte un défaut, le message « Radars latéraux à contrôler » s'affiche au tableau de bord.

Consultez un Représentant de la marque.

# FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE



En raison de la présence de radars derrière le bouclier, il est conseillé de confier toute intervention sur le bouclier (réparation, remplacement, retouche peinture...) à un professionnel qualifié.

# FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

## Avertissements

– La capacité de détection du système suit une largeur de voie standard. Si vous conduisez sur une voie large, le système peut ne pas détecter un véhicule dans l'angle mort.
– En cas de conditions météorologiques très mauvaises (forte pluie, neige...), le système peut être momentanément perturbé. Restez vigilant aux conditions de circulation.

**Risque d'accident.**

Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Cette fonction ne remplace, en aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur qui doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule.
Le conducteur doit toujours adapter sa vitesse aux conditions de la circulation indépendamment des indications du système.

Le système ne doit en aucun cas être assimilé à un détecteur d'obstacle ou un système anti-collision.

**Interventions/réparations du système**

– En cas de choc, l'alignement des radars peut être modifié et ses prestations peuvent en être affectées. Consultez un Représentant de la marque.
– Toute intervention dans la zone de localisation des radars (remplacement, réparation...) doit être effectuée par un professionnel qualifié.

Seul un Représentant de la marque est habilité à intervenir sur le système.

**Cas de perturbation du système**

Certaines conditions peuvent perturber ou dégrader le fonctionnement du système tel que :

– un environnement complexe (pont métallique, tunnel, routes bordées de barrières...) ;
– de mauvaises conditions climatiques (neige, grêle, verglas...) ;
– le véhicule est équipé d'un attelage non reconnu par le système.

**Risque d'alerte intempestive ou d'absence d'alerte.**

En cas de comportement anormal du système, consultez un Représentant de la marque.

**Limitation du fonctionnement du système**

– La zone des radars doit rester propre et exempte de toutes modifications pour garantir le bon fonctionnement du système.

– Les obstacles mobiles de petits gabarits (motos, vélos, piétons…) peuvent ne pas être pris en compte par le système (roulant à proximité du véhicule...).

– Dans un virage, les radars peuvent ne plus détecter temporairement les véhicules sur les voies adjacentes.

– La fonction peut vous alerter tardivement lorsque deux autres véhicules arrivent de l'arrière, côte à côte sur les voies adjacentes (circulation à trois voies...) et à une vitesse beaucoup plus importante que votre véhicule.

– Le système peut ne pas alerter lorsque la différence de vitesse avec les autres véhicules est importante.

– En cas de dépassement par un véhicule long (véhicule poids lourd roulant à une vitesse proche du véhicule et effectuant un dépassement...), le système peut interrompre l'alerte avant la fin de la manœuvre.

– Le véhicule circule sur route sinueuse

## Alerte distances de sécurité




À partir des informations provenant de la caméra ***1***, cette fonction avertit le conducteur de l'intervalle de temps qui le sépare du véhicule qui le précède afin de respecter les distances de sécurité entre les deux véhicules.

La fonction est active lorsque le véhicule roule à une vitesse située entre 30 km/h et 150 km/h ou 160 km/h environ, suivant véhicule.

### Localisation de la caméra *1*

Veillez à ce que le pare-brise ne soit pas occulté (saletés, boue, neige, buée...).

### Localisation du radar *2*

Veillez à ce que la plaque de protection du radar ne soit pas occultée (saleté, boue, neige, plaque d'immatriculation...), choquée ou modifiée (y compris peinture) ou masquée par tout accessoire monté sur la face avant de votre véhicule (au niveau de la grille, du logo...).

Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Cette fonction ne remplace, en aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur qui doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule.

### Activation/désactivation depuis l'écran multimédia *3*

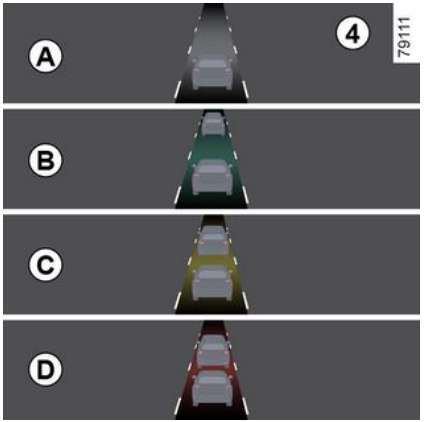



Depuis le Monde « Véhicule » de votre écran multimédia ***3***, appuyez sur le menu « Aides à la conduite ».

Activez ou désactivez la fonction « Distance de suivi ».

À chaque démarrage du véhicule, la fonction reprend l'état d'activation enregistré au moment de l'arrêt du moteur.

## Fonctionnement




Fonction activée, l'indicateur ***4*** s'affiche au tableau de bord et vous avertit de la distance qui vous sépare du véhicule qui vous précède.

– ***A*** (gris) : fonction non opérationnelle ;
– ***A*** (vert) : aucun véhicule détecté ;
– ***B*** (vert) : l'intervalle de temps est supérieur ou égal à deux secondes environ (distance entre les deux véhicules adaptée à votre vitesse) ;
– ***C*** (jaune) : l'intervalle de temps est compris entre une et deux secondes environ (distance entre les deux véhicules insuffisante) ;
– ***D*** (rouge) : l'intervalle de temps est inférieur ou égal à une seconde environ (distance entre les deux véhicules très insuffisante).

Lorsque l'intervalle entre les deux véhicules est inférieur à 0,5 seconde environ, l'indicateur ***4***, affichage ***D***, reste fixe en rouge au tableau de bord.

Dans certaines conditions, l'intervalle de temps peut ne pas être affiché :

– dans un virage ;
– lors d'un changement de voie ;
– lorsque le véhicule précédent est suffisamment loin ou hors de portée de la caméra.

# FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

## Avertissements

La mesure est affichée à titre d'information : le système n'a aucune action sur le véhicule.
La fonction n'est pas conçue pour être utilisée dans des conditions urbaines ni dans le cadre d'une conduite dynamique (virages, accélérations, freinages brusques…), mais lorsque les conditions de roulage sont stabilisées.
La fonction n'agit pas sur le système de freinage.

Les zones de la caméra doivent rester propres et exemptes de toutes modifications pour garantir le bon fonctionnement du système.

Toute intervention dans la zone de localisation de la caméra (remplacement, réparation, modification du pare-brise...) doit être effectuée par un professionnel qualifié.

# FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Cette fonction ne remplace, en aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur qui doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule.

**Interventions/réparations du système**

– En cas de choc, l'alignement de la caméra peut être modifié et leurs prestations peuvent en être affectées. Désactivez la fonction et consultez un Représentant de la marque.

– Toute intervention dans la zone de localisation de la caméra (remplacement, réparation, modification du pare-brise...) doit être effectuée par un professionnel qualifié.

Seul un Représentant de la marque est habilité à intervenir sur le système.

**Cas de perturbations du système**

– l'occultation du pare-brise (saleté, glace, neige, buée...) ;
– un environnement complexe (pont métallique, tunnel...) ;
– de mauvaises conditions climatiques (neige, grêle, verglas...) ;
– une mauvaise visibilité (nuit, brouillard...) ;
– un mauvais contraste entre le véhicule qui le précède et son environnement (exemple : véhicule de couleur blanche dans une zone enneigée...) ;
– un éblouissement (soleil rasant, feux des véhicules circulant dans le sens inverse...) ;
– la route est étroite, sinueuse et vallonnée (virage serré...).

**Risque d'alertes intempestives et erronées.**

## Freinage actif d'urgence




À partir des informations provenant de la caméra ***1*** et du radar ***2***, le système détermine la distance qui sépare votre véhicule :

– du véhicule qui le précède dans la même voie ;

ou

– des véhicules circulant en sens inverse lors d'un changement de direction ;

ou

– des véhicules traversants perpendiculairement ;

ou

– des véhicules arrêtés ;

ou

– des piétons et cyclistes environnants.

Le système alerte le conducteur en cas de risque de collision frontale pour lui permettre d'entreprendre les manœuvres d'urgence adéquates (appui sur la pédale de frein et/ou action sur le volant).

Selon la réaction du conducteur, le système peut l'assister au niveau du freinage afin de limiter les dommages ou éviter une collision.

**Dans tous les autres cas, le système est inactif et ne déclenche pas d'alerte.**

Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite.
Cette fonction ne remplace, en aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur qui doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule.

**Ce système peut appliquer un freinage maximal au véhicule** jusqu'à l'arrêt complet si nécessaire.
Pour assurer votre sécurité, portez votre ceinture de sécurité lors de tous vos déplacements et veillez à ce que le chargement soit fait de manière à ce qu'aucun objet ne puisse être projeté en avant sur les occupants.

### Localisation de la caméra *1*

Veillez à ce que le pare-brise ne soit pas occulté (saletés, boue, neige, buée...).

### Localisation du radar *2*

Veillez à ce que la zone du radar ne soit pas occultée (saleté, boue, neige, plaque d'immatriculation avant mal fixée/posée...), choquée, modifiée (y compris peinture...) ou masquée.

### Fonctionnement

En roulage, lorsqu'il y a un risque de collision le système :

– **vous alerte d'un risque de collision :** le message « Obstacle détec-

té » s'allume au tableau de bord accompagné d'un signal sonore.

**Nota :** si le conducteur appuie sur la pédale de frein et que le système détecte toujours un risque de collision, la force de freinage peut être accentuée si elle n'est pas suffisante pour éviter la collision.

– **peut déclencher le freinage :** si le conducteur ne réagit pas suite à l'alerte et que la collision devient imminente, le témoin  rouge et le message « Freinez » s'affichent au tableau de bord accompagné d'un signal sonore.

**Nota :**

– lorsque le conducteur agit sur les commandes du véhicule (action sur le volant, les pédales...), le système peut retarder son intervention ou ne pas s'activer ;
– si le freinage actif d'urgence a provoqué l'arrêt du véhicule, le véhicule est maintenu à l'arrêt pendant un court délai. Au-delà de ce délai, le maintien du véhicule à l'arrêt doit être réalisé par le conducteur en maintenant son pied sur la pédale de frein ;
– après toute activation du freinage par le système, le message « Sécurité Avancée déclenchée » sera affiché.

ⓘ En cas de manœuvre d'urgence, vous pouvez interrompre le freinage à tout moment par :

– appui rapide sur la pédale d'accélérateur ;

ou

– un coup de volant dans une manœuvre d'évitement.

ⓘ **Particularités des alertes**
Selon la vitesse, l'alerte et le freinage peuvent s'activer simultanément.

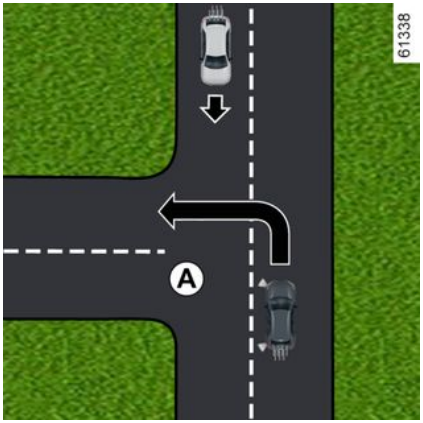
ⓘ La fonction Freinage actif d'urgence n'est pas active en mode « SNOW » et « MUD-SAND » ➔ **206**.

## Détection des véhicules

**Détection des véhicules circulant sur la même voie**

Le risque de collision avec le véhicule qui vous précède dans la même voie est détecté par le système lorsque le véhicule roule à une vitesse supérieure à 8 km/h environ.

**Détection des véhicules circulant en sens inverse lors d'un changement de direction**




Lorsque vous changez de direction (exemple ***A***), les véhicules circulant en sens inverse sont détectés par le système lorsque :

– votre véhicule roule à une vitesse comprise entre 8 km/h et 20 km/h environ ;
– vous avez activé l'indicateur de direction.

**Détection des véhicules traversant perpendiculairement la voie**

Les véhicules traversants perpendiculairement sont détectés par le système lorsque :

– votre véhicule roule à une vitesse comprise entre 20 km/h et 60 km/h environ.

**Détection des véhicules arrêtés sur la voie**

Les véhicules arrêtés sont détectés par le système lorsque :

– votre véhicule roule à une vitesse comprise entre 8 km/h et 80 km/h environ.

## Détection des piétons et des cyclistes

**Détection des piétons et cyclistes sur la même voie**

Les piétons et les cyclistes sont détectés par le système lorsque :

– votre véhicule roule à une vitesse comprise entre 8 km/h et 85 km/h environ.

**Détection des piétons et cyclistes lors d'un changement de direction**

Les piétons et les cyclistes sont détectés par le système lorsque :

– votre véhicule roule à une vitesse comprise entre 8 km/h et 20 km/h environ.

## Activation/désactivation

Suivant véhicule, selon la durée qui suit le dernier arrêt du moteur, la fonction se réactive :

– au déverrouillage du véhicule ;

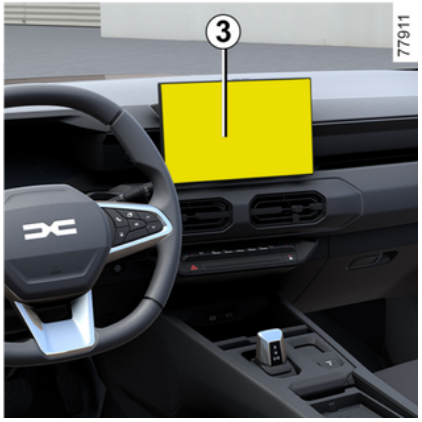
ou

– à l'ouverture d'une porte ;

ou

– au redémarrage du moteur.

**Activation, désactivation du système depuis l'écran multimédia *3***




Pour accéder à l'activation ou la désactivation de la fonction, reportez-vous à la notice multimédia.

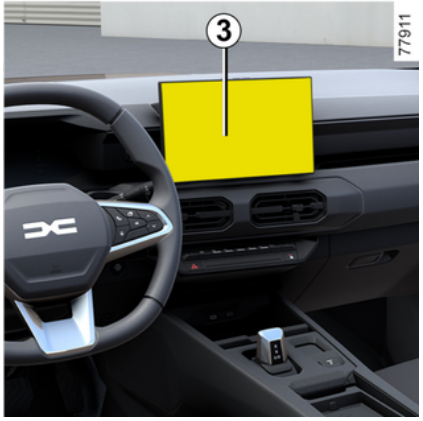
Choisissez « **ON** » ou « **OFF** ».

À la désactivation du système, le témoin ou, suivant véhicule, s'allume au tableau de bord. À l'activation du système, le témoin s'éteint.

## Réglages

Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages véhicule à l'arrêt.

**Réglages du système depuis l'écran multimédia *3***




Véhicule à l'arrêt, pour accéder aux réglages de la fonction depuis l'écran multimédia ***3***, reportez-vous à la notice multimédia :

– « Alerte » : réglez le niveau de sensibilité de l'alerte. Pour cela sélectionnez :
  – « Tard » ;
  – « Standard » ;
  – « Tôt ».

Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.

## Indisponibilité temporaire

Lorsque le système détecte une indisponibilité temporaire, le témoin ou, suivant véhicule, s'allume au tableau de bord.

Les causes possibles sont :

– le système est momentanément aveuglé (soleil rasant, feux de croisement, mauvaises conditions météorologiques...). Le système sera de nouveau fonctionnel lorsque les conditions de visibilité seront meilleures ;
– le système est momentanément perturbé (par exemple : le pare-brise, la grille du bouclier avant ou le logo sont occultés par des saletés, boue, neige, buée…). Dans ce cas, stationnez le véhicule et arrêtez le moteur. Nettoyez le pare-brise, la grille du bouclier avant ou le logo. Au prochain démarrage du moteur, après 5 ou 10 minutes de conduite environ, le témoin et le message s'éteignent. Si ce n'est pas le cas, cela peut provenir d'une autre cause, consultez un Représentant de la marque.

## Anomalies de fonctionnement

Lorsque la fonction détecte une anomalie de fonctionnement, le témoin ou, suivant véhicule, s'allume au tableau de bord. Consultez un Représentant de la marque.

# FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

## Avertissements

Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Cette fonction ne remplace, en aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur qui doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule.
Le déclenchement de cette fonction peut être retardé ou inhibé lorsque le système détecte des signes manifestes de contrôle du véhicule par le conducteur (action sur le volant, les pédales...).

Le système ne peut pas s'activer lorsque :

– le contrôle dynamique de conduite (ESC) s'est déclenché.

**Interventions/réparations du système**

– En cas de choc, l'alignement de la caméra peut être modifié et sa prestation peut en être affectée. Désactivez la fonction et consultez un Représentant de la marque.
– Toute intervention dans la zone de localisation de la caméra (remplacement, réparation, modification du pare-brise...) doit être effectuée par un professionnel qualifié.

Seul un Représentant de la marque est habilité à intervenir sur le système.

**Cas de perturbation du système**

Certaines conditions peuvent perturber ou dégrader le fonctionnement du système tel que :

– un environnement complexe (pont métallique, tunnel...) ;
– de mauvaises conditions climatiques (neige, pluie, grêle, verglas...) ;
– une mauvaise visibilité (nuit, brouillard...) ;
– un mauvais contraste entre objet (véhicule, piéton...) et son environnement (exemple : piéton habillé en blanc situé dans une zone enneigée... ;
– un éblouissement (soleil rasant, feux des véhicules circulant dans le sens inverse...) ;
– l'occultation du pare-brise (saleté, glace, neige, buée...) ;
– ...

**Dans ces conditions, le système risque soit de ne pas réagir, soit d'alerter ou de freiner intempestivement.**

**Limitation du fonctionnement du système**

– À chaque démarrage, le système réalise une calibration suivant l'environnement autour du véhicule et peut être inactif pendant une durée comprise entre deux et cinq minutes de conduite environ ;
– un véhicule circulant en sens inverse ne déclenche aucune alerte ni aucune action sur le fonctionnement du système si les conditions du paragraphe « Particularités des véhicules circulant en sens inverse lors de changement de direction » ne sont pas remplies ;
– la zone de la caméra doit rester propre et exempte de toutes modifications pour garantir le bon fonctionnement du système ;
– le système peut ne pas réagir sur les véhicules de petit gabarit aussi efficacement que sur les autres véhicules ;
– le système ne peut pas fonctionner de manière optimale lorsque la chaussée est glissante (pluie, neige, verglas...) ;
– pour fonctionner correctement, le système a besoin d'identifier l'obstacle dans son intégralité. Aussi le système ne peut pas détecter :

- les piétons/cyclistes dans l'obscurité ou dans des conditions de luminosité réduite ;
- les piétons/cyclistes partiellement visibles ;
- les piétons de taille inférieure à 80 cm environ ;
- les piétons portant des objets larges ;
- ...

**Dans ces conditions, le système risque soit de ne pas réagir, soit d'alerter ou de freiner intempestivement.**



**Désactivation de la fonction**

Vous devez désactiver la fonction si :

– la zone de la caméra a subi une dégradation (par exemple : côté pare-brise extérieur ou intérieur) ;
– le véhicule est remorqué (dépannage) ;
– le pare-brise est fissuré ou présente une déformation (ne pas faire de réparation du pare-brise dans cette zone, faites-le changer par un Représentant de la marque) ;
– vous roulez en dehors d'une route goudronnée.

**En cas de comportement anormal du système, désactivez-le et consultez un Représentant de la marque.**

**Interruption de la fonction**

Vous pouvez interrompre le freinage actif à tout moment par un appui rapide sur la pédale d'accélérateur ou un coup de volant dans une manœuvre d'évitement.

## Alerte distraction conducteur

### Présentation

Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite en cas de risque de distraction. La fonction n'intervient pas sur le véhicule. La fonction ne remplace en aucun cas la responsabilité du conducteur pendant la conduite. Le conducteur doit toujours adapter sa conduite en fonction de son état de vigilance, indépendamment des indications du système.




Le système analyse le comportement du visage du conducteur à l'aide de la caméra intérieure ***1*** et l'alerte en cas de distraction détectée.

Une distraction est le fait qu'un conducteur ne regarde pas la route pendant environ trois secondes ou qu'il répète ce mouvement plusieurs fois de suite.

**Nota :** le système n'enregistre aucune image et fonctionne en temps réel.

### Localisation de la caméra *1*

Veillez à ce que la caméra ne soit pas occultée (saletés, buée...) ou masquée.

### Fonctionnement

Le système surveille en continu l'attention du conducteur et peut émettre plusieurs avertissements au cours d'un trajet.




**La fonction est prête à alerter** si la vitesse est supérieure à 20 km/h environ.

En cas de distraction, le message « Rester concentré sur la conduite » s'affiche au tableau de bord ***2*** accompagné d'un signal sonore.

Il est conseillé de maintenir son attention à la route et aux événements qui pourraient survenir.

Appuyez sur le contacteur ***3*** **« OK »** pour effacer l'alerte affichée au tableau de bord. Après effacement du message, le système continue la surveillance de distraction et émet une nouvelle alerte si besoin.

### Activation/désactivation

Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages véhicule à l'arrêt.

Suivant véhicule, selon la durée qui suit le dernier arrêt du moteur, les alertes se réactivent :

– au déverrouillage du véhicule ;

ou

– à l'ouverture d'une porte ;

ou

– au démarrage du moteur.

Suivant véhicule, la désactivation des alertes n'est pas possible.

Suivant véhicule, l'activation et la désactivation des alertes peuvent être réalisées depuis :

– le bouton « My Safety » ;
– l'écran multimédia.

### Activation, désactivation des alertes depuis le bouton *4* « My Safety »




La désactivation ou l'activation des alertes peut être configurée depuis le mode « Perso » de la fonction « My Safety » ➔ **213**.

Si la désactivation des alertes a été préalablement configurée depuis le mode « Perso » :

– **pour désactiver** les alertes, effectuez deux appuis successifs sur le bouton ***4***. Le témoin lumineux du bouton ***4*** s'éteint ;
– **pour réactiver** les alertes, appuyez une fois sur le bouton ***4***. Le témoin lumineux du bouton ***4*** s'allume.

### Activation, désactivation des alertes depuis l'écran multimédia *5*




Pour accéder à l'activation ou la désactivation des alertes, reportez-vous à la notice multimédia.

Choisissez **« ON »** ou **« OFF »**.

### Limitations du fonctionnement du système

Certaines conditions peuvent perturber le fonctionnement du système telles que :

– le port de certains types de lunettes ;
– l'occultation, même partielle, de la caméra ;
– une partie du visage cachée (cheveux, casquette, masque chirurgical, écharpe...) ;
– une position de conduite inadaptée (comme être assis trop bas, trop incliné…) pouvant empêcher la caméra d'analyser correctement le visage ;
– …

**Dans ces conditions, le système risque soit de ne pas déclencher d'alerte, soit de déclencher des alertes intempestives ou erronées.**

### Anomalies de fonctionnement

Si le système détecte une anomalie de fonctionnement, le message « Suivi vigilance à contrôler » ou, suivant véhicule, « Suivi vigilance indisponible Visage non détecté » accompagné du témoin  s'affichent au tableau de bord.

Contrôlez la propreté de la caméra et/ou retirez tout accessoire couvrant le visage.

Assurez-vous d'être assis correctement.

Si le problème persiste, consultez un Représentant de la marque.

## Alerte fatigue conducteur

### Présentation

Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite en cas de risque de fatigue. La fonction n'intervient pas sur le véhicule. La fonction ne remplace en aucun cas la responsabilité du conducteur pendant la conduite. Le conducteur doit toujours adapter sa conduite en fonction de son état de vigilance, indépendamment des indications du système.




Le système analyse le comportement du visage du conducteur à l'aide de la caméra intérieure ***1*** et l'alerte en cas de risque d'endormissement.

**Nota :** le système n'enregistre aucune image et fonctionne en temps réel.

### Localisation de la caméra *1*

Veillez à ce que la caméra ne soit pas occultée (saletés, buée...) ou masquée.

## Fonctionnement

Le système surveille en continu l'attention du conducteur et peut émettre plusieurs avertissements au cours d'un trajet.

À chaque démarrage du moteur ou changement de conducteur, les paramètres du système se réinitialisent au bout de quelques minutes environ.




**La fonction est prête à alerter si :**

– quelques minutes se sont écoulées depuis le dernier arrêt du véhicule ;
– la vitesse est supérieure à 20 km/h environ.

En cas de risque de fatigue, le message « Penser à faire une pause » s'affiche au tableau de bord ***2***, accompagné d'un signal sonore.

En cas d'endormissement, le message « Alerte fatigue Faire une pause » s'affiche au tableau de bord ***2***, accompagné d'un signal sonore.

Il est conseillé de vous arrêtez dès que possible pour faire une pause.

Appuyez sur le contacteur ***3*** **« OK »** pour effacer l'alerte affichée au tableau de bord. Après effacement du message, le système continue la surveillance de la fatigue et émet une nouvelle alerte si besoin.

## Activation/désactivation

Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages véhicule à l'arrêt.

Suivant véhicule, selon la durée qui suit le dernier arrêt du moteur, les alertes se réactivent :

– au déverrouillage du véhicule ;

ou

– à l'ouverture d'une porte ;

ou

– au démarrage du moteur.

Suivant véhicule, la désactivation des alertes n'est pas possible.

Suivant véhicule, l'activation et la désactivation des alertes peuvent être réalisées depuis :

– le bouton « My Safety » ;
– l'écran multimédia.

## Activation, désactivation des alertes depuis le bouton *4* « My Safety »




La désactivation ou l'activation des alertes peut être configurée depuis le mode « Perso » de la fonction « My Safety » ➔ 213.

Si la désactivation des alertes a été préalablement configurée depuis le mode « Perso » :

– **pour désactiver** les alertes, effectuez deux appuis successifs sur le bouton ***4***. Le témoin lumineux du bouton ***4*** s'éteint ;
– **pour réactiver** les alertes, appuyez une fois sur le bouton ***4***. Le témoin lumineux du bouton ***4*** s'allume.

## Activation, désactivation des alertes depuis l'écran multimédia *5*




Pour accéder à l'activation ou la désactivation des alertes, reportez-vous à la notice multimédia.

Choisissez **« ON »** ou **« OFF »**.

## Limitations du fonctionnement du système

Certaines conditions peuvent perturber le fonctionnement du système telles que :

– le port de certains types de lunettes ;
– l'occultation, même partielle, de la caméra ;
– une partie du visage cachée (cheveux, casquette, masque chirurgical, écharpe...) ;
– une position de conduite inadaptée (comme être assis trop bas, trop incliné…) pouvant empêcher la caméra d'analyser correctement le visage ;
– …

**Dans ces conditions, le système risque soit de ne pas déclencher d'alerte, soit de déclencher des alertes intempestives ou erronées.**

## Anomalies de fonctionnement

Si le système détecte une anomalie de fonctionnement, le message « Suivi vigilance à contrôler » ou, suivant véhicule, « Suivi vigilance indisponible Visage non détecté » accompagné du témoin  s'affichent au tableau de bord. Consultez un Représentant de la marque.

Contrôlez la propreté de la caméra et/ou retirez tout accessoire couvrant le visage.

Assurez-vous d'être assis correctement.

Si le problème persiste, consultez un Représentant de la marque.

## Détection de panneaux de signalisation routière




Le système affiche au tableau de bord les limitations de vitesse en fonction des panneaux de signalisation routière sur le bord de la route.

Il utilise principalement les informations provenant de la caméra ***1*** fixée sur le pare-brise.

Suivant pays, le système utilise également des informations cartographiques issues d'un abonnement pour interpréter certains panneaux (entrée de ville...).

Le panneau affiché au tableau de bord change lorsqu'un panneau de signalisation est détecté par le système.

Lorsque le limiteur de vitesse ou, suivant véhicule, le régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go est actif, il vous est possible d'adapter la consigne de limitation à la vitesse affichée au tableau de bord par le système (➔ **257** ➔ **260**).

En cas de dépassement de la vitesse détectée, l'affichage du panneau au tableau de bord est modifié pour vous en informer.

### Localisation de la caméra *1*

Veillez à ce que le pare-brise ne soit pas occulté (saletés, boue, neige, buée...).

### Particularités

**Pour les véhicules avec abonnement cartographique :**

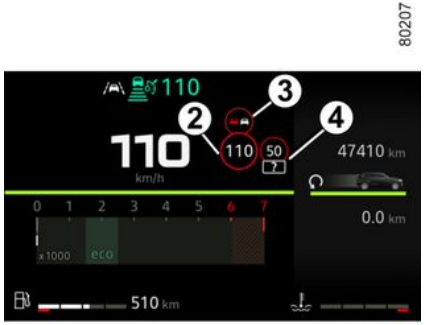
– lorsque le véhicule circule dans un pays où les unités de vitesse sont différentes de celles du véhicule, le système affiche le panneau de limitation de vitesse dans l'unité du pays ainsi que la conversion de la vitesse détectée dans l'unité du tableau de bord du véhicule ;
– pour les pays réduisant la limitation de vitesse par temps de pluie et sur certains types de route, le système peut modifier la vitesse détectée après plusieurs secondes d'essuyage du pare-brise.

**Pour les véhicules sans abonnement cartographique :** lorsque vous circulez dans un pays où les unités de vitesse sont différentes de celles de votre véhicule, vous pouvez sélectionner manuellement l'unité de vitesse correspondante au tableau de bord (changement de kilomètre en mile par exemple) afin d'obtenir les informations appropriées ➔ **126**.

**Nota :** le système ne prend pas en compte les limitations exceptionnelles comme, par exemple, les jours de pic de pollution.

### Fonctionnement

**Indicateurs**




La fonction affiche les indicateurs suivants :

***2.*** Panneaux de signalisation routière de limitation de vitesse et de signalisation routière de limitation de vitesse additionnels (vitesse sur bretelle de sortie avec flèche, vitesse avec présence d'une caravane, vitesse avec panonceau étendu...).

***3.*** Panneaux de signalisation routière additionnels (début d'interdiction de dépasser).

***4.*** Panneaux de limitation de vitesse associés à un sous-panneau non reconnu par le système (sous-panneau non standard, partiellement masqué, dégradé, complexe…).

En cas de dépassement de la vitesse détectée, un cercle clignote autour du panneau (indicateur ***2***) accompagné, suivant véhicule, d'un signal sonore pendant quelques secondes pour vous en avertir. Il reste allumé fixe au tableau de bord tant que le véhicule dépasse la vitesse détectée.

**Nota :** Lorsque l'indicateur ***4*** est affiché, la vitesse du sous-panneau n'est pas prise en compte par le système. Le système se réfère alors uniquement à la vitesse affichée par l'indicateur ***2***.

**Abonnement cartographique**

L'interprétation de panneaux de signalisation routière est liée à un abonnement cartographique.

Suivant équipement, il est nécessaire de mettre à jour régulièrement la cartographie.

En cas de non mise à jour, la performance du système sera dégradée (limitation de vitesse erronée…)

**Nota :** en cas d'absence de cartographie pour un pays, un message s'affiche à l'écran multimédia pour vous en avertir et pour télécharger les données cartographiques du pays.

**Pour la gestion et la mise à jours de l'abonnement, reportez-vous à la notice multimédia.**

En l'absence d'abonnement, le système se limitera à la prise en compte des panneaux de limitation de vitesse au moment de leur détection par la caméra.

Le système ne prendra plus en compte les informations en lien avec la cartographie. La disponibilité des limitations de vitesse pourra en être impactée.

### Activation/désactivation

Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages véhicule à l'arrêt.

Suivant véhicule, selon la durée qui suit le dernier arrêt du moteur, l'alerte sonore se réactive :

– au déverrouillage du véhicule ;

ou

– à l'ouverture d'une porte ;

ou

– au redémarrage du moteur.

**Activation, désactivation de l'alerte sonore de survitesse depuis le bouton *5* « My Safety »**

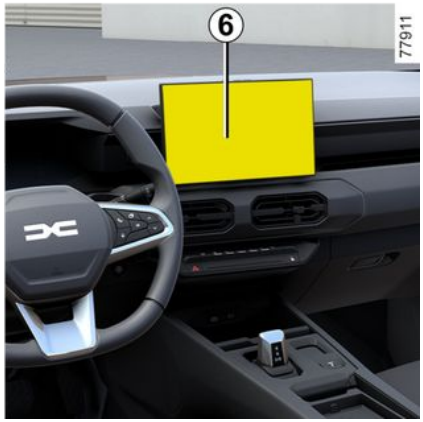



La désactivation ou l'activation de l'alerte sonores peut être configurée depuis le mode « Perso » de la fonction « My Safety » ➔ **213**.

Si la désactivation de l'alerte sonore a été préalablement configurée depuis le mode « Perso » :

– **pour désactiver** l'alerte sonore, effectuez deux appuis successifs sur le bouton ***5***. Le témoin lumineux du bouton ***5*** s'éteint ;
– **pour réactiver** l'alerte sonore, appuyez une fois sur le bouton ***5***. Le témoin lumineux du bouton ***5*** s'allume.

**Activation, désactivation de l'alerte sonore de survitesse depuis l'écran multimédia *6***




Pour accéder à l'activation ou la désactivation de l'alerte sonore, reportez-vous à la notice multimédia.

Choisissez **« ON »** ou **« OFF »**.

### Variation de la vitesse limitée ou de la vitesse de régulation

**(suivant véhicule)**




Pour adapter la consigne du limiteur de vitesse ou du régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go aux limitations de vitesse détectées : faites un appui court le contacteur ***7*** pour adapter la vitesse du véhicule à la limitation indiquée sur le dernier panneau de signalisation détecté.

**Nota :** suivant véhicule, vous pouvez adapter automatiquement la vitesse du véhicule à chaque nouvelle limitation indiquée sur les panneaux de signalisation détectés. Pour cela, faites un appui long d'environ deux secondes sur le contacteur ***7***.

## Indisponibilités temporaires

Lorsque le système est indisponible pour des raisons liées à la caméra ou aux données cartographiques,

l'affichage  ou, suivant véhicule,

 jaune s'affiche au tableau de bord. Si le problème persiste, consultez un Représentant de la marque.

Le système peut ne pas détecter la limitation de vitesse dans l'un des cas suivants :

– le pare-brise n'est pas propre ;
– la caméra est éblouie par le soleil ;
– la visibilité est insuffisante (brouillard...) ;
– les panneaux sont illisibles (neige...) ou masqués (par un autre véhicule ou par des arbres) ;
– les informations cartographiques ne sont pas à jour ou indisponibles (voies privées, zone non cartographiées...).

**Nota :** lorsque la caméra frontale est occultée, le message « Caméra avant sans visibilité » s'affiche au tableau de bord. Nettoyez la zone du pare-brise devant la caméra.

## Anomalies de fonctionnement

Lorsque le système détecte une anomalie de fonctionnement, l'affichage  ou, suivant véhicule,  jaune s'affiche au tableau de bord.

Dans certains cas, ils sont accompagnés du message :

– « Aides conduite indisponibles » ;

ou

– « Caméra avant à contrôler » ;

ou

– « Aides conduite à contrôler ». Consultez un Représentant de la marque.

# FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

## Avertissements

**Détection de panneaux de signalisation routière**

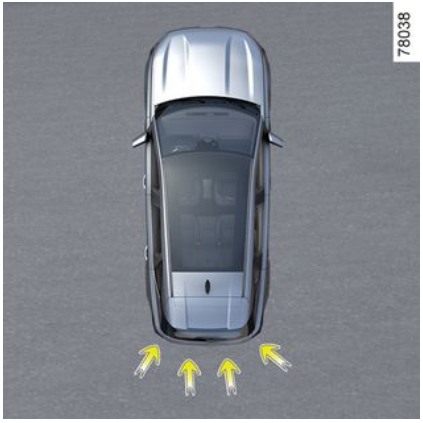
Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Cette fonction ne remplace, en aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur qui doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule.

Le conducteur doit toujours adapter sa vitesse aux règles du code de la route et aux conditions de circulation indépendamment des indications du système.

Il se peut que le système ne détecte pas tous les panneaux de limitation de vitesse ou qu'il les interprète de façon erronée. Le conducteur ne doit pas ignorer les panneaux qui ne seraient pas détectés par le système et doit se conformer en priorité aux panneaux de la circulation et aux consignes du code de la route.

En cas de mauvaise visibilité (brouillard, neige, givre...), le système peut ne pas indiquer au conducteur la limitation adéquate.

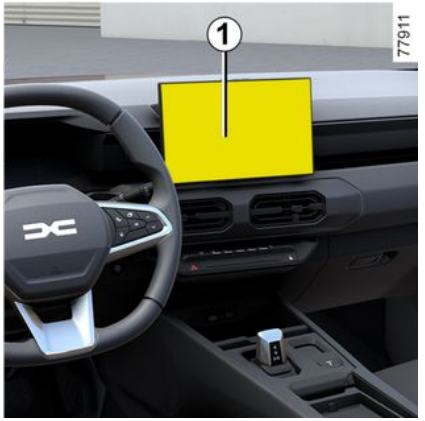
## Freinage actif d'urgence en marche arrière




En complément de la fonction « Aides au parking » ➔ 296 et à partir des informations provenant des quatre capteurs centraux situés à l'arrière du véhicule, le système détecte les obstacles fixes se situant derrière votre véhicule. Si le risque de collision est important, le système freine automatiquement le véhicule.

**Nota :** veillez à ce que les quatre capteurs centraux situés à l'arrière du véhicule ne soient pas occultés (saletés, boue, neige...).

### Fonctionnement




**Détection d'obstacles arrière fixes**

Marche arrière engagée (vitesse comprise entre 3 km/h et 10 km/h environ), lorsqu'il y a un risque de collision avec un obstacle fixe, le système **applique un freinage automatique au véhicule**. Un retour visuel ***2*** s'affiche sur l'écran multimédia ***1***, accompagné d'un signal sonore.

Après l'arrêt du véhicule, le maintien du véhicule à l'arrêt doit être réalisé par le conducteur en maintenant son pied sur la pédale de frein.

Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Cette fonction ne remplace, en aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur qui doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule.

En cas de choc sur le soubassement du véhicule lors d'une manœuvre (exemple : contact avec une borne, un trottoir surélevé ou tout autre mobilier urbain), vous pouvez endommager le véhicule (exemple : déformation d'un essieu).
Afin d'éviter tout risque d'accident, faites contrôler votre véhicule par un Représentant de la marque.

## Activation, désactivation du système

78511




Pour accéder à l'activation ou la désactivation de la fonction, depuis l'écran multimédia ***1***, sélectionnez le Monde « Véhicule », puis « Aides au parking ». Sélectionnez « Freinage Actif d'Urgence en Marche Arrière ».

En cas de désactivation de la fonction, le témoin ***3*** s'affiche sur l'écran multimédia.

## Anomalies de fonctionnement

Lorsque le système détecte une anomalie de fonctionnement, le freinage actif d'urgence en marche arrière est automatiquement désactivé.

Le témoin ***3*** s'affiche sur l'écran multimédia, accompagné, selon la nature du dysfonctionnement, du message au tableau de bord :

– « Capteurs parking indisponibles » ;

ou

– « Capteurs parking à contrôler » ;

ou

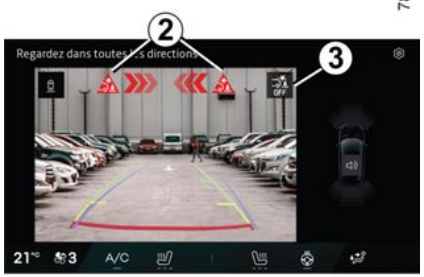
– « Aides conduite indisponibles » ;

ou

– « Aides conduite à contrôler ».

Nettoyez les capteurs ultrasons. Si le problème persiste, consultez un Représentant de la marque.

78512




Si le véhicule est équipé d'un attelage reconnu par le système et qu'une remorque a été connectée, le freinage actif d'urgence en marche arrière est automatiquement désactivé et le message suivant s'affiche au tableau de bord : « Remorque: capteurs parking indisponibles », accompagné du témoin ***3*** sur l'écran multimédia.

## Avertissements

**Freinage actif d'urgence en marche arrière**

Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Cette fonction ne remplace, en aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur.

Certaines conditions climatiques et environnementales peuvent perturber ou dégrader le système. En conséquence, le conducteur doit toujours être attentif aux événements soudains qui peuvent intervenir pendant la conduite : veillez donc toujours à ce qu'il n'y ait pas d'obstacles mobiles, trop petits ou trop fins (tels qu'un enfant, un animal, une poussette, un vélo, une pierre, un piquet...) dans la zone d'angle mort lors de la manœuvre.

Le déclenchement de cette fonction peut être retardé ou inhibé lorsque le système détecte des signes manifestes de contrôle du véhicule par le conducteur (action sur le volant, les pédales...).

**Interventions/réparations du système**

– En cas de choc, les capteurs arrière et leurs prestations peuvent en être affectés. Désactivez la fonction et consultez un Représentant de la marque.

– Toute intervention dans la zone de localisation des capteurs (remplacement, réparation, modification du pare-chocs...) doit être effectuée par un professionnel qualifié.

Seul un Représentant de la marque est habilité à intervenir sur le système.

**Désactivation de la fonction**

Vous devez désactiver la fonction si le véhicule est remorqué (dépannage) ou si le véhicule est équipé d'un attelage non reconnu par le système.

En cas de comportement anormal du système, désactivez-le et consultez un Représentant de la marque.

# LIMITEUR DE VITESSE

En agissant sur le contrôle moteur et sur le système de freinage, le limiteur de vitesse est une fonction qui vous aide à ne pas dépasser une vitesse de roulage que vous aurez choisie, appelée **vitesse limitée**.

La fonction limiteur de vitesse est activable à partir de 0 km/h.

## Commandes




***1*** Contacteur d'activation, variation croissante de la vitesse limitée ( **SET/+** ).

***2*** Suivant véhicule, contacteur d'activation de la détection des panneaux de signalisation routière ➔ **249**.

***3*** Contacteur de sélection/désélection des assistances de conduite, suivant véhicule :

– le régulateur de vitesse adaptatif ;
– le limiteur de vitesse ;
– **OFF**.

***4*** Mise en veille de la fonction (avec mémorisation de la vitesse limitée ( **0** ).

***5*** Rappel de la vitesse limitée mémorisée ( **RES** ).

***6*** Contacteur d'activation, variation décroissante de la vitesse limitée ( **SET/-** ).

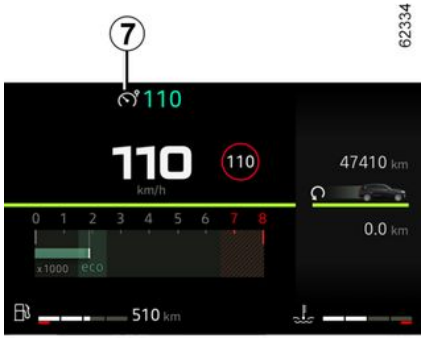
> Vous pouvez associer au limiteur de vitesse, la fonction « Détection de panneaux de signalisation routière » ➔ **249**.

## Conduite

Lorsqu'une vitesse limitée est prise en compte, tant que cette vitesse n'est pas atteinte, la conduite est similaire à celle d'un véhicule non équipé d'un limiteur de vitesse.

Dès que vous atteignez la vitesse enregistrée, toute action sur la pédale d'accélérateur ne permettra pas le dépassement de la vitesse programmée sauf en cas de besoin (voir paragraphe « Dépassement de la vitesse limitée »).

## Mise en service




Appuyez sur le contacteur ***3*** jusqu'à le témoin ***7*** s'allume en gris au tableau de bord. Le message « Limiteur sélectionné » apparaît au tableau de bord accompagné de tirets pour indiquer que la fonction limiteur de vitesse est en service et en attente de l'enregistrement d'une vitesse de limitation.

Pour enregistrer la vitesse courante, pressez le contacteur ***1*** ( **SET/+** ) ou le

contacteur ***6*** ( **SET/-** ) : la vitesse limitée remplace les tirets et, suivant véhicule, le témoin ***7*** s'allume en blanc.

La vitesse minimum enregistrée sera de :

– 30 km/h pour les véhicules équipes d'une boîte de vitesses manuelle ;
– 20 km/h pour les véhicules équipes d'une boîte de vitesses automatique.

> Attention, vous devez garder les pieds à proximité des pédales pour être prêt à intervenir en cas d'urgence.

## Variation de la vitesse limitée




Vous pouvez faire varier la vitesse limitée en agissant par appuis successifs ou par appui continu sur :

– le contacteur ***1*** ( **SET/+** ) pour augmenter la vitesse ;
– le contacteur ***6*** ( **SET/-** ) pour diminuer la vitesse.

## Dépassement de la vitesse limitée

À tout moment, il est possible de dépasser la vitesse limitée, pour cela : enfoncez **franchement et à fond** la pédale d'accélérateur (au-delà du « point dur »).

Durant le temps de dépassement, la vitesse limitée clignote au tableau de bord.

Ensuite, relâchez la pédale d'accélérateur : la fonction limiteur de vitesse revient dès que vous atteignez une vitesse inférieure à la vitesse mémorisée.

**Nota :** suivant véhicule, il est également possible de dépasser la vitesse limitée en appuyant sur la pédale d'accélérateur jusqu'à une position proche du « point dur ».

Dans ce cas, un signal sonore est émis en complément de l'alerte affichée au tableau de bord.

**Impossibilité pour la fonction de tenir la vitesse limitée**

En cas de forte descente, la vitesse limitée ne peut être maintenue par le système : la vitesse mémorisée clignote en rouge au tableau de bord et un signal sonore retentit à intervalle régulier pour vous en informer.

> Dans le cas où le limiteur de vitesse n'est plus disponible (après plusieurs tentatives d'activation), consultez un Représentant de la marque.

# LIMITEUR DE VITESSE

## Mise en veille de la fonction

La fonction limiteur de vitesse est mise en veille lorsque vous agissez sur le contacteur ***4*** **(O)**. La vitesse de limitation est mémorisée et affichée en gris au tableau de bord.

## Rappel de la vitesse limitée

Si une vitesse est mémorisée, il est possible de la rappeler par appui sur le contacteur ***5***.

Lorsque le limiteur est mis en veille, un appui sur le contacteur ***6*** ( **SET/-** ) ou, sur le contacteur ***1*** ( **SET/+** ) réactive la fonction sans tenir compte de la vitesse mémorisée : c'est la vitesse à laquelle roule le véhicule qui est prise en compte.

## Arrêt de la fonction




La fonction limiteur de vitesse est interrompue lorsque vous appuyez sur le contacteur ***3*** jusqu'à **OFF**, le message « Assist. conduite désactivée » apparaisse au tableau de bord. Dans ce cas il n'y a plus de vitesse mémorisée.

L'extinction du témoin ***6*** au tableau de bord confirme l'arrêt de la fonction.

Pour quitter les assistances de conduite, appuyez autant de fois que nécessaire sur le contacteur ***3*** jusqu'à **OFF**. Le message « Driving Assistance désactivé » s'affiche au tableau de bord.

# RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF STOP AND GO

3

À partir des informations provenant d'une caméra, le régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go vous donne la possibilité de maintenir une vitesse choisie, appelée vitesse de régulation, tout en gardant une distance de suivi avec le véhicule qui vous précède sur la même voie de circulation.

Suivant véhicule, lorsque la fonction « Détection de panneaux de signalisation routière » est activée ➔ 249, le système peut adapter la vitesse de votre véhicule en fonction des panneaux de limitation de vitesse reconnus par la caméra.

En cas d'arrêt du véhicule suivi, le régulateur adaptatif Stop and Go peut freiner votre véhicule jusqu'à son arrêt complet puis le faire repartir.

Le système contrôle les accélérations et les décélérations de votre véhicule en agissant sur le moteur et le système de freinage.

La portée maximale du système est de 140 mètres environ. Elle peut évoluer en fonction des conditions de route (relief, conditions météorologiques...).

La fonction régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go est activable de 0 km/h à 180 km/h.

La fonction est représentée par le symbole .

**Nota :**

– le conducteur doit tenir compte de la vitesse maximale autorisée et des distances de sécurité prévues par la législation du pays dans lequel circule le véhicule ;
– le régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go peut freiner jusqu'à un tiers de la capacité de freinage. Suivant la situation, le conducteur peut avoir à freiner plus fort.

Le régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go ne réalise pas d'arrêt d'urgence et sa performance de freinage est limitée.

Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite.
Elle ne dispense, en aucun cas, du respect des limitations de vitesse et des distances de sécurité, ni de la vigilance et de la responsabilité du conducteur.
Le conducteur doit toujours garder le contrôle de son véhicule.
Le conducteur doit toujours adapter sa vitesse en fonction de l'environnement et des conditions de circulation.
**Utilisez le régulateur de vitesse adaptatif hors agglomération, sur routes larges et avec lignes visibles.**
Le régulateur peut présenter des limites de fonctionnement sur route fortement sinueuse ou glissante (verglas, aquaplanage, gravillons) ou lorsque les conditions météorologiques sont défavorables (brouillard, pluie, vent latéral...).
**Risque d'accident.**

# RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF STOP AND GO

## Localisation de la caméra *1*




Veillez à ce que le pare-brise ne soit pas occulté (saletés, boue, neige, buée...).

## Localisation du radar *2*

Veillez à ce que la plaque de protection du radar ne soit pas occultée (saleté, boue, neige, plaque d'immatriculation...), choquée ou modifiée (y compris peinture) ou masquée par tout accessoire monté sur la face avant de votre véhicule (au niveau de la grille, du logo...).

## Commandes




***3*** Contacteur d'activation, variation décroissante de la vitesse de régulation (**SET/-**).

***4*** Contacteur d'activation, variation croissante de la vitesse de régulation (**SET/+**).

***5*** Suivant véhicule, contacteur d'activation de la détection des limitations de vitesse ➔ **249**.

***6*** Mise en veille de la fonction (avec mémorisation de la vitesse de régulation) ( **0** ).

***7*** Contacteur de sélection/désélection des assistances de conduite, suivant véhicule :

– le régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go ;
– le limiteur de vitesse ;
– **OFF**.

***8*** Réglage de la distance de suivi.

***9*** Rappel de la vitesse de régulation mémorisée ( **RES** ).

> Suivant véhicule, vous pouvez lier la fonction de régulateur de vitesse adaptatif à la fonction de « Détection des panneaux de signalisation » ➔ **249** en appuyant sur le bouton ***5***.

# RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF STOP AND GO



## Affichages




***10.*** Témoin régulateur de vitesse adaptatif.

***11.*** Vitesse de régulation mémorisée.

***12.*** Distance de suivi mémorisée.

***13.*** Véhicule suivi.

La zone de la caméra doit rester propre et exempte de toutes modifications pour garantir le bon fonctionnement du système.

## Mise en service

Appuyez autant de fois que nécessaire sur le contacteur ***7*** pour sélectionner le régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go.

Le témoin ***10*** s'allume en gris et le message « Régul. adaptatif sélectionné » apparaît au tableau de bord accompagné de tirets pour indiquer que la fonction est en service et en attente de l'enregistrement d'une vitesse de régulation.

La mise en service de la fonction n'est pas possible lorsque :

– le frein de parking est serré ;
– la fonction d'Aide au parking est déjà activée ➔ **296**.

Le message « Régul. adaptatif indisponible » s'affiche au tableau de bord.

## Mise en régulation de la vitesse

À l'arrêt ou à vitesse stabilisée, appuyez sur le contacteur ***4*** (**SET/+**) ou ***3*** (**SET/-**) pour activer la fonction et mémoriser la vitesse actuelle.

La vitesse minimum de régulation est de 20 km/h.

La vitesse de régulation ***11*** remplace les tirets et la fonction régulation est confirmée par l'affichage en vert de la vitesse de régulation et du témoin ***10***.

Si vous essayez d'activer la fonction au-dessus de 180 km/h, le message « Vitesse invalide » s'affiche et la fonction reste inactive.

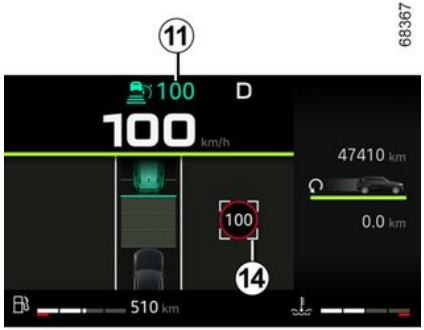
Lorsqu'une vitesse de régulation est mémorisée et que la régulation est activée, votre pied peut être enlevé de la pédale d'accélérateur.

**Nota :** si la vitesse de votre véhicule est inférieure à 20 km/h environ, la vitesse de régulation prise en compte par la fonction est de 20 km/h par défaut. Le véhicule accélérera jusqu'à atteindre la vitesse de régulation enregistrée.

Attention, vous devez garder les pieds à proximité des pédales en permanence pour être prêt à intervenir en toutes circonstances.

# RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF STOP AND GO

## Mise en régulation de la vitesse avec reconnaissance des panneaux de limitation de vitesse




Lorsque le véhicule est équipé de la fonction « Détection des panneaux de signalisation » ➔ **249**, appuyez sur le contacteur ***5*** pour adapter la vitesse du véhicule aux limitations de vitesse ***14*** détectées par la caméra.

Au passage du panneau, la vitesse ***11*** de régulation prend la valeur de la vitesse détectée ***14***.

**Le conducteur doit toujours rester vigilant quant à la vitesse appliquée par le système et reste responsable de la vitesse de son véhicule.**

## Mise en régulation de la distance de suivi

Dès la mise en régulation de la vitesse, la distance de suivi par défaut ***12*** s'affiche en vert au tableau de bord.

Le réglage de la distance de suivi est mémorisé par la système entre chaque activation du régulateur de vitesse adaptatif et pour le prochain cycle de démarrage du véhicule.

Lorsqu'un véhicule est détecté par le système sur votre voie de circulation, la silhouette d'un véhicule ***13*** apparaît au-dessus des barres de suivi ***12*** au tableau de bord.

Votre véhicule adapte sa vitesse sur celle du véhicule suivi et freine si besoin (les feux de stop s'allument) pour respecter la distance de suivi affichée au tableau de bord.

**Nota :** la taille de la silhouette ***13*** varie en fonction de la distance qui vous sépare du véhicule suivi. Plus la silhouette est grande et plus le véhicule suivi est proche.

## Réglage de la vitesse de régulation

Vous pouvez faire varier la vitesse de régulation en agissant par appuis successifs (faible variation) ou par un appui prolongé (forte variation) sur les contacteurs ***3*** ou ***4*** :

– contacteur (**SET/-**) ***3*** pour diminuer la vitesse ;
– contacteur (**SET/+**) ***4*** pour augmenter la vitesse.

## Réglage de la distance de suivi




À tout moment, vous pouvez faire varier la distance de suivi du véhicule qui vous précède en agissant par appuis successifs sur le contacteur ***8***.

Les barres de suivi horizontales au tableau de bord indiquent les différentes distances de suivi disponibles :

– barre de suivi ***A*** : distance longue (correspondant à un temps de suivi de 2,4 secondes environ) ;

– barre de suivi ***B*** : distance intermédiaire 2 (correspondant à un temps de suivi de 2 secondes environ) ;
– barre de suivi ***C*** : distance intermédiaire 1 (correspondant à un temps de suivi de 1,6 seconde environ) ;
– barre de suivi ***D*** : distance courte (correspondant à un temps de suivi de 1,2 seconde environ).

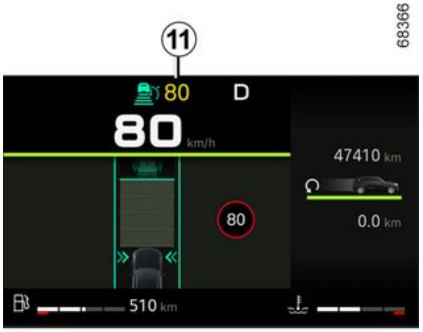
La barre de suivi sélectionnée apparaît en vert au tableau de bord.

Les autres barres restent en gris.

**Nota :** le réglage de la distance de suivi doit être adapté en fonction du trafic, des législations locales et des conditions climatiques.

Le réglage de la distance de suivi est mémorisé par la système entre chaque activation du régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go et pour le prochain cycle de démarrage du véhicule.

## Dépassement de la vitesse de régulation




À tout moment, vous pouvez dépasser la vitesse de régulation en agissant sur la pédale d'accélérateur.

Durant le temps de dépassement, la vitesse de régulation ***11*** s'affiche en rouge.

Les barres de suivi clignotent si la distance par rapport au véhicule qui vous précède est inférieure à la distance de suivi sélectionnée : la fonction « Contrôle de distance » n'est plus assurée.

Ensuite, relâchez la pédale d'accélérateur : la régulation de vitesse et de distance reprend automatiquement les consignes de vitesse et de distance que vous aviez sélectionnées précédemment.

### Manœuvre de dépassement

Si vous souhaitez dépasser le véhicule qui vous précède, l'activation de l'indicateur annule temporairement le contrôle de distance de sécurité et autorise une vitesse d'accélération suffisante pour procéder au dépassement.

### Arrêt et départ

Si le véhicule suivi ralentit, le système adapte sa vitesse pour arrêter complètement le véhicule si nécessaire (en situation d'embouteillage...). Le véhicule s'arrête à quelques mètres du véhicule qui le précède. La fonction Stop and Start peut mettre le moteur en veille ➔ 164.

Lorsque le véhicule qui précède repart :

– si l'arrêt n'a pas dépassé trente secondes environ, le véhicule repart sans action du conducteur ;

**Nota :** le conducteur doit toujours être attentif aux événements soudains qui peuvent intervenir durant la conduite et reste responsable de la maîtrise de son véhicule : si le système identifie un piéton dans l'environnement du véhi-

cule, le redémarrage automatique sera inhibé jusqu'au prochain arrêt ;

– si l'arrêt a dépassé trente secondes environ, une pression sur la pédale d'accélérateur ou un appui sur le contacteur ***9*** ( **RES** ) est nécessaire pour le départ du véhicule. Le message « Appuyer sur RES ou accélérer pour relancer le régulateur » apparaît au tableau de bord pour vous le confirmer.

Au delà de trois minutes d'arrêt environ, le frein de parking assisté se serre automatiquement et le régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go se désactive.

L'extinction du témoin ***10***  confirme l'arrêt de la fonction.

## Mise en veille de la fonction

Vous pouvez mettre en veille la fonction lorsque :

– vous appuyez sur le contacteur ***6*** ( **0** ) ;
– véhicule en mouvement, vous agissez sur la pédale de frein.

La fonction est mise en veille par le système si :

– vous placez la boîte de vitesses sur **P**, **R** ou **N** ;
– vous débouclez la ceinture conducteur ;
– vous ouvrez un des ouvrants ;
– vous appuyez sur le bouton de démarrage/arrêt du moteur ;
– la pente est trop forte ;
– la vitesse du véhicule est supérieure à 180 km/h ;
– certains dispositifs de correction et d'assistance à la conduite se déclenchent (freinage actif d'urgence, ABS, ESC) ;
– les modes « SNOW » et « MUD-SAND » ➔ 206.

Dans tous les cas, la mise en veille est confirmée par l'affichage en gris des témoins accompagnés du message « Régulateur adaptatif déconnecté » au tableau de bord.



La mise en veille ou l'arrêt de la fonction régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go n'entraîne pas de diminution rapide de la vitesse : il vous faut freiner par appui sur la pédale de frein si nécessaire.

## Sortie de mise en veille de la fonction

– Le frein de stationnement est serré.
– La fonction « Freinage actif d'urgence » déclenche le freinage.
– Le capteur est obstrué (cécité de la caméra détectée).

**À partir de la vitesse de régulation mémorisée**

Si une vitesse est mémorisée, il est possible de la rappeler, après vous être assuré que les conditions de circulation sont adaptées (trafic, état de la chaussée, conditions météorologiques…).

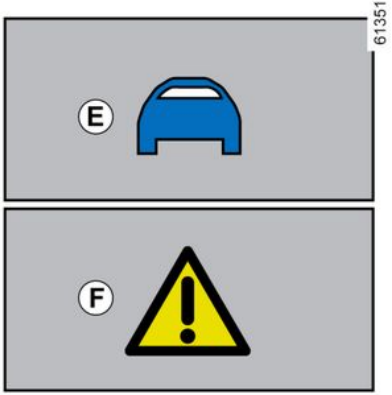
Appuyez sur le contacteur ***9*** ( **RES** ) dans la plage de vitesses valides. Lors du rappel de la vitesse mémorisée, l'activation du régulateur est confirmée par l'affichage en vert de la vitesse de régulation.

**Nota :** si la vitesse précédemment enregistrée est plus élevée que la vitesse courante, le véhicule accélère jusqu'à ce seuil.

**À partir de la vitesse courante**

Lorsque la fonction régulateur est mise en veille, un appui sur le contacteur ***3*** (**SET/-**) ou ***4*** (**SET/+**) réactive la fonction régulateur sans tenir compte de la vitesse mémorisée : c'est la vitesse à laquelle roule le véhicule qui est prise en compte.

## Alertes « reprise de contrôle du véhicule »




**Dans certaines situations (arrivée sur un véhicule roulant beaucoup moins vite, changement de voie rapide des véhicules vous précédant...), le système peut ne pas avoir le temps de réagir.**

Selon la situation, le système émet un signal sonore associé à :

– l'alerte orange ***E*** lorsque la situation nécessite l'attention du conducteur ;

ou

– l'alerte rouge ***F*** accompagnée du message « Freinez » lorsque la situation nécessite une action immédiate du conducteur.

**Dans tous les cas, réagissez en conséquence et exécutez les manœuvres appropriées.**

## Arrêt de la fonction

La fonction « Régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go » est interrompue lorsque vous appuyez sur le contacteur ***7*** pour désélectionner le régulateur de vitesses adaptatif. Dans ce cas il n'y a plus de vitesse mémorisée.

L'extinction du témoin ***10*** au tableau de bord confirme l'arrêt de la fonction.

> Dans ce cas, au prochain démarrage moteur la fonction « Limiteur de vitesse » sera en service et en attente de l'enregistrement d'une vitesse de limitation.

## Indisponibilité temporaire

L'extinction du témoin gris ***10*** confirme l'arrêt automatique de la fonction.

Veillez à ce que la zone de la caméra ne soit pas occultée (saleté, boue, neige... ) ou choquée.

Certaines zones peuvent perturber le fonctionnement de la fonction telles que :

– une zone désertique, un tunnel, un long pont ou une autoroute très faiblement fréquentée sans bordure, sans arbres proches ou panneaux ;
– une zone militaire ou aéroportuaire.

Vous devez sortir de la zone pour pouvoir réactiver la fonction.

Dans tous les cas, si le message ne s'efface pas après un redémarrage du moteur, consultez un Représentant de la marque.

## Anomalies de fonctionnement

Si une anomalie de fonctionnement est détectée sur la fonction « Régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go », le message « Régul. adaptatif à contrôler » apparaît au tableau de bord et la fonction « Régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go » est interrompue.

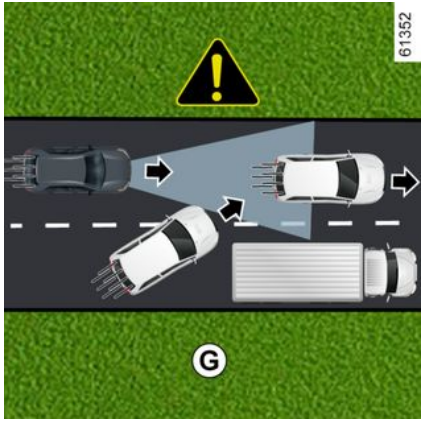
Si une anomalie de fonctionnement sur un ou plusieurs composants du système est détectée, la fonction « Régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go » est interrompue.

Selon la nature du dysfonctionnement, le message s'affiche au tableau de bord :

– « Caméra avant à contrôler » accompagné, suivant véhicule, du témoin ;
– « Véhicule à contrôler » accompagné, suivant véhicule, du témoin ;
– « Caméra/Radar à contrôler ».

Consultez un Représentant de la marque.

## Limitations du fonctionnement du système




**Détection des véhicules**

Le système détecte uniquement les véhicules (voiture, camion, moto) circulant dans le même sens que votre véhicule.

Un véhicule s'insérant dans la même voie de circulation (exemple ***G***) sera pris en compte par le système qu'une fois entièrement entré dans les champs de détection de la caméra.

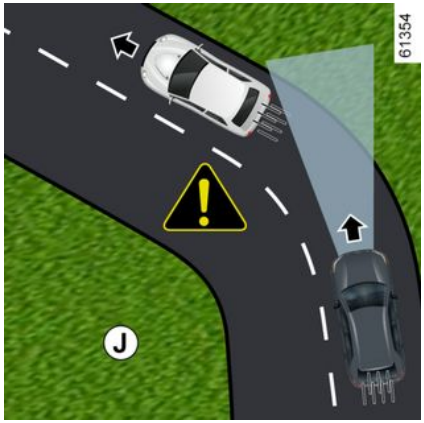
**Le système peut déclencher des freinages brusques ou tardifs.**




**Le système ne détecte pas :**

– les véhicules arrivant aux intersections : voie d'insertion (exemple ***H***) ;
– les véhicules circulant en sens inverse ou reculant dans votre direction.

> ⓘ Le régulateur de vitesse adaptatif doit être exclusivement utilisé sur autoroute (ou routes multivoies séparées par une barrière de sécurité).



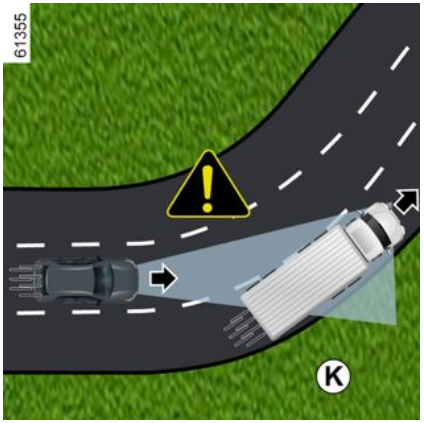

**Détection en virage**

À l'entrée d'un virage et en courbe, la caméra peuvent ne plus détecter temporairement le véhicule précédent (exemple ***J***).

**Le système peut déclencher une accélération.**

À la sortie d'un virage, la détection du véhicule précédé par le système peut être perturbée ou retardée.

**Le système peut déclencher des freinages brusques ou tardifs.**

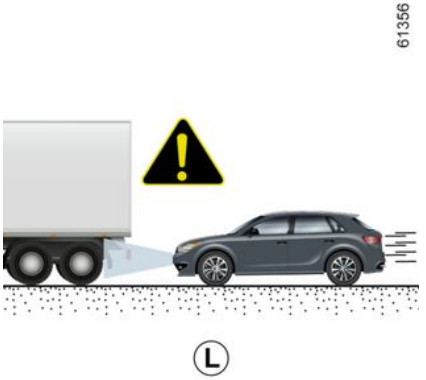



**Détection des véhicules dans les voies adjacentes**

Le système peut détecter des véhicules circulant sur une voie adjacente lorsque :

– vous entrez dans un virage (exemple ***K***) ;
– vous circulez sur une route avec des voies réduites ;
– la vitesse du véhicule circulant sur la voie adjacente est plus lente et si l'un des deux véhicules est situé trop près de la voie de l'autre.

**Le système peut déclencher un ralentissement ou un freinage inapproprié.**

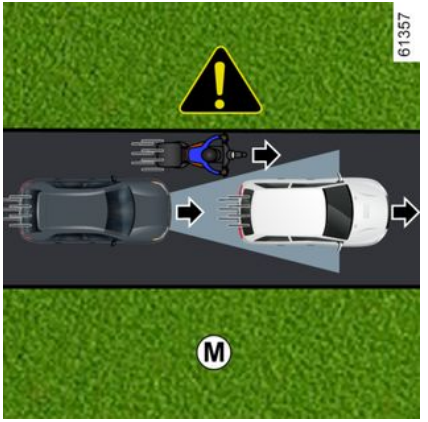



**Véhicules cachés par le relief**

Les véhicules cachés par le relief ou situés en dehors des champs de détection de la caméra, en montée ou en descente, ne sont pas pris en compte par le système.

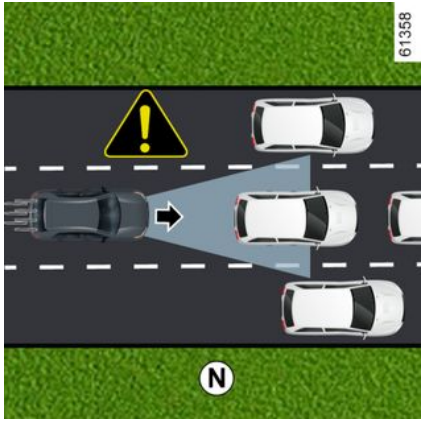
**Véhicules en dehors des champs de détection de la caméra**

**Le système ne réagira pas ou réagira tardivement** si les véhicules détectés sont en dehors des champs de détection de la caméra notamment dans les cas suivants :




– véhicules transportant des objets longs dépassant du gabarit ;
– véhicule fortement décalé dans sa voie ;
– véhicule étroit en proximité immédiate (exemple ***M***).

# RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF STOP AND GO



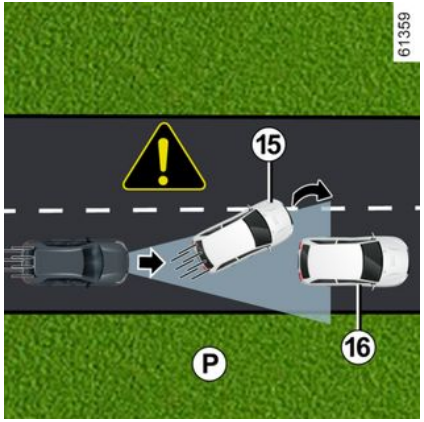

**Véhicule arrêté ou se déplaçant à faible vitesse**

Lorsque votre vitesse est supérieure à 50 km/h environ, **le système ne détecte pas** :

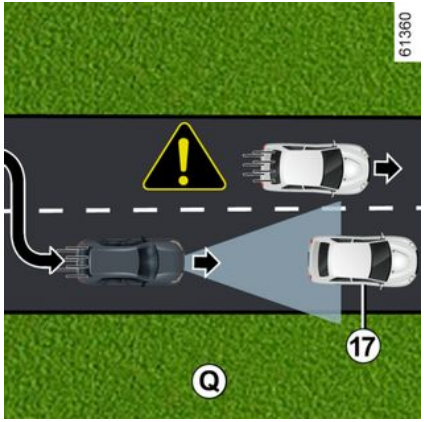
– les véhicules arrêtés (exemple ***N***) ;
– les véhicules roulant très lentement.

Lorsque votre vitesse est inférieure à 50 km/h environ, **le système peut ne pas réagir ou réagir très tardivement** sur :

– les véhicules arrêtés (exemple ***N***) ;
– les véhicules roulant très lentement ;



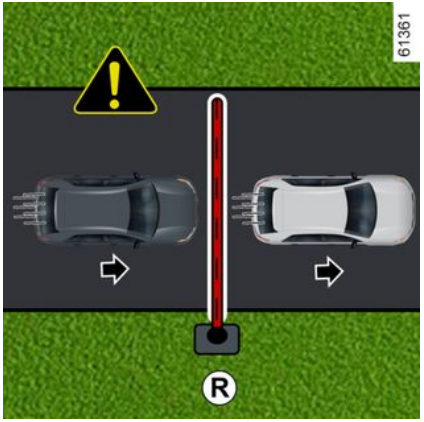

– les véhicules suivis ***15*** qui déboîtent ou changent de voie, découvrant un véhicule ***16*** lent ou à l'arrêt (exemple ***P***) ;
– les véhicules lent ou à l'arrêt ***17***, lorsque vous changez de voie (exemple ***Q***).




**Soyez toujours prêt à intervenir lorsque vous arrivez sur des véhicules arrêtés ou roulant à très faible vitesse** (exemple ***N***).
Le régulateur de vitesse adaptatif ne réalise pas d'arrêt d'urgence et sa performance de freinage est limitée.

# RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF STOP AND GO





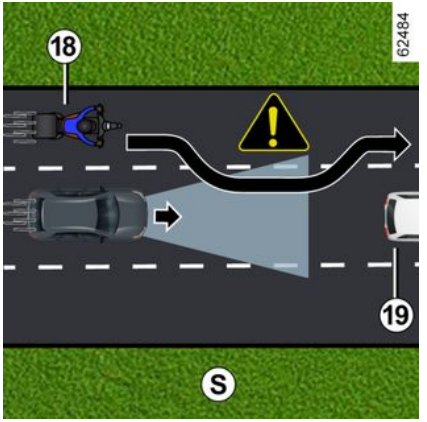

**Non détection des obstacles fixes et des petits gabarits**

**Le système ne détecte pas :**

– les piétons, vélos, scooter, trottinettes, caddie... ;
– les animaux ;
– les obstacles fixes (barrières de péage, murs...) (exemple ***R***).

Ces éléments ne sont pas pris en compte par le système.

Ils ne déclenchent aucune alerte ni aucune action de la part du système.




**Détection des véhicules venant s'intercaler à grande vitesse**

Lorsque votre véhicule est dépassé par un autre véhicule roulant à grande vitesse ***18*** (moto, voiture...) et que celui-ci s'intercale temporairement entre vous et le véhicule suivi ***19***, **le système peut déclencher une accélération, un ralentissement ou un freinage inapproprié.**

# RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF STOP AND GO

## Avertissement

Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Elle ne dispense, en aucun cas, du respect des limitations de vitesse et des distances de sécurité, ni de la vigilance et de la responsabilité du conducteur.
Le conducteur doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule.
Le conducteur doit toujours adapter sa vitesse en fonction de l'environnement et des conditions de circulation, indépendamment des indications du système. Hormis les lignes délimitant la voie de circulation, les informations routières (feux de signalisation, panneaux de circulations, passages piétons...) ne sont pas prises en compte par le système. Elles ne déclenchent aucune alerte ni aucune action de la part du système.
Le système ne doit en aucun cas être assimilé à un détecteur d'obstacle ou un système anti-collision.
**Utilisez le régulateur de vitesse adaptatif exclusivement sur autoroute (ou routes multivoies séparées par une barrière de sécurité).**
**Interventions/réparations du système**

– En cas de choc, l'alignement de la caméra peut être modifié et leurs prestations peuvent en être affectées. Désactivez le système et consultez un Représentant de la marque.
– Toute intervention dans la zone de localisation de la caméra (remplacement, réparation, modification du pare-brise...) doit être effectuée par un professionnel qualifié.

Seul un Représentant de la marque est habilité à intervenir sur le système.
**Désactivation de la fonction**
Vous devez désactiver la fonction si :

– le véhicule circule sur route sinueuse ;
– le véhicule est remorqué (dépannage) ;
– le véhicule tracte une remorque ou une caravane ;
– le véhicule arrive au péage, sur une zone de travaux ou une voie étroite ;
– le véhicule circule dans une descente ou une montée trop importante ;
– la visibilité est mauvaise (soleil rasant, brouillard...) ;
– le véhicule circule sur une route glissante (pluie, neige, gravillons...) ;
– les conditions climatiques sont mauvaises (pluie, neige, vent latéral...) ;
– la zone de la caméra a subi une dégradation (par exemple : côté pare brise extérieur ou intérieur) ;

– le pare-brise est fissuré ou présente une déformation.

**En cas de comportement anormal du système, désactivez-le et consultez un Représentant de la marque.**





**Cas de perturbations du système**

Certaines conditions peuvent perturber ou dégrader le fonctionnement du système tel que :

– l'occultation du pare-brise (saleté, glace, neige...) ;
– de mauvaises conditions climatiques (neige, forte pluie, grêle, verglas...) ;
– une mauvaise visibilité (nuit, brouillard...) ;
– un mauvais contraste entre le véhicule qui le précède et son environnement (exemple : véhicule de couleur blanche dans une zone enneigée...) ;
– un éblouissement (soleil rasant, feux des véhicules circulant dans le sens inverse...) ;
– une route étroite, sinueuse ou vallonnée (virage important...) ;
– un véhicule plus lent ayant une forte différence de vitesse ;
– l'utilisation de surtapis non adaptés au véhicule. Côté conducteur, utilisez impérativement des surtapis adaptés au véhicule s'accrochant aux éléments préinstallés et vérifiez régulièrement leur fixation. Ne superposez pas plusieurs tapis.
**Risque de coincement des pédales.**

**Dans ces cas, le système peut intervenir à tort.**
**Risque de freinage ou d'accélération intempestif.**

De nombreuses situations imprévues peuvent interférer avec le fonctionnement du système. Certains objets ou véhicules pouvant apparaître dans la zone de détection de la caméra peuvent être mal interprétés par le système qui peut déclencher une accélération ou un freinage inapproprié.

**Vous devez toujours être attentif aux événements soudains qui peuvent intervenir pendant la conduite. Gardez en permanence le contrôle de votre véhicule en maintenant les pieds à proximité des pédales pour être prêt à intervenir en toutes circonstances.**

# RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF

## Présentation

À partir des informations provenant d'un radar et d'une caméra, le régulateur de vitesse adaptatif (ou le régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go pour les véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique)vous donne la possibilité de maintenir une vitesse choisie, appelée vitesse de régulation, tout en gardant une distance de suivi avec le véhicule qui vous précède sur la même voie de circulation.

Suivant véhicule, lorsque la fonction « Détection de panneaux de signalisation routière » est activée ➔ **249**, le système peut adapter la vitesse de votre véhicule en fonction des panneaux de limitation de vitesse reconnus par la caméra.

Pour les véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique, en cas d'arrêt du véhicule suivi, le régulateur adaptatif Stop and Go peut freiner votre véhicule jusqu'à son arrêt complet puis le faire repartir.

Le système contrôle les accélérations et les décélérations de votre véhicule en agissant sur le moteur et le système de freinage.

La portée maximale du système est de 130 mètres environ. Elle peut évoluer en fonction des conditions de route (relief, conditions météorologies...).

En fonction des conditions de la route (circulation, conditions météorologiques...), la fonction « Régulateur de vitesse adaptatif » est activable :

– à partir de 0 km/h pour les véhicules équipés de boîte de vitesses automatique ;
– à partir de 30 km/h pour les véhicules équipés de boîte de vitesses manuelle.

La fonction est représentée par le symbole .

**Nota :**

– le conducteur doit tenir compte de la vitesse maximale autorisée et des distances de sécurité prévues par la législation du pays dans lequel circule le véhicule ;
– le régulateur de vitesse adaptatif peut freiner jusqu'à environ un tiers de la capacité de freinage. Suivant la situation, le conducteur peut avoir à freiner plus fort.

ⓘ Mode ECO activé, la vitesse de régulation ne peut pas dépasser la vitesse maximale du mode ECO ➔ **187**.

ⓘ Le système de freinage régénératif ainsi que les palettes ne sont pas disponibles quand le régulateur de vitesse adaptatif est activé.

ⓘ Le régulateur de vitesse adaptatif ne réalise pas d'arrêt d'urgence et sa performance de freinage est limitée.

# RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite.
Elle ne dispense, en aucun cas, du respect des limitations de vitesse et des distances de sécurité, ni de la vigilance et de la responsabilité du conducteur.
Le conducteur doit toujours garder le contrôle de son véhicule.
Le conducteur doit toujours adapter sa vitesse en fonction de l'environnement et des conditions de circulation.
**Utilisez le régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go hors agglomération, sur routes larges et avec lignes visibles.**
Le régulateur peut présenter des limites de fonctionnement sur route fortement sinueuse ou glissante (verglas, aquaplanage, gravillons) ou lorsque les conditions météorologiques sont défavorables (brouillard, pluie, vent latéral...).
**Risque d'accident.**

## Localisation de la caméra *1*




Veillez à ce que le pare-brise ne soit pas occulté (saletés, boue, neige...).

## Localisation du radar *2*

Veillez à ce que la plaque de protection du radar ne soit pas occultée (saleté, boue, neige, plaque d'immatriculation...), choquée ou modifiée (y compris peinture) ou masquée par tout accessoire monté sur la face avant de votre véhicule (au niveau de la grille, du logo...).

## Commandes




***3.*** Contacteur de sélection/désélection des assistances de conduite, suivant véhicule :

– le régulateur de vitesse adaptatif ;
– le limiteur de vitesse ;
– OFF.

***4.*** Mise en veille de la fonction (avec mémorisation de la vitesse de régulation) (**0**).

***5.*** Rappel de la vitesse de régulation mémorisée (**RES**).

***6.***

– Vers le haut : activation, variation croissante de la vitesse de régulation

ou mémorisation de la vitesse courante (**SET/+**).
– Vers le bas : activation, variation décroissante de la vitesse de régulation ou mémorisation de la vitesse courante (**SET/-**).

***7.*** Bouton contextuel (suivant véhicule) : adaptation de la consigne de vitesse aux limitations de vitesse détectées  ➔ 249

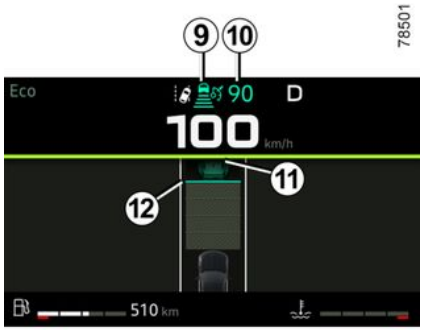
***8.*** Réglage de la distance de suivi.

Lorsque le mode « **OFF** » est sélectionné avant la coupure du contact, la fonction « Limiteur de vitesse » sera activée par défaut au prochain démarrage du véhicule.

Suivant véhicule, vous pouvez associer au régulateur de vitesse adaptatif, la fonction « Détection de panneaux de signalisation routière » ➔ 249 par appui sur le contacteur ***7***.

Les zones du radar et de la caméra doivent rester propres et exemptes de toutes modifications pour garantir le bon fonctionnement du système.

## Affichages




***9.*** Témoin régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go.

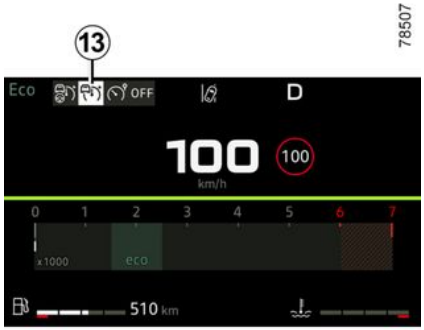
***10.*** Vitesse de régulation mémorisée.

***11.*** Véhicule suivi.

***12.*** Distance de suivi mémorisée.

Attention, vous devez garder les pieds à proximité des pédales en permanence pour être prêt à intervenir en toutes circonstances.

## Mise en service




Appuyez autant de fois que nécessaire sur le contacteur ***3*** pour sélectionner en ***13*** le régulateur de vitesse adaptatif. Le témoin ***9*** s'allume en gris. Le message « Régulateur adaptatif prêt : SET pour activer » apparaît au tableau de bord accompagné de tirets pour indiquer que la fonction régulateur de vi-

tesse est en service et en attente de l'enregistrement d'une vitesse de régulation.

La mise en service de la fonction n'est pas possible lorsque :

– le frein de parking est serré ;
– la ceinture de sécurité du conducteur n'est pas bouclée ;
– une ou plusieurs portes sont mal fermées ;
– la fonction « Parking mains libres » est déjà activée.

Le message « Régul. adaptatif indisponible » s'affiche au tableau de bord.

## Mise en régulation de la vitesse

À l'arrêt ou à vitesse stabilisée, poussez la commande ***6*** vers le haut (**SET/+**) ou vers le bas (**SET/-**) : la fonction est activée et la vitesse courante est mémorisée.

La vitesse minimum de régulation pouvant être sélectionnée est de :

– 30 km/h pour les véhicules équipes d'une boîte de vitesses manuelle (« régulateur de vitesse adaptatif ») ;
– 20 km/h pour les véhicules équipes d'une boîte de vitesses automatique (« régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go »).

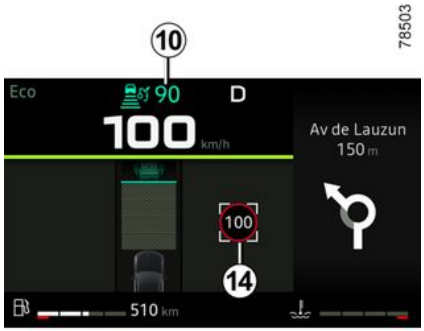
La vitesse de régulation ***10*** remplace les tirets et la fonction régulation est confirmée par l'affichage en vert de la vitesse de régulation et du témoin ***9***.

Si vous essayez d'activer la fonction au-dessus de 180 km/h, le message « Vitesse invalide » s'affiche et la fonction reste inactive.

Lorsqu'une vitesse de régulation est mémorisée et que la régulation est activée, votre pied peut être enlevé de la pédale d'accélérateur.

**Particularité des véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique :** si la vitesse de votre véhicule est inférieure à 20 km/h environ, la vitesse de régulation prise en compte par la fonction est de 20 km/h par défaut. Le véhicule accélérera jusqu'à atteindre la vitesse de régulation enregistrée.

## Mise en régulation de la vitesse avec reconnaissance des panneaux de limitation de vitesse




(suivant véhicule)

Lorsque le véhicule est équipé de la fonction « Détection de panneaux de signalisation routière » ➔ **249**, appuyez sur le bouton contextuel ***7*** pour adapter la vitesse du véhicule aux limitations de vitesse ***14*** détectées par la caméra.

Au passage du panneau, la vitesse ***10*** de régulation prend la valeur de la vitesse détectée ***14***.

## Contrôle de la vitesse de régulation

À tout moment, il est possible de reprendre le contrôle de la vitesse du véhicule, par :

– une mise en veille de la fonction :

– par un appui sur la pédale de frein ;
– ou, par un appui sur le contacteur ***4*** (**0**) ;

– par un appui sur le contacteur de sélection/désélection des assistances de conduite ***3***.

Lors d'une adaptation automatique de la vitesse aux panneaux de signalisation et/ou au tracé de la route, il est possible d'annuler la prise en compte de ces événements. Faites un appui sur la commande ***5*** vers le haut (**SET/+**) pour reprendre la vitesse de régulation mémorisée.

## Mise en régulation de la distance de suivi

Dès la mise en régulation de la vitesse, la distance de suivi par défaut ***13*** s'affiche en vert au tableau de bord.

Lorsqu'un véhicule est détecté par le système sur votre voie de circulation, la silhouette d'un véhicule ***11*** apparaît au-dessus des barres de suivi ***12*** au tableau de bord.

Votre véhicule adapte sa vitesse sur celle du véhicule suivi et freine si besoin (les feux de stop s'allument) pour respecter la distance de suivi affichée au tableau de bord.

**Nota :** la taille de la silhouette ***11*** varie en fonction de la distance qui vous sépare du véhicule suivi. Plus la silhouette est grande et plus le véhicule suivi est proche.

## Réglage de la vitesse de régulation

Vous pouvez faire varier la vitesse de régulation en agissant par appuis successifs (faible variation) ou par un appui prolongé (forte variation) sur la commande ***6*** :

– vers le bas : (**SET/-**) pour diminuer la vitesse ;
– vers le haut : (**SET/+**) pour augmenter la vitesse.

## Réglage de la distance de suivi

À tout moment, vous pouvez faire varier la distance de suivi du véhicule qui vous précède en agissant par appuis successifs sur le contacteur ***8***.




Les barres de suivi horizontales au tableau de bord indiquent les différentes distances de suivi disponibles :

– barre de suivi ***D*** : distance longue (correspondant à un temps de suivi de 2,4 secondes environ) ;
– barre de suivi ***C*** : distance intermédiaire 2 (correspondant à un temps de suivi de 2 secondes environ) ;
– barre de suivi ***B*** : distance intermédiaire 1 (correspondant à un temps de suivi de 1,6 seconde environ) ;
– barre de suivi ***A*** : distance courte (correspondant à un temps de suivi de 1,2 seconde environ).

La barre de suivi sélectionnée apparaît en vert au tableau de bord. Les autres barres restent en gris.

**Nota :** le réglage de la distance de suivi doit être adapté en fonction du trafic, des législations locales et des conditions climatiques.

> ⓘ La distance de suivi est réglée par défaut sur la barre de suivi ***C***.

## Dépassement de la vitesse de régulation

À tout moment, vous pouvez dépasser la vitesse de régulation en agissant sur la pédale d'accélérateur.

Durant le temps de dépassement, la vitesse de régulation ***10*** s'affiche en jaune.

Si le conducteur agit sur la pédale d'accélérateur, la fonction « Contrôle de distance » n'est plus assurée.

Ensuite, relâchez la pédale d'accélérateur : la régulation de vitesse et de distance reprend automatiquement les consignes de vitesse et de distance que vous aviez sélectionnées précédemment.

## Manœuvre de dépassement

Si vous souhaitez dépasser le véhicule suivi et que votre vitesse est supérieure à 70 km/h uniquement, l'activation du clignotant réduit temporairement la distance de suivi et procure une accélération facilitant la manœuvre de dépassement.

## Arrêt et départ du véhicule

Si le véhicule suivi ralentit, le système adapte sa vitesse jusqu'à l'arrêt complet du véhicule si nécessaire (en situation d'embouteillage par exemple). Le véhicule s'arrête à quelques mètres du véhicule suivi.

Lorsque le véhicule suivi repart :

– si l'arrêt est inférieur à trente secondes environ, le véhicule repart sans action du conducteur.

**Nota :** le conducteur doit toujours être attentif aux événements soudains qui peuvent intervenir durant la conduite et reste responsable de la maîtrise de son véhicule : si le système identifie un piéton dans l'environnement du véhicule, le redémarrage automatique sera inhibé jusqu'au prochain arrêt ;

– si l'arrêt a dépassé trente secondes environ, il est nécessaire pour confirmer le départ du véhicule de faire soit :
–

  – une pression sur la pédale
  – un appui sur le bouton ***5*** (**RES**)

Le message « Appuyer sur RES ou accélérer pour relancer le régulateur » apparaît au tableau de bord pour vous le confirmer.

Au-delà de trois minutes d'arrêt environ, le frein de parking assisté se serre automatiquement et le régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go se désactive.

L'extinction du témoin ***9*** confirme l'arrêt de la fonction.

## Mise en veille de la fonction

Vous pouvez mettre en veille la fonction lorsque :

– vous appuyez sur le contacteur ***4*** (**0**) ;
– véhicule en mouvement, vous agissez sur la pédale de frein.

La fonction est mise en veille par le système si :

– vous positionnez la commande de vitesses en **P**, **R** ou **N** ;
– vous débouclez la ceinture conducteur ;
– vous ouvrez un des ouvrants ;
– vous appuyez sur le bouton de démarrage/arrêt du moteur ;
– la pente est trop forte ;
– certains dispositifs de correction et d'assistance à la conduite se déclenchent (freinage actif d'urgence, ABS, ESC...).

**Nota :** suivant véhicule, si la réception des données connectées n'est pas op-

timale, le système met automatiquement en veille les fonctions de reconnaissance anticipée des panneaux de limitation de vitesse et/ou du tracé de la route.

Les deux fonctions se réactivent automatiquement dès que la réception des données connectées redevient optimale.

Dans tous les cas, la mise en veille est confirmée par l'affichage en gris des témoins accompagnés du message « Régul. adaptatif déconnecté » au tableau de bord.

La mise en veille ou l'arrêt de la fonction régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go n'entraîne pas de diminution rapide de la vitesse : il vous faut freiner par appui sur la pédale de frein si nécessaire.

## Sortie de mise en veille de la fonction

**À partir de la vitesse de régulation mémorisée**

Si une vitesse est mémorisée, il est possible de la rappeler, après vous être assuré que les conditions de circulation sont adaptées (trafic, état de la chaussée, conditions météorologiques…). Appuyez sur le contacteur ***5*** (**RES**), dans la plage de vitesses valides.

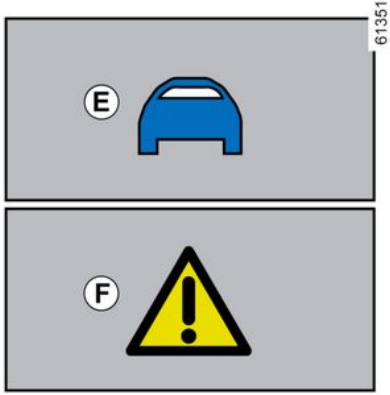
Lors du rappel de la vitesse mémorisée, l'activation du régulateur est confirmée par l'affichage en vert de la vitesse de régulation.

**Nota :** si la vitesse précédemment enregistrée est plus élevée que la vitesse courante, le véhicule accélère jusqu'à ce seuil.

**À partir de la vitesse courante**

Lorsque la fonction régulateur est mise en veille, un appui sur le contacteur ***6***,vers le haut (**SET/+**) ou vers le bas (**SET/-**), réactive la fonction régulateur sans tenir compte de la vitesse mémorisée : c'est la vitesse à laquelle roule le véhicule qui est prise en compte.

## Alertes « reprise de contrôle du véhicule »




**Dans certaines situations (arrivée sur un véhicule roulant beaucoup moins vite, changement de voie rapide des véhicules vous précédant...), le système peut ne pas avoir le temps de réagir.**

Selon la situation, le système émet un signal sonore associé à :

– l'alerte orange ***E*** lorsque la situation nécessite l'attention du conducteur ;

ou

– l'alerte rouge ***F*** accompagnée du message « Freinez » lorsque la situation nécessite une action immédiate du conducteur.

# RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF

**Dans tous les cas, réagissez en conséquence et exécutez les manœuvres appropriées.**

## Arrêt de la fonction






La fonction régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go est interrompue lorsque vous agissez sur le contacteur ***3***.

L'extinction du témoin ***9*** au tableau de bord confirme l'arrêt de la fonction.

Pour quitter les assistances de conduite, appuyez autant de fois que nécessaire sur le contacteur ***3*** jusqu'à **OFF**.
Le message « Driving Assistance désactivé » s'affiche au tableau de bord.
Dans ce cas, au prochain démarrage moteur la fonction « Limiteur de vitesse » sera en service et en attente de l'enregistrement d'une vitesse de limitation.

## Indisponibilités temporaires (radar)




Le radar permet de détecter les véhicules qui vous précèdent. Le système ne peut pas fonctionner correctement si la zone du radar est occultée ou si son signal est perturbé.

En cas d'occultation de la zone du radar ou de perturbation du signal radar, le message « Radar avant sans visibilité » s'affiche au tableau de bord et la fonction régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go est interrompue.

L'extinction du témoin vert ***9*** confirme l'arrêt automatique de la fonction.

Veillez à ce que la zone du radar reste propre et qu'elle ne soit pas occultée par la neige, par la boue, par une plaque d'immatriculation mal fixée/mal posée ou par tout accessoire monté sur la face avant de votre véhicule (au niveau de la grille) ou masquée par tout accessoire monté sur la face avant de votre véhicule (au niveau de la grille, du logo...).

Certaines zones peuvent perturber le fonctionnement de la fonction telles que :

– une zone désertique, un tunnel, un long pont ou une autoroute très faiblement fréquentée sans bordure, sans arbres proches ou panneaux ;
– une zone militaire ou aéroportuaire.

Vous devez sortir de la zone pour pouvoir réactiver la fonction.

Dans tous les cas, si le message ne s'efface pas après un redémarrage du moteur, consultez un Représentant de la marque.

## Indisponibilités temporaires (caméra)

Le système peut ne pas fonctionner si la caméra est occultée (saletés, boue, neige, buée...).

En cas de visibilité diminuée de la caméra, les performances du régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go seront réduites, risques d'absence de freinage en cas de détection de véhicules à l'arrêt. Restez vigilants.

## Anomalies de fonctionnement

Si une anomalie de fonctionnement est détectée sur la fonction régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go, le message « Régul. adaptatif à contrôler » apparaît au tableau de bord et la fonction régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go est interrompue.

Si une anomalie de fonctionnement sur un ou plusieurs composants du système est détectée, la fonction régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go est interrompue.

Selon la nature du dysfonctionnement, le message s'affiche au tableau de bord :

– « Caméra avant à contrôler » accompagné, suivant véhicule, du témoin  ;

– « Radar avant à contrôler » accompagné, suivant véhicule, du témoin  ;

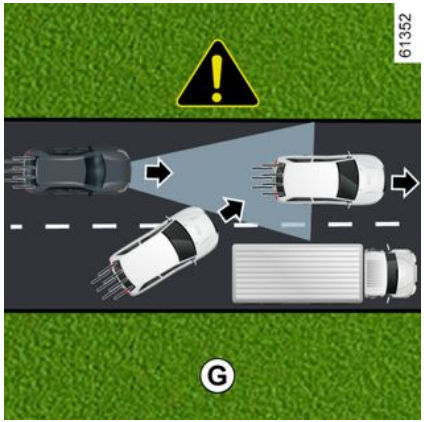
– « Caméra/Radar à contrôler » accompagné, suivant véhicule, du témoin  ;

– « Véhicule à contrôler » accompagné du témoin  .

Consultez un Représentant de la marque.

## Limitations du fonctionnement du système

### Détection des véhicules




Le système détecte uniquement les véhicules (voiture, camion, moto) circulant dans le même sens que votre véhicule.

Un véhicule s'insérant dans la même voie de circulation (exemple ***G***) sera pris en compte par le système qu'une fois entré dans les champs de détection du radar et de la caméra.

**Le système peut déclencher des freinages inappropriés ou tardifs.**

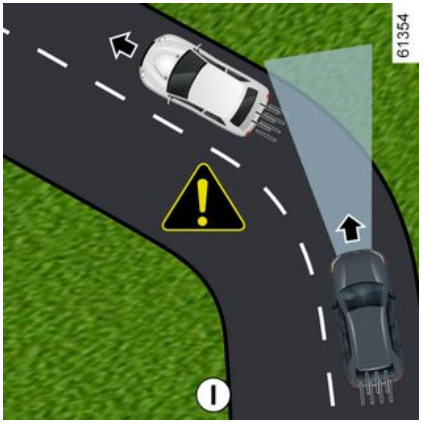



**Le système ne détecte pas :**

– les véhicules arrivant aux intersections : voie d'insertion (exemple ***H***)... ;
– les véhicules circulant en sens inverse ou reculant dans votre direction.

ⓘ Le régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go doit être utilisé hors agglomération, sur routes larges et avec lignes visibles.

## Détection en virage



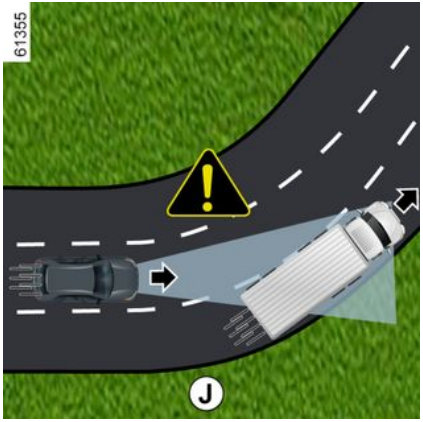

À l'entrée d'un virage et en courbe, le radar et/ou la caméra peuvent ne plus détecter temporairement le véhicule précédent (exemple ***I***).

**Le système peut déclencher une accélération.**

À la sortie d'un virage, la détection du véhicule précédé par le système peut être perturbée ou retardée.

**Le système peut déclencher des freinages inappropriés ou tardifs.**

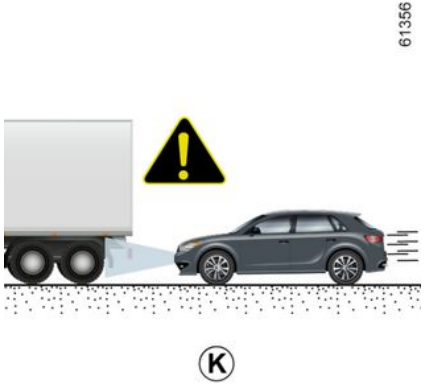
## Détection des véhicules dans les voies adjacentes




Le système peut détecter des véhicules circulant sur une voie adjacente lorsque :

– vous entrez dans un virage (exemple ***J***) ;
– vous circulez sur une route avec des voies réduites ;
– la vitesse du véhicule circulant sur la voie adjacente est plus lente et si l'un des deux véhicules est situé trop près de la voie de l'autre.

**Le système peut déclencher un ralentissement ou un freinage inapproprié.**



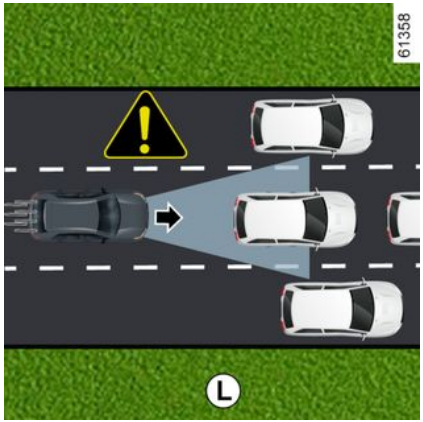

**Véhicules cachés par le relief**

Les véhicules cachés par le relief ou situés en dehors des champs de détection du radar et de la caméra, en montée ou en descente, ne sont pas pris en compte par le système.

**Véhicules en dehors des champs de détection du radar et de la caméra**

**Le système ne réagira pas ou réagira tardivement** si les véhicules détectés sont en dehors des champs de détection du radar et de la caméra notamment dans les cas suivants :

– véhicules transportant des objets longs dépassant du gabarit ;
– la longueur réelle des véhicules hauts (exemple ***K***) en dehors du champ du radar (engin de chantier, véhicule tractant du matériel agricole...) ;
– véhicule fortement décalé dans sa voie.



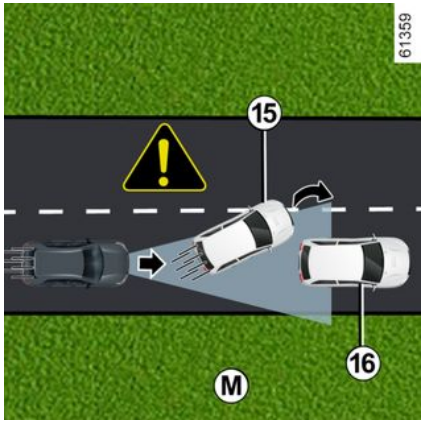

**Véhicule arrêté ou se déplaçant à faible vitesse**

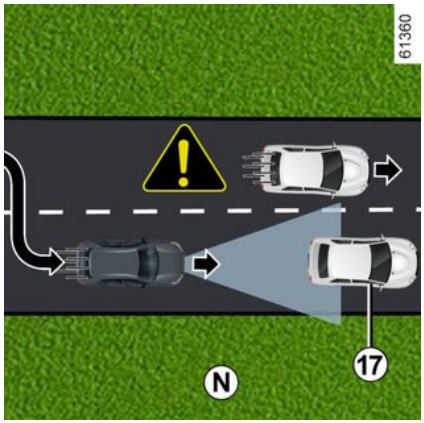
Lorsque votre vitesse est supérieure à 50 km/h environ, **le système ne détecte pas** :

– les véhicules arrêtés (exemple ***L***) ;
– les véhicules roulant très lentement.

Lorsque votre vitesse est inférieure à 50 km/h environ, **le système peut ne pas réagir ou réagir très tardivement** sur :

– les véhicules arrêtés (exemple ***L***) ;
– les véhicules roulant très lentement ;



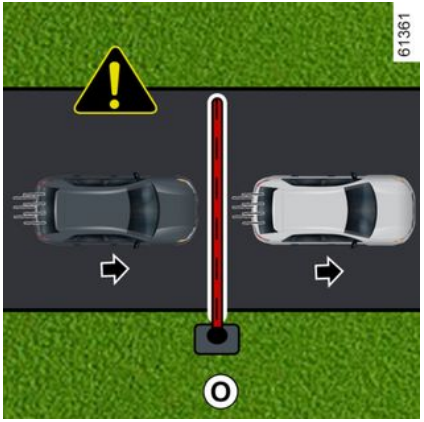

– les véhicules suivis ***15*** qui déboîtent ou changent de voie, découvrant un véhicule ***16*** à l'arrêt (exemple ***M***) ;

– les véhicules à l'arrêt ***17***, lorsque vous changez de voie (exemple ***N***).

**En toutes circonstances, soyez toujours prêt à intervenir.**

**Le conducteur doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule.**

Le régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go ne réalise pas d'arrêt d'urgence et sa performance de freinage est limitée.



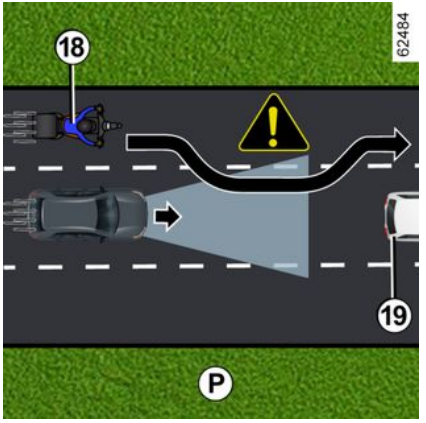

**Non-détection des obstacles fixes et des petits gabarits**

**Le système ne détecte pas :**

– les piétons, vélos, trottinettes... ;
– les animaux ;
– les obstacles fixes (barrières de péage, murs...) (exemple ***O***).

Ces éléments ne sont pas pris en compte par le système. Ils ne déclenchent aucune alerte ni aucune action de la part du système.

## Détection des véhicules venant s'intercaler à grande vitesse




Lorsque votre véhicule est dépassé par un autre véhicule roulant à grande vitesse ***18*** (moto, voiture...) et que celui-ci s'intercale temporairement entre vous et le véhicule suivi ***19***, **le système peut déclencher une accélération, un ralentissement ou un freinage inapproprié.**

# RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF

## Avertissements

Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Elle ne dispense, en aucun cas, du respect des limitations de vitesse et des distances de sécurité, ni de la vigilance et de la responsabilité du conducteur.
Le conducteur doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule.
En dehors des panneaux de limitation de vitesse et des informations de tracé routier issues de la cartographie (véhicules équipés de la fonction « Détection de panneaux de signalisation routière » et suivant abonnement souscrit), les autres informations routières (feux de signalisation, passages piétons...) ne sont pas prises en compte par le système. Le conducteur doit toujours adapter sa vitesse en fonction de l'environnement et des conditions de circulation, indépendamment des indications du système.
Le système ne doit en aucun cas être assimilé à un détecteur d'obstacle ou un système anti-collision.
**Utilisez le régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go hors agglomération, sur routes larges et avec lignes visibles.**
**Interventions/réparations du système**

– En cas de choc, l'alignement du radar et/ou de la caméra peut être modifié et leurs prestations peuvent en être affectées. Désactivez le système et consultez un Représentant de la marque.
– Toute intervention dans la zone de localisation du radar et/ou de la caméra (remplacement, réparation, modification du pare-brise, peinture...) doit être effectuée par un professionnel qualifié.

Seul un Représentant de la marque est habilité à intervenir sur le système.

**Désactivation de la fonction**

Vous devez désactiver la fonction si :

– le véhicule est remorqué (dépannage) ;
– le véhicule tracte une remorque ou une caravane ;
– le véhicule circule dans un tunnel ou près d'une structure métallique ;
– le véhicule arrive au péage, sur une zone de travaux ou une voie étroite ;
– le véhicule circule sur route fortement sinueuse (route de montagne...) ;
– le véhicule circule dans une descente ou une montée trop importante ;
– la visibilité est mauvaise (soleil rasant, brouillard...) ;
– le véhicule circule sur une route glissante (pluie, neige, gravillons...) ;
– les conditions climatiques sont mauvaises (pluie, neige, vent latéral...) ;
– la zone du radar a subi une dégradation (chocs, impact...) ;
– la zone de la caméra a subi une dégradation (par exemple : côté pare-brise extérieur ou intérieur) ;
– le pare-brise est fissuré ou présente une déformation.

**En cas de comportement anormal du système, désactivez-le et consultez un Représentant de la marque.**

**Cas de perturbations du système**
Certaines conditions peuvent perturber ou dégrader le fonctionnement du système tel que :
– l'occultation du pare-brise ou du pare-chocs sur la zone du radar (saleté, glace, neige, buée, plaque d'immatriculation...) ;
– un environnement complexe (tunnel...) ;
– de mauvaises conditions climatiques (neige, forte pluie, grêle, verglas...) ;
– une mauvaise visibilité (nuit, brouillard...) ;
– un éblouissement (soleil rasant, feux des véhicules circulant dans le sens inverse...) ;
– une route étroite, sinueuse ou vallonnée (virage important...) ;
– un véhicule ayant une forte différence de vitesse ;
– l'utilisation de surtapis non adaptés au véhicule. Côté conducteur, utilisez impérativement des surtapis adaptés au véhicule s'accrochant aux éléments préinstallés et vérifiez régulièrement leur fixation. Ne superposez pas plusieurs tapis.
**Risque de coincement des pédales.**

**Dans ces cas, le système risque de freiner ou d'accélérer intempestivement.**
De nombreuses situations imprévues peuvent interférer avec le fonctionnement du système. Certains objets ou véhicules pouvant apparaître dans la zone de détection du radar ou de la caméra peuvent être mal interprétés par le système qui peut déclencher une accélération ou un freinage inapproprié.
**Vous devez toujours être attentif aux événements soudains qui peuvent intervenir pendant la conduite. Gardez en permanence le contrôle de votre véhicule en maintenant les pieds à proximité des pédales pour être prêt à intervenir en toutes circonstances.**

## Caméra de recul

### Fonctionnement




Au passage de la marche arrière, la caméra ***1*** située à l'arrière du véhicule transmet une vue de l'environnement arrière du véhicule sur l'écran multimédia ***2***.

Ce système s'utilise à l'aide de gabarits.

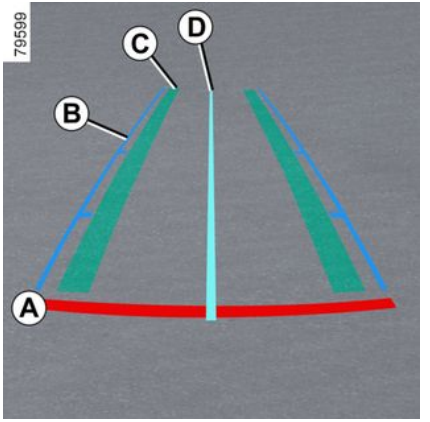
Le gabarit fixe ***A*** indique une distance d'environ 30 cm derrière le véhicule.

Lorsque la zone rouge est atteinte, aidez-vous de la représentation du bouclier pour vous arrêter précisément.




Le gabarit mobile du véhicule ***B*** indique la trajectoire du véhicule en fonction de la position du volant. Il indique par de petits ergots les distances d'environ 70 cm et 150 cm.

Le gabarit mobile des roues ***C*** indique la trajectoire des roues en fonction de la position du volant.




Le gabarit remorque ***D*** indique la trajectoire de l'attelage de la remorque en fonction de la position du volant. Il permet au conducteur d'approcher son attelage au plus près de la tête d'attelage de la remorque.

**« Vue remorque »**

En marche avant, en cas de présence d'une remorque, appuyez sur le menu « Caméra » du Monde « Véhicule » de votre écran multimédia ***2*** pour que la caméra ***1*** transmette une vue de l'environnement arrière pendant 30 secondes environ.

## Réglages




Depuis l'écran multimédia ***2***, lorsque la marche arrière est engagée, appuyez sur le bouton « Réglages » afin d'ajouter ou de supprimer les gabarits.

Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.

Veillez à ce que la caméra ne soit pas occultée (saletés, boue, neige, buée…).

**Fonction « Zoom auto »**

En cas de détection d'un obstacle à l'arrière du véhicule, la fonction « Zoom auto » fait basculer l'affichage en cours vers une vue haut.

Pour activer/désactiver la fonction « Zoom auto », reportez-vous à la notice multimédia.

L'écran représente une image inversée comme dans un rétroviseur.

Les gabarits sont une représentation projetée sur sol plat. Cette information est à ignorer lorsqu'elle se superpose à un objet vertical ou posé au sol.

Les objets qui apparaissent sur le bord de l'écran peuvent être déformés.

En cas de trop forte luminosité (neige, véhicule au soleil…), la vision de la caméra peut être perturbée.

Lorsque le coffre est ouvert ou mal fermé, le message « Coffre ouvert » apparaît.

## Anomalies de fonctionnement

Au passage de la marche arrière, lorsque le système détecte une anomalie de fonctionnement, un écran noir s'affiche temporairement à l'écran multimédia ***2***.

Cela peut provenir d'une anomalie de la caméra ou de l'écran (netteté, image fixe, ralentissement de la transmission...).

Si l'affichage temporaire de l'écran noir persiste, consultez un Représentant de la marque.

Cette fonction est une aide supplémentaire.

Elle ne peut donc, en aucun cas, remplacer la vigilance, ni la responsabilité du conducteur.

Le conducteur doit toujours être attentif aux événements soudains qui peuvent intervenir durant la conduite : veillez donc toujours à ce qu'il n'y ait pas d'obstacles mobiles, trop petits ou trop fins (tels qu'un enfant, un animal, une poussette, un vélo, une pierre, un piquet…) dans la zone d'angle mort lors de la manœuvre.

## Différence entre la distance prévue et la distance réelle apparente

### En présence d'une forte pente ascendante

79641



Les objets qui apparaissent à l'écran sont en réalité plus proches qu'il n'y paraît.

### En présence d'une forte pente descendante

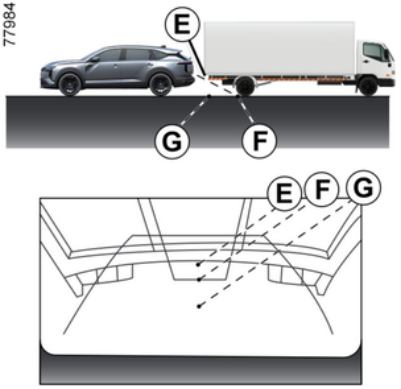
79642



Les objets qui apparaissent à l'écran sont en réalité plus éloignés qu'il n'y paraît.

### En présence d'un objet saillant

77984




À l'écran, l'objet ***E*** paraît plus éloigné que le point au sol ***F***. En réalité, l'objet ***E*** est à la même distance que le point au sol ***G***.

La trajectoire indiquée par les gabarits mobiles ne prend pas en compte la proéminence des objets en hauteur. Aussi, le véhicule peut heurter l'objet ***E*** lorsque vous reculez vers la position ***G***.

# AIDES AU STATIONNEMENT

## Caméra multivues




Lorsque le véhicule en est équipé, les quatre caméras ***1***, ***2*** et ***3*** implantées dans le bouclier avant, dans les rétroviseurs et sur le hayon du véhicule, vous aident dans les manœuvres difficiles.




Les caméras transmettent quatre vues séparées sur l'écran ***4***, ce qui permet de visualiser l'environnement du véhicule.

**Nota :** veillez à ce que les caméras ne soient pas occultées (saletés, boue, neige, buée...).

Cette fonction est une aide supplémentaire. Elle ne peut donc, en aucun cas, remplacer la vigilance, ni la responsabilité du conducteur.
Le conducteur doit toujours être attentif aux événements soudains qui peuvent intervenir durant la conduite : veillez donc toujours à ce qu'il n'y ait pas d'obstacles mobiles, trop petits ou trop fins (tels qu'un enfant, un animal, une poussette, un vélo, une pierre, un piquet…) dans la zone d'angle mort lors de la manœuvre.

### Activation du système

Contact mis, le système peut être activé :

– en mode automatique, au passage de la marche arrière : le système est activé et la caméra située sur le hayon, transmet une vue de l'environnement arrière du véhicule sur l'écran ***4*** ;
– en mode manuel, véhicule à l'arrêt, moteur allumé, depuis le Monde « Véhicule » de votre écran multimédia ***4***, appuyez sur le menu « Caméra

360° », la vue avant apparaît sur l'écran multimédia.

**Nota :** suivant véhicule, vous pouvez régler certains paramètres depuis l'écran ***4***. Reportez-vous à la notice multimédia.

## Mode automatique




Le mode automatique est activé au passage de la marche arrière et l'écran ***4*** montre la vue de la caméra arrière. Au passage rapide de la marche arrière à la marche avant, l'écran ***4*** montre l'image de la caméra avant.

Le mode automatique est désactivé :

– par sélection d'une autre vue de caméra via le menu visible sur l'écran ***4*** ;
– automatiquement dès que vous atteignez environ 12 km/h ;
– peu après le désengagement de la marche arrière.

## Mode manuel

Pour l'activer, sélectionnez la vue de caméra souhaitée via le menu visible sur l'écran ***4***.

Un message apparaît sur l'écran ***4*** durant 5 secondes environ pour confirmer l'activation du mode manuel.

Le mode manuel est désactivé :

– automatiquement dès que vous atteignez environ 12 km/h ;
– environ 3 minutes après le désengagement de la marche arrière, en mode manuel ;
– en appuyant sur le bouton « Retour » après le désengagement de la marche arrière, en mode manuel.

## Caméra de recul *3*

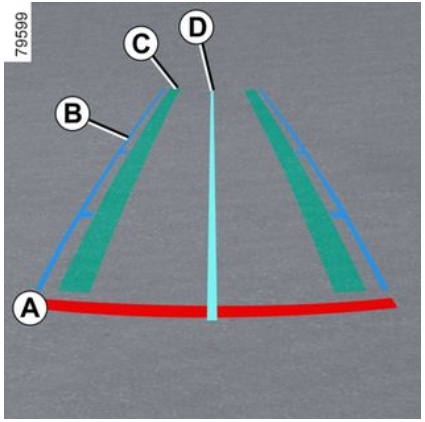



Au passage de la marche arrière, la caméra ***3*** située à l'arrière du véhicule transmet une vue de l'environnement arrière du véhicule sur l'écran multimédia ***4***.

Ce système s'utilise à l'aide de gabarits.

Le gabarit fixe ***A*** indique une distance d'environ 30 cm derrière le véhicule.

Lorsque la zone rouge est atteinte, aidez-vous de la représentation du bouclier pour vous arrêter précisément.




Le gabarit mobile du véhicule ***B*** indique la trajectoire du véhicule en fonction de la position du volant. Il indique par de petits ergots les distances d'environ 70 cm et 150 cm.

Le gabarit mobile des roues ***C*** indique la trajectoire des roues en fonction de la position du volant.

> L'image affichée sur l'écran multimédia peut sembler plus rapide que la réalité.

**« Vue remorque »**

En marche avant, en cas de présence d'une remorque, appuyez sur le menu « Caméra » du Monde « Véhicule » de votre écran multimédia ***4*** pour que la caméra ***3*** transmette une vue de l'environnement arrière pendant 30 secondes environ.

**Fonction « Zoom auto »**

En cas de détection d'un obstacle à l'arrière du véhicule, la fonction « Zoom auto » fait basculer l'affichage en cours vers une vue haut arrière.

Pour activer/désactiver la fonction « Zoom auto », reportez-vous à la notice multimédia.

> L'écran représente une image inversée comme dans un rétroviseur.
>
> Les gabarits sont une représentation projetée sur sol plat. Cette information est à ignorer lorsqu'elle se superpose à un objet vertical ou posé au sol.
>
> Les objets qui apparaissent sur le bord de l'écran peuvent être déformés.
>
> En cas de trop forte luminosité (neige, véhicule au soleil…), la vision de la caméra peut être perturbée.
>
> Lorsque le coffre est ouvert ou mal fermé, le message « Coffre ouvert » apparaît.

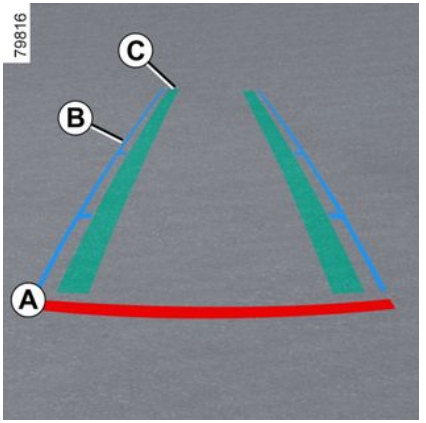
## Caméra avant *1*




La caméra avant activée automatiquement, ou manuellement, la vue de la caméra s'affiche sur l'écran ***4***.

Le gabarit fixe ***A*** indique une distance d'environ 30 cm derrière le véhicule.

Lorsque la zone rouge est atteinte, aidez-vous de la représentation du bouclier pour vous arrêter précisément.




Le gabarit mobile du véhicule ***B*** indique la trajectoire du véhicule en fonction de la position du volant. Il indique par de petits ergots les distances d'environ 70 cm et 150 cm.

Le gabarit mobile des roues ***C*** indique la trajectoire des roues en fonction de la position du volant.

> ⓘ L'image affichée sur l'écran multimédia peut sembler plus rapide que la réalité.

**Fonction « Zoom auto »**

En cas de détection d'un obstacle à l'avant du véhicule, la fonction « Zoom auto » fait basculer l'affichage en cours vers une vue haut avant.

Pour activer/désactiver la fonction « Zoom auto », reportez-vous à la notice multimédia.

> ⓘ L'écran représente une image inversée comme dans un rétroviseur.
>
> Les gabarits sont une représentation projetée sur sol plat. Cette information est à ignorer lorsqu'elle se superpose à un objet vertical ou posé au sol.
>
> Les objets qui apparaissent sur le bord de l'écran peuvent être déformés.
>
> En cas de trop forte luminosité (neige, véhicule au soleil…), la vision de la caméra peut être perturbée.
>
> Lorsque le coffre est ouvert ou mal fermé, le message « Coffre ouvert » apparaît.

# AIDES AU STATIONNEMENT

## Caméras latérales *2*

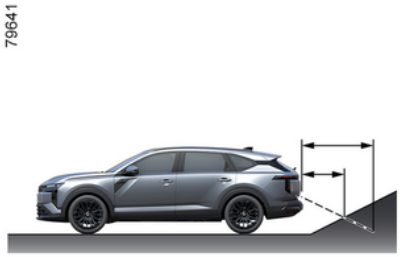



Les caméras ***2***, implantées dans les rétroviseurs extérieur, transmettent les vues latérales sur l'écran ***4***.

Pour activer la vue souhaitée, sélectionnez celle-ci sur l'écran ***4***. Reportez-vous à la notice d'utilisation de l'équipement multimédia pour plus d'information.

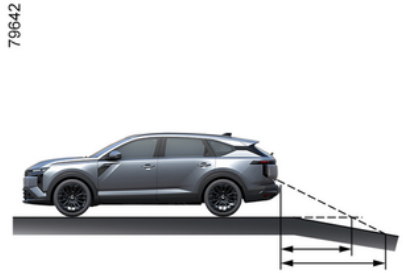
## Différence entre la distance prévue et la distance réelle apparente

### En présence d'une forte pente ascendante



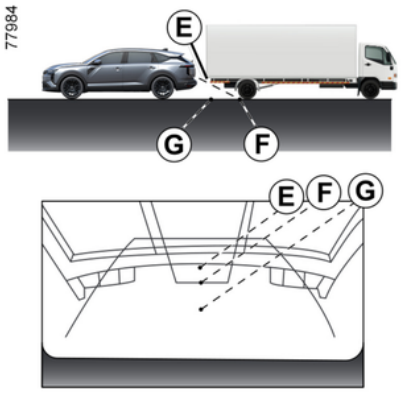

Les objets qui apparaissent à l'écran sont en réalité plus proches qu'il n'y paraît.

### En présence d'une forte pente descendante



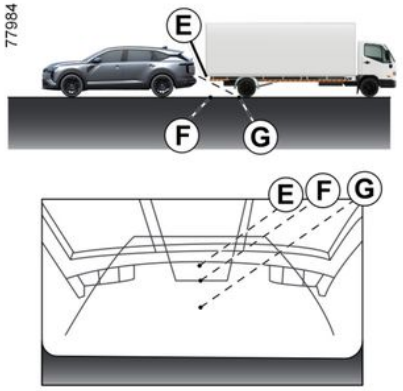

Les objets qui apparaissent à l'écran sont en réalité plus éloignés qu'il n'y paraît.

## En présence d'un objet saillant




À l'écran, l'objet ***E*** paraît plus éloigné que le point au sol ***F***. En réalité, l'objet ***E*** est à la même distance que le point au sol ***G***.

La trajectoire indiquée par les gabarits mobiles ne prend pas en compte la proéminence des objets en hauteur. Aussi, le véhicule peut heurter l'objet ***E*** lorsque vous reculez vers la position ***G***.



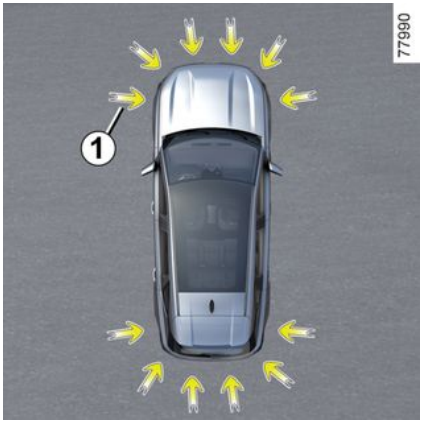

**Avancer ou reculer près d'un objet saillant**

La position ***E*** paraît plus éloignée que la position ***F*** affichée à l'écran. La position ***E*** est toutefois à la même distance que la position ***G***.

La trajectoire indiquée par les gabarits fixe et mobile ne prend pas en compte la proéminence de l'objet (hauteur). Aussi, le véhicule peut heurter l'objet lorsque vous reculez vers la position ***G***.

## Aide au parking

### Présentation




Des détecteurs à ultrasons, indiqués par les flèches ***1***, implantés dans les boucliers du véhicule, détectent les obstacles à proximité du véhicule.

Cette mesure se traduit par des signaux sonores et un affichage représentant la zone où l'obstacle a été détecté.

Suivant équipement, le système détecte des obstacles à l'arrière, à l'avant et sur les côtés du véhicule.

Le système d'aide au parking n'est activé que lorsque le véhicule roule à une vitesse inférieure à 10 km/h environ.

# AIDES AU STATIONNEMENT

La fonction ne tient pas compte des systèmes d'attelage ou de portage non reconnus par le système.

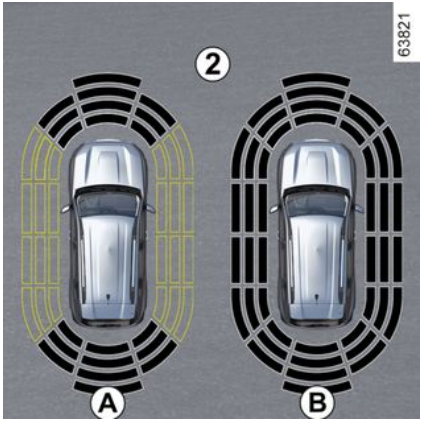
Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite.
Elle ne peut donc, en aucun cas, remplacer la vigilance, ni la responsabilité du conducteur lors des manœuvres.
Le conducteur doit toujours être attentif aux événements soudains qui peuvent intervenir durant la conduite : veillez donc toujours à ce qu'il n'y ait pas d'obstacles mobiles, trop petits ou trop fin (tels qu'un enfant, un animal, une poussette, un vélo, une pierre, un piquet…) dans la zone d'angle mort lors de la manœuvre.

En cas de choc sur le soubassement du véhicule lors d'une manœuvre (exemple : contact avec une borne, un trottoir surélevé ou tout autre mobilier urbain) vous pouvez endommager le véhicule (exemple : déformation d'un essieu).
Afin d'éviter tout risque d'accident, faites contrôler votre véhicule par un Représentant de la marque.

**Localisation des détecteurs à ultrasons *1***

Veillez à ce que la zone des détecteurs à ultrasons indiqués par les flèches ***1*** ne soit pas occultée (saleté, boue, neige, plaque d'immatriculation mal fixée/mal posée...), choquée, modifiée (y compris peinture...) ou masquée par tout accessoire monté à l'arrière et, suivant véhicule, à l'avant ou sur les côtés de votre véhicule.

## Fonctionnement



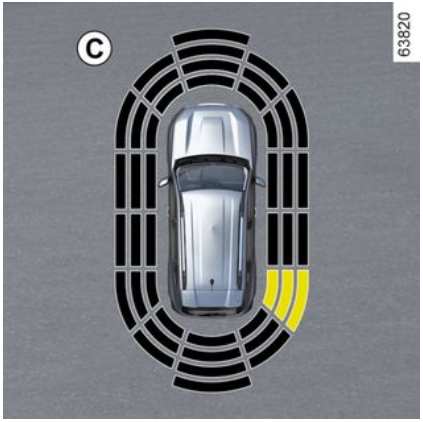

L'afficheur ***2*** permet de visualiser l'environnement du véhicule en complément des signaux sonores.

Suivant équipement, il est nécessaire de parcourir quelques mètres avant que la détection latérale soit active.

Lorsque toutes les zones ont un fond grisé, l'ensemble du contour du véhicule est surveillé :

– affichage ***A*** : analyse de l'environnement autour du véhicule en cours ;
– affichage ***B*** : analyse de l'environnement autour du véhicule effectuée.

**Détection d'obstacles**



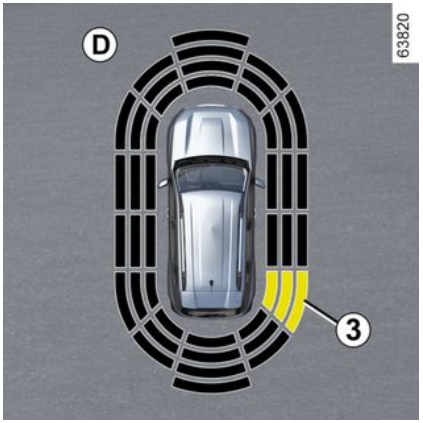

La plupart des obstacles se trouvant à proximité de l'arrière et, suivant équipement, de l'avant et des côtés du véhicule sont détectés.

La fréquence du signal sonore sera plus élevée à l'approche d'un obstacle jusqu'à devenir continue à 20 cm environ pour un obstacle détecté sur les côtés et 30 cm environ pour un obstacle détecté à l'avant ou à l'arrière.

La zone de l'obstacle détecté s'affiche (affichage ***C***). Suivant véhicule, la zone s'affiche en vert, orange (ou jaune suivant véhicule) ou rouge selon la proximité de l'obstacle détecté.

En cas de modification de trajectoire pendant une manœuvre, un risque de collision avec un obstacle peut être signalé tardivement.

**Particularité des obstacles détectés sur le côté**




Suivant l'orientation des roues, le système détermine la trajectoire du véhicule et vous avertit du risque ou non de collision avec un obstacle ***3*** situé sur le côté du véhicule.

Lorsqu'un obstacle situé sur le côté est détecté :

– s'il y a un risque de collision, des signaux sonores retentissent avec une fréquence de plus en plus élevée à l'approche de l'obstacle jusqu'à devenir continue. La zone de l'obstacle ***3*** détecté s'affiche (affichage ***D***) ;
– s'il n'existe aucun risque de collision, aucun signal ne sera émis à l'approche de l'obstacle. Suivant véhicule, la zone de l'obstacle ***3*** détecté s'affiche hachurée.

En cas de modification de trajectoire pendant une manœuvre, un risque de collision avec un obstacle peut être signalé tardivement.

## Activation/désactivation depuis l'écran multimédia *4*




Depuis le Monde « Véhicule » de votre écran multimédia ***4***, appuyez sur le menu « Aides au parking ».

Activez ou désactivez les zones couvertes par les détecteurs à ultrasons.

Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.

**Nota :** suivant véhicule, la zone de détection « arrière » n'est pas désactivable.

**Désactivation automatique de l'aide au parking**

Le système se désactive :

– lorsque la vitesse du véhicule est supérieure à 10 km/h environ ;

– suivant véhicule, lorsque le véhicule est à l'arrêt plus de cinq secondes environ et qu'un obstacle est détecté (cas par exemple d'un embouteillage…) ;

– lorsque vous êtes en position **N** ou **P** ;

– lorsqu'une anomalie de fonctionnement est détectée.

**Nota :** suivant véhicule, si le véhicule est équipé d'un attelage reconnu par le système, seule l'aide au parking arrière est désactivée.

## Réglage

Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages véhicule à l'arrêt.

À chaque démarrage du véhicule, fonction reprend l'état d'activation enregistré au moment de l'arrêt du moteur.

**Réglages depuis l'écran multimédia *4***




Véhicule à l'arrêt, depuis le Monde « Véhicule », de votre écran multimédia ***4***, appuyez sur le menu « Aides au parking ».

Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.

**Désactivation du son du système**

(suivant véhicule)

Activez ou désactivez le son de l'aide au parking.

**Nota :** à l'approche d'un obstacle, si vous désactivez le son, vous ne serez plus alerté que par l'affichage.

**Volume sonore de l'aide au parking**

Réglez le volume de l'aide au parking à l'aide de la barre de réglage.

ⓘ À chaque démarrage du véhicule, fonction reprend l'état d'activation enregistré au moment de l'arrêt du moteur.

## Cas particuliers

Vous pouvez désactiver manuellement les alertes sonores, ou suivant véhicule, la zone de détection concernée en cas de :

– présence d'un système d'attelage, de portage ou de remorquage non reconnu par le système devant les détecteurs à ultrasons ;
– détérioration des détecteurs à ultrasons.

**Nota : en cas de désactivation du son**, les affichages continueront à vous alerter de façon intempestive.

## Anomalies de fonctionnement

Lorsque le système détecte une anomalie de fonctionnement :

– soit un signal sonore retentit au passage de la marche arrière pendant environ trois secondes accompagnées du message « Capteurs parking à contrôler » au tableau de bord ;
– soit le système ne produit pas de son (sauf désactivation volontaire) ou pas d'affichage au passage de la marche arrière.

Vérifiez que les détecteurs à ultrasons sont propres. Si l'anomalie persiste, consultez un Représentant de la marque.

ⓘ Lorsque le véhicule roule à une vitesse inférieure à 10 km/h environ, certaines sources de bruit (moto, camion, marteau-piqueur…) peuvent déclencher les signaux sonores de l'aide au parking.

# AIDES AU STATIONNEMENT

## Recommandations

**Interventions/réparations du système**

– En cas de choc, l'alignement des détecteurs à ultrasons peut être modifié et ses prestations peuvent en être affectées. Désactivez la fonction et consultez un Représentant de la marque.
– Toute intervention dans la zone de localisation des détecteurs à ultrasons (remplacement, réparation...) doit être effectuée par un professionnel qualifié.

Seul un Représentant de la marque est habilité à intervenir sur le système.

**Cas de perturbation du système**

Certaines conditions peuvent perturber ou dégrader le fonctionnement du système telles que :

– de mauvaises conditions climatiques (pluie, neige, grêle, verglas...) ;
– certaines sources de bruit (moto, camion, marteau-piqueur...) ;
– l'installation d'un crochet ou d'une boule d'attelage non adaptée.

**Risque d'alerte intempestive ou d'absence d'alerte.**

En cas de comportement anormal du système, consultez un Représentant de la marque.

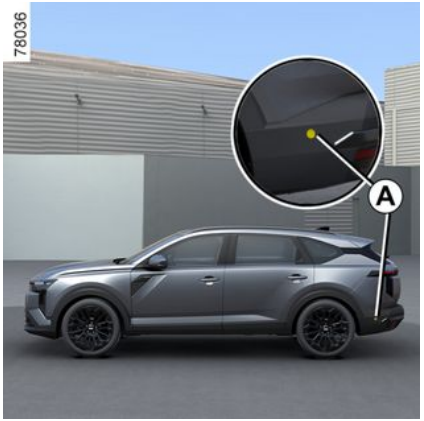
**Limitation du fonctionnement du système**

– La zone des détecteurs à ultrasons doit rester propre et exempte de toutes modifications pour garantir le bon fonctionnement du système.
– Les obstacles mobiles de petits gabarits (motos, vélos, piétons…) peuvent ne pas être pris en compte par le système (roulant à proximité du véhicule...).
– Le système peut ne pas détecter les obstacles trop proches du véhicule.
– Le système peut ne pas alerter lorsque la différence de vitesse avec les autres véhicules ou obstacles est importante.
– Lors d'une modification de trajectoire pendant une manœuvre, les obstacles peuvent être signalés tardivement par le système.

## Avertisseur de sortie de stationnement

### Présentation





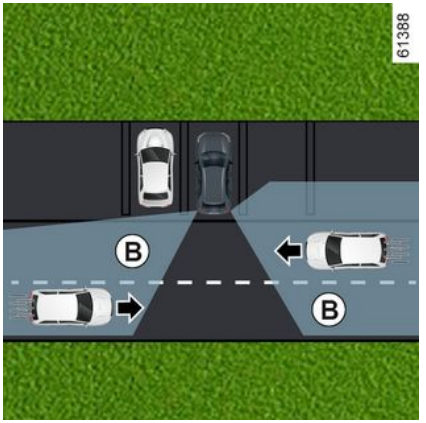

À partir des informations provenant des radars installés de chaque côté du pare-chocs arrière (zone ***A***), la fonction avertit le conducteur lorsqu'un autre véhicule se trouve dans le périmètre de détection ***B***.

La fonction s'active lorsque :

– la marche arrière est enclenchée ;

et

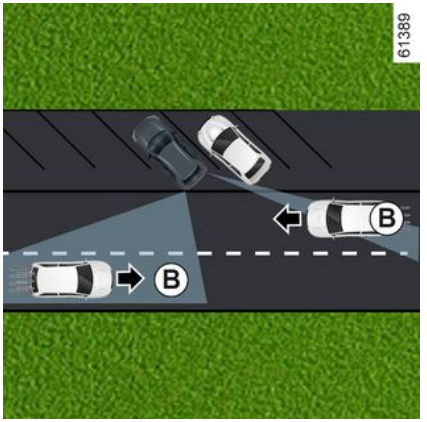
– le véhicule est à l'arrêt ou à faible vitesse.




La capacité de détection du système dépend de l'environnement (objets statiques...) autour du véhicule, de l'état du pare-chocs...

Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Cette fonction ne remplace, en aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur qui doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule.

### Particularité

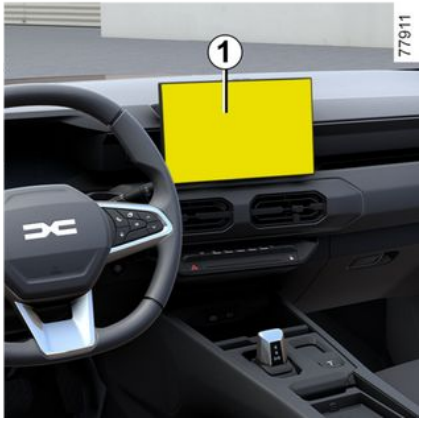



Veillez à ce que la zone ***A*** des radars ne soit pas occultée (autocollants, boue, neige…).

Si l'un des radars est occulté, le message « Radars latéraux sans visibili-

té » s'affiche au tableau de bord. Nettoyez la zone des capteurs.

### Activation/désactivation depuis l'écran multimédia *1*




Pour accéder à l'activation ou la désactivation de la fonction, reportez-vous à la notice multimédia.

Choisissez « **ON** » ou « **OFF** ».

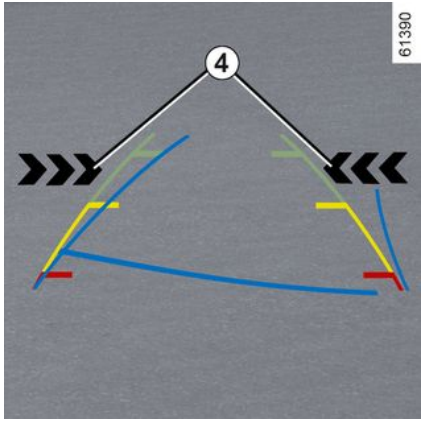
### Fonctionnement




La fonction alerte lorsqu'un véhicule se trouve en zone ***B*** et se rapproche de votre véhicule.

Lorsqu'un véhicule est détecté, les indicateurs ***2*** s'allument sur les deux rétroviseurs extérieurs ***3***.

**Nota :** nettoyez régulièrement les miroirs des rétroviseurs ***3*** pour visualiser les indicateurs ***2***.




Les indicateurs ***4*** sur l'écran multimédia, vous indiquent le côté où le véhicule en approche a été détecté.

**Nota :** nettoyez régulièrement la caméra pour qu'elle ne soit pas occultée.

Les indicateurs ***2*** et ***4*** sont accompagnés d'un signal sonore lorsque votre véhicule, marche arrière enclenchée, est en mouvement.

### Anomalies de fonctionnement

Si le véhicule est équipé d'un attelage reconnu par le système et qu'une remorque a été connectée, l'avertisseur de sortie de stationnement est automatiquement désactivé et le message suivant s'affiche au tableau de bord « Aides conduite indisponibles ».

# AIDES AU STATIONNEMENT

Lorsque le système détecte un défaut, le message « Radars latéraux à contrôler » s'affiche au tableau de bord. Consultez un Représentant de la marque.

3

En raison de la présence de radars derrière le bouclier, il est conseillé de confier toute intervention sur le bouclier (réparation, remplacement, retouche peinture...) à un professionnel qualifié.

**Limitation du fonctionnement du système**

– La zone des radars doit rester propre et exempte de toutes modifications pour garantir le bon fonctionnement du système.

– Les obstacles mobiles de petits gabarits (motos, vélos, piétons…), se déplaçant en direction de votre véhicule, peuvent ne pas être pris en compte par le système.

**Désactivation de la fonction**

Vous devez désactiver la fonction si :

– la zone des radars ***A*** a subi une dégradation (bouclier arrière) ;

– le véhicule est équipé d'un attelage non reconnu par le système.

Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Cette fonction ne remplace, en aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur qui doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule.

Le système ne doit en aucun cas être assimilé à un détecteur d'obstacle ou un système anti-collision.

**Interventions/réparations du système**

– En cas de choc, le positionnement des radars peut être modifié et les prestations de la fonction peuvent en être affectées. Désactivez la fonction et consultez un Représentant de la marque.

– Toute intervention dans la zone de localisation des radars (remplacement, réparation, tôlerie...) doit être effectuée par un professionnel qualifié.

Seul un Représentant de la marque est habilité à intervenir sur le système.

**Cas de perturbation du système**

Certaines conditions peuvent perturber ou dégrader le fonctionnement du système telles que :

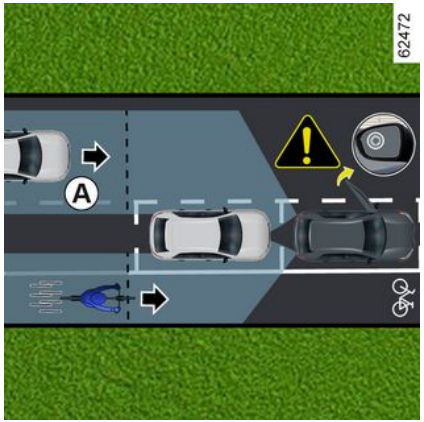
– un environnement complexe (parking souterrain, structures métalliques...) ;
– de mauvaises conditions climatiques (neige, grêle, verglas, pluie intense...).

**Désactivation de la fonction**

Vous devez désactiver la fonction si le véhicule est remorqué (dépannage) ou si le véhicule est équipé d'un attelage non reconnu par le système.
En cas de comportement anormal du système, désactivez-le et consultez un Représentant de la marque.

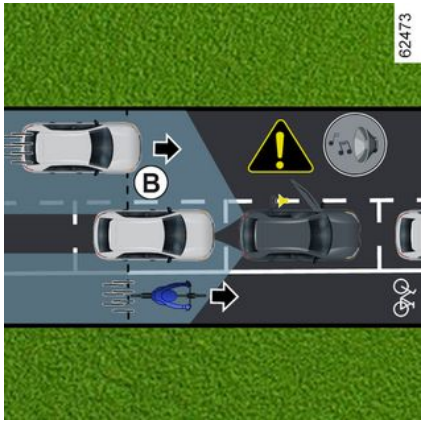
## Sortie sécurisée des occupants

### Description




Cette fonction est une aide à la conduite additionnelle pour la sécurité des occupants du véhicule.

Le but de la fonction « Sortie sécurisée des occupants » est d'alerter le conducteur et/ou les passagers sur un danger potentiel s'ils ouvrent leur portière lorsque le véhicule est à l'arrêt.




À partir des informations provenant des radars installés de chaque côté du pare-chocs arrière (zone ***C***), la fonction avertit le conducteur :

– lorsqu'un autre véhicule (ou motos, vélos, piétons...) se trouve dans le périmètre de détection ***A*** ;

et

– lorsqu'il y a un risque de collision avec un véhicule (ou motos, vélos, piétons...) qui se trouve dans la zone ***B***.

# AIDES AU STATIONNEMENT

## Particularité




Veillez à ce que la zone ***C*** des radars de chaque côté du pare-chocs arrière ne soit pas occultée (saletés, boue, neige...).

Si l'un des radars est occulté, le message « Radars latéraux sans visibilité » s'affiche au tableau de bord. Nettoyez la zone des capteurs.

Vous devez désactiver la fonction si :

– la zone des radars ***C*** a subi une dégradation (bouclier arrière) ;
– le véhicule est équipé d'un attelage non reconnu par le système.

## Fonctionnement




À l'ouverture d'une porte, lorsqu'un objet en mouvement est détecté, le témoin d'avertissement ***1*** s'affiche sur le rétroviseur extérieur ***2*** et, suivant véhicule, les lumières d'ambiance présentes dans la porte avant s'allument.

**Nota :** nettoyez régulièrement les miroirs de rétroviseur ***2*** pour que l'affichage du témoin ***1*** soit toujours visible.




Lorsque l'objet détecté est très proche, un signal sonore est déclenché accompagné du message d'avertissement ***3*** « Obstacle latéral détecté » au tableau de bord.

**Nota :** le système reste actif quelque temps après que le contact a été coupé.

### Activation/désactivation de la fonction par l'écran multimédia *4*




Pour accéder à l'activation ou la désactivation de la fonction, reportez-vous à la notice multimédia.

Au déverrouillage du véhicule la fonction retrouve le dernier état enregistré dans l'écran multimédia.

### Conditions de non-fonctionnement

– le véhicule est en mouvement et n'est pas totalement à l'arrêt ;
– le véhicule est verrouillé de l'extérieur ;
– il y a des objets en mouvement (motos, vélos, piétons, véhicules...) qui se déplacent en direction ou à proximité de votre véhicule à une faible vitesse qui n'est pas considérée comme un risque par le système ;
– la portée des capteurs situés à l'intérieur du pare-chocs arrière est masquée par des objets, tels que d'autres véhicules garés particulièrement larges ou très proches de votre véhicule.

Si le véhicule est équipé d'un attelage reconnu par le système, le message « Aides conduite indisponibles » affiché au tableau de bord vous informe que la fonction n'est pas opérationnelle.

Pour le choix de l'équipement adapté à votre véhicule, nous vous conseillons de consulter un Représentant de la marque.

### Anomalies de fonctionnement

Lorsque le système détecte un défaut, le message « Radars latéraux à contrôler » s'affiche au tableau de bord. Consultez un Représentant de la marque.

Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite et peut ne pas détecter certains véhicules ou objets en mouvement à proximité de votre véhicule. Cette fonction ne remplace, en aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur et des occupants du véhicule qui sont toujours responsables de porter une attention particulière à la situation de la circulation et de vérifier les environs avant de sortir du véhicule.

**Cas de perturbations du système**

Certaines conditions (environnement complexe, mauvaises conditions climatiques...) peuvent perturber ou dégrader le fonctionnement du système, avec un risque d'alerte intempestive.

# APPEL D'URGENCE



**Présentation**

Lorsque le véhicule en est équipé, l'appel d'urgence est un système qui permet d'appeler automatiquement ou manuellement les services de secours (appel gratuit) en cas d'accident ou de malaise, afin de réduire le temps de leur arrivée sur les lieux.

**Nota** : l'appel d'urgence est opérationnel :

– dans les pays couverts par les infrastructures de télécommunication 4G et services de secours télématiques associés et compatibles avec le système ;
– suivant la couverture géographique du réseau où le véhicule circule.

Si vous utilisez l'appel d'urgence pour signaler un accident dont vous êtes témoin, cela suppose un arrêt compatible avec les conditions de circulation pour permettre aux secours de localiser votre véhicule et donc le lieu de l'accident signalé.

Dans tous les cas, conformez-vous à la législation locale.

> Utilisez l'appel d'urgence uniquement si vous êtes victime ou témoin d'un accident ou en cas de malaise.




***1*** Micro.

***2*** Témoin d'anomalie/fonctionnement du système :

– rouge : anomalie de fonctionnement.

***3*** Témoin de fonctionnement du système :

– vert : fonctionnel

(ex. : système et réseau disponible...) ;

– éteint : non fonctionnel

(ex. : réseau indisponible...) ;

– vert clignotant : appel en cours.

***4*** Clapet.

***5*** Haut-parleur.




Un appel se passe toujours de la façon suivante :

– établissement de l'appel avec les secours ;
– envoi des données liées à l'événement (plaque constructeur, heure de l'appel, dernières positions, direction du véhicule...) ;
– communication vocale avec les secours ;
– éventuellement, rappel des secours.

L'appel d'urgence présente deux modes :

– le mode automatique ;
– le mode manuel.

# APPEL D'URGENCE

## Mode automatique

Lorsque le système est opérationnel, le mode automatique est activé.

L'appel d'urgence est déclenché automatiquement en cas d'accident ayant nécessité l'activation des moyens de protection (prétensionneurs de ceinture, airbag...).

En cas d'accident, si le lieu et les conditions de circulation le permettent, il est recommandé de rester à proximité du véhicule afin de pouvoir répondre au centre d'appels d'urgence si besoin.

## Mode manuel




Pour réaliser un appel d'urgence manuellement :

– faites un appui court sur le clapet ***4*** ;
– accompagnez-le vers le bas ;
– appuyez sur le bouton ***6*** « SOS ».

En cas de mauvaise manipulation, il est possible d'annuler l'appel en appuyant sur le bouton ***6*** pendant deux secondes environ avant que la communication avec le centre d'appels soit établie.

Une fois que la communication est établie, seul le centre d'appels peut terminer la communication.

## Anomalies de fonctionnement




Dans certains cas, l'appel d'urgence peut ne pas fonctionner (ex. : batterie faible...).

Lorsque le système détecte une anomalie de fonctionnement, le témoin ***2*** s'allume en rouge pendant plus de 30 minutes, consultez au plus tôt un Représentant de la marque.

# APPEL D'URGENCE



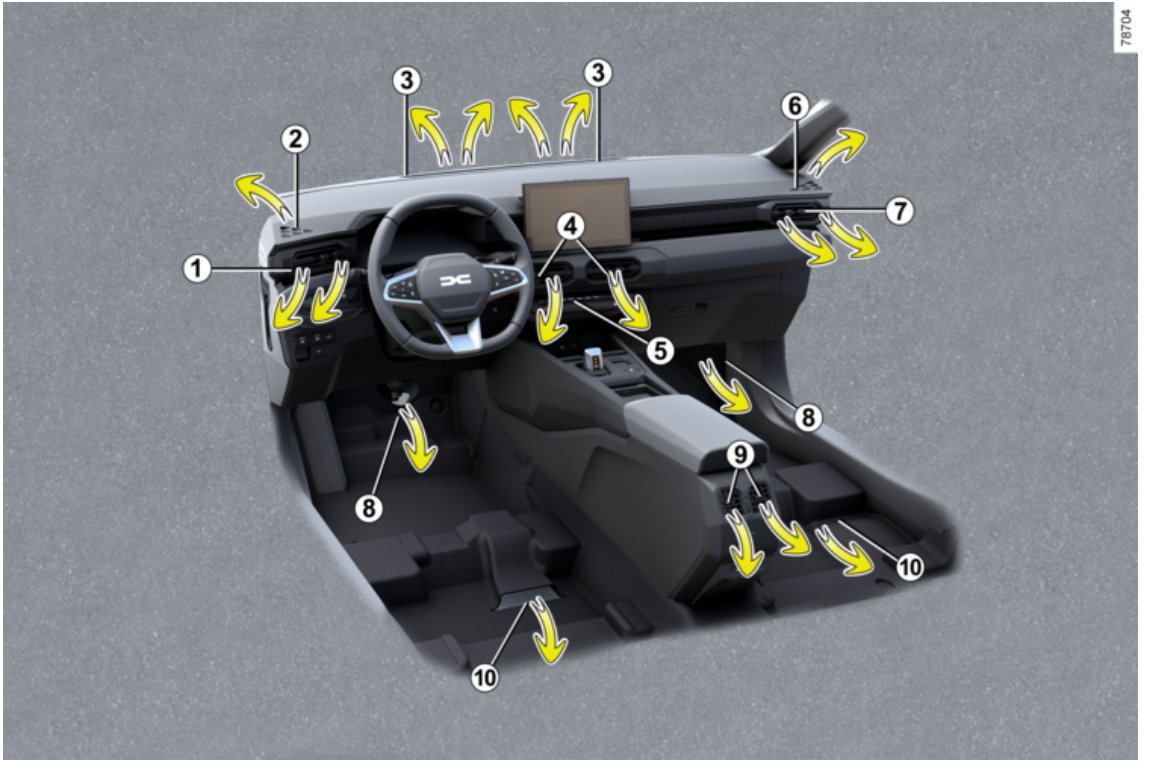
Le système fonctionne avec une batterie dédiée.
La durée de vie de la batterie est d'environ 4 ans (le témoin ***2*** s'allume en rouge pour vous en avertir).
Consultez un Représentant de la marque.

Afin de garantir votre sécurité et le bon fonctionnement du système, toute intervention sur la batterie (démontage, débranchement...) doit impérativement être effectuée par un professionnel spécialisé.
**Risque de brûlures par chocs électriques.**
Respectez impérativement les périodicités de remplacement mentionnées dans le document d'entretien sans les dépasser.
La batterie étant spécifique, veillez à la faire remplacer par une batterie équivalente.
Faites appel à un Représentant de la marque.

En l'absence d'appel d'urgence, le système n'est pas traçable et ne fait pas l'objet d'une surveillance constante. Les données sont automatiquement et constamment effacées, et le système ne garde en mémoire que les trois dernières positions du véhicule.
L'envoi des données est uniquement réalisé en cas d'appel d'urgence. L'utilisation des données transmises au centre d'appel respecte la réglementation de protection des données à caractère personnel du pays où vous vous trouvez. Le système garde en mémoire l'historique des données d'activité pendant 13 heures uniquement.
Le propriétaire du véhicule dispose d'un droit d'accès aux données. Il peut demander la rectification, l'effacement ou le verrouillage de ces données.

## Aérateurs : sorties d'air

### Sorties d'air



# AÉRATEURS, CHAUFFAGE ET CLIMATISATION

***1*** Aérateur latéral gauche.
***2*** Frise de désembuage vitre latérale gauche.
***3*** Frises de désembuage pare-brise.
***4*** Aérateurs centraux.
***5*** Tableau de commandes.
***6*** Frise de désembuage vitre latérale droite.
***7*** Aérateur latéral droit.
***8*** Sorties chauffage pieds des occupants avant.
***9*** Aérateurs centraux des occupants arrière (suivant véhicule).
***10*** Sorties chauffage pieds des occupants arrière.

### Aérateurs centraux *4* et latéraux *1* et *7*




**Débit**

**Aérateur *1***

Ouverture : manœuvrez le curseur ***11*** vers l'extérieur du véhicule.

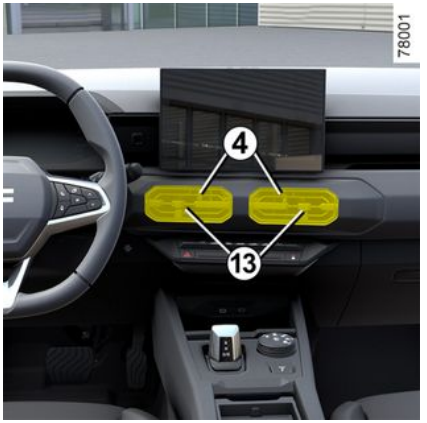
Fermeture : manœuvrez le curseur ***11*** vers l'intérieur du véhicule jusqu'à la fin de course.




**Aérateur *7***

Ouverture : manœuvrez le curseur ***12*** vers l'extérieur du véhicule.

Fermeture : manœuvrez le curseur ***12*** vers l'intérieur du véhicule jusqu'à la fin de course.




**Aérateurs *4***

Ouverture : manœuvrez le curseur ***13*** vers l'extérieur du véhicule.

Fermeture : manœuvrez le curseur ***13*** vers l'intérieur du véhicule jusqu'à la fin de course.

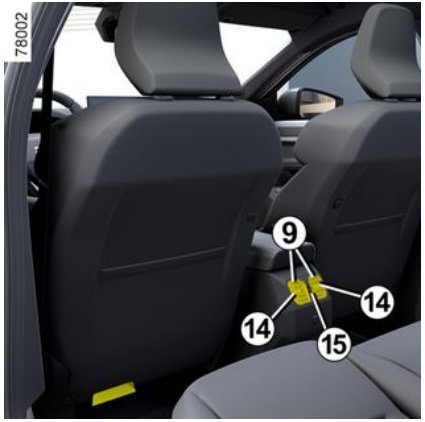
Ne rien introduire dans le circuit de ventilation du véhicule (par exemple en cas de mauvaise odeur...).
**Risque de dégradation ou d'incendie**.

Ne rien fixer sur les aérateurs (support téléphone...).
**Risque de dégradation.**

Contre des mauvaises odeurs dans votre véhicule, n'utilisez que des systèmes conçus à cet effet.
Consultez un Représentant de la marque.

**Places arrière**

(suivant véhicule)




**Orientation**

Pour orienter le flux d'air faites pivoter les aérateurs ***9*** à l'aide des curseurs ***14***.

**Débit**

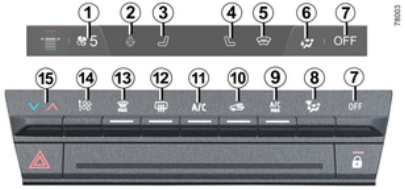
Pour contrôler le débit des aérateurs ***9*** faites tourner la molette ***15*** en fonction de l'ouverture souhaitée :

– vers le haut : ouverture maximale ;
– vers le bas : fermeture.

Ne rien introduire dans le circuit de ventilation du véhicule ( par exemple en cas de mauvaise odeur...).
**Risque de dégradation ou d'incendie**.

## Air conditionné manuel

### Les commandes




***1.*** Indicateur vitesse de ventilation.

***2.*** Commande d'activation du volant chauffant.

***3.*** Commande d'activation du siège chauffant conducteur.

***4.*** Commande d'activation du siège chauffant passager.

***5.*** Commande d'activation du pare-brise chauffant.

***6.*** Indicateur répartition de l'air dans l'habitacle.

***7.*** Arrêt du système.

***8.*** Réglage de la répartition de l'air dans l'habitable.

***9.*** Commande d'activation de la fonction « A/C MAX ».

***10.*** Recyclage de l'air.

***11.*** Commande d'activation de l'air conditionné.

***12.*** Dégivrage/désembuage de la lunette arrière et, suivant véhicule, des rétroviseurs.

***13.*** Fonction « voir clair ».

***14.*** Réglage de la vitesse de ventilation.

***15.*** Réglage de la température de l'air.

# AÉRATEURS, CHAUFFAGE ET CLIMATISATION

## Activation du système

Au démarrage du véhicule, le système retrouve le dernier programme utilisé.

Le système est également fonctionnel en stationnement.

Levez la commande ***14*** à la vitesse de ventilation souhaitée.

**Arrêt du système**

Appuyez sur la touche ***7*** :

– le chauffage ou l'air conditionné s'arrête automatiquement ;
– la vitesse de ventilation de l'air dans l'habitacle est nulle ;
– il y a néanmoins un faible débit d'air lorsque le véhicule roule.

Cette position est à éviter en usage courant.

**Mise en service ou arrêt de l'air conditionné**

La commande ***11*** permet d'autoriser la mise en service (voyant allumé) ou d'arrêter (voyant éteint) le fonctionnement de l'air conditionné.

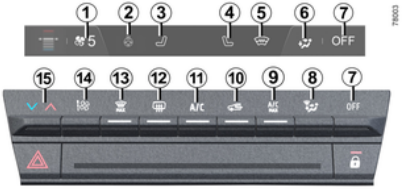
La mise en service ne peut pas être effectuée si la puissance de ventilation est nulle.

**L'utilisation de l'air conditionné permet :**

– d'abaisser la température à l'intérieur de l'habitacle ;
– d'éliminer la buée plus rapidement.

**Conseil :** afin d'optimiser l'autonomie du véhicule, désactivez l'air conditionné lorsque la température extérieure est confortable.

## Modification de la répartition de l'air dans l'habitacle




Appuyez une ou plusieurs fois sur ***8*** pour choisir votre répartition. La répartition sélectionnée ***6*** est affichée sur l'écran multimédia. L'ordre de défilement des positions est le suivant :

Le flux d'air est dirigé vers les frises de désembuage du pare-brise et les désembueurs de vitres latérales avant.

Le flux d'air est réparti entre les désembueurs de vitres latérales avant, les frises de désembuage de pare-brise et les pieds des occupants.

Le flux d'air est principalement dirigé vers les aérateurs de la planche de bord.

Le flux d'air est dirigé vers les aérateurs de la planche de bord et vers les pieds des occupants.

Le flux d'air sort principalement des parties situées au niveau des pieds des occupants (sous la planche de bord et/ou sous les sièges avant).

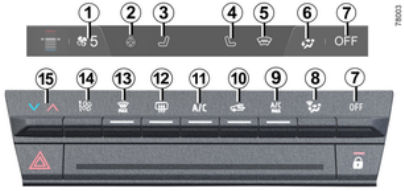
**Réglage de la température de l'air**

Appuyez sur la touche ***15*** puis utilisez le curseur présent sur l'écran multimédia pour régler la température de l'air. Plus le curseur est dans le rouge, plus la température est élevée.

Lors d'une utilisation prolongée de l'air conditionné, une sensation de froid peut apparaître. Pour augmenter la température, appuyez sur ***15*** puis montez le curseur vers le haut sur l'écran multimédia.

# AÉRATEURS, CHAUFFAGE ET CLIMATISATION

## Réglage de la vitesse de ventilation




En mode automatique, le système gère la vitesse de ventilation la mieux adaptée pour atteindre et maintenir le confort.

Vous pouvez toujours ajuster la vitesse de ventilation en appuyant sur la commande ***14*** pour augmenter ou diminuer la vitesse de ventilation.

## Fonction « voir clair »

Appuyez sur la touche ***13***, le témoin intégré s'allume.

Cette fonction permet un désembuage rapide du pare-brise et de la lunette arrière, des vitres latérales avant et des rétroviseurs extérieurs (suivant véhicule). Elle impose la mise en service automatique du conditionnement d'air et du dégivrage de la lunette arrière.

**Nota :** elle désactive automatiquement le recyclage de l'air.

**Pour sortir de cette fonction,** appuyez de nouveau sur la touche ***13***.

Certaines touches disposent d'un témoin de fonctionnement qui indique l'état de la fonction.

## Dégivrage-désembuage de la lunette arrière

Appuyez sur la touche ***12***, le témoin intégré s'allume. Cette fonction permet un désembuage rapide de la lunette arrière et des rétroviseurs dégivrants (pour les véhicules qui en sont équipés).

**Pour sortir de cette fonction,** appuyez de nouveau sur la touche ***12***. À défaut, le désembuage s'arrête automatiquement.

## Fonction « A/C MAX »

La fonction « A/C MAX » met en œuvre le potentiel maximal du système de climatisation. Elle peut être activée ponctuellement pour refroidir rapidement l'habitacle.

La fonction « A/C MAX » permet à l'utilisateur de ressentir la puissance maximale de son système de climatisation sans contrainte ni compromis lié à l'acoustique ainsi qu'à la sensation de trop frais sur les mains et le visage.

Cette fonction implique des changements automatiques :

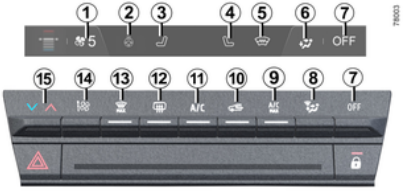
– de consigne de température en tout froid ;
– de distribution de l'air vers les occupants ;
– de débit de l'air à sa puissance maximale ;
– de la mise en service de la climatisation ;
– du recyclage de l'air.

**Pour activer la fonction**, appuyez sur la touche ***9***. Le témoin de la touche ***9*** s'allume. Désactivez le mode ECO pour en profiter pleinement.

**Pour désactiver la fonction**, appuyez à nouveau sur la touche ***9***. Le témoin de la touche ***9*** s'éteint.

En cas de gel, pour dégivrer votre lunette arrière, utilisez de préférence un grattoir manuel plutôt que la fonction dégivrage-désembuage afin de réduire la consommation d'énergie.

## Recyclage d'air (isolation de l'habitacle)




Vous pouvez activer la fonction recyclage pour isoler ponctuellement l'habitacle de l'air extérieur, par exemple, lorsque vous traversez une zone polluée.

> Le désembuage/dégivrage reste dans tous les cas prioritaire sur le recyclage de l'air.

**Utilisation manuelle**

Appuyez sur la touche ***10***, le témoin intégré s'allume.

L'utilisation prolongée de cette position peut entraîner des odeurs dues au non-renouvellement de l'air, ainsi qu'une formation de buée sur les vitres.

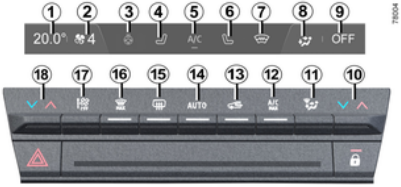
**Nota :** afin d'éviter la formation de buée sur les vitres, le système peut désactiver automatiquement la fonction. Le témoin intégré à la touche ***10*** s'éteint.

**Pour sortir de cette fonction**, appuyez de nouveau sur la touche ***10***.

> L'utilisation prolongée du recyclage d'air peut entraîner une formation de buée sur les vitres latérales et le pare-brise et des désagréments dus à un air non renouvelé dans l'habitacle. Il est donc conseillé de repasser en fonctionnement normal (air extérieur) en appuyant de nouveau sur le bouton ***10*** dès que le recyclage d'air n'est plus nécessaire.

## Climatisation automatique

### Les commandes




***1.*** Indicateur de température de consigne conducteur.

***2.*** Indicateur vitesse de ventilation.

***3.*** Commande d'activation du volant chauffant.

***4.*** Commande d'activation du siège chauffant conducteur.

***5.*** Commande d'activation de l'air conditionné.

***6.*** Commande d'activation du siège chauffant passager.

***7.*** Commande d'activation du pare-brise chauffant.

***8.*** Indicateur répartition de l'air dans l'habitacle.

***9.*** Indicateur de température de consigne passager.

***10.*** Réglage de la température de l'air passager.

***11.*** Réglage de la répartition de l'air dans l'habitable.

***12.*** Commande d'activation de la fonction « A/C MAX ».

***13.*** Recyclage de l'air.

***14.*** Commande d'activation de l'air conditionné en mode AUTO.

***15.*** Dégivrage/désembuage de la lunette arrière et, suivant véhicule, des rétroviseurs.

***16.*** Fonction « voir clair ».

***17.*** Réglage de la vitesse de ventilation et arrêt du système.

***18.*** Réglage de la température de l'air conducteur.

## Activation du système

Au démarrage du véhicule, le système retrouve le dernier programme utilisé.

Le système est également fonctionnel en stationnement.

Appuyez sur la commande ***14*** pour activer le système ou levez la commande ***17*** à la vitesse de ventilation souhaitée.

**Arrêt du système**

Appuyez sur la commande ***17*** jusqu'à la position « **OFF** »

**Mise en service ou arrêt de l'air conditionné**

La commande ***5*** permet d'autoriser la mise en service (voyant allumé) ou d'arrêter (voyant éteint) le fonctionnement de l'air conditionné.

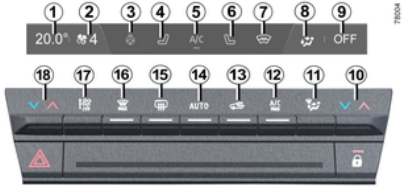
La mise en service ne peut pas être effectuée si la puissance de ventilation est nulle.

**L'utilisation de l'air conditionné permet :**

– d'abaisser la température à l'intérieur de l'habitacle ;
– d'éliminer la buée plus rapidement.

**Conseil :** afin d'optimiser l'autonomie du véhicule, désactivez l'air conditionné lorsque la température extérieure est confortable.

## Mode automatique




La climatisation automatique est un système garantissant (à l'exception des cas d'utilisation extrême) le confort ambiant dans l'habitacle et le maintien d'un bon niveau de visibilité tout en optimisant la consommation.

Le système agit sur la vitesse de ventilation, la répartition d'air, le recyclage d'air, la mise en route ou l'arrêt du conditionnement d'air et la température de l'air.

Ce mode est composé de trois programmes au choix :

**AUTO :** optimisation de l'atteinte du niveau de confort choisi en fonction des conditions extérieures. Appuyez sur la touche ***14***.

**SOFT :** permet d'atteindre le niveau de confort souhaité de manière plus douce et silencieuse. Appuyez sur la touche ***14*** puis effectuez un second appui vers le bas pour activer le mode **SOFT**.

**FAST :** permet d'accentuer le débit d'air diffusé dans l'habitacle. Ce mode est en particulier conseillé pour optimiser le confort aux places arrière. Appuyez sur la touche ***14*** puis effectuez un second appui vers le haut pour activer le mode **FAST**.

## Modification de la répartition de l'air dans l'habitacle

Appuyez une ou plusieurs fois sur ***11*** pour choisir votre répartition. La répartition sélectionnée ***8*** est affichée sur l'écran multimédia. L'ordre de défilement des positions est le suivant :

 Le flux d'air sort des frises de désembuage du pare-brise et des frises de désembuage des vitres latérales avant.

 Le flux d'air est réparti entre les désembueurs de vitres latérales avant, les frises de désembuage de pare-brise et les pieds des occupants.

 Le flux d'air sort principalement des aérateurs de la planche de bord et

des aérateurs centraux des occupants arrière.

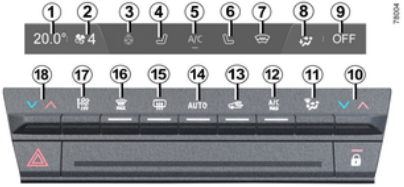
Le flux d'air est dirigé vers les aérateurs de la planche de bord et vers les pieds des occupants.

Le flux d'air sort principalement des parties situées au niveau des pieds des occupants (sous la planche de bord et/ou sous les sièges avant).

**Réglage de la température de l'air**

Agissez sur les commandes ***10*** et ***18*** pour régler indépendamment le côté gauche ou le côté droit.

## Réglage de la vitesse de ventilation




En mode automatique, le système gère la vitesse de ventilation la mieux adaptée pour atteindre et maintenir le confort.

Vous pouvez toujours ajuster la vitesse de ventilation en appuyant sur la commande ***17*** pour augmenter ou diminuer la vitesse de ventilation.

## Fonction « voir clair »

Appuyez sur la touche ***16***, le témoin intégré s'allume.

Cette fonction permet un désembuage rapide du pare-brise et de la lunette arrière, des vitres latérales avant et des rétroviseurs extérieurs (suivant véhicule). Elle impose la mise en service automatique du conditionnement d'air et du dégivrage de la lunette arrière.

**Nota :** elle désactive automatiquement le recyclage de l'air.

**Pour sortir de cette fonction,** appuyez de nouveau sur la touche ***14*** ou sur la touche ***16***.

Certaines touches disposent d'un témoin de fonctionnement qui indique l'état de la fonction.

## Dégivrage-désembuage de la lunette arrière

Appuyez sur la touche ***15***, le témoin intégré s'allume. Cette fonction permet un désembuage rapide de la lunette arrière et des rétroviseurs dégivrants (pour les véhicules qui en sont équipés).

**Pour sortir de cette fonction,** appuyez de nouveau sur la touche ***15***. À défaut, le désembuage s'arrête automatiquement.

## Fonction « A/C MAX »

La fonction « A/C MAX » met en œuvre le potentiel maximal du système de climatisation. Elle peut être activée ponctuellement pour refroidir rapidement l'habitacle.

La fonction « A/C MAX » permet à l'utilisateur de ressentir la puissance maximale de son système de climatisation sans contrainte ni compromis lié à l'acoustique ainsi qu'à la sensation de trop frais sur les mains et le visage.

Cette fonction implique des changements automatiques :

– de consigne de température en tout froid ;
– de distribution de l'air vers les occupants ;
– de débit de l'air à sa puissance maximale ;
– de la mise en service de la climatisation ;
– du recyclage de l'air.

**Pour activer la fonction**, appuyez sur la touche ***12***. Le témoin de la touche

***12*** s'allume. Désactivez le mode ECO pour en profiter pleinement.

**Pour désactiver la fonction**, appuyez à nouveau sur la touche ***12***. Le témoin de la touche ***12*** s'éteint.

### Recyclage d'air (isolation de l'habitacle)

Vous pouvez activer la fonction recyclage pour isoler ponctuellement l'habitacle de l'air extérieur, par exemple, lorsque vous traversez une zone polluée.

ⓘ Le désembuage/dégivrage reste dans tous les cas prioritaire sur le recyclage de l'air.

#### Utilisation manuelle

Appuyez sur la touche ***13***, le témoin intégré s'allume.

L'utilisation prolongée de cette position peut entraîner des odeurs dues au non-renouvellement de l'air, ainsi qu'une formation de buée sur les vitres.

Il est donc conseillé de repasser en mode automatique en appuyant de nouveau sur la touche ***13*** dès que le recyclage d'air n'est plus nécessaire.

**Nota :** afin d'éviter la formation de buée sur les vitres, le système peut désactiver automatiquement la fonction. Le témoin intégré à la touche ***13*** s'éteint.

**Pour sortir de cette fonction**, appuyez de nouveau sur la touche ***13***.

ⓘ L'utilisation prolongée du recyclage d'air peut entraîner une formation de buée sur les vitres latérales et le pare-brise et des désagréments dus à un air non renouvelé dans l'habitacle. Il est donc conseillé de repasser en fonctionnement normal (air extérieur) en appuyant de nouveau sur le bouton ***13*** dès que le recyclage d'air n'est plus nécessaire.

## Air conditionné : informations et conseils d'utilisation

### Conseils d'utilisations

Dans certains cas (air conditionné arrêté, recyclage d'air activé, vitesse de ventilation nulle ou faible...), vous pouvez constater l'apparition de buée sur les vitres et le pare-brise du véhicule.

En cas de buée, utilisez la fonction **« voir clair »** pour l'éliminer puis privilégiez l'usage de l'air conditionné en mode automatique pour éviter sa formation.

ⓘ **Véhicules équipés du mode ECO**

Une fois activé, le mode ECO peut réduire les performances de la climatisation automatique ➔ 187.

⚠ Ne rien introduire dans le circuit de ventilation du véhicule (par exemple en cas de mauvaise odeur...).
**Risque de dégradation ou d'incendie.**

### Consommation

Il est normal de constater une augmentation de la consommation de carburant (surtout en milieu urbain) durant l'utilisation du conditionnement d'air.

Pour les véhicules équipés de l'air conditionné sans mode automatique,

arrêtez le système lorsque vous n'en avez plus l'utilité.

**Conseils pour minimiser la consommation et donc aider à préserver l'environnement**

Roulez aérateurs ouverts et vitres fermées. Si le véhicule est resté stationné en pleine chaleur ou en plein soleil, pensez à l'aérer quelques minutes pour chasser l'air chaud avant de démarrer.

## Entretien

Consultez le document d'entretien de votre véhicule pour connaître les périodicités de contrôle.

> Utilisez l'air conditionné régulièrement, même par temps froid, faites-le fonctionner au moins une fois par mois pendant environ 5 minutes.

## Anomalies de fonctionnement

D'une manière générale, en cas d'anomalie de fonctionnement, consultez un Représentant de la marque.

– **Baisse d'efficacité au niveau du dégivrage, du désembuage ou de l'air conditionné.**

Cela peut provenir de l'encrassement de la cartouche du filtre habitacle.

– **Non-production d'air froid**.

Vérifiez le bon positionnement des commandes et le bon état des fusibles. Sinon arrêtez le système.

**Particularités des versions Hybrid**

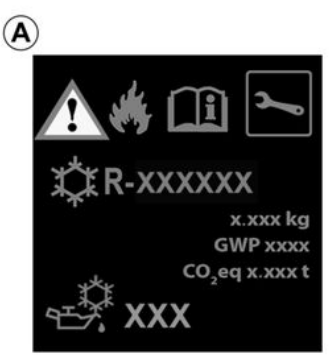
Le circuit de climatisation du véhicule est également utilisé pour refroidir la batterie de traction. Afin de préserver la durée de vie de votre batterie de traction de votre véhicule.

Une baisse d'efficacité prolongée de la climatisation peut entraîner une détérioration prématurée de la batterie de traction.

## Présence d'eau sous le véhicule

Après utilisation prolongée de l'air conditionné, il est normal de constater une présence d'eau provenant de la condensation sous le véhicule.

## Fluide frigorigène




Le circuit de fluide frigorigène (dont certains éléments sont hermétiquement scellés) peut contenir des gaz à effet de serre fluorés.

Suivant véhicule, vous trouverez les informations suivantes sur l'étiquette ***A*** collée dans le compartiment moteur.

La présence et l'emplacement des informations dans l'étiquette ***A*** dépendent du véhicule.

**Type du fluide frigorigène**

**(XXX) Type d'huile du circuit de climatisation**

 **Produit inflammable**

 **Consultez la notice d'utilisation**

 **Maintenance**

| | |
|---|---|
| x.xxx kg | **(1)** Quantité de fluide frigorigène présente dans le véhicule. |
| GWP xxxx | **(2)** Potentiel de réchauffement planétaire. |
| CO2 eq x.xxx t | **(3)** La quantité en poids et en équivalent CO2. |

**Informations complémentaires**

Suivant étiquette et suivant type de fluide frigorigène :

**Fluide frigorigène R-1234yf**

– **(1)** 0,425 kg / 0,650 kg
– **(2)** GWP 0.501
– **(3)** 0.0002 t / 0.0003 t



**N'ouvrez pas le circuit de fluide frigorigène.** Celui-ci est dangereux pour les yeux et pour la peau.

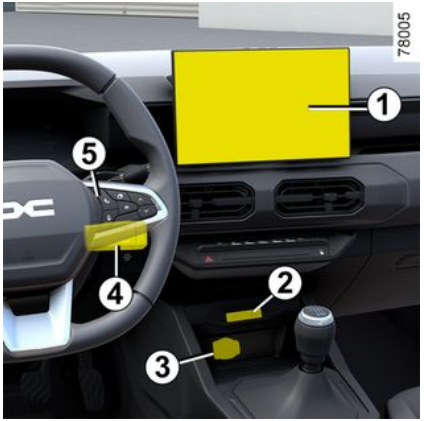


Avant toute intervention dans le compartiment moteur, coupez impérativement le contact ➔ 158 ➔ 160.

# ÉQUIPEMENT MULTIMÉDIA

4

## Présentation




***1.*** Écran tactile multimédia.

***2.*** Prise multimédia USB-C 15 watts.

***3.*** Prise accessoires ➔ 335.

***4.*** Commande sous volant.

***5.*** Commande vocale.

Pour le fonctionnement de ces équipements : consultez la notice de l'équipement.

Suivant véhicule, l'écran tactile multimédia ***1*** est protégé par un film. Ne le retirez pas. En cas de détérioration, faites appel à un Représentant de la marque pour le remplacer.

**Utilisation du téléphone**

Nous vous rappelons la nécessité de respecter la législation en vigueur concernant l'utilisation de ce type d'appareil.




***6.*** Rangement du téléphone.

## Prises multimédia USB-C

Les prises multimédia USB-C permettent la recharge d'accessoires dont la puissance minimale requise est inférieure à 15 watts pour la prise ***2***.

**Nota :** les prises multimédia USB-C ***2*** permettent également le transfert de données. Ex. : réplication smartphone sur l'écran multimédia via Android Auto™ ou Apple CarPlay™...

La présence et l'emplacement de ces équipements dépendent de l'équipement multimédia du véhicule.




***7.*** Prises multimédia USB-C pour les passagers arrière.

Pour garantir le rechargement de votre accessoire, assurez-vous que la puissance nécessaire à la recharge de votre accessoire corresponde à la puissance fournie par la prise USB-C utilisée.

En cas de branchement d'un câble d'un accessoire sur un port USB (exemple : câble de charge d'un smartphone...), veillez à le débrancher après utilisation.
**Risque de court-circuit et d'endommagement du port USB en cas de contact entre l'extrémité du câble et un objet métallique (exemple : allume-cigare...).**

Les prises multimédia USB-C ***7*** permettent de recharger des accessoires dont la puissance ne doit pas dépasser 15 Watts (tension 5 V) par prise.

Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.

## Commande intégrée de téléphone mains libres




Servez-vous du micro ***8*** et de la commande vocale ***5***.

**Utilisation du téléphone**
Nous vous rappelons la nécessité de respecter la législation en vigueur concernant l'utilisation de ce type d'appareil.

## Zone de charge d'induction *9*

(suivant véhicule)







Suivant véhicule, la zone ***9*** est équipé d'un dispositif magnétique ***10*** ➔ 336.

Lors de la conduite, veillez à ce que le récipient maintenu à l'aide du porte-gobelets soit correctement fermé afin qu'il ne se renverse pas.
**Risque d'endommagement des équipements électriques et/ou électroniques environnants en cas d'écoulement de liquide.**

## Support de téléphone *11*

(suivant véhicule)




Insérez votre smartphone (ou votre tablette) dans le logement ***11***.

Assurez-vous qu'il soit fermement maintenu avant utilisation.

Le logement ***11*** doit être utilisé exclusivement pour insérer des tablettes ou des smartphones.

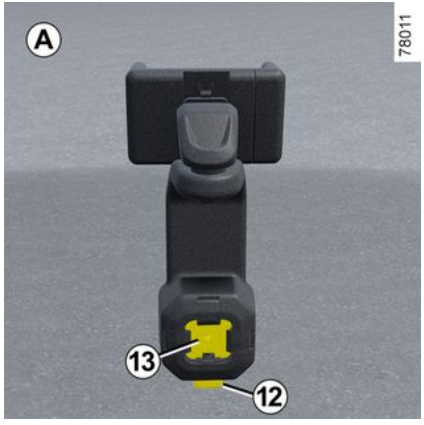
Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages véhicule à l'arrêt.

Veillez à ce que le téléphone soit fermement maintenu en place dans le support de téléphone, de manière à ce qu'il ne puisse pas être projeté sur les occupants lors d'un virage ou d'un freinage brusque.

**Utilisation du téléphone**
Nous vous rappelons la nécessité de respecter la législation en vigueur concernant l'utilisation de ce type d'appareil.

## Support de téléphone amovible *A*

Pour les véhicules qui en sont équipés, pour installer le support de téléphone amovible ***A***, suivez les indications suivantes :




– appuyez sur le bouton ***12*** du support de téléphone ***A*** ;




– fixez la base ***13*** du support de téléphone sur le porte YouClip ***14*** ;
– tirez la pince ***17*** vers la droite ;







– placez votre téléphone dans le support de téléphone ***16*** en appui sur la pince fixe ***15*** puis, relâchez la pince ***17*** afin que le téléphone soit fermement maintenu en place entre les pinces ***15*** et ***17***.

Pour retirer le support de téléphone amovible ***A***, appuyez sur le bouton ***12***.

**Nota :** Vous pouvez régler manuellement l'inclinaison du support de téléphone ***16*** jusqu'à la position souhaitée.

Utilisez exclusivement le support de téléphone agréé par les Services Techniques.

# ÉQUIPEMENT MULTIMÉDIA





Assurez-vous que la base du support de téléphone soit correctement installée et à ce que le téléphone soit fermement maintenu en place dans le support de téléphone, de manière à ce qu'il ne puisse pas être projeté sur les occupants lors d'un virage ou d'un freinage brusque.



Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages véhicule à l'arrêt.



**Utilisation du téléphone**

Nous vous rappelons la nécessité de respecter la législation en vigueur concernant l'utilisation de ce type d'appareil.

## Lève-vitres

### Lève-vitres électriques

**Ces systèmes fonctionnent** contact mis ou contact coupé jusqu'à l'ouverture d'une porte avant (limité à environ 3 minutes).

**Responsabilité du conducteur**
Ne quittez jamais votre véhicule clé ou carte à l'intérieur en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal, même pour une courte durée.
En effet, celui-ci pourrait se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme par exemple les lève-vitres ou encore verrouiller les portes.
En cas de coincement d'une partie du corps, inversez aussitôt le sens de la course de la vitre en appuyant sur le contacteur concerné.
**Risque de blessures graves.**




Les lève-vitres électriques fonctionnent contact mis.

**De la place conducteur**

Appuyez ou tirez sur le contacteur d'une vitre pour la baisser ou la relever jusqu'à la hauteur désirée.

***1*** pour le côté conducteur ;

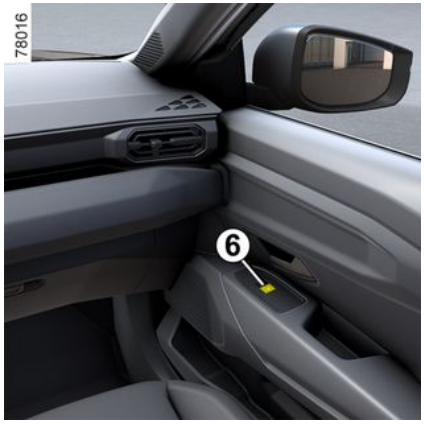
***2*** pour le côté passager avant ;

***3*** et ***5*** pour les passagers arrière.

**Sécurité des occupants**

Le conducteur peut interdire le fonctionnement des lève-vitres des passagers arrière en appuyant sur le contacteur ***4***.

Un message de confirmation s'affiche au tableau de bord ou, suivant véhicule, le témoin intégré au contacteur s'allume.




**De la place passager avant**

Agissez sur le contacteur ***6***.

Évitez de poser un objet en appui sur une vitre entre-ouverte : risque d'endommagement du lève-vitre.

**Mode impulsionnel**

Ce mode s'ajoute au fonctionnement des lève-vitres électriques décrit précédemment.

Appuyez ou tirez à fond et brièvement sur le contacteur d'une vitre : la vitre

se relève ou s'abaisse complètement. Une action sur le contacteur arrête le fonctionnement de la vitre.

### Impossibilité de faire fonctionner le lève-vitre

Le lève-vitre est équipé d'une protection thermique : si vous actionnez le contacteur du lève-vitre de manière intensive (nombreuses manœuvres en quelques minutes), il se met en protection thermique (blocage de la vitre en position fermée).

Pour sortir du mode de protection thermique, contact mis, n'effectuez aucune action sur le contacteur pendant environ 20 minutes. La protection se désactivera automatiquement une fois ce délai écoulé.

En cas de nécessité, un fonctionnement ponctuel reste possible : attendez environ cinq minutes pour actionner le contacteur jusqu'à quatre fois toutes les cinq minutes environ.

**Nota :** en cas de coupure du contact avant la fin du délai de 20 minutes, la procédure devra être recommencée depuis le début.

### Des places arrière




Agissez sur le contacteur ***7***.

Lors de la fermeture des vitres, assurez-vous qu'aucune partie du corps (bras, mains, doigts...) ne dépasse du véhicule.
**Risque de blessures graves.**

**Sécurité occupants arrière**
Le conducteur peut interdire le fonctionnement des lève-vitres en appuyant sur le contacteur ***4***. Un message de confirmation s'affiche au tableau de bord.

**Responsabilité du conducteur**
Ne quittez jamais votre véhicule clé à l'intérieur en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal, même pour une courte durée.
En effet, celui-ci pourrait se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme par exemple les lève-vitres ou encore verrouiller les portes.
En cas de coincement d'une partie du corps, inversez aussitôt le sens de la course de la vitre en appuyant sur le contacteur concerné.
**Risque de blessures graves**.

## Ouverture/fermeture à distance des vitres

Au déverrouillage des portes de l'extérieur, si vous **exercez un appui long sur le bouton de déverrouillage de la carte,** toutes les vitres équipées d'un lève-vitre impulsionnel s'ouvrent automatiquement.

Au verrouillage des portes de l'extérieur, si vous **exercez un appui long sur le bouton de verrouillage de la carte,** toutes les vitres équipées d'un lève-vitre impulsionnel se ferment automatiquement.

Il est recommandé de n'actionner le système que si l'utilisateur voit bien le véhicule et que personne n'est à l'intérieur.

Lors de la fermeture des vitres, assurez-vous qu'aucune partie du corps (bras, mains, doigts...) ne dépasse du véhicule.
**Risque de blessures graves.**

## Anomalies de fonctionnement

En cas de non-fonctionnement de la fermeture d'une vitre, le système bascule en mode non impulsionnel : tirez autant de fois que nécessaire sur le contacteur concerné jusqu'à la fermeture complète de la vitre (la vitre remonte pas à pas), maintenez le contacteur (toujours côté fermeture) pendant une seconde puis faites descendre et remonter complètement la vitre pour réinitialiser le système.

Si besoin, adressez-vous à un Représentant de la marque.

## Toit en verre fixe *1*

(suivant véhicule)




**Responsabilité du conducteur**
Ne quittez jamais votre véhicule, clé ou carte à l'intérieur en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal, même pour une courte durée.
En effet, celui-ci pourrait se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme par exemple les lève-vitres ou en verrouillant les portes.
**Risque de blessures graves.**

# ÉQUIPEMENTS HABITACLE

## Éclairage intérieur

### Plafonnier *A*




**Plafonnier équipé des diffuseurs *1***

Déclippez (à l'aide d'un outil type tournevis plat) le diffuseur.

Dégagez la lampe concernée.

**Type de la lampe** : **W5W**.

Appuyez sur le diffuseur ***1***, vous obtenez :

– un éclairage permanent ;
– un éclairage commandé par le déverrouillage du véhicule ou par l'ouverture de l'une des portes. Il s'éteint lorsque les portes concernées sont correctement fermées et après une temporisation ;
– une extinction immédiate.

### Plafonnier *B*




Appuyez sur le contacteur ***2*** pour le conducteur, ***3*** pour le passager avant, vous obtenez :

– un éclairage permanent ;
– un éclairage commandé par le déverrouillage du véhicule ou par l'ouverture de l'une des portes. Il s'éteint lorsque les portes concernées sont correctement fermées et après une temporisation ;
– une extinction immédiate.

> Les lampes sont sous pression et peuvent éclater lors du remplacement.
> **Risque de blessures.**

### Spots de lecture arrière






Appuyez sur le contacteur ***4*** ou ***5***, vous obtenez :

– un éclairage imposé ;
– un éclairage commandé par l'ouverture de l'une des portes avant ou, suivant véhicule, de l'une des quatre portes. Il ne s'éteint que lorsque les portes concernées sont correctement fermées ;
– une extinction immédiate.

ⓘ Le déverrouillage et l'ouverture des portes ou du hayon entraînent l'éclairage temporisé des plafonniers et des éclaireurs.

## Éclaireur de boîte à gants *6*




L'éclaireur ***6*** s'allume à l'ouverture du portillon.

## Éclaireur de coffre *7*




L'éclaireur ***7***, s'allume à l'ouverture du coffre.

**Automatismes de fonctionnement de l'éclairage intérieur**

(suivant véhicule)

– le déverrouillage à distance des portes entraîne une temporisation de l'éclairage d'environ 30 secondes.

– si une porte reste ouverte (ou est mal fermée), cela entraîne une temporisation de l'éclairage de 5 à 10 minutes environ.

– si toutes les portes sont fermées à la mise sous contact, il y a extinction progressive de l'éclairage.

## Pare-soleil, stores

## Pare-soleil, miroir, poignée de maintien

### Pare-soleil *1*




Abaissez le pare-soleil ***1*** sur le pare-brise ou déclippez-le et tournez-le sur la vitre latérale.

En roulage, veillez à refermer le couvercle du miroir de courtoisie.
**Risque de blessures.**

### Miroirs de courtoisie *2*

Suivant véhicule, les pare-soleil sont équipés d'un miroir de courtoisie.

Soulevez le couvercle ***4***. Suivant véhicule, l'éclairage ***3*** est automatique.

### Rangement pare-soleil *5*




Il peut accueillir des tickets d'autoroute, des cartes…

### Poignée de maintien avant *6* et arrière *7*

(suivant véhicule)







Elle sert à se maintenir en roulage.

Ne l'utilisez pas pour monter dans le véhicule ou en descendre.

## Crochet porte-habits *8*

## Prise accessoires

### Prises d'accessoires *1* ou, suivant véhicule, *2*







Vous pouvez utiliser la prise ***1*** ou, suivant véhicule, ***2***.

Elle est prévue pour le branchement d'accessoires agréés par les Services Techniques de la marque.

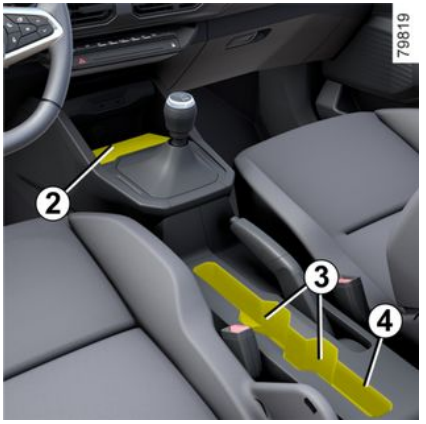
Lorsque plusieurs prises accessoires sont utilisées en même temps, la puissance totale des accessoires branchés ne doit pas dépasser 180 Watts.
**Risque d'incendie.**

## Vide-poches portes avant *1*




Aucun objet ne doit se trouver sur le plancher (place avant conducteur) : en effet, en cas de freinage brusque, ces objets risquent de glisser sous le pédalier et d'empêcher son utilisation.

## Rangement de console centrale/zone de charge d'induction *2*







La zone ***2*** est équipée d'un dispositif magnétique ***5*** conçu pour maintenir votre smartphone en place, à condition qu'il soit doté de la technologie magnétique ou qu'il soit muni d'une coque compatible (aimantée). Ce système assure une fixation stable tout en optimisant la recharge de votre appareil.

Pour plus d'informations sur la zone de charge d'induction, reportez-vous à la notice multimédia.

Lors de la conduite, veillez à ce que le récipient maintenu à l'aide du porte-gobelets soit correctement fermé afin qu'il ne se renverse pas.
**Risque d'endommagement des équipements électriques et/ou électroniques environnants en cas d'écoulement de liquide.**

Il est impératif de ne laisser aucun objet (carte de démarrage, clé USB, carte SD, carte de crédit, bijoux, clé, pièces de monnaie...) dans la zone de charge d'induction ***2*** lors de la charge de votre téléphone. Retirez toutes les cartes magnétiques ou les cartes de crédit de l'étui avant de positionner votre téléphone dans la zone de charge d'induction ***2***.

Les objets laissés dans la zone de charge d'induction ***2*** risquent de chauffer.
Il est conseillé de les déposer dans les autres zones prévues à cet effet (vide-poches, pare-soleil...).

### Emplacement pour gobelet ou cendrier *3* ou rangement de la console centrale *4*

(suivant véhicule)

Veillez à ce qu'aucun objet dur, lourd ou pointu ne soit placé dans les rangements « ouverts », de manière à ce qu'il ne puisse pas être projeté sur les occupants lors d'un virage ou d'un freinage brusque.

### Passage de câble *6*



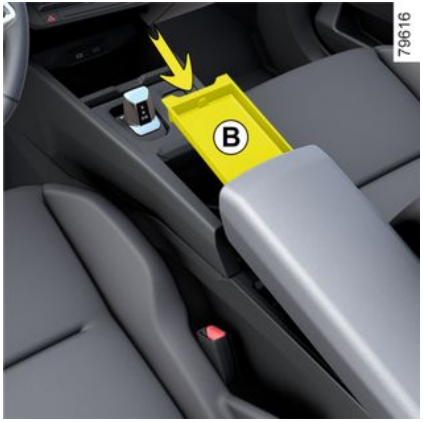

Pour recharger votre téléphone, branchez le câble de charge ***6*** dans la prise USB-C.

Le câble ***6*** peut-être guidé à travers le passage ***A*** prévu pour le câble afin d'atteindre le rangement du téléphone ***7***.

**Nota :** le passage ***A*** permet de ne pas entraver l'accès à la boîte à gants lorsque le câble de charge est branché.

### Support porte-carte *8*









Un système coulissant ***B*** permet d'accéder au range-gobelet ***9*** et de cacher le support porte-carte.







Le range-gobelet ***9*** est équipé de crochets de retenue pour gobelet ***10***.

Le range-gobelet ***9*** peut se retirer pour obtenir un espace de rangement dégagé.

## Vide-poches de console centrale *11*

(suivant véhicule)




Soulevez le couvercle ***12*** de l'accoudoir central.

Le compartiment de rangement ***11*** est aéré selon la température réglée par l'air conditionné

Les porte-gobelets peuvent être disposés dans l'accoudoir central selon le schéma ***C***.




## Boîte à gants côté passager *13*







Pour ouvrir, tirez la palette ***14***.

Cette boîte à gants peut accueillir des documents de format A4...

À l'intérieur du portillon, un emplacement est prévu pour des stylos, des cartes...

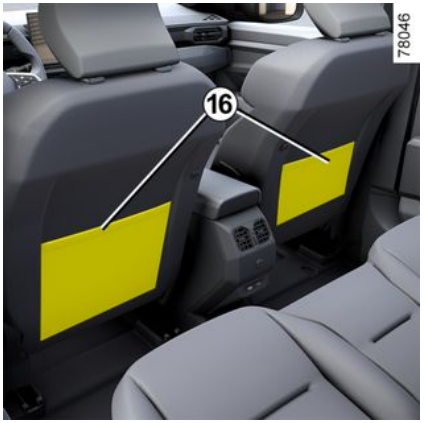
Aucun objet ne doit se trouver sur le plancher (place avant conducteur) : en effet, en cas de freinage brusque, ces objets risquent de glisser sous le pédalier et d'empêcher son utilisation.

## Vide-poches de porte arrière *15*

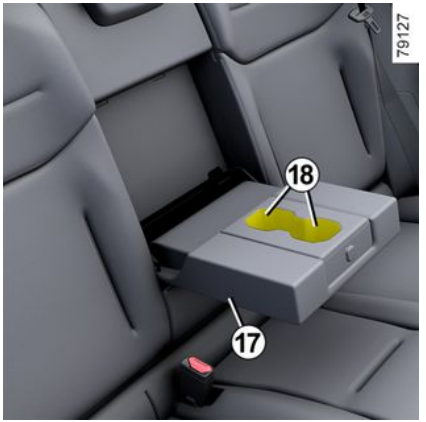



Veillez à ce qu'aucun objet dur, lourd ou pointu ne soit placé dans les rangements « ouverts », de manière à ce qu'il ne puisse pas être projeté sur les occupants lors d'un virage, d'un freinage brusque ou en cas de choc.

## Poches de rangement sièges avant *16*




## Accoudoir central arrière *17*




L’accoudoir central arrière ***17*** est équipé de deux porte-gobelets ***18***.

Pour abaisser l’accoudoir central, tirez-lui.

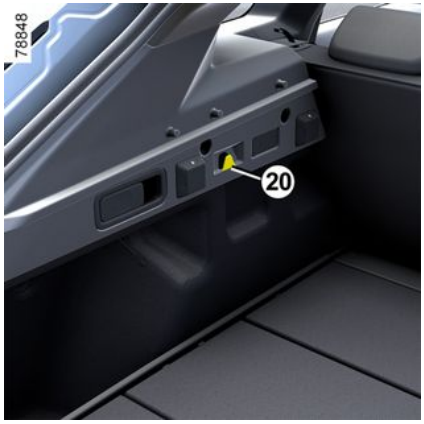
Lors de la conduite, veillez à ce que le récipient maintenu à l'aide du porte-gobelets soit correctement fermé afin qu'il ne se renverse pas.
**Risque d'endommagement des équipements électriques et/ou électroniques environnants en cas d'écoulement de liquide.**

Lors du rangement de l'accoudoir, assurez-vous qu'aucune partie du corps (bras, mains, doigts...) ne soit à proximité de la zone de verrouillage.
**Risque de pincement.**

Lors de la prise de virage, d’accélération ou de freinage, veillez à ce que le récipient maintenu à l’aide du porte-canettes ne déborde pas.
**Risque de brûlures si le liquide est chaud et/ou d’écoulement.**

## Crochet porte-sacs *19* et *20*




Masse maximum par crochet : 5 kg.

## Porte multi-accessoire YouClip *21*, *22*, *23*, *24*, *25*, *26*, *27* et *28*

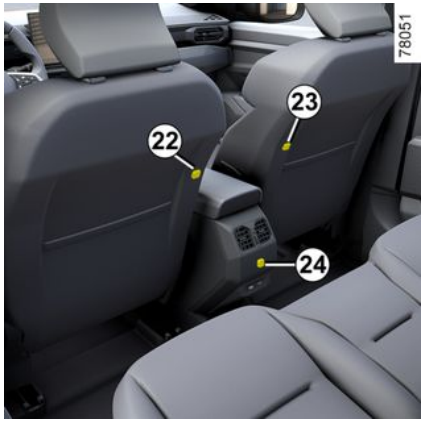
(suivant véhicule)

Ils sont prévues pour la fixation d'accessoires agréés par les Services Techniques de la marque.

Pour tout conseil consultez le Représentant de la marque.

Veillez à ce les accessoires YouClip soient correctement installés de manière à ce qu'ils ne puissent pas être projetés sur les occupants lors d'un virage, d'un freinage brusque ou en cas de choc.




79135
25


78081
28


78080
27
26

## Rangement coffre

### Tablette arrière, dépose




Décrochez les deux cordons ***1*** de la porte de coffre.

La tablette ***A*** est composée de deux parties rigides ***2*** et ***3***.




– Soulevez la tablette ***2*** pour la déclipper (mouvement ***B***) ;
– tirez la tablette vers vous.




– Soulevez la tablette ***3*** pour la déclipper (mouvement ***B***) ;
– tirez la tablette vers vous.

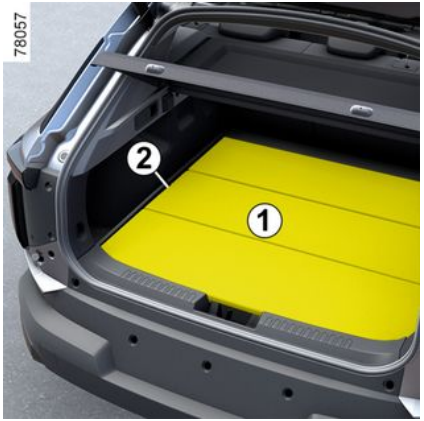
Pour la reposer, procédez dans le sens inverse.

Ne placez aucun objet lourd ou dur sur la tablette. En cas de freinage brusque ou d'accident, ils sont susceptibles de mettre en danger les occupants du véhicule.

4

## Aménagements coffre à bagages

### Plancher mobile *1*



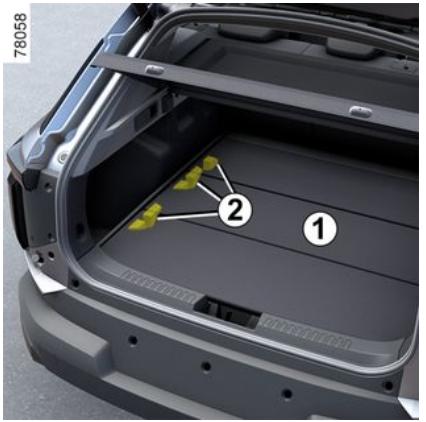

Il permet de compartimenter le coffre en deux espaces distincts.

Le plancher mobile est positionné sur la glissière ***2***.

Charge admise sur le plancher mobile : 100 kg uniformément répartis.

## Rangements, aménagements coffre à bagages

### Plancher mobile *1*




**Position haut**

Il permet, en basculant le dossier de la banquette arrière, d'obtenir un plancher plat et de compartimenter le coffre en deux espaces distincts.

Le plancher mobile est positionné sur la glissière ***2***.

Charge admise sur le plancher mobile en position haut : 100 kg uniformément répartis.




**Position basse**

Il permet d'obtenir un plus grand volume de rangement du coffre et le transport des charges lourdes.

– Retirez le plancher mobile ***1*** ;
– placez-le dans le coffre sous la glissière ***2***.

# TRANSPORT D'OBJETS



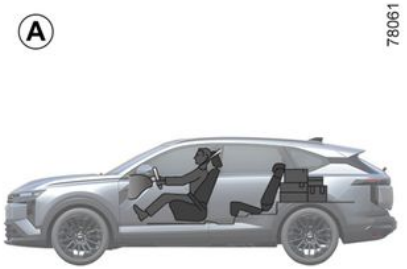

**Position compartimentée**

Il permet de compartimenter le coffre en deux espaces distincts.

## Transport d'objets dans le coffre

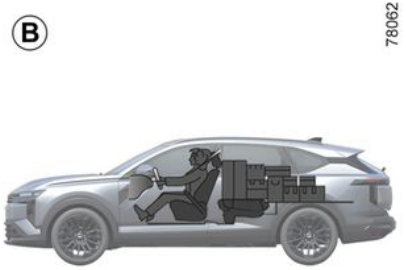
Placez toujours les objets transportés de façon à ce que leur plus grande dimension soit en appui contre :

Ⓐ




les dossiers de la banquette arrière, ce qui est le cas pour les chargements usuels (exemple ***A*** ) ;

Ⓑ




les dossiers des sièges avant avec les dossiers arrière rabattus, ce qui est le cas pour les chargements maximums (exemple ***B***).

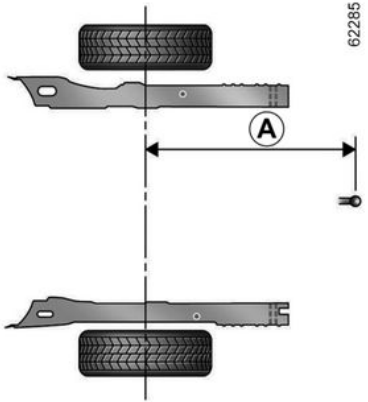
Assurez-vous que les objets transportés soient uniformément répartis sur toute la surface de chargement.

Si vous devez poser des objets sur le dossier rabattu, il est impératif de retirer les appuis-tête avant de rabattre le dossier de manière à plaquer le plus possible le dossier contre l'assise.




Positionnez toujours les objets les plus lourds directement sur le plancher en position basse ➔ **344**. Utilisez, lorsque le véhicule en est équipé, les points d'arrimage ***1*** situés sur le plancher du coffre. Le chargement doit être fait de manière à ce qu'aucun objet ne puisse être projeté en avant sur les occupants lors d'un freinage brusque. Bouclez les ceintures de sécurité des places arrière même lorsqu'il n'y a pas d'occupant.

## Attelage




Cote maximum ***A*** **= 1140 mm**

**Charge admise sur le point d'attelage, masse maxi. remorque freinée et non freinée ➔ 417**.

**Choix et montage de l'attelage**

Masse maximum de l'attelage :

– Attelage (Traverse et Bras) non monté d'origine sur le véhicule : l'attelage complet et ses fixations ne doivent pas dépasser 23 kg.

Un dispositif d'attelage ne doit pas masquer un élément d'éclairage ou plaque d'immatriculation lorsqu'il n'est pas utilisé.

Dans tous les cas, conformez-vous à la législation du pays où vous vous trouvez.

Pour le montage et les conditions d'utilisation, consultez la notice de montage de l'équipement.

Il est conseillé de garder cette notice avec les autres documents de bord.

**Véhicules utilisés à pleine charge (Masse Maximum Autorisée en Charge) et tractant une remorque** :

– La vitesse maximale doit être limitée à **100 km/h et la pression des pneumatiques augmentée de 0,2 bar ➔ 417**.

**Risque d'éclatement des pneumatiques.**

**Charge admise sur le toit** :

80 kg (y compris le dispositif de portage).

## Dispositifs de portage

### Précautions d'utilisation

**(manipulation du hayon)**

Avant de manipuler le hayon, vérifiez les objets et/ou accessoires (porte-vélos, coffre de toit...) montés sur les barres de toit : ils doivent être bien disposés et arrimés, et leur encombrement ne doit pas empêcher le bon fonctionnement du hayon.

# TRANSPORT D'OBJETS

Assurez-vous que les objets transportés soient uniformément répartis sur toute la surface de chargement du dispositif.

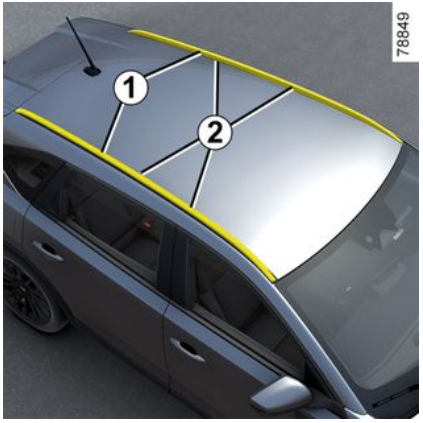
4

Il est interdit de fixer tout dispositif de portage (porte-vélo, coffre à bagages…) en appui sur le becquet et sur le hayon. Pour l'installation d'un dispositif de portage sur votre véhicule, adressez-vous à un Représentant de la marque.

Il est interdit de fixer tout dispositif de portage sur le toit pour les véhicules non équipés d'origine avec des barres de toit longitudinales.

Pour le choix de l'équipement adapté à votre véhicule, nous vous conseillons de consulter votre Représentant de la marque. Pour le montage de l'équipement et les conditions d'utilisation, consultez la notice de montage du fabricant. Il est conseillé de garder cette notice avec les autres documents de bord.

## Véhicules équipés de barres de toit longitudinales




Les inserts de fixation ***2*** sont situés sur les barres de toit longitudinales ***1***.

**Charge admise sur le toit** : 80 kg (y compris le dispositif de portage).

Afin de garantir votre sécurité et le bon fonctionnement des équipements électriques du véhicule (feux, essuie-vitre, assistance de freinage...), toutes interventions sur la batterie (démontage, débranchement...) doivent impérativement être effectuées par un professionnel spécialisé.
Risque de brûlures par chocs électriques.
Respectez impérativement les périodicités de remplacement mentionnées dans le document d'entretien sans les dépasser.
La batterie étant spécifique, veillez à la faire remplacer par une batterie équivalente.
Faites appel à un Représentant de la marque.

# TRANSPORT D'OBJETS

## Becquet *A*




Il est **interdit** de fixer des objets et/ou accessoires (porte-vélo) en appui sur le becquet ***A***.

Il est interdit de fixer tout dispositif de portage (porte-vélo, coffre à bagages…) en appui sur le becquet et sur le hayon. Pour l'installation d'un dispositif de portage sur votre véhicule, adressez-vous à un Représentant de la marque.

## Capot moteur




Suivant véhicule, pour ouvrir, tirez la manette ***1***.

Avant toute intervention dans le compartiment moteur, coupez impérativement le contact ➔ 158 ou ➔ 160.




Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant. Le témoin présent dans le compartiment moteur vous le rappelle.
**Risque de blessures**.

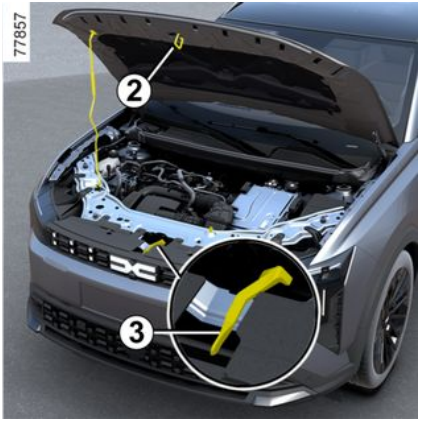
Lors des interventions sous le capot moteur, assurez-vous que la manette d'essuie-vitres est en position arrêt.
**Risque de blessures**.

Ne jamais activer la fonction démarrage du moteur à distance ou sa programmation avant l'ouverture du capot moteur ou lorsque ce dernier est ouvert.
**Risques de brûlures et de blessures graves**.

Évitez de s'appuyer sur le capot moteur : risque de fermeture involontaire du capot.

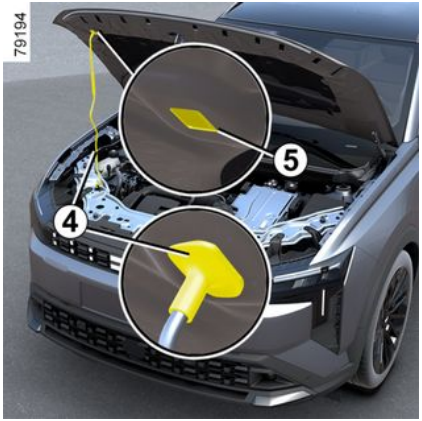
# ACCÈS MOTEUR, NIVEAUX

## Déverrouillage de la sécurité du capot




Pour déverrouiller, dégagez le crochet ***2*** en poussant vers la gauche la palette ***3*** en même temps que vous soulevez le capot.

## Ouverture du capot moteur







Levez le capot, dégrafez la béquille ***4*** de sa fixation ***6*** et, pour votre sécurité, placez-la **impérativement** dans l'emplacement ***5***.

## Fermeture du capot moteur

Avant fermeture, vérifiez que rien n'a été oublié dans le compartiment moteur.

Pour refermer le capot, replacez la béquille ***4*** dans la fixation ***6***. Prenez le capot par le milieu et accompagnez-le jusqu'à 30 cm environ de la position fermée, puis lâchez-le. Il se verrouille de lui-même par l'effet de son poids.

S'assurer du bon verrouillage du capot.
S'assurer que rien ne vient gêner l'ancrage de verrouillage (gravier, chiffon…).

Après toute intervention dans le compartiment moteur, assurez-vous de ne rien oublier (chiffon, outils...).
En effet, ceux-ci peuvent endommager le moteur ou entraîner un incendie.

Lors d'un choc, même léger contre la calandre ou le capot, faites contrôler au plus vite le système de verrouillage du capot par un Représentant de la marque.



## Trappe d'accès moteur

## Huile moteur

### Généralités

Un moteur thermique consomme de l'huile pour le graissage et le refroidissement des pièces en mouvement et il est normal de faire des appoints d'huile entre deux vidanges.

Toutefois, si après la période de rodage, les apports étaient supérieurs à 0,5 litre pour 1 000 km, consultez un Représentant de la marque.

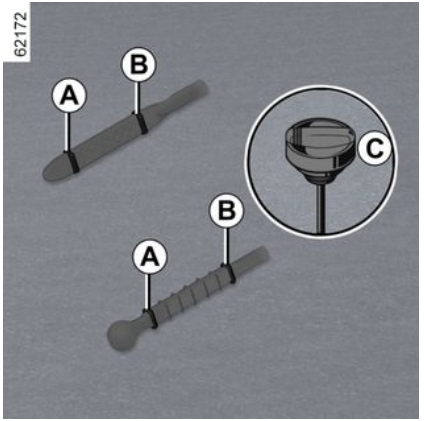
**Périodicité : vérifiez périodiquement votre niveau d'huile et, en tout cas, avant chaque grand voyage sous peine de risquer de détériorer votre moteur.**

#### Lecture du niveau d'huile

La lecture doit être faite sur sol horizontal et après un arrêt prolongé du moteur.

**Pour connaître le niveau d'huile exact et s'assurer que le niveau maximum n'est pas dépassé (risque d'endommagement du moteur), il est impératif d'utiliser la jauge.**

Suivant véhicule, l'afficheur au tableau de bord alerte uniquement lorsque le niveau d'huile est au minimum.




– Sortez la jauge et essuyez-la avec un chiffon propre et non pelucheux ;
– enfoncez la jauge jusqu'en butée (pour les véhicules équipés du « bouchon-jauge » ***C***, vissez complètement le bouchon) ;
– sortez la jauge de nouveau ;
– lisez le niveau : il ne doit jamais descendre en dessous du **« MINI »** ***A*** ni dépasser le **« MAXI »** ***B***.

Une fois le niveau lu, veillez à enfoncer la jauge jusqu'en butée ou à visser complètement le bouchon-jauge.

Utiliser un entonnoir ou protéger la zone de l'orifice de remplissage pour éviter tout écoulement d'huile moteur sur une pièce chaude du compartiment moteur ou sur une pièce sensible (ex : composants électriques).
**Risque d'incendie**.

**Dépassement du niveau maximum d'huile moteur**

Il ne faut en aucun cas dépasser le niveau maximum de remplissage ***B*** : risque d'endommagement du moteur et du système de dépollution. Si le niveau **« MAXI »** est dépassé, **ne démarrez pas votre véhicule** et faites appel à un Représentant de la marque.

Avant toute intervention dans le compartiment moteur, coupez impérativement le contact ➔ 158 ou ➔ 160.

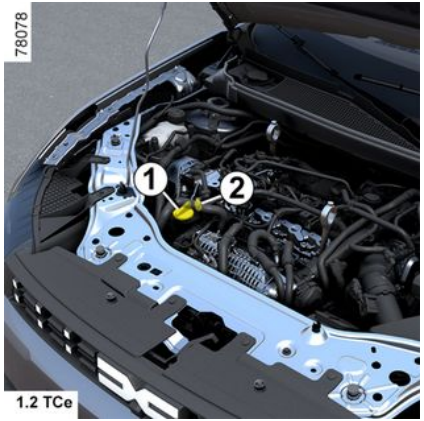
## Appoint, remplissage, vidange moteur

### Appoint/remplissage

Le véhicule doit être sur sol horizontal, contact coupé et moteur thermique froid (par exemple : avant le premier démarrage de la journée).

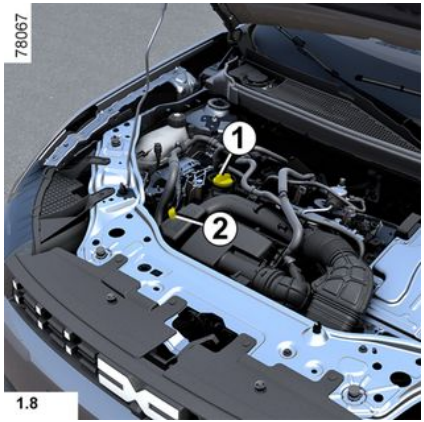
Avant toute intervention dans le compartiment moteur, coupez impérativement le contact ➔ 158 ou ➔ 160.

Ne dépassez pas le niveau **« MAXI »** et n'oubliez pas de remettre le bouchon ***1*** et la jauge ***2***.




– Dévissez le bouchon ***1*** ;
– rétablissez le niveau (pour information la capacité entre le **« MINI »** et le **« MAXI »** de la jauge ***2*** est de 1,5 à 2 litres suivant moteur) ;
– attendez 20 minutes environ pour permettre l'écoulement de l'huile ;
– vérifiez le niveau à l'aide de la jauge ***2*** (comme expliqué précédemment).

Une fois le niveau lu, veillez à enfoncer la jauge jusqu'en butée ou à visser complètement le bouchon-jauge.



# ACCÈS MOTEUR, NIVEAUX



**Dépassement du niveau maximum d'huile moteur**

Il ne faut en aucun cas dépasser le niveau maximum de remplissage : risque d'endommagement du moteur et du système de dépollution.
Si le niveau **« MAXI »** est dépassé **ne démarrez pas votre véhicule** et faites appel à un Représentant de la marque.

### Vidange moteur

**Périodicité :** reportez-vous au document d'entretien de votre véhicule.

### Capacité de vidange

Reportez-vous au document d'entretien de votre véhicule ou consultez un Représentant de la marque.

Vérifiez toujours le niveau d'huile moteur à l'aide de la jauge comme expliqué précédemment (il ne doit jamais être en dessous du mini, ni au-dessus du maxi de la jauge).

### Qualité d'huile moteur

Reportez-vous au document d'entretien de votre véhicule.

Avant toute intervention dans le compartiment moteur, coupez impérativement le contact ➔ 158 ou ➔ 160.

**Remplissage huile moteur**

Utiliser un entonnoir ou protéger la zone de l'orifice de remplissage pour éviter tout écoulement d'huile moteur sur une pièce chaude du compartiment moteur ou sur une pièce sensible (ex : composants électriques).
**Risque d'incendie**.

Ne faites pas tourner le moteur dans un local fermé : les gaz d'échappement sont toxiques.

Lors des interventions sous le capot moteur, assurez-vous que la manette d'essuie-vitres est en position arrêt.
**Risque de blessures**.

**Remplissage et/ou contrôle du niveau du huile :** attention lorsque vous faites l'appoint ou que vous vérifiez le niveau d'huile, veillez à ce qu'il ne tombe pas d'huile sur les pièces du moteur.
N'oubliez pas de refermer correctement le bouchon et de bien remettre en place la jauge pour éviter les projections d'huile sur les pièces chaudes du moteur.
**Risque d'incendie**.

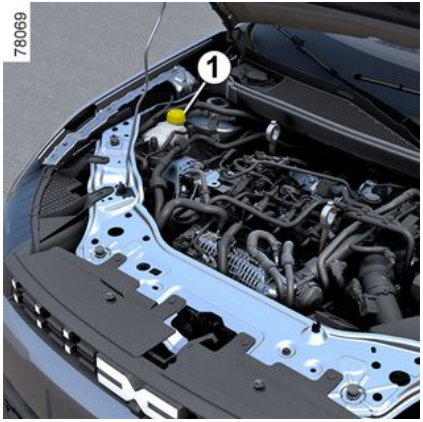
Lors des interventions à proximité du moteur thermique, celui-ci peut être chaud. De plus le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant. Le témoin présent dans le compartiment moteur vous le rappelle.
**Risque de blessures**.

En cas de baisse anormale ou répétée du niveau, consultez un Représentant de la marque.

**Vidange moteur :** si vous réalisez la vidange moteur chaud, attention aux risques de brûlures dues à l'écoulement de l'huile.

## Niveau liquide de refroidissement

### Liquide de refroidissement du moteur thermique




Contact coupé et sur sol horizontal, le niveau **à froid** doit se situer entre les repères **« MINI »** et **« MAXI »** indiqués sur le bocal de liquide de refroidissement ***1***.

Complétez ce niveau **à froid** avant qu'il n'atteigne le repère **« MINI »**.

**Périodicité du contrôle de niveau**

**Vérifiez votre niveau de liquide de refroidissement régulièrement** (le moteur thermique est susceptible de

subir de graves détériorations par manque de liquide de refroidissement).

Si un apport est nécessaire, n'utilisez que les produits agréés par les Services Techniques qui vous assurent :

– une protection antigel ;
– une protection anticorrosion du circuit de refroidissement.

5

Aucune intervention ne doit être effectuée sur le circuit de refroidissement lorsque le moteur thermique est chaud.
**Risque de brûlures**.

**Périodicité de remplacement**

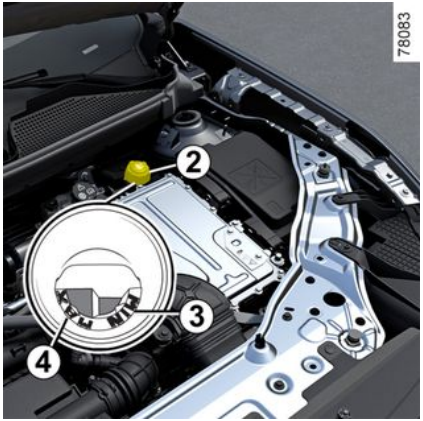
Reportez-vous au document d'entretien de votre véhicule.

Avant toute intervention dans le compartiment moteur, coupez impérativement le contact ➔ **158** ou ➔ **160**.

En cas de baisse anormale ou répétée du niveau, consultez un Représentant de la marque.

Lors des interventions à proximité du moteur thermique, celui-ci peut être chaud. De plus le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant. Le témoin présent dans le compartiment moteur vous le rappelle.
**Risque de blessures**.

**Liquide de refroidissement du système de traction électrique**




(version Hybrid)

Ce circuit est différent de celui du moteur thermique. Il sert au refroidissement du moteur électrique.

Avant toute intervention dans le compartiment moteur, coupez impérativement le contact ➔ **158** ou ➔ **160**.

**Lecture du niveau**

Contact coupé et sur sol horizontal, dévissez le bouchon situé sur le bocal de liquide de refroidissement ***2***.

Le niveau **à froid** doit se situer entre les repères **« MIN »** ***3*** et **« MAX »** ***4*** indiqués à l'intérieur du goulot.

**Périodicité du contrôle de niveau**

**Vérifiez votre niveau de liquide de refroidissement régulièrement** (le circuit électrique est susceptible de subir de graves détériorations par manque de liquide de refroidissement).

Si un apport est nécessaire, consultez obligatoirement un Représentant de la marque pour effectuer le niveau.

Aucune intervention ne doit être effectuée sur le circuit de refroidissement lorsque le moteur thermique est chaud.
**Risque de brûlures**.

**Périodicité de remplacement**

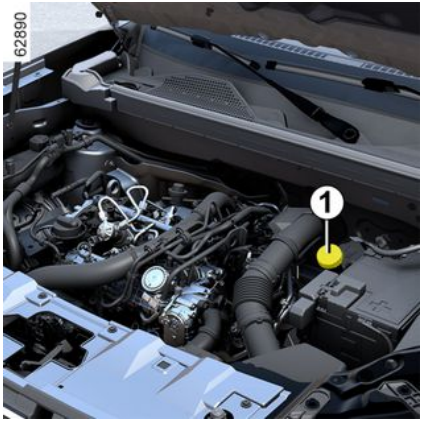
Reportez-vous au document d'entretien de votre véhicule.

En cas de baisse anormale ou répétée du niveau, consultez un Représentant de la marque.

Lors des interventions à proximité du moteur thermique, celui-ci peut être chaud. De plus le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant. Le témoin présent dans le compartiment moteur vous le rappelle.
**Risque de blessures**.

## Niveaux, filtres

### Liquide de freins




Il est à contrôler souvent, et en tout cas chaque fois que vous sentez une différence même légère de l'efficacité de freinage.

Le contrôle du niveau se fait moteur à l'arrêt et sur sol horizontal.

Avant toute intervention dans le compartiment moteur, coupez impérativement le contact ➔ 158 ou ➔ 160.

# ACCÈS MOTEUR, NIVEAUX

5

**Niveau**

Le niveau baisse normalement en même temps que l'usure des garnitures mais, il ne doit jamais descendre en dessous de la cote d'alerte « **MINI** » indiquée sur le bocal de liquide de freins ***1***.

Si vous souhaitez vérifier par vous-même l'état d'usure des disques et des tambours, procurez-vous le document expliquant la méthode de contrôle disponible dans le Réseau ou sur le site internet du constructeur.

Lors des interventions sous le capot moteur, assurez-vous que la manette d'essuie-vitres est en position arrêt.
**Risque de blessures**.

**Remplissage**

Toute intervention sur le circuit hydraulique doit entraîner le remplacement du liquide par un spécialiste.

Utilisez obligatoirement un liquide agréé par les Services Techniques et prélevé d'un bidon scellé.

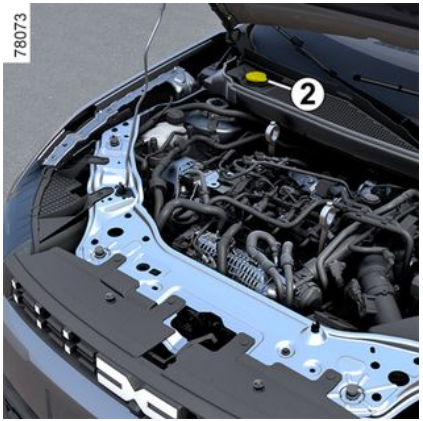
**Périodicité de remplacement**

Reportez-vous au document d'entretien de votre véhicule.

En cas de baisse anormale ou répétée du niveau, consultez un Représentant de la marque.

Avant toute intervention dans le compartiment moteur, coupez impérativement le contact ➔ 158 ou ➔ 160.

## Lave-vitres




**Remplissage**

Moteur à l'arrêt, ouvrez le bouchon ***2***. Remplissez jusqu'à voir le liquide puis remettez le bouchon.

Ce réservoir alimente les lave-vitres avant et arrière, lorsque le véhicule en est équipé.

**Nota :** vérifiez régulièrement le niveau du réservoir en effectuant un appoint de liquide avant d'effectuer un trajet.

**Liquide :** Utilisez exclusivement du produit lave-vitres contenant de l'antigel.

Nous vous conseillons de consulter un Représentant de la marque ou un professionnel qualifié.

**Nota :** ne pas utiliser de l'eau calcaire (risques de détérioration de la pompe d'amorçage, dépôts de calcaire sur la pompe et les gicleurs).

**Gicleurs :** Pour régler la hauteur des gicleurs de lave-vitres du pare-brise, consultez un Représentant de la marque.

Lors des interventions sous le capot moteur, assurez-vous que la manette d'essuie-vitres est en position arrêt.
**Risque de blessures**.

Avant toute intervention dans le compartiment moteur, coupez impérativement le contact ➔ 158 ou ➔ 160.

Lors des interventions à proximité du moteur thermique, celui-ci peut être chaud. De plus le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant. Le témoin présent dans le compartiment moteur vous le rappelle. **Risque de blessures**.

## Filtres

Le remplacement des éléments filtrants (filtre à air, filtre habitacle, filtre à gazole…) est prévu dans les opérations d'entretien de votre véhicule.

**Périodicité de remplacement des éléments filtrants :** reportez-vous au document d'entretien de votre véhicule.

### Filtre habitacle

Si votre véhicule n'est pas équipé d'origine d'un filtre habitacle, il est possible d'en installer un ultérieurement.

Adressez-vous à un Représentant de la marque.

# BATTERIE

## Batterie 12 volts




La batterie ***1*** ne nécessite pas d'entretien. **Vous ne devez ni l'ouvrir, ni effectuer d'ajout de liquide**.

Manœuvrez la batterie ***1*** avec précaution car elle contient de l'acide sulfurique qui ne doit pas entrer en contact avec les yeux ou la peau. Si un tel contact survient, rincez abondamment à l'eau si besoin consultez un médecin. Tenez toute flamme, tout point incandescent et toute étincelle éloignés des éléments de la batterie : risque d'explosion.

Suivant véhicule, un système vérifie en continu l'état de charge de la batterie.

Si celle-ci diminue, le message « Mode sauvegarde batterie 12V » puis « Batterie faible Démarrer moteur » s'affiche au tableau de bord.

Dans ce cas, démarrez le moteur et le message au tableau de bord disparaît.

**Nota** : l'affichage du message « Mode sauvegarde batterie 12V » peut survenir après 5 à 30 minutes d'utilisation du véhicule moteur arrêté et vous avertit que les éléments consommateurs de confort (éclairage intérieur, radio, navigation, ventilation, alimentation de la prise accessoires...) peuvent être coupés automatiquement.

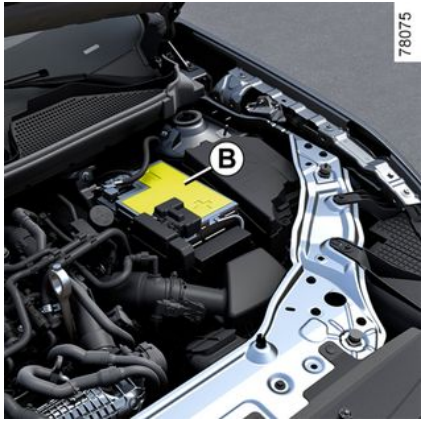
L'état de charge de votre batterie peut diminuer surtout si vous utilisez votre véhicule :

– sur de petits parcours ;
– en roulage urbain ;
– lorsque la température baisse ;
– après utilisation prolongée d'éléments consommateurs (radio…) moteur arrêté.

Avant toute intervention dans le compartiment moteur, coupez impérativement le contact ➔ **158** ou ➔ **160**.

Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant. Le témoin présent dans le compartiment moteur vous le rappelle.
**Risque de blessures**.

# BATTERIE




L'étiquette ***A*** est située sur la batterie ***1*** sous la housse de protection ***B***.




**Étiquette *A***

Respectez les indications portées sur la batterie :

– ***2*** flamme nue interdite et défense de fumer ;
– ***3*** protection obligatoire de la vue ;
– ***4*** tenir éloigné des enfants ;
– ***5*** matières explosives ;
– ***6*** se reporter à la notice ;
– ***7*** matières corrosives.

Afin de garantir votre sécurité et le bon fonctionnement des équipements électriques du véhicule (feux, essuie-vitre, assistance de freinage...), toutes interventions sur la batterie (démontage, débranchement...) doivent impérativement être effectuées par un professionnel spécialisé.
**Risque de brûlures par chocs électriques**.
Respectez impérativement les périodicités de remplacement mentionnées dans le document d'entretien sans les dépasser.
La batterie étant spécifique, veillez à la faire remplacer par une batterie équivalente.
Faites appel à un Représentant de la marque.

# BATTERIE

## Particularité version Hybrid




La batterie « 12 volts » ***2*** est située à l'arrière du véhicule Hybrid : elle fournit l'énergie nécessaire à l'ouverture/fermeture du véhicule et au fonctionnement des équipements.

**Vous ne devez ni l'ouvrir, ni effectuer d'ajout de liquide.**

L'état de charge de la batterie « 12 volts » ***1*** peut diminuer surtout si vous utilisez votre véhicule :

– lorsque la température extérieure baisse ;
– après utilisation prolongée d'éléments consommateurs alors que le contact est coupé ;
– après une période de stationnement prolongée.

Il est interdit de débrancher la batterie « 12 volts ».
**Risque de brûlures par chocs électriques.**

Afin de garantir votre sécurité et le bon fonctionnement des équipements électriques du véhicule (feux, essuie-vitre, assistance de freinage...), toutes interventions sur la batterie « 12 volts » (démontage, débranchement....) doivent **impérativement** être effectuées par un professionnel spécialisé.
**Risque de brûlures par chocs électriques.**
Respectez **impérativement** les périodicités de remplacement mentionnées dans le document d'entretien sans les dépasser.
La batterie étant spécifique, veillez à la faire remplacer par une batterie équivalente.
Faites appel à un Représentant de la marque.

### Étiquette *A*




Respectez les indications portées sur la batterie :

***3.*** flammes nues interdites et défense de fumer ;

***4.*** protection obligatoire de la vue ;

***5.*** tenir éloigné des enfants ;

***6.*** matières explosives ;

***7.*** se reporter à la notice ;

***8.*** matières corrosives.

# BATTERIE

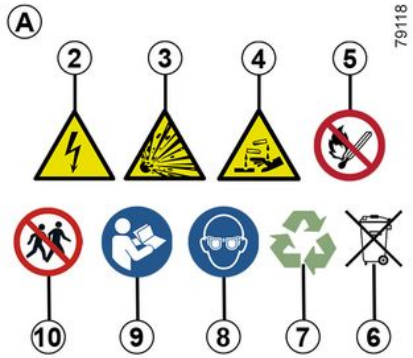
Afin de garantir votre sécurité et le bon fonctionnement des équipements électriques du véhicule (feux, essuie-vitre, assistance de freinage...), toutes interventions sur la batterie (démontage, débranchement...) doivent **impérativement** être effectuées par un professionnel spécialisé.
**Risque de brûlures par chocs électriques.**
Respectez **impérativement** les périodicités de remplacement mentionnées dans le document d'entretien sans les dépasser.
La batterie étant spécifique, veillez à la faire remplacer par une batterie équivalente.
Faites appel à un Représentant de la marque.

## Batterie secondaire 48 volts




Suivant véhicule, une batterie secondaire ***1*** est située sous le siège passager avant ou, suivant véhicule, sous le siège conducteur dans un compartiment spécifique : elle fournit l'énergie nécessaire au fonctionnement de certains équipements.

La batterie secondaire ***1*** ne nécessite pas d'entretien. **Vous ne devez ni l'ouvrir, ni effectuer d'ajout de liquide.**




**Étiquette *A***

L'étiquette ***A*** est située sur la batterie ***1*** :

– ***2*** tension électrique dangereuse ;
– ***3*** risque d'explosion ;
– ***4*** matières corrosives ;
– ***5*** flamme nue interdite et défense de fumer ;
– ***6*** ne pas jeter dans les ordures ménagères ;
– ***7*** matériaux recyclables ;
– ***8*** protection obligatoire de la vue ;
– ***9*** se reporter à la notice ;
– ***10*** tenir éloigné des enfants.

**Nota :** pour assurer sa performance et son bon fonctionnement, la batterie secondaire ***1*** se recharge entièrement

en roulage, à intervalles réguliers (environ une fois tous les deux mois).

À cette occasion, vous pouvez ressentir une baisse momentanée de puissance et/ou de frein moteur. Ceci est parfaitement normal.



Afin de garantir votre sécurité et le bon fonctionnement des équipements électriques du véhicule (feux, essuie-vitre, assistance de freinage...), toutes interventions sur la batterie (démontage, débranchement...) doivent impérativement être effectuées par un professionnel spécialisé.
**Risque de brûlures par chocs électriques.**
La batterie étant spécifique, veillez à la faire remplacer par une batterie équivalente.
Faites appel à un Représentant de la marque.

La batterie 48V est refroidie par air, donc il est normal si le client entend un léger bruit de ventilateur dans certaines situations; ce n'est pas toujours le cas.

# NETTOYAGE

## Entretien de la carrosserie

Un véhicule bien entretenu permet de le conserver plus longtemps. Il est donc conseillé d'entretenir l'extérieur du véhicule régulièrement.

Votre véhicule bénéficie des techniques anticorrosion performantes. Il n'en demeure pas moins soumis à l'action de différents paramètres.

**Agents atmosphériques corrosifs**

– pollution atmosphérique (villes et zones industrielles) ;
– salinité de l'atmosphère (zones maritimes surtout par temps chaud) ;
– conditions climatiques saisonnières et hygrométriques (sel répandu sur la chaussée en hiver, eau de nettoyage des rues…).

**Incidents de circulation**

**Actions abrasives**

Poussière atmosphérique, sable, boue, gravillons projetés par d'autres véhicules…

Un minimum de précautions s'impose pour vous assurer contre ces risques.

## Ce qu'il faut faire

Lavez fréquemment votre véhicule, **moteur arrêté**, avec des shampooings sélectionnés par nos Services Techniques (jamais de produits abrasifs).

Rincez au préalable abondamment au jet :

– les retombées résineuses des arbres ou les pollutions industrielles ;
– la boue qui forme des amalgames humides dans les passages de roue et le dessous de caisse ;
– **la fiente** d'oiseaux qui produit une réaction chimique avec la peinture amenant à **une action décolorante rapide pouvant aller jusqu'au décollement de la peinture** ;

Il est **impératif** de laver immédiatement le véhicule pour enlever ces taches, car il sera impossible de les faire disparaître par un lustrage ;

– le sel, surtout dans les passages de roues et le dessous de caisse, après roulage dans des régions où des fondants chimiques ont été répandus.

Retirez régulièrement les retombées végétales (résine, feuilles...) du véhicule.

Respectez les lois locales en ce qui concerne le lavage des véhicules (ex. : ne pas laver son véhicule sur la voie publique).

Effectuez ou faites effectuer rapidement les retouches en cas de blessure de la peinture pour éviter la propagation de la corrosion.

N'oubliez pas les visites périodiques, dans le cas où votre véhicule bénéficie d'une garantie anticorrosion. Reportez-vous au document d'entretien.

Respectez l'espacement des véhicules en cas de roulage sur route gravillonnée pour éviter de blesser votre peinture.

En cas de lavage du véhicule avec un appareil de nettoyage haute pression, veuillez prendre les précautions suivantes :

– assurez-vous que la peinture de votre véhicule, la zone ou l'élément que vous souhaitez nettoyer soit adapté à ce type de lavage ;
– la pression délivrée par l'appareil doit être inférieure à 100 bars ;
– lors du lavage, positionnez la buse de la lance du nettoyeur à une distance de plus de 15 cm du véhicule et vérifiez que le débit d'eau est inférieur à 15 l/min ;
– n'insistez pas sur le lavage d'une même zone ou sur d'éventuels impacts ainsi que sur les joints (risque de détérioration de la peinture ou de décollement des joints ...).

Au cas où il a été nécessaire de nettoyer des éléments mécaniques, charnières… Il est impératif de les protéger de nouveau par pulvérisation de produits homologués par nos Services Techniques.

ⓘ Nous avons sélectionné des produits spéciaux pour l'entretien que vous trouverez dans les boutiques de la marque.

## Ce qu'il ne faut pas faire

Laver le véhicule en plein soleil ou lorsqu'il gèle.

Gratter la boue ou des salissures sans les détremper.

Laisser s'accumuler les souillures extérieures.

Laisser la rouille se développer à partir de blessures accidentelles.

Enlever des taches avec des solvants, non sélectionnés par nos Services Techniques, qui peuvent attaquer la peinture.

Rouler dans la neige et la boue sans laver le véhicule, particulièrement les passages de roues et le dessous de caisse.



Dégraisser ou nettoyer à l'aide d'appareils de nettoyage haute pression ou de pulvérisations de produits non homologués par nos Services Techniques :

– les éléments mécaniques (ex. : compartiment moteur) ;
– les roues (ex. : les éléments de freinage comme les étriers de frein) ;
– dessous de caisse ;
– pièces avec charnières (ex. : intérieur des portes) ;
– plastiques extérieurs peints (ex. : pare-chocs).

Cela pourrait provoquer des risques d'oxydation ou de mauvais fonctionnement.

ⓘ Suivant véhicule, les plastiques extérieurs (boucliers...), du fait de leur conception, présentent un aspect moucheté.
La présence de points blancs sur les pièces est normale, n'insistez pas sur le lavage pour essayer de les enlever.

## Particularité véhicules avec peinture mate

Ce type de peinture requiert certaines précautions.

**Ce qu'il faut faire**

Lavez à l'eau abondamment, et à la main, le véhicule à l'aide d'un chiffon doux, d'une éponge douce...

**Ce qu'il ne faut pas faire**

Utiliser des produits à base de cire (lustrage).

Frotter de manière intensive.

Passer le véhicule sous un portique de lavage.

Coller des autocollants sur la peinture (risque de marquage).



Laver le véhicule avec un appareil de nettoyage haute pression.

## Passage sous un portique de lavage

Pour préserver votre véhicule et éviter tout dommage, nous vous conseillons de suivre les consignes suivantes ainsi que celles indiquées par le portique :

– ramenez la manette des essuie-vitres en position arrêt ➔ **147** ;
– fermez tous les ouvrants et vitres ;
– vérifiez la fixation des équipements extérieurs (projecteurs additionnels...) ;
– déposez l'antenne si présente ;
– rabattez (si possible) les rétroviseurs extérieurs ;

– retirez tout accessoire (barres de toit, porte-vélos...).

**Nota**: Suivant véhicule, pensez à remettre l'antenne en la vissant jusqu'en butée une fois le lavage terminé.

### Nettoyage des projecteurs, feux arrière, capteurs et caméras...

Utilisez un chiffon doux ou du coton.

Si cela est insuffisant, imbibez-le légèrement d'eau savonneuse puis rincez toujours avec un chiffon doux ou coton.

Terminez en essuyant délicatement avec un chiffon sec doux.

**L'emploi de produits à base d'alcool ou d'ustensiles (ex : grattoir...) est à proscrire**.

### Nettoyage des autocollants, films décoratifs...

**Ce qu'il faut faire**

Utilisez un chiffon doux ou du coton.

Imbibez-le légèrement d'eau savonneuse, puis rincez toujours avec un chiffon doux ou coton.

Terminez en essuyant délicatement avec un chiffon sec doux.

**Ce qu'il ne faut pas faire**

Employer des produits à base d'alcool.

Utiliser des ustensiles (ex. : grattoir...).

Frotter de manière intensive.



Laver la zone avec un appareil de nettoyage haute pression.

## Entretien des garnitures intérieures

Un véhicule bien entretenu permet de le conserver plus longtemps. Il est donc conseillé d'entretenir l'intérieur du véhicule régulièrement.

Une tâche doit toujours être traitée rapidement.

Quelle que soit la nature de la tâche, utilisez de **l'eau savonneuse** froide (éventuellement tiède) **à base de savon naturel**.

**L'emploi de détergents (liquide pour vaisselle, produit en poudre, produits à base d'alcool...) est à proscrire.**

Utilisez un chiffon doux.

Rincez et en absorbez l'excédent.

## Écran multimédia

L'entretien de l'écran dépend du type d'équipement multimédia. Pour plus d'information, reportez-vous à la notice multimédia.

### Vitres d'instrumentation

(ex. : tableau de bord, montre, afficheur température extérieure, afficheur radio…)

Utilisez un chiffon doux ou du coton.

Si cela est insuffisant, utilisez un chiffon doux (ou coton) légèrement imbibé d'eau savonneuse puis rincez avec un chiffon doux ou coton légèrement imbibé d'eau.

Terminez en essuyant **délicatement** avec un chiffon sec doux.

**L'emploi de produits à base d'alcool et/ou l'aspersion directe d'un liquide est à proscrire.**

### Ceintures de sécurité

Elles doivent être tenues propres.

Utilisez soit les produits sélectionnés par nos Services Techniques (Boutique de la marque) soit de l'eau tiède savonneuse avec une éponge et séchez avec un chiffon sec.

**L'emploi de détergents ou teinture est à proscrire**.

### Textiles (sièges, habillage de portes...)

Dépoussiérez **régulièrement** les textiles.

**Tâche liquide**

# NETTOYAGE

Utilisez l'eau savonneuse.

Absorbez ou tamponnez légèrement (ne jamais frotter) à l'aide du chiffon doux, rincez et absorbez l'excédent.

**Tâche solide ou pâteuse**

Retirez **immédiatement** et avec précaution l'excédent de matière solide ou pâteuse avec une spatule (en allant des bords vers le centre afin d'éviter d'étaler la tâche).

Nettoyez comme indiqué pour une tâche liquide.

**Particularité des bonbons, chewing-gums**

Posez un glaçon sur la tâche afin de la cristalliser puis procédez comme indiqué pour une tâche solide.

> ⓘ Pour tout conseil d'entretien intérieur et/ou de résultat non satisfaisant, consultez le Représentant de la marque.

## Démontage/remontage d'équipements amovibles montés d'origine dans le véhicule

Si vous devez retirer des équipements amovibles pour nettoyer l'habitacle (par exemple des surtapis), veillez toujours à les réinstaller correctement et du bon côté (le surtapis conducteur doit être remonté côté conducteur...) et de les maintenir par les éléments livrés avec l'équipement (par exemple, le surtapis conducteur doit toujours être maintenu à l'aide d'éléments de fixation préinstallés).

Dans tous les cas, véhicule à l'arrêt, vérifiez que rien ne vient gêner la conduite (obstacle dans l'enfoncement des pédales, coincement du talon par le surtapis...).

## Ce qu'il ne faut pas faire

Positionner des objets au niveau des aérateurs tels que désodorisant, parfum…qui pourraient endommager l'habillage de la planche de bord.



Utiliser un appareil de nettoyage haute pression ou de pulvérisateur à l'intérieur de l'habitacle :

– sans précaution, cela pourrait nuire, entre autres, au bon fonctionnement des composants électriques ou électroniques présents dans le véhicule.

## Pneumatiques

### Sécurité pneumatiques - roues

Les pneumatiques constituent le seul contact entre le véhicule et la route, il est donc essentiel de les tenir en bon état. Vous devez impérativement vous conformer aux règles locales prévues par le code de la route.

Pour votre sécurité et le respect de la législation en vigueur.

Lorsqu'il y a nécessité de les remplacer, il ne faut monter sur votre véhicule que des pneumatiques de même marque, dimension, type et structure sur un même essieu.

**Ils doivent : soit avoir une capacité de charge et une capacité de vitesse au moins égale aux pneumatiques d'origine, soit correspondre à ceux préconisés par un Représentant de la marque.**

Le non-respect de ces instructions peut mettre en cause votre sécurité et invalider la conformité de votre véhicule.

**Risque de perte de contrôle du véhicule.**

### Entretien des pneumatiques




Les pneumatiques doivent être en bon état et leurs sculptures doivent présenter un relief suffisant ; les pneumatiques agréés par nos Services Techniques comportent des témoins d'usure ***1*** qui sont **constitués de bossages témoins incorporés dans l'épaisseur de la bande de roulement.**

Lorsque le relief des sculptures a été érodé jusqu'au niveau des bossages-témoins, **ceux-ci deviennent visibles *2* : il est alors nécessaire de remplacer vos pneumatiques car la profondeur des sculptures n'est, au plus, que de 1,6 mm et ceci entraîne**

**une mauvaise adhérence sur les routes mouillées.**

Un véhicule surchargé, de longs parcours sur autoroute plus particulièrement par fortes chaleurs, une conduite habituelle sur de mauvais chemins concourent à des détériorations plus rapides des pneumatiques et influent sur la sécurité.

Des incidents de conduite, tels que « coups de trottoir », risquent d'endommager les pneumatiques et les jantes, ainsi que d'entraîner des déréglages du train avant ou arrière. Dans ce cas, faites vérifier leur état par un Représentant de la marque.



## Pressions de gonflage

Respectez les pressions de gonflage, vérifiez-les au moins une fois par mois et avant chaque grand voyage (reportez-vous à l'étiquette collée sur le chant de porte conducteur ➔ **372**).

**Des pressions insuffisantes** entraînent une usure prématurée et des échauffements anormaux des pneumatiques avec toutes les conséquences que cela comporte sur le plan de la sécurité :

– mauvaise tenue de route ;
– risque d'éclatement ou de perte de la bande de roulement.

La pression de gonflage dépend de la charge et de la vitesse d'utilisation : ajustez les pressions en fonction des conditions d'utilisation ➔ **372**.

Les pressions doivent être vérifiées à froid : ne tenez pas compte des pressions supérieures qui seraient atteintes par temps chaud ou après un parcours effectué à vive allure.

Au cas où la vérification de la pression ne peut être effectuée sur les pneumatiques **froids**, il faut majorer les pressions indiquées de **0,2** à **0,3** bar.

**Il est impératif de ne jamais dégonfler un pneumatique chaud.**

**Particularité**

Suivant véhicule, vous disposez d'un adaptateur à positionner sur la valve avant de faire l'appoint d'air.

Votre véhicule est équipé de roues de grande taille. Celles-ci sont plus sensibles à un défaut d'équilibrage. En cas de vibrations en roulage, consultez un Représentant de la marque.

Attention, un bouchon de valve manquant ou mal vissé peut nuire à l'étanchéité des pneumatiques et provoquer des pertes de pression.
Ayez toujours des bouchons de valve identiques à ceux d'origine entièrement vissés.

**Véhicule équipé d'un avertisseur de perte de pression des pneumatiques**

En cas de sous-gonflage (crevaison, sous-gonflage...), le témoin  s'allume au tableau de bord ➔ 194.

**Changement de roue**

Avertisseur de perte de pression des pneumatiques pouvant prendre plusieurs minutes suivant le roulage, pour une bonne prise en compte des positions de roues et des pressions, vérifiez la pression des pneumatiques après toute intervention.

## Remplacement des pneumatiques

Pour votre sécurité et le respect de la législation en vigueur.

Lorsqu'il y a nécessité de les remplacer, il ne faut monter sur votre véhicule que des pneumatiques de mêmes marque, dimension, type et structure sur un même essieu.

**Ils doivent : soit avoir une capacité de charge et une capacité de vitesse au moins égales aux pneumatiques d'origine, soit correspondre à ceux préconisés par un Représentant de la marque.**

Le non-respect de ces instructions peut mettre en cause votre sécurité et invalider la conformité de votre véhicule.

**Risque de perte de contrôle du véhicule.**

## Utilisation hivernale

### Chaînes

**Pour des raisons de sécurité, il est formellement interdit de monter des chaînes sur l'essieu arrière.**

**Installez les chaînes à neige uniquement sur les roues avant.**

Toute monte de pneumatiques de taille supérieure à celle d'origine **rend impossible le chaînage.**

La monte de chaînes n'est possible qu'avec des pneumatiques de taille identique à ceux montés d'origine sur **votre véhicule**.

**Les roues 19" sont non chaînables.** Si vous désirez utiliser des chaînes, il est impératif des prendre **des équipements spécifiques**, consultez un représentant de la marque.

**Pneus « neiges » ou « thermo-gommes »**

Nous vous conseillons d'équiper les **quatre roues** afin de préserver le plus possible les qualités d'adhérence de votre véhicule.

**Attention :** ces pneumatiques comportent parfois un sens de roulage et

un indice de vitesse maxi qui peut être inférieur à la vitesse maxi de votre véhicule.

**Pneus cloutés**

Ce type d'équipement n'est utilisable que durant une période limitée et déterminée par la législation locale.

Il est nécessaire de respecter la vitesse imposée par la réglementation en vigueur.

Ces pneus doivent équiper les deux roues de l'essieu avant au minimum ou, selon pays, toutes les roues du véhicule.



Dans tous les cas nous vous recommandons de consulter un Représentant de la marque qui saura vous conseiller sur le choix des équipements les plus adaptés à votre véhicule.

## Pressions de gonflage des pneumatiques

### Étiquette *A*




Pour la lire ouvrez la porte conducteur.

Les pressions de gonflage doivent être vérifiées sur pneumatiques froids.

Au cas où la vérification de la pression ne peut être effectuée sur les pneumatiques **froids**, il faut majorer les pressions indiquées de **0,2** à **0,3** bar (ou **3** PSI). Il est impératif de ne jamais dégonfler un pneumatique chaud.

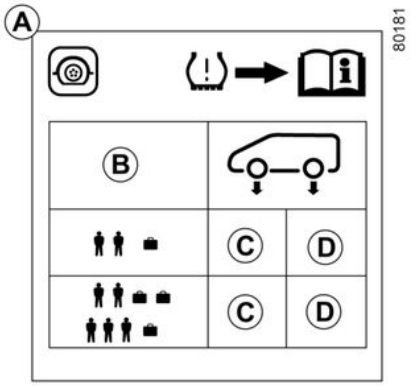
Les pressions de gonflage doivent correspondre à l'usage courant du véhicule (à vide, en charge, conduite sur autoroute...). Respectez les pressions de gonflage. Vérifiez les au moins une fois par mois et avant chaque grand voyage.

Suivant véhicule, après chaque regonflage ou réajustement de la pression des pneumatiques, lancez la réinitialisation de la valeur de référence de la pression des pneumatiques ➔ **194**.

**Véhicule équipé d'un avertisseur de perte de pression des pneumatiques**

En cas de sous-gonflage (crevaison, sous-gonflage...), le témoin  s'allume au tableau de bord ➔ **194**.

# PNEUMATIQUES




La présence et l'emplacement des informations sur l'étiquette dépendent du véhicule.

**B** : dimension des pneumatiques équipant le véhicule/vitesse de roulage prévue.

**C** : pression de gonflage des pneumatiques avant.

**D** : pression de gonflage des pneumatiques arrière.

**Véhicules utilisés à pleine charge (Masse Maximum Autorisée en Charge) et tractant une remorque** :

– La vitesse maximale doit être limitée à **100 km/h** et la pression des pneumatiques augmentée de **0,2** bar ➔ **417**.

**Risque d'éclatement des pneumatiques.**

**Sécurité pneumatique et monte de chaînes :** Pour connaître les conditions d'entretien et, suivant les versions, les conditions de monte de chaînes du véhicule ➔ **369**.

Pour votre sécurité et le respect de la législation en vigueur.

Lorsqu'il y a nécessité de les remplacer, il ne faut monter sur votre véhicule que des pneumatiques de même marque, dimension, type et structure sur un même essieu.

**Ils doivent : soit avoir une capacité de charge et une capacité de vitesse au moins égale aux pneumatiques d'origine, soit correspondre à ceux préconisés par un Représentant de la marque.**

Le non-respect de ces instructions peut mettre en cause votre sécurité et invalider la conformité de votre véhicule.

**Risque de perte de contrôle du véhicule**.

# PNEUMATIQUES

## Kit de gonflage des pneumatiques




Le kit est homologué uniquement pour gonfler les pneumatiques du véhicule équipé d'origine de ce kit.
En aucun cas, il ne doit servir à gonfler les pneumatiques d'un autre véhicule, ou tout autre objet gonflable (bouée, bateau…).
Évitez les projections sur la peau lors des manipulations de la bouteille de produit de réparation. Si toutefois des gouttelettes s'échappent, rincez abondamment.
Ne laissez pas le kit de réparation à la portée des enfants.
Ne jetez pas la bouteille vide dans la nature. Remettez-la à votre Représentant de la marque ou à un organisme chargé de sa récupération.
La bouteille a une durée de vie limitée indiquée sur son étiquette. Vérifiez la date de péremption.
Rendez-vous chez un Représentant de la marque pour remplacer le tuyau de gonflage et la bouteille de produit de réparation.

Le kit répare les pneumatiques endommagés sur la bande de roulement ***A*** par des objets de moins de 4 millimètres. Il ne répare pas tous les types de crevaisons comme les coupures de plus de 4 millimètres, les entailles sur le flanc ***B*** du pneumatique…
Assurez-vous aussi que votre jante est en bon état.
Ne retirez pas le corps étranger à l'origine de la crevaison si celui-ci est toujours dans le pneumatique.

# PNEUMATIQUES

N'utilisez pas le kit de gonflage si le pneu est abîmé à la suite d'un roulage avec un pneu crevé.
Contrôlez donc soigneusement les flancs des pneus avant toute intervention.
De même, rouler avec des pneumatiques dégonflés, voire même à plat (ou crevés) peut nuire à la sécurité et s'avérer être non réparable.
**Cette réparation est temporaire.**
Un pneumatique ayant subi une crevaison doit toujours être examiné (et réparé si cela est possible) par un spécialiste dans les plus brefs délais.
Lors du remplacement d'un pneumatique réparé à l'aide de ce kit, vous devez en avertir le spécialiste.
Lors du roulage, une vibration peut être ressentie du fait de la présence du produit dans le pneumatique.




En cas de crevaison, utilisez le kit ***C*** situé dans le coffre.

**Véhicule équipé d'un avertisseur de perte de pression des pneumatiques**
En cas de sous-gonflage (crevaison, sous-gonflage...), le témoin s'allume au tableau de bord ➔ **194**.




**Moteur allumé, frein de parking serré :**

– Déconnectez tout accessoire branché sur les prises accessoires du véhicule ;
– pour les véhicules équipés d'un dispositif d'attelage, débranchez la prise de l'attelage le cas échéant ;
– **reportez-vous aux informations présentes sur le compresseur du kit de gonflage** situé dans le coffre du véhicule et suivez les instructions d'utilisation ;
– gonflez le pneumatique à la pression préconisée ➔ **372** ;
– après **15** minutes maximum, arrêtez le gonflage pour lire la pression (sur le manomètre ***1***).

# PNEUMATIQUES

**Nota : pendant que la bouteille se vide (environ 30 secondes), le manomètre *1* indique brièvement une pression jusqu'à 6** bars, ensuite la pression chute ;

– ajustez la pression : pour l'augmenter, continuez le gonflage avec le kit, pour la diminuer, appuyez sur le bouton ***2***.

**Si une pression minimum de 1,8 bar n'est pas atteinte après 15 minutes, la réparation n'est pas possible, ne prenez pas la route, faites appel à un Représentant de la marque.**



Avant d'utiliser le kit, garez le véhicule de façon à être suffisamment éloigné de la zone de circulation, enclenchez le signal de détresse et serrez le frein de parking, faites descendre tous les occupants du véhicule et tenez-les éloignés de la zone de circulation.

En cas de stationnement sur le bas-côté de la chaussée, vous devez avertir les autres usagers de la route de la présence de votre véhicule au moyen d'un triangle de présignalisation ou autres dispositifs prescrits par la législation locale du pays où vous vous trouvez.

Une fois que le pneu est correctement gonflé, déposez le kit : dévissez lentement l'embout de gonflage de la bouteille de manière à éviter la projection de produit et stockez la bouteille dans un emballage plastique pour éviter l'écoulement du produit.

– Collez l'étiquette de préconisation de conduite (localisée en dessous de la bouteille) sur un emplacement visible par le conducteur sur la planche de bord.
– À la fin de la première opération de gonflage, le pneu fuira toujours, il est impératif de réaliser un roulage pour colmater le trou.
– Rangez le kit.
– Démarrez sans délai et roulez à une vitesse de 20 à 60 km/h de manière à répartir le produit uniformément dans le pneumatique ; après avoir parcouru une distance de 3 kilomètres, arrêtez-vous et contrôler la pression.
– Si la pression est supérieure à 1,3 bar, mais inférieure à celle recommandée (voir l'étiquette collée sur le bord de la porte conducteur), réajustez-la. Sinon, contactez un Représentant agréé : le pneumatique ne peut pas être réparé.

## Précaution d'utilisation du kit

Le kit ne doit pas fonctionner plus de 15 minutes consécutives.

Aucun objet ne doit se trouver aux pieds du conducteur : en effet, en cas de freinage brusque, ces objets risquent de glisser sous le pédalier et d'empêcher son utilisation.

La bouteille devra être remplacée après la première utilisation même s'il reste du liquide dedans.

Attention, un bouchon de valve manquant ou mal vissé peut nuire à l'étanchéité des pneumatiques et provoquer des pertes de pression.
Ayez toujours des bouchons de valve identiques à ceux d'origine et entièrement vissés.

Après une réparation à l'aide du kit, il ne faut pas parcourir plus de 200 km.
De plus, réduisez votre vitesse et, dans tous les cas, ne dépassez pas 80 km/h.
L'étiquette que vous devrez coller sur un emplacement visible sur la planche de bord vous le rappelle.
Suivant pays ou législation locale, un pneumatique réparé à l'aide du kit de gonflage des pneumatiques devra être remplacé.

## Outils




La présence des outils dans le bloc outils dépend du véhicule.

Le bloc outils est composé :

– de la bouteille du produit anti-crevaison ***1*** ;
– du compresseur du kit de gonflage des pneumatiques ***2*** ;
– de l'anneau de remorquage ***3*** ;
– clé d'enjoliveur ***4***.




Pour accéder au bloc outils ***C*** ouvrez le coffre.




**Anneau de remorquage *3* ➔ 379.**

**Clé d'enjoliveur *4***

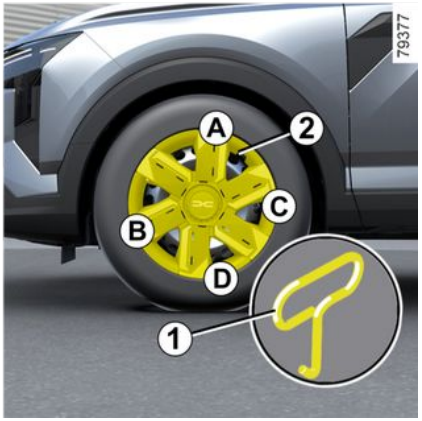
Elle permet de retirer les enjoliveurs de roue.

Après leur utilisation, veillez à ranger correctement les outils.

Ne laissez jamais les outils pêle-mêle dans le véhicule : risque de projections lors d'un freinage.
Après utilisation, veillez à bien replacer les outils dans leur support puis positionnez-le correctement dans son logement : risque de blessures.



## Enjoliveurs, enjoliveur-roue




(suivant véhicule)

Déposez-le à l'aide de la clé d'enjoliveur ***1*** (située dans le bloc-outils) en engageant le crochet dans l'ouverture prévue à proximité de la valve ***2***.

Pour le remettre, orientez-le par rapport à la valve ***2***.

Enfoncez les crochets de maintien en commençant par le côté valve ***A*** puis ***B*** et ***C*** et terminez par le côté opposé à la valve ***D***.

Ne laissez jamais les outils pêle-mêle dans le véhicule : risque de projections lors d'un freinage.
Après utilisation, veillez à bien replacer les outils dans leur support puis positionnez-le correctement dans son logement : risque de blessures.

## Remorquage : dépannage

### Dépannage

Avant tout remorquage, positionnez le levier au point mort (position **N** pour les véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique) **puis attendez une minute environ** (pour la version Hybrid), déverrouillez la colonne de direction, puis desserrez le frein de parking.

#### Généralités

Il est impératif de respecter la réglementation en vigueur sur le remorquage.

Si vous êtes le véhicule tractant, ne dépassez pas le poids remorquable de votre véhicule ➔ 417.

Pour les véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique, en cas d'impossibilité de passer le levier de vitesses en position **N**, faites appel à un Représentant de la marque.

#### Déverrouillage de la colonne de direction

Insérez la clé dans le contacteur de démarrage sur la position « Marche » ou, suivant véhicule, carte dans l'habitacle, appuyez **deux secondes environ sur** le bouton de démarrage du moteur sans appui sur la pédale de frein ➔ 158 ➔ 160.

Repositionnez le levier au point mort (position **N** pour les véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique).

La colonne se déverrouille, les fonctions accessoires sont alimentées : vous pouvez utiliser l'éclairage du véhicule (feux de direction, de stop). La nuit le véhicule doit être éclairé. Suivant véhicule, le message « Après-contact permanent activé » s'affiche au tableau de bord.

Si la ceinture de sécurité conducteur est bouclée, débouclez la ceinture de sécurité conducteur.

Ouvrez la porte conducteur.

Desserrez le frein de parking tout en appuyant sur la pédale de frein ➔ 176.

Le témoin  affiché au tableau de bord s'éteint et le message « Frein de parking non serré » s'affiche au tableau de bord.

Fermez la porte conducteur et ne verrouillez pas le véhicule (suivant véhicule, le mode « Après-contact permanent activé » doit rester activé).

Pour la version Hybrid, attendez une minute environ avant tout remorquage.

Suivant véhicule, une fois le remorquage terminé, appuyez plus de deux **secondes** sur le bouton de démarrage du moteur sans appui sur la pédale de frein (risque de décharge de la batterie). Le message « Après-contact permanent activé » s'éteint au tableau de bord.



Moteur arrêté, les assistances de direction et de freinage ne sont plus opérationnelles.



Ne retirez pas la clé du contacteur de démarrage ou, suivant véhicule, laissez la carte dans le véhicule pendant le remorquage.
**Risque de blocage de la colonne de direction.**

6

– Utilisez une barre de remorquage rigide. En cas d'utilisation de corde ou de câble (lorsque la législation l'autorise), le véhicule tracté doit être apte au freinage.
– Il ne faut pas remorquer un véhicule dont l'aptitude au roulage est altérée.
– Évitez les à-coups à l'accélération et au freinage qui pourraient endommager le véhicule.
– Dans tous les cas, il est conseillé de ne pas dépasser **25 km/h**.
– Ne poussez pas le véhicule si la colonne de direction est verrouillée.



### Particularités des véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique

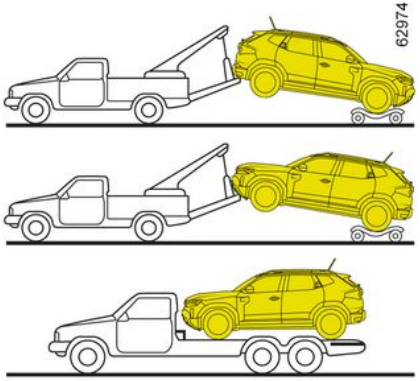
Transportez le véhicule posé sur un plateau ou remorquez-le roues avant soulevées.

**À titre exceptionnel**, le remorquage quatre roues au sol est autorisé, **sauf pour les véhicules hybrides**, en marche avant uniquement, boîte en position neutre **N**, sur une distance maximale de 80 km et à une vitesse maximale de 25 km/h.

**Nota :** en cas d'impossibilité de passer le levier de vitesses en position **N**, faites appel à un Représentant de la marque.

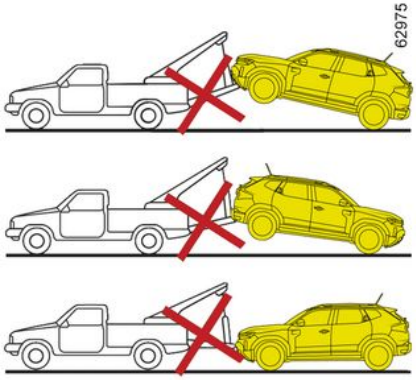
Lors du rangement des outils, veillez à bien les repositionner dans le coffre, comme ils étaient à l'origine.
Ne laissez jamais les outils pêle-mêle dans le véhicule : risque de projections lors d'un freinage.

### Remorquage d'un véhicule 4 roues motrices ( 4x4 )




Vous ne devez jamais remorquer le véhicule 4 roues motrices, quelque soit le mode sélectionné, si l'une de ses 4 roues touche le sol (sauf pour le dépannage hors route).
**Risque d'endommagement mécanique**.

Ne retirez pas la clé du contacteur de démarrage ou, suivant véhicule, laissez la carte dans le véhicule pendant le remorquage.
**Risque de blocage de la colonne de direction.**




**Dépannage hors route**

Si votre véhicule est enlisé dans le sable, la neige, la boue, fixez un équipement de remorquage souple (sangle de remorquage ou un autre dispositif spécialement conçu à cet effet) au point de remorquage avant ou arrière.

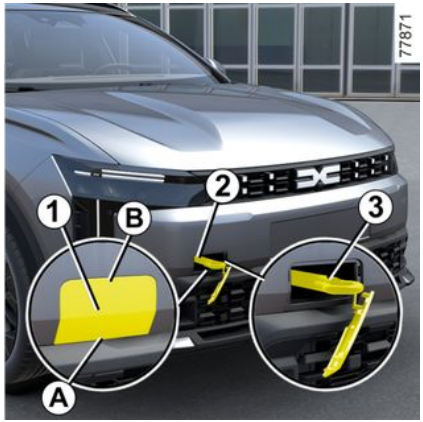
Pour les conditions d'utilisation de l'équipement de remorquage souple, consultez la notice du fabricant.
En cas d'enlisement, le remorquage du véhicule 4x4 ne peut se faire que sur de courtes distances. **Risque d'endommagement mécanique**.

En cas de dépannage hors route il est interdit d'utiliser une barre rigide pour remorquer un véhicule enlisé. **Risque d'endommagement mécanique**.

**Points de remorquage avant et arrière**

Ces points de remorquage ne peuvent être utilisés qu'en traction, en aucun cas ils ne doivent servir pour soulever directement ou indirectement le véhicule.

**Point de remorquage avant *2***



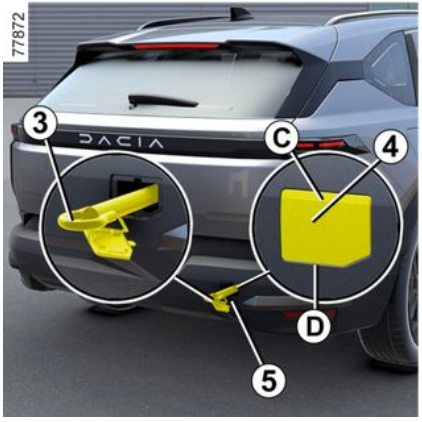

**Pour accéder au point de remorquage *2* :**

– appuyez sur la zone ***A*** et maintenez la pression tout en tirant sur la zone ***B*** pour ouvrir le cache ***1*** ;
– **vissez l'anneau de remorquage *3* au maximum** à la main jusqu'en butée ;
– après utilisation, dévissez l'anneau de remorquage ***3*** et appuyez sur le cache ***1*** pour le verrouiller.

Utilisez exclusivement l'anneau de remorquage ***3***.

Assurez-vous du bon vissage de l'anneau. **Risque de perte de l'objet remorqué**.

### Point de remorquage arrière *5*




**Pour accéder au point de remorquage arrière *5* :**

– appuyez sur la zone ***D*** et maintenez la pression tout en tirant sur la zone ***C*** pour ouvrir le cache ***4*** ;
– **vissez l'anneau de remorquage *3* au maximum** à la main jusqu'en butée ;
– après utilisation, dévissez l'anneau de remorquage ***3*** et appuyez sur le cache ***4*** pour le verrouiller.

Utilisez exclusivement l'anneau de remorquage ***3***.

**Remontage du cache avant *1* ou du cache arrière *4***

Après utilisation, dévissez l'anneau de remorquage ***3*** et appuyez sur le cache pour le verrouiller.

Moteur arrêté, les assistances de direction et de freinage ne sont plus opérationnelles.

Ne laissez jamais les outils pêle-mêle dans le véhicule : risque de projections lors d'un freinage.

## Batterie : dépannage

### Pour éviter tout risque d'étincelle

– Assurez-vous que les « consommateurs d'energie » (plafonniers…) sont coupés avant de débrancher ou de rebrancher une batterie ;
– lors de la charge, arrêtez le chargeur avant de connecter ou de déconnecter la batterie ;
– ne posez pas d'objet métallique sur la batterie pour ne pas créer de court-circuit entre les bornes ;
– attendez au moins une minute après une coupure moteur pour débrancher une batterie ;
– veillez à bien rebrancher les bornes d'une batterie après remontage.

Avant toute intervention dans le compartiment moteur, coupez impérativement le contact ➔ 158 ou ➔ 160.

### Branchement d'un chargeur

**Le chargeur doit être compatible avec une batterie de tension nominale de 12 volts.**

Ne débranchez pas la batterie quand le moteur tourne. **Conformez-vous aux instructions d'utilisation données par le fournisseur du chargeur de batterie que vous employez.**

Certaines batteries peuvent présenter des spécificités en terme de recharge, prenez conseil auprès de votre Représentant de la marque.
Évitez tout risque d'étincelle qui pourrait entraîner immédiatement une explosion et procédez au chargement dans un local bien aéré.
**Risque de blessures graves.**

Manœuvrez la batterie avec précaution car elle contient de l'acide sulfurique qui ne doit pas entrer en contact avec les yeux ou la peau. Si un tel contact survient, rincez abondamment à l'eau. Si besoin, consultez un médecin.
Tenez toute flamme, tout point incandescent et toute étincelle éloignés des éléments de la batterie : **risque d'explosion**.
Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus, le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant. Le témoin présent dans le compartiment moteur vous le rappelle.
**Risque de blessures.**

## Démarrage avec la batterie d'un autre véhicule

Pour démarrer, si vous devez utiliser la batterie d'un autre véhicule, procurez-vous des câbles électriques appropriés (section importante) chez un Représentant de la marque ou, si vous possédez déjà des câbles de démarrage, assurez-vous de leur bon état.

**Les deux batteries doivent avoir une tension nominale identique : 12 volts.** La batterie fournissant le courant doit avoir une capacité (ampère-heure, Ah) au moins égale à la batterie déchargée.

Assurez-vous qu'aucun contact n'existe entre les deux véhicules (risque de court-circuit lors de la liaison des pôles positifs) et que la batterie déchargée est bien branchée. Coupez le contact de votre véhicule.

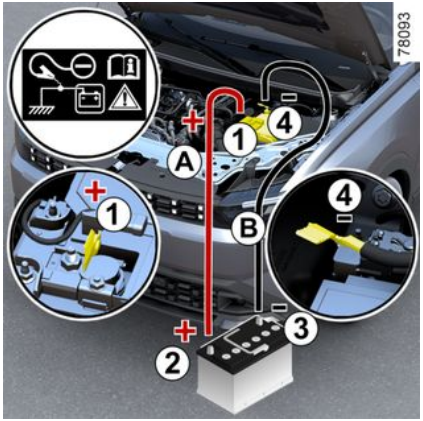
Mettez le moteur du véhicule fournissant le courant en route et adoptez un régime moyen.

**Nota :** pour la version Hybrid, la batterie n'étant pas directement accessible, il est nécessaire d'utiliser les bornes déportées dans le compartiment moteur.

N'utilisez pas votre véhicule Hybrid pour dépanner la batterie « 12 volts » d'un autre véhicule. La puissance électrique de la batterie « 12 volts » d'un véhicule Hybrid est insuffisante pour cette opération.
**Risque d'endommagement du véhicule.**

Manœuvrez la batterie avec précaution car elle contient de l'acide sulfurique qui ne doit pas entrer en contact avec les yeux ou la peau. Si un tel contact survient, rincez abondamment à l'eau. Si besoin, consultez un médecin.
Tenez toute flamme, tout point incandescent et toute étincelle éloignés des éléments de la batterie : **risque d'explosion**.
Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus, le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant. Le témoin présent dans le compartiment moteur vous le rappelle.
**Risque de blessures.**

## Batterie « 12 volts » dans le compartiment moteur




(version thermique)

Fixez le câble positif ( + ) ***A*** sur la borne (+ ) ***1*** de la batterie déchargée, puis sur la borne ( + ) ***2*** de la batterie fournissant le courant.

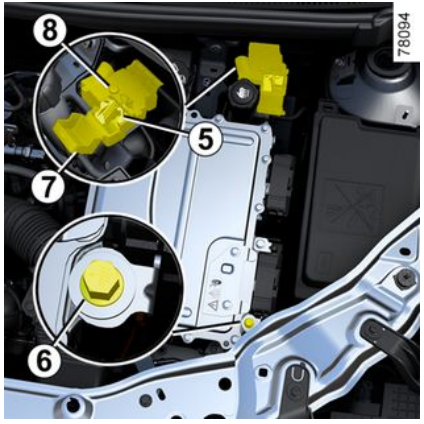
Fixez le câble négatif ( - ) ***B*** sur la borne ( - ) ***3*** de la batterie fournissant le courant puis sur la borne ( - ) ***4*** de la batterie déchargée.

Démarrez le moteur comme d'habitude. Dès qu'il tourne, débranchez les câbles ***A*** et ***B*** dans l'ordre inverse ( ***4 - 3 - 2 - 1*** ).

Vérifiez qu'il n'existe aucun contact entre les câbles ***A*** et ***B***, et que le câble positif ***A*** n'est pas en contact avec un élément métallique du véhicule fournissant le courant.
**Risque de blessures graves et/ou d'endommagement du véhicule.**

Suivant véhicule, en cas de dépannage de la batterie (débranchement de la batterie, batterie déchargée...), une réinitialisation de l'angle volant assistée doit être réalisée ➔ **137**.

## Bornes déportées

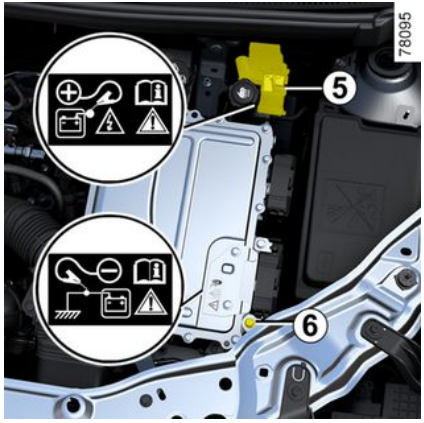



(version Hybrid)

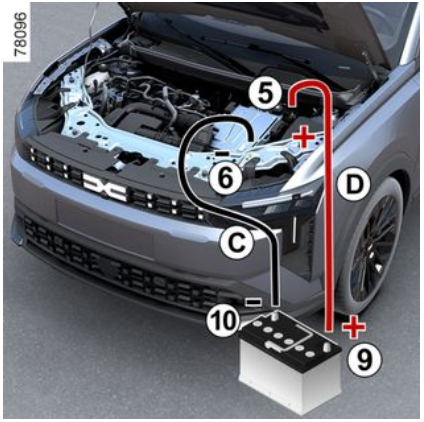
La batterie n'est pas directement accessible.

Utilisez le **bornier *5* ( + ) et le bornier *6* ( - )** dans le compartiment moteur.

**Nota :** ouvrez le couvercle ***7*** du bornier ***5*** **( + )** en appuyant sur le bouton ***8***.




Il est interdit de débrancher le câble positif dans le compartiment moteur.
**Risque de démarrage intempestif du moteur.**
**Risque de brûlures par projection d'étincelles.**




Fixez le câble positif ***D*** sur le **bornier *5* ( + ), puis sur la borne *9* ( + )** de la batterie fournissant le courant.

Fixez le câble négatif ***C*** sur la **borne *10* ( - ) de la batterie fournissant le courant puis sur le bornier *6* ( - ).**

Appuyez sur la pédale de frein et sur le bouton de démarrage. Dès le démarrage moteur, débranchez les câbles ***C*** et ***D*** dans l'ordre inverse **( *6* - *10* - *9*- *5* )**.

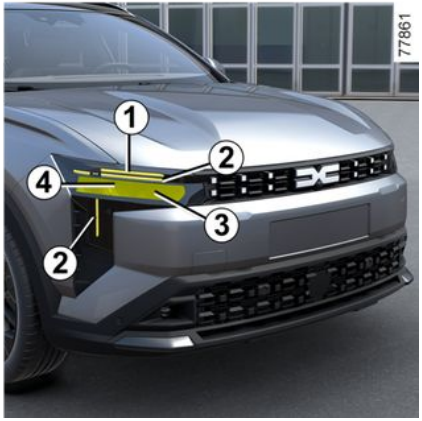
Après chaque manipulation du couvercle ***7***, vérifiez la bonne fixation du cache bornier sur sa languette ***8***.

Vérifiez qu'il n'existe aucun contact entre les câbles ***C*** et ***D***, et que le câble positif ***D*** n'est pas en contact avec un élément métallique du véhicule fournissant le courant.
**Risque de blessures et/ou d'endommagement du véhicule.**

# FEUX, ÉCLAIRAGES : REMPLACEMENT DES LAMPES

## Éclairage extérieur : remplacement des lampes

### Projecteurs avant : remplacement des lampes




**Indicateur de direction *1* à LED**

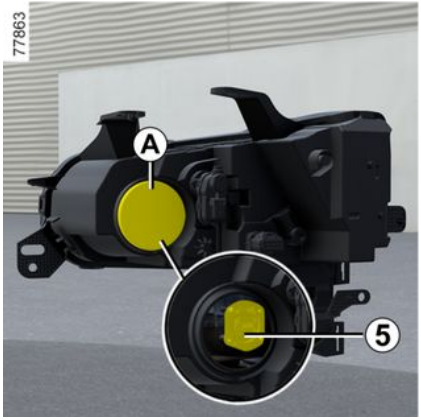
Consultez un Représentant de la marque.

**Feu de jour/de position *2* à LED**

Consultez un Représentant de la marque.

**Feu de route *3***

Consultez un Représentant de la marque.




– Déposez le cache ***A*** ;
– déclippez le connecteur ***5*** ;
– sortez l'ensemble de son logement puis dégagez la lampe.

**Type de lampe : H7**.

**Avant le remplacement de la lampe**, veillez à bien repérer son positionnement initial dans son logement. Après le changement, assurez-vous que la lampe changée soit remise en place à l'identique dans son logement. Clippez le cache.

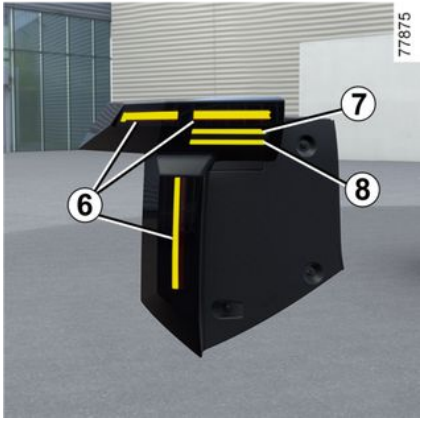
**Feu de croisement *4* à LED**

Consultez un Représentant de la marque.

Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant. Le témoin présent dans le compartiment moteur vous le rappelle.
**Risque de blessures**.

**Feu de jour/de position *6* à LED**

Consultez un Représentant de la marque.




### Feu de stop *7* à LED

Consultez un Représentant de la marque.

### Feu de direction *8* à LED

Consultez un Représentant de la marque.

## Feux arrière : remplacement des lampes

### Feux indicateur de direction/ de position et de stop




**Feu de recul *9***

Accédez au porte-lampe situé sous le bouclier arrière, puis dévissez-le en tournant vers l'extérieur du véhicule et sortez la lampe.

**Type de lampe : P21W**.

**Remontage**

Pour le remontage, procédez en sens inverse en veillant à ne pas endommager le câblage. Après la remise en place de la lampe, assurez-vous du bon verrouillage.

Toutefois, du fait de leur accessibilité réduite, **nous vous conseillons de faire remplacer ces lampes par un Représentant de la marque**.




**Troisième feu de stop *10* à LED**

Consultez un Représentant de la marque.

# FEUX, ÉCLAIRAGES : REMPLACEMENT DES LAMPES




**Éclaireur de plaque d'immatriculation *11* à LED**

Consultez un Représentant de la marque.

> Les lampes sont sous pression et peuvent éclater lors du remplacement.
> **Risque de blessures**.

## Feux de brouillard : remplacement des lampes

**Feux de brouillard avant *1* à LED**




Consultez un Représentant de la marque.

**Feu de brouillard arrière *2***

(suivant véhicule)




Du fait de leur accessibilité réduite, **nous vous conseillons de faire remplacer ces lampes par un Représentant de la marque.**

**Type de lampe : P21W**.

> Ne touchez pas l'échappement.
> **Risque de brûlures.**

6

# FEUX, ÉCLAIRAGES : REMPLACEMENT DES LAMPES

Suivant la législation locale ou par précaution, procurez-vous chez un Représentant de la marque une boîte de secours comportant un jeu de lampes et un jeu de fusibles.

Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant. Le témoin présent dans le compartiment moteur vous le rappelle.
**Risque de blessures**.

**Remontage**

Toutefois, du fait de leur accessibilité réduite, **nous vous conseillons de faire remplacer ces lampes par un Représentant de la marque.**

Après la remise en place de la lampe, assurez-vous du bon verrouillage.

Les lampes sont sous pression et peuvent éclater lors du remplacement.
**Risque de blessures.**

Toute intervention (ou modification) sur le circuit électrique doit être réalisée par un Représentant de la marque qui dispose des pièces nécessaires à l'adaptation, car un branchement incorrect pourrait entraîner la détérioration de l'installation électrique (câblage, organes, en particulier l'alternateur).

**Répétiteurs latéraux *3* à LED**




Consultez un Représentant de la marque.

## Éclairage intérieur : remplacement des lampes

### Plafonnier avant *1*




– Déclippez le diffuseur ***2*** à l'aide d'un outil type tournevis plat, positionné en zone ***A*** ;




– déclippez et dégagez le porte-lampe ***3*** par les languettes ***4*** ;
– dégagez la lampe concernée.




**Type de lampe *5* : W5W.**

**Remontage**

– Clippez le diffuseur ***2*** sur le porte-lampe ***3*** ;




– clippez le plafonnier ***1*** jusqu'au clic ;
– assurez-vous du bon positionnement et du bon verrouillage du plafonnier.

> Les lampes sont sous pression et peuvent éclater lors du remplacement.
> **Risque de blessures**.

# FEUX, ÉCLAIRAGES : REMPLACEMENT DES LAMPES

## Spots de lecture avant *6*




– Déclippez le diffuseur ***7*** à l'aide d'un outil type tournevis plat, positionné en zone ***B*** ;




– déclippez et dégagez le porte-lampe ***8*** par les languettes ***9*** ;
– dégagez la lampe concernée.




**Type de lampe *10* : W5W.**

**Remontage**

– Clippez le diffuseur ***7*** sur le porte-lampe ***8*** ;




– clippez le bloc des spots de lecture ***6*** jusqu'au clic ;
– assurez-vous du bon positionnement du bloc des spots de lecture et de son bon verrouillage.

# FEUX, ÉCLAIRAGES : REMPLACEMENT DES LAMPES

## Éclaireurs de miroirs de courtoisie *11*




Déclippez l'éclaireur ***11*** à l'aide d'un outil type tournevis plat en pressant sur la languette côté gauche de l'éclaireur.

Dégagez la lampe concernée.

**Type de lampe : W5W.**

## Spot de lecture arrière *12*




– Déclippez le diffuseur ***13*** à l'aide d'un outil type tournevis plat, positionné en zone ***C*** ;




– déclippez et dégagez le porte-lampe ***14*** par les languettes ***15*** ;
– dégagez la lampe concernée.



# FEUX, ÉCLAIRAGES : REMPLACEMENT DES LAMPES

**Type de lampe *16* : W5W.**

**Remontage**

– Clippez le diffuseur ***13*** sur le porte-lampe ***14*** ;

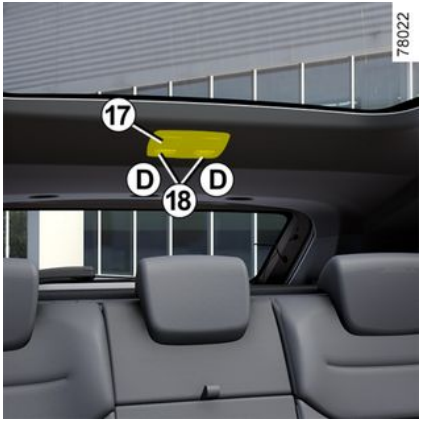



– clippez le bloc du spot de lecture ***12*** jusqu'au clic ;
– assurez-vous du bon positionnement du bloc de spot de lecture et de son bon verrouillage.

> Les lampes sont sous pression et peuvent éclater lors du remplacement.
> **Risque de blessures**.

## Spot de lecture arrière *17*

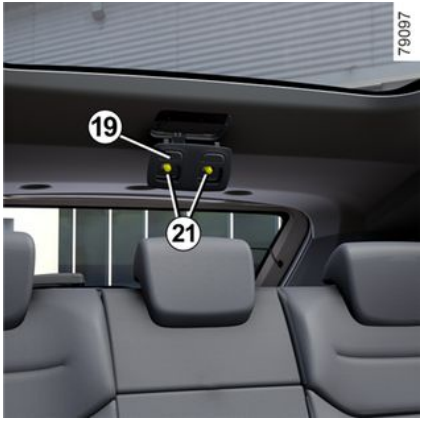
(suivant véhicule)




– Déclippez le diffuseur ***18*** à l'aide d'un outil type tournevis plat, positionné en zone ***D*** ;




– déclippez et dégagez le porte-lampe ***19*** par les languettes ***20*** ;
– dégagez la lampe concernée.



# FEUX, ÉCLAIRAGES : REMPLACEMENT DES LAMPES

**Type de lampe *21* : W5W.**

**Remontage**

– Clippez le diffuseur ***18*** sur le porte-lampe ***19*** ;

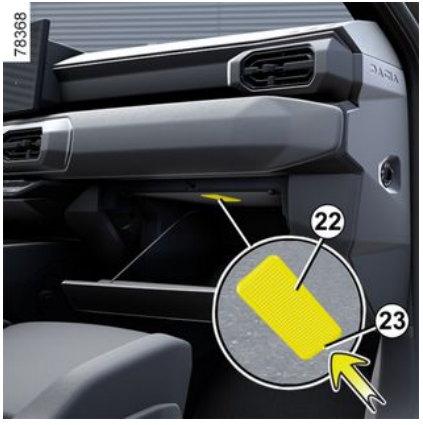



– clippez le bloc du spot de lecture ***17*** jusqu'au clic ;
– assurez-vous du bon positionnement du bloc de spot de lecture et de son bon verrouillage.

> Les lampes sont sous pression et peuvent éclater lors du remplacement.
> **Risque de blessures**.

## Éclaireur de boîte à gants *22*

(suivant véhicule)

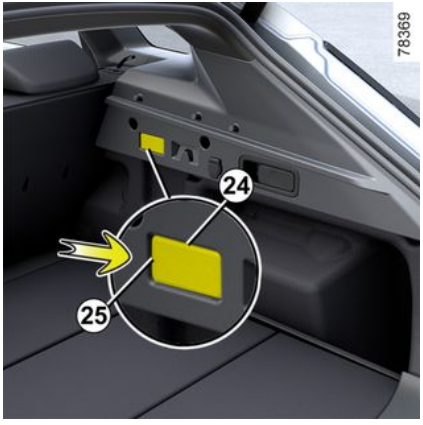



Déclippez l'éclaireur ***22*** à l'aide d'un outil type tournevis plat en pressant sur la languette ***23*** pour basculer l'éclaireur vers l'intérieur de la boîte à gants.

Déconnectez l'éclaireur.

**Type de la lampe : W5W.**

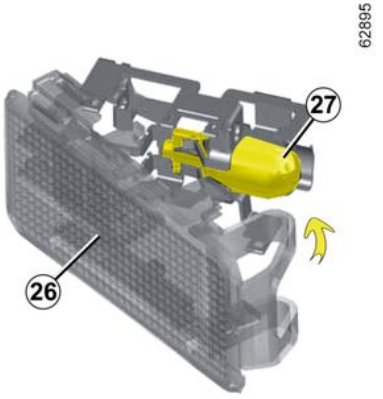
## Éclaireur de coffre *24*




Déclippez l'éclaireur ***24*** à l'aide d'un outil type tournevis plat en pressant sur la languette ***25*** pour basculer l'éclaireur vers l'intérieur du coffre.

Déconnectez l'éclaireur.

# FEUX, ÉCLAIRAGES : REMPLACEMENT DES LAMPES




6

Dégager le diffuseur ***26*** et accéder à la lampe ***27***.

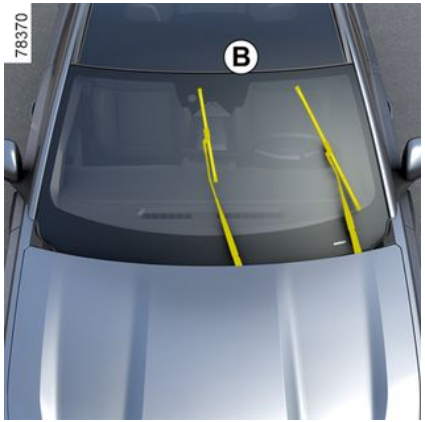
**Type de lampe *27* : W5W.**

Les lampes sont sous pression et peuvent éclater lors du remplacement.

**Risque de blessures**.

# BALAIS D'ESSUIE-VITRES : REMPLACEMENT

## Balais d'essuie-vitre avant *2*

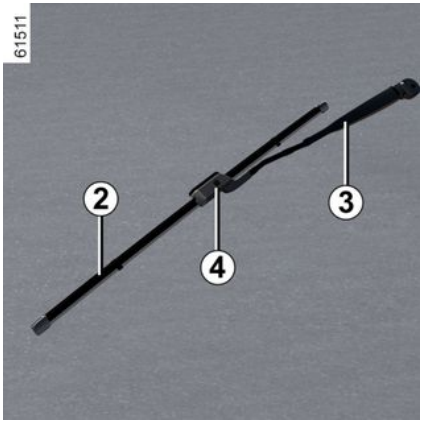



Pour remplacer les essuie-vitres, il est nécessaire de placer les essuie-vitres en position de service ***B***.




**Contact mis, moteur à l'arrêt :**

– amenez deux fois de suite la manette ***1*** en position ***A*** (fonction balayage unique) : les balais s'arrêtent dans la position de service ***B*** dégagée du capot ;
– appuyez sur le bouton ***4*** puis dégagez le balai vers le haut.




**Remontage**

Pour remonter le balai d'essuie-vitre ***2***, insérez-le dans son logement du bras ***3***, puis clippez-le jusqu'au clic sonore. Assurez-vous du bon verrouillage du balai.

Pour ramener les balais en position abaissée, assurez-vous que les balais sont rabattus sur le pare-brise puis ramenez la manette ***1*** sur la position ***A*** (balayage unique) : les balais d'essuie-vitre avant se rangeront dans le capot à la mise sous contact.

# BALAIS D'ESSUIE-VITRES : REMPLACEMENT

Surveillez l'état des balais d'essuie-vitre. Leur durée de vie dépend de vous :

– nettoyez les balais, le pare-brise régulièrement avec de l'eau savonneuse ;
– ne les utilisez pas lorsque le pare-brise est sec ;
– décollez-les du pare-brise lorsqu'ils n'ont pas fonctionné depuis longtemps.



## Remplacement du balai d'essuie-vitre arrière *5*




La manette en position arrêt (désactivée) :

– soulevez le bras d'essuie-vitre ***6*** ;
– faites pivoter le balai d'essuie-vitre arrière ***5*** (mouvement ***C***) jusqu'à le déclipper ;
– dégagez le balai d'essuie-vitre arrière ***5*** en tirant sur celui-ci.

**Remontage**

Pour remonter le balai d'essuie-vitre, procédez dans le sens inverse. Assurez-vous du bon verrouillage du balai.

Surveillez l'état des balais d'essuie-vitre. Leur durée de vie dépend de vous :

– nettoyez les balais, le pare-brise régulièrement avec de l'eau savonneuse ;
– ne les utilisez pas lorsque le pare-brise est sec ;
– décollez-les du pare-brise lorsqu'ils n'ont pas fonctionné depuis longtemps.

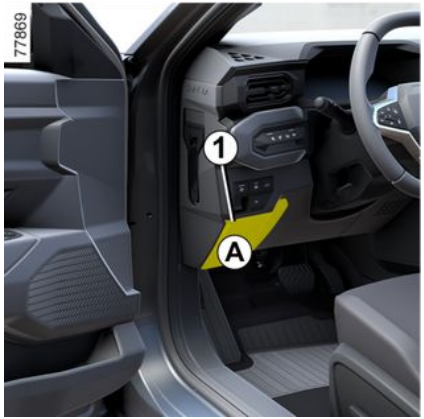
– Par temps de gel, assurez-vous que les balais d'essuie-vitre ne sont pas immobilisés par le givre (risque d'échauffement du moteur).
– Surveillez l'état des balais.

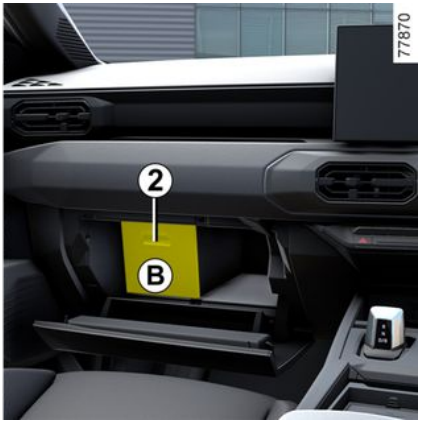
Ils sont à changer dès que leur efficacité diminue : environ tous les ans.
Durant le changement du balai, lorsque celui-ci est retiré, veillez à ne pas laisser le bras retomber sur la vitre : risque de casser la vitre.

Avant de changer le balai d'essuie-vitre arrière, assurez-vous que la manette est en position arrêt (désactivée).
**Risque de blessures.**

# FUSIBLES

## Compartiment à fusibles

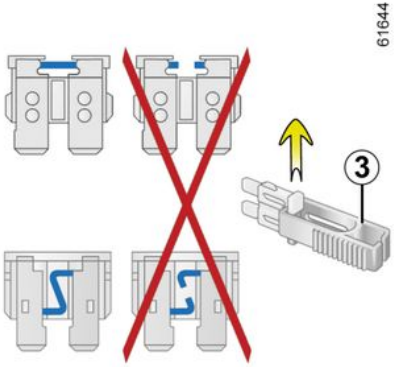



En cas de non-fonctionnement d'un appareil électrique, vérifiez l'état des fusibles.

Déclippez la trappe ***A*** en vous aidant de l'encoche ***1*** ou, suivant véhicule, déclippez la trappe ***B*** en vous aidant de l'encoche ***2***.

## Pince *3*




Débrochez le fusible à l'aide de la pince ***3***, située au dos de la trappe ***A*** ou ***B***.

Pour le sortir de la pince, glissez-le latéralement.

Il est recommandé de ne pas utiliser les emplacements fusibles libres.

Selon la législation en vigueur ou par précaution, procurez-vous chez un Représentant de la marque une boîte de secours comportant un jeu de lampes et un jeu de fusibles.

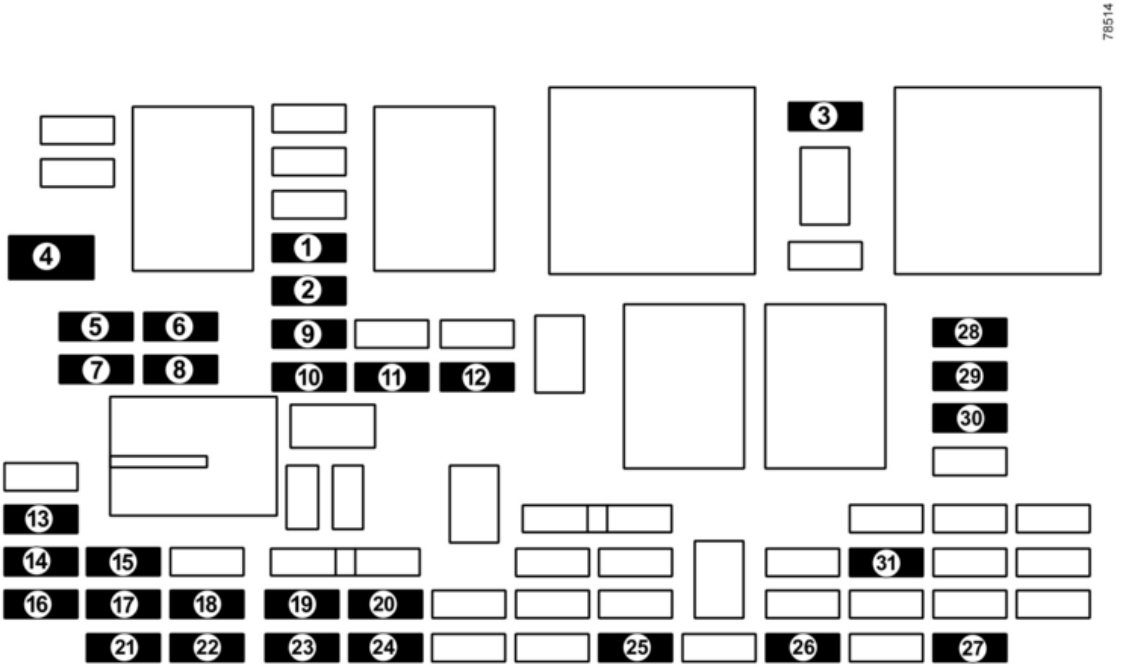
Vérifiez le fusible concerné et **remplacez-le**, si nécessaire, **par un fusible impérativement de même ampérage que celui d'origine**.
Un fusible d'ampérage trop fort peut créer un échauffement excessif du réseau électrique (risque d'incendie) en cas de consommation anormale d'un équipement.

6

# FUSIBLES

## Affectation des fusibles

**(la présence des fusibles dépend du niveau d'équipement du véhicule)**



***1.*** Dégivrage des rétroviseurs

***2.*** Siège chauffant conducteur et passager

***3.*** Traction d'une remorque

***4.*** Hayon motorisé

***5.*** Réglage électrique du siège conducteur, direction à droite

***6.*** Réglage électrique du siège conducteur, direction à gauche

***7.*** Essuie-vitre arrière et feux de brouillard arrière

***8.*** Feux de détresse sans MCB

***9.*** Feux de stop sans MCB

***10.*** Radio

***11.*** Dégivrage de la lunette arrière

***12.*** Bouton 4x4, Climatisation manuelle, Radio, Unité centrale électronique Gateway, Rétroviseur intérieur, Ceinture de sécurité, Pare-brise chauffant

***13.*** USB

***14.*** Prise accessoire de coffre, dispositif d'attelage

***15.*** Feux de détresse avec MCB

***16.*** Suivant véhicule, sièges chauffants

***17.*** Feux de stop avec MCB

***18.*** Lève-vitres impulsionnels de la place passager avant

***19.*** USB

Fusible pour radars

***20.*** Commande de rétroviseur

***21.*** Lève-vitres impulsionnels de la place arrière droite

***22.*** Lève-vitres impulsionnels de la place conducteur

***23.*** Lève-vitres impulsionnels de la place arrière gauche

***24.*** Accueil sonore externe et interne

***25.*** Plafonnier

***26.*** Prédisposition accessoire

***27.*** Prédisposition accessoire

***28.*** Prise 12V, Allume cigares

***29.*** Volant chauffant

***30.*** Commutateur de pompe liquide de lave-vitre

Contacteur tournant

Commande chauffage volant

Résistance chauffage volant

***31.*** Bouton de stationnement assisté

# INSTALLATION ET UTILISATION D'ACCESSOIRES

**Accessoires électriques et électroniques**
Avant d'installer ce type d'accessoire (en particulier pour les émetteurs/récepteurs : bande de fréquences, niveau de puissance, position de l'antenne...), assurez-vous que celui-ci est compatible avec votre véhicule. Prenez conseil auprès d'un Représentant de la marque.

Avant de brancher un accessoire sur une prise, assurez-vous de ne pas dépasser la puissance maximale autorisée sur la prise concernée ➔ 324 ➔ 335. **Risque d'incendie.**

Toute intervention sur le circuit électrique et/ou électronique du véhicule ne peut être réalisée que par un Professionnel qualifié. En effet, un branchement incorrect et/ou l'installation d'accessoires électriques/électroniques non agréés par le constructeur pourrait entraîner :

– la détérioration de l'installation électrique et/ou électronique ;
– la détérioration des organes qui y sont connectés ;
– la collecte et l'utilisation des données du véhicule ;
– une atteinte à la vie privée (modification, disparition ou accès illégitime aux données à caractère personnel) ;
– l'annulation de l'autorisation de mise en circulation.

**Risque d'accidents graves. Risque d'atteinte à la vie privée.**

En cas de montage ultérieur d'équipement électrique, faites-vous préciser l'ampérage et la localisation du fusible correspondant.

**Utilisation de la prise diagnostic**

L'usage d'accessoires électroniques sur la prise diagnostic peut engendrer de graves perturbations sur les systèmes électroniques du véhicule et/ou entraîner des atteintes à la vie privée (modification, disparition ou accès illégitime aux données à caractère personnel). Pour votre sécurité, nous vous conseillons de n'utiliser que des accessoires électroniques agréés par le constructeur, consultez un Représentant de la marque. **Risque d'accidents graves. Risque d'atteinte à la vie privée.**

**Montage ultérieur d'accessoires**

Si vous souhaitez faire installer des accessoires sur le véhicule : consultez un Représentant de la marque. De plus, afin d'assurer le bon fonctionnement de votre véhicule et d'éviter tout risque de nature à porter atteinte à votre sécurité, nous vous conseillons d'utiliser des accessoires spécifiés, adaptés à votre véhicule et qui seuls sont garantis par le constructeur.

Si vous utilisez une canne antivol, fixez-la uniquement sur la pédale de frein.

**Gêne à la conduite**

Côté conducteur, n'utilisez impérativement que des surtapis adaptés au véhicule, s'accrochant aux éléments préinstallés et vérifiez régulièrement leur fixation. Ne superposez pas plusieurs tapis. **Risque de coincement des pédales.**

# ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT

**Les conseils suivants vous permettent de vous dépanner rapidement et provisoirement ; par sécurité consultez dès que possible un Représentant de la marque.**

| Utilisation de la carte | CAUSES POSSIBLES | QUE FAIRE |
|---|---|---|
| La carte ne fonctionne pas pour déverrouiller ou verrouiller les portes. | Pile de la carte usée. | Remplacez la pile. Vous pouvez toujours verrouiller/déverrouiller et démarrer votre véhicule ➔ 52 ➔ 160. |
| | Utilisation d'appareils fonctionnant sur la même fréquence que la carte (téléphone portable…). | Arrêtez l'utilisation des appareils ou utilisez la clé intégrée ➔ 61. |
| | Véhicule situé dans une zone à forts rayonnements électromagnétiques. | Utilisez la clé intégrée à la carte ➔ 61. |
| | Batterie du véhicule déchargée. | |
| | Le message « Placer carte sur zone + START » apparaît au tableau de bord. | Placez la carte sur le symbole ➔ 160 puis appuyez sur le bouton de démarrage. |
| | Le véhicule est démarré. | Moteur allumé, le verrouillage/déverrouillage de la carte est inhibé. Coupez le contact. |
| | Désynchronisation de la carte. | Déverrouillez la porte conducteur à l'aide de la clé intégrée à la carte dans la serrure de porte ➔ 61, puis placez la carte sur le symbole ➔ 160 et appuyez sur le bouton de démarrage pour synchroniser la carte. |

| Utilisation de la télécommande | CAUSES POSSIBLES | QUE FAIRE |
|---|---|---|
| La télécommande ne fonctionne pas pour déverrouiller ou verrouiller les portes. | Pile de la télécommande usée. | Utilisez la clé. |

# ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT

| Utilisation de la télécommande | CAUSES POSSIBLES | QUE FAIRE |
|---|---|---|
| | Utilisation d'appareils fonctionnant sur la même fréquence que la télécommande (téléphone portable…). | Arrêtez l'utilisation des appareils ou utilisez la clé. |
| | Véhicule situé dans une zone à forts rayonnements électromagnétiques.<br>Batterie déchargée. | Remplacez la pile. Vous pouvez toujours verrouiller, déverrouiller et démarrer votre véhicule ➔ **61** ➔ **56** ➔ **158**. |
| | Le véhicule est démarré. | Moteur allumé, le verrouillage/déverrouillage avec la clé est inhibé. Coupez le contact. |
| | Désynchronisation de la télécommande. | Déverrouillez la porte conducteur à l'aide de la clé dans la serrure de porte ➔ **61**, puis démarrez le moteur pour synchroniser la télécommande ➔ **158**. |

| Vous actionnez le démarreur | CAUSES POSSIBLES | QUE FAIRE |
|---|---|---|
| Les témoins de tableau de bord faiblissent ou ne s'allument pas, le démarreur ne tourne pas. | Cosses de batterie mal serrées, débranchées ou oxydées. | Resserrez-les, rebranchez-les ou nettoyez-les si elles sont oxydées. |
| | Batterie déchargée ou hors d'usage. | Branchez une autre batterie sur la batterie défaillante ➔ **382** ou remplacez la batterie si nécessaire.<br>Ne poussez pas le véhicule si la colonne de direction est verrouillée. |
| | Circuit défectueux. | Consultez un Représentant de la marque. |
| Le moteur ne veut pas démarrer. | Conditions de démarrage non remplies. | Reportez-vous au paragraphe ➔ **157** ➔ **158** ➔ **160**. |

# ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT

| Vous actionnez le démarreur | CAUSES POSSIBLES | QUE FAIRE |
|---|---|---|
| | La carte « mains libres » ne fonctionne pas. | ➔ 160. |
| Véhicule à l'arrêt, moteur froid, le ralenti moteur est élevé. | Version essence, ceci n'est pas obligatoirement une anomalie. Cela peut provenir de la montée en température du moteur. | Le ralenti moteur doit diminuer au bout d'une minute environ. Si ce n'est pas le cas, cela peut provenir d'une autre cause. Consultez un Représentant de la marque. |
| Le moteur refuse de s'arrêter. | Carte non détectée. | Placez la carte sur le symbole ➔ 160 puis appuyez sur le bouton de démarrage. |
| | Problème électronique. | Appuyez cinq fois rapidement sur le bouton de démarrage. |
| La colonne de direction reste verrouillée. | Volant bloqué. | Manœuvrez le volant tout en appuyant sur le bouton de démarrage du moteur ou, suivant véhicule, tout en manœuvrant la clé ➔ 158 ➔ 160. |
| | Circuit électrique défectueux. | Consultez un Représentant de la marque. |

| Sur route | CAUSES POSSIBLES | QUE FAIRE |
|---|---|---|
| Vibrations. | Pneumatiques mal gonflés ou mal équilibrés ou endommagés. | Vérifiez la pression des pneumatiques, si ce n'est pas la cause, faites vérifier leur état par un Représentant de la marque. |
| Fumée blanche à l'échappement. | Version essence, ceci n'est pas obligatoirement une anomalie. Selon les conditions climatiques (froid, humidité...), la fumée peut se produire lors de fortes accélérations du véhicule. | Réduisez le régime moteur et évitez les accélérations brutales pour faire disparaître progressivement la fumée. Si ce n'est pas le cas, cela peut provenir d'une autre cause. Consultez un Représentant de la marque. |
| Fumée sous capot moteur. | Court-circuit ou fuite du circuit de refroidissement. | Arrêtez-vous, coupez le contact, éloignez-vous du véhicule et faites appel à un Représentant de la marque. |

# ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT

| Sur route | CAUSES POSSIBLES | QUE FAIRE |
|---|---|---|
| Le témoin de pression d'huile s'allume : | | |
| en virage ou au freinage | Le niveau est trop bas. | Ajoutez de l'huile moteur ➔ 352. |
| tarde à s'éteindre ou reste allumé à l'accélération | Manque de pression d'huile. | Arrêtez-vous : faites appel à un Représentant de la marque. |
| La direction devient dure. | Surchauffe de l'assistance.<br>Panne du moteur électrique d'assistance.<br>Défaillance du système d'assistance. | Roulez prudemment à allure réduite, faites attention au niveau d'effort dans le volant nécessaire pour tourner les roues. Consultez un Représentant de la marque. |
| Le moteur chauffe. L'indicateur de température de liquide de refroidissement se situe dans la zone d'alerte et le témoin STOP s'allume. | Panne du motoventilateur. | Stoppez le véhicule, arrêtez le moteur et faites appel à un Représentant de la marque. |
| | Fuites de liquide de refroidissement. | Vérifiez le bocal de liquide de refroidissement : il doit contenir du liquide. S'il n'en contient pas, consultez un Représentant de la marque le plus tôt possible. |
| Bouillonnement dans le bocal de liquide de refroidissement. | Panne mécanique : joint de culasse détérioré. | Arrêtez le moteur.<br>Faites appel à un Représentant de la marque. |

# ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT

**Radiateur :** Dans le cas d'un important manque de liquide de refroidissement n'oubliez pas qu'il ne faut jamais faire le plein avec du liquide de refroidissement froid lorsque le moteur est très chaud. Après toute intervention sur le véhicule ayant nécessité la vidange, même partielle, du circuit de refroidissement, ce dernier doit être rempli d'un mélange neuf convenablement dosé. Nous vous rappelons qu'il est impératif de n'utiliser qu'un produit sélectionné par nos Services Techniques.

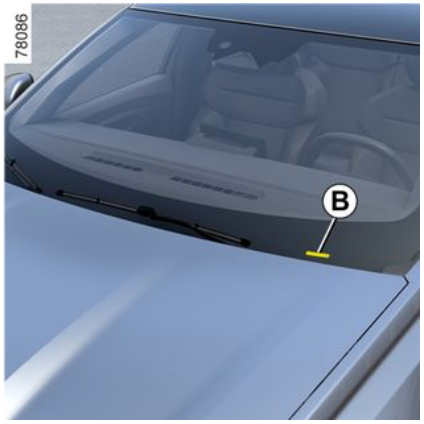
| Appareillage électrique | CAUSES POSSIBLES | QUE FAIRE |
|---|---|---|
| L'essuie-vitre ne fonctionne pas. | Balais d'essuie-vitres collés. | Décollez les balais avant d'utiliser l'essuie-vitre. |
| | Circuit électrique défectueux. | Consultez un Représentant de la marque. |
| | Fusible endommagé. | Remplacez ou faites remplacer le fusible ➔ 399. |
| L'essuie-vitre ne s'arrête plus. | Commandes électriques défectueuses. | Consultez un Représentant de la marque. |
| Fréquence plus rapide des feux clignotants. | Lampe arrière défectueuse. | ➔ 387 |
| Les feux clignotants ne fonctionnent plus. | Circuit électrique ou commande défectueux. | Consultez un Représentant de la marque. |
| | Fusible endommagé. | Remplacez ou faites remplacer le fusible ➔ 399. |
| Les projecteurs ne s'allument ou ne s'éteignent plus. | Circuit électrique ou commande défectueux. | Consultez un Représentant de la marque. |
| | Fusible endommagé. | Remplacez ou faites remplacer le fusible ➔ 399. |

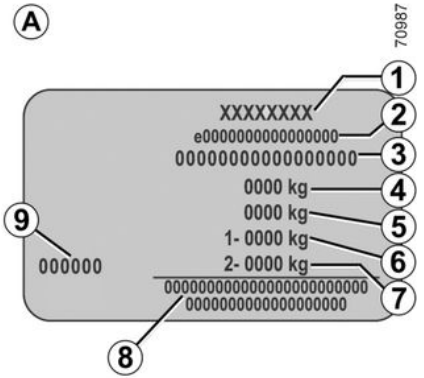
# ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT

| Appareillage électrique | CAUSES POSSIBLES | QUE FAIRE |
|---|---|---|
| Traces de condensation dans les projecteurs avant ou feux arrière. | La présence de trace de condensation peut être un phénomène naturel lié aux variations de température et à l'hygrométrie.<br>Dans ce cas, les traces disparaîtront progressivement lors de l'utilisation des feux. | |
| L'allumage du témoin de non-port des ceintures avant est incohérent avec l'état de bouclage des ceintures. | Un objet est intercalé entre le plancher et le siège et gêne le fonctionnement du capteur. | Retirez tout objet placé sous les sièges avant. |

## Plaque d'identification véhicule




**Les indications figurant sur la plaque constructeur *A* sont à rappeler dans toutes vos lettres ou commandes.**

**La présence et l'emplacement des informations dépendent du véhicule**.

**Plaque constructeur *A***

***1.*** Nom du constructeur.

***2.*** Numéro de conception communautaire ou numéro d'homologation.

***3.*** Numéro d'identification.

**Suivant véhicule, cette information est rappelée sur le marquage *B***.

***4.*** MMAC (Masse Maximum Autorisée en Charge).

***5.*** MTR (Masse Totale Roulante : véhicule en charge avec remorque).

***6.*** MMTA (Masse Maximum Totale Autorisée) essieu avant.

***7.*** MMTA essieu arrière.

***8.*** Zone réservé aux inscriptions partenariat ou complémentaires.

***9.*** Référence peinture (code couleur).

## Informations techniques pour les secours




Le QR Code figurant sur l'étiquette ***A*** permet aux professionnels de secours au moyen d'une tablette ou d'un smartphone, d'accéder immédiatement aux informations techniques utiles

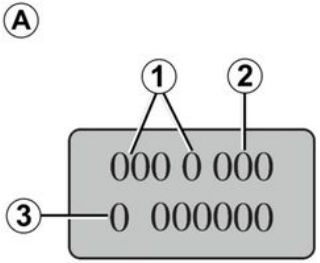
pour une intervention sur le véhicule en cas d'accident.

Veillez à ce que l'étiquette ***A*** soit toujours visible et présente sur le pare-brise ainsi que sur la lunette arrière.

**Toute modification ou dégradation empêcherait l'accès aux informations**.




## Identification moteur, caractéristiques moteur



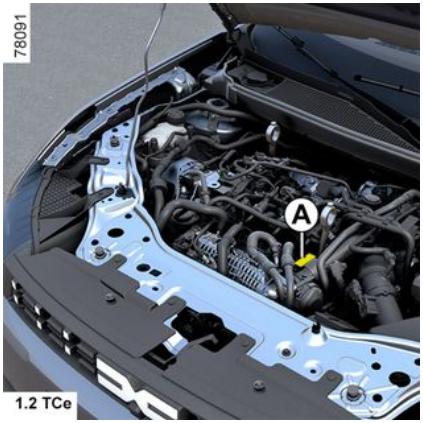

**Les indications d'identification moteur figurant sur la zone *A* sont à rappeler dans toutes vos lettres ou commandes.**

(emplacement différent suivant motorisation)

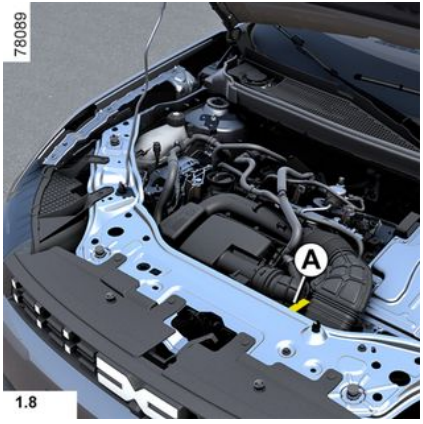
***1.*** Type du moteur.

***2.*** Indice du moteur.

***3.*** Numéro de série du moteur.




## Version Hybrid



## Caractéristiques moteurs

| **Versions** | **1.2 TCe** | **Hybrid** | | |
|---|---|---|---|---|
| **Type moteur** (voir plaque moteur) | H5Ft | H5Ft | H5P | 5DH |
| **Cylindrée** (cm³) | 1 198 | 1 198 | 1 793 | - |
| **Type de carburant**<br>**Indice d'Octane** | Essence<br>Carburant sans plomb **impérativement**, d'indice d'octane tel que précisé sur l'étiquette située dans la trappe à carburant ➔ **154**. | | | - |
| **Bougies** | N'utilisez que les bougies spécifiées pour le moteur de votre véhicule.<br>Leur type doit être indiqué sur une étiquette collée dans le compartiment moteur, sinon consultez le Représentant de la marque.<br>Le montage de bougies non spécifiées peut entraîner la détérioration de votre moteur. | | | |
| **Carburants conformes aux normes européennes avec lesquels les moteurs des véhicules commercialisés en Europe sont compatibles** (pour tous les autres cas, consultez un Représentant de la marque). | E5 Essence sans plomb conforme à la norme **EN 228** contenant jusqu'à 5 % d'éthanol en volume.<br>E10 Essence sans plomb conforme à la norme **EN 228** contenant jusqu'à 10 % d'éthanol en volume. | | | -<br>- |

7

## Informations de levage




Votre véhicule dispose de quatre points de levage ***1*** dédiés situés sous le véhicule.

**Pour votre sécurité,** nous vous conseillons de consulter un Représentant de la marque pour le changement de roue.
**Risque d'endommagement du véhicule et particulièrement de la batterie de traction électrique en cas de mauvais positionnement des moyens de levage.**

Les points de levage sont compatibles avec l'utilisation d'un cric disposant d'un patin plat de diamètre compris entre **80 mm minimum** et **140 mm maximum**.

Le cric utilisé doit être conforme aux standards et à la réglementation en vigueur relatifs au pays. La capacité de levage du cric doit être supérieure au MMTA de l'essieu concerné du véhicule ➔ **410**.

Le levage du véhicule par un cric est destiné uniquement au changement des roues. Il doit s'effectuer :

– frein de parking serré ;
– véhicule chargé à vide ;
– sur un sol horizontal, non glissant et résistant.

Avant de lever le véhicule, le patin du cric doit être correctement positionné sur le point de levage ***1***.

Pour éviter tout risque de blessure ou de dommage au véhicule, le cric doit être développé jusqu'à ce que la roue à remplacer soit à trois centimètres maximum au sol.
**Risque de blessures. Risque d'endommagement du véhicule.**

# INFORMATIONS VÉHICULE



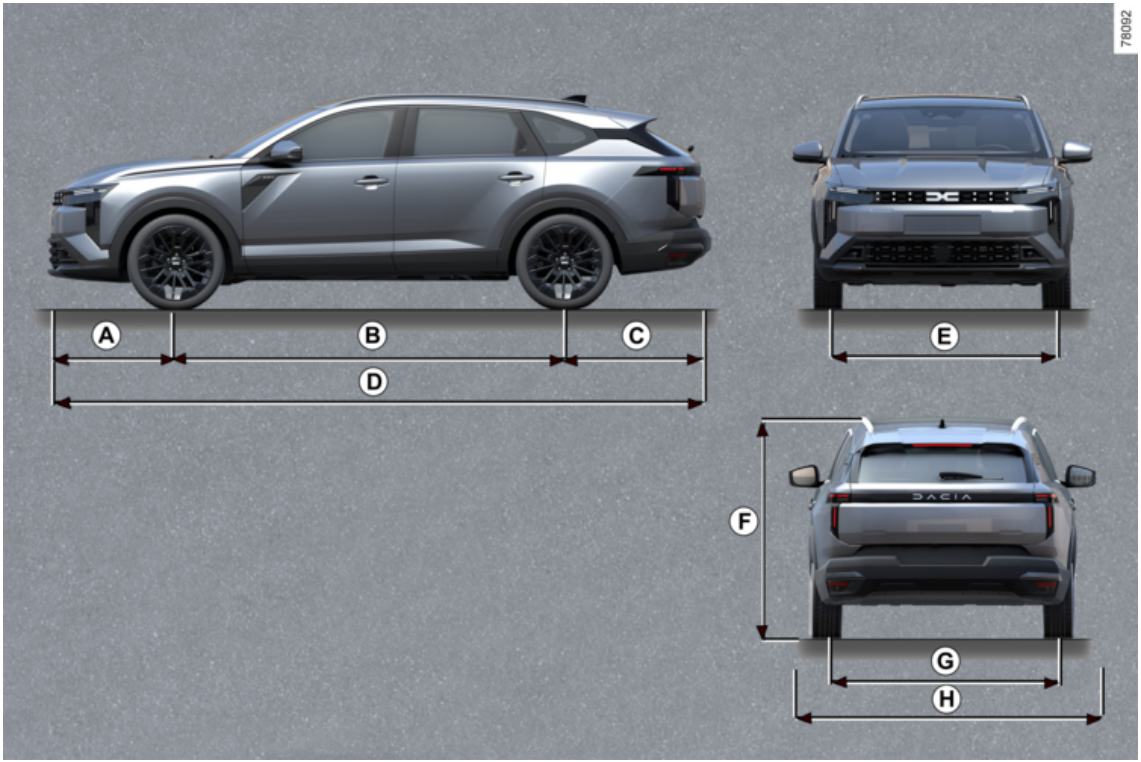
Pour des raisons de sécurité, les points de levage du véhicule doivent être utilisés uniquement pour le changement de roue. En aucun cas, ils ne doivent être utilisés :

– pour procéder à une réparation ;
– pour accéder au-dessous du véhicule.

**Risque de blessures. Risque d'endommagement du véhicule.**

7

## Dimensions (en mètres)



# INFORMATIONS VÉHICULE

| | Dimensions |
|---|---|
| ***A*** | 0,894 |
| ***B*** | 2,704 |
| ***C*** | 1,022 |
| ***D*** | 4,620 |
| ***E*** | 1,570 |
| ***F*** | 1,541 à vide, avec barres de toit |
| ***G*** | 1,555 |
| ***H*** | – 2,086 avec rétroviseurs déployés<br>– 1,875 avec rétroviseurs repliés |

## Masses (en kg)

**Les masses indiquées sont celles d'un véhicule de base et sans option : elles varient en fonction de l'équipement de votre véhicule. Consultez un Représentant de la marque.**

| **Versions** | 4x2 | 4x4 |
|---|---|---|
| **Masse Maximum Autorisée en Charge (MMAC)**<br>**Masse Totale Roulante (MTR)**<br>**Masse Maximum Totale Autorisée (MMTA)** | Masses indiquées sur la plaque constructeur ➔ **410**. | |
| **Masse Remorque Freinée*** | s'obtient par calcul : MTR - MMAC | |
| **Masse Remorque non Freinée*** | 710 kg | 750 kg |
| **Charge admise sur le point d'attelage*** | 75 kg | |
| **Charge admise sur le toit** | ➔ **347** | |

***Charge remorquable (remorquage de caravane, bateau, ...).**

Le remorquage est interdit lorsque le calcul MTR - MMAC est égal à zéro ou lorsque la MTR est égale à zéro (ou n'est pas renseignée) sur la plaque constructeur.

– Il est important de respecter les charges remorquables admises par la législation locale et, notamment, celles définies par le code de la route. Pour toute adaptation d'attelage adressez-vous au Représentant de la marque.
– Dans le cas d'un véhicule attelé, **la masse totale roulante (véhicule + remorque) ne doit jamais être dépassée.** Cependant est toléré :
– un dépassement de la MMTA arrière dans la limite de 15 % ;
– un dépassement de la MMAC dans la limite de 10 % ou 100 kg (à la première de ces deux limites atteinte).

Dans les deux cas, la vitesse maximum de l'ensemble roulant ne doit pas dépasser 80 km/h et la pression des pneumatiques doit être augmentée de 0,2 bar (3 PSI).

– Le rendement moteur et l'aptitude en côte diminuant avec l'altitude, nous préconisons de réduire la charge maximum de 10 % à 1 000 mètres, puis 10 % supplémentaires à chaque palier de 1 000 mètres.

**Report de charge (versions 4x2 uniquement)**

# INFORMATIONS VÉHICULE

Suivant la législation locale, lorsque la Masse Maximum Autorisée en Charge (MMAC) du véhicule n’est pas atteinte, il est possible de reporter jusqu’à 300 kg sur la remorque freinée dans la limite de la Masse Totale Roulante (MTR) du véhicule.

# PIÈCES DE RECHANGE ET RÉPARATIONS

Les pièces de rechange d'origine sont conçues sur la base d'un cahier des charges très strict et font l'objet de tests spécifiques. De ce fait, elles ont un niveau de qualité au moins équivalent à celles qui sont montées sur les véhicules neufs.

En utilisant systématiquement les pièces de rechange d'origine, vous avez l'assurance de préserver les performances de votre véhicule. En outre, les réparations effectuées dans le Réseau de la marque avec des pièces de rechange d'origine sont garanties selon les conditions données au dos de l'ordre de réparation.

# JUSTIFICATIFS D'ENTRETIEN

***VIN :*** .....

| Date : Km : | N° de facture : | Commentaires/divers |
|---|---|---|
| **Type d'intervention :**<br>Révision □<br>..... □<br>**Contrôle anticorrosion :**<br>OK □ Non OK* □ | **Tampon** | |
| | | |
| Date : Km : | N° de facture : | Commentaires/divers |
| **Type d'intervention :**<br>Révision □<br>..... □<br>**Contrôle anticorrosion :**<br>OK □ Non OK* □ | **Tampon** | |
| | | |
| Date : Km : | N° de facture : | Commentaires/divers |
| **Type d'intervention :**<br>Révision □<br>..... □<br>**Contrôle anticorrosion :**<br>OK □ Non OK* □ | **Tampon** | |

* Voir page spécifique

# JUSTIFICATIFS D'ENTRETIEN

***VIN :*** .....

| Date : Km : | N° de facture : | Commentaires/divers |
|---|---|---|
| **Type d'intervention :**<br>Révision □<br>..... □<br>**Contrôle anticorrosion :**<br>OK □ Non OK* □ | **Tampon** | |
| | | |
| Date : Km : | N° de facture : | Commentaires/divers |
| **Type d'intervention :**<br>Révision □<br>..... □<br>**Contrôle anticorrosion :**<br>OK □ Non OK* □ | **Tampon** | |
| | | |
| Date : Km : | N° de facture : | Commentaires/divers |
| **Type d'intervention :**<br>Révision □<br>..... □<br>**Contrôle anticorrosion :**<br>OK □ Non OK* □ | **Tampon** | |

* Voir page spécifique

# JUSTIFICATIFS D'ENTRETIEN

***VIN :*** .....

| Date : Km : | N° de facture : | Commentaires/divers |
|---|---|---|
| **Type d'intervention :**<br>Révision □<br>..... □<br>**Contrôle anticorrosion :**<br>OK □ Non OK* □ | **Tampon** | |
| | | |
| Date : Km : | N° de facture : | Commentaires/divers |
| **Type d'intervention :**<br>Révision □<br>..... □<br>**Contrôle anticorrosion :**<br>OK □ Non OK* □ | **Tampon** | |
| | | |
| Date : Km : | N° de facture : | Commentaires/divers |
| **Type d'intervention :**<br>Révision □<br>..... □<br>**Contrôle anticorrosion :**<br>OK □ Non OK* □ | **Tampon** | |

* Voir page spécifique

# JUSTIFICATIFS D'ENTRETIEN

***VIN :*** .....

| Date : Km : | N° de facture : | Commentaires/divers |
|---|---|---|
| **Type d'intervention :**<br>Révision □<br>..... □<br>**Contrôle anticorrosion :**<br>OK □ Non OK* □ | **Tampon** | |
| | | |
| Date : Km : | N° de facture : | Commentaires/divers |
| **Type d'intervention :**<br>Révision □<br>..... □<br>**Contrôle anticorrosion :**<br>OK □ Non OK* □ | **Tampon** | |
| | | |
| Date : Km : | N° de facture : | Commentaires/divers |
| **Type d'intervention :**<br>Révision □<br>..... □<br>**Contrôle anticorrosion :**<br>OK □ Non OK* □ | **Tampon** | |

* Voir page spécifique

# JUSTIFICATIFS D'ENTRETIEN

***VIN :*** .....

| Date : Km : | N° de facture : | Commentaires/divers |
|---|---|---|
| **Type d'intervention :**<br>Révision □<br>..... □<br>**Contrôle anticorrosion :**<br>OK □ Non OK* □ | **Tampon** | |
| | | |
| Date : Km : | N° de facture : | Commentaires/divers |
| **Type d'intervention :**<br>Révision □<br>..... □<br>**Contrôle anticorrosion :**<br>OK □ Non OK* □ | **Tampon** | |
| | | |
| Date : Km : | N° de facture : | Commentaires/divers |
| **Type d'intervention :**<br>Révision □<br>..... □<br>**Contrôle anticorrosion :**<br>OK □ Non OK* □ | **Tampon** | |

* Voir page spécifique

# JUSTIFICATIFS D'ENTRETIEN

***VIN :*** .....

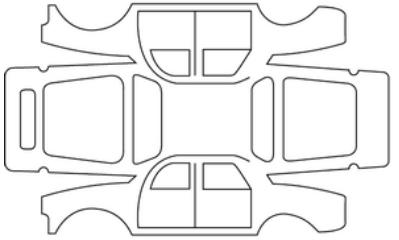
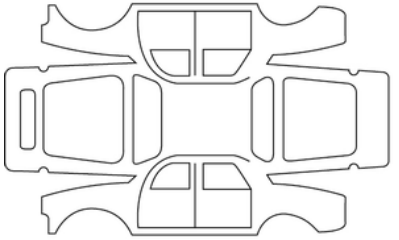
| Date : Km : | N° de facture : | Commentaires/divers |
|---|---|---|
| **Type d'intervention :**<br>Révision □<br>..... □<br>**Contrôle anticorrosion :**<br>OK □ Non OK* □ | **Tampon** | |
| | | |
| Date : Km : | N° de facture : | Commentaires/divers |
| **Type d'intervention :**<br>Révision □<br>..... □<br>**Contrôle anticorrosion :**<br>OK □ Non OK* □ | **Tampon** | |
| | | |
| Date : Km : | N° de facture : | Commentaires/divers |
| **Type d'intervention :**<br>Révision □<br>..... □<br>**Contrôle anticorrosion :**<br>OK □ Non OK* □ | **Tampon** | |

* Voir page spécifique

# CONTRÔLE ANTICORROSION

Dans le cas où la poursuite de la garantie est conditionnée par une réparation, celle-ci est indiquée ci-dessous.

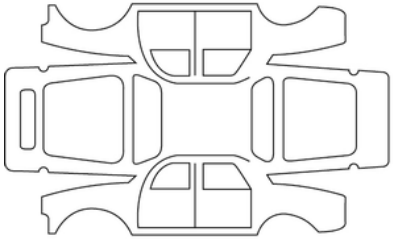
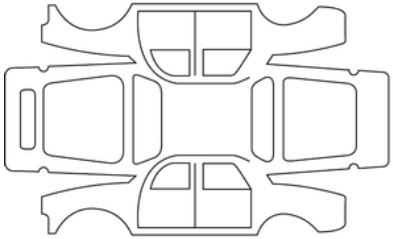
***VIN :*** .....

| | | |
|---|---|---|
| Date de réparation :<br><br>Réparation pour corrosion à effectuer : |  | **Tampon** |
| | | |
| Date de réparation :<br><br>Réparation à effectuer : |  | **Tampon** |

# CONTRÔLE ANTICORROSION

Dans le cas où la poursuite de la garantie est conditionnée par une réparation, celle-ci est indiquée ci-dessous.

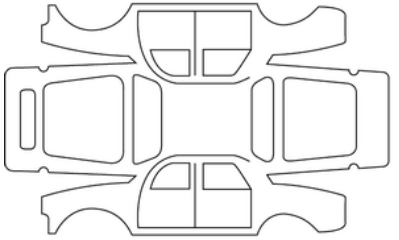
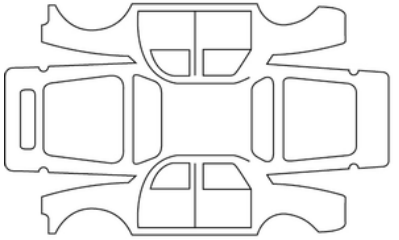
***VIN :*** .....

| | | |
|---|---|---|
| Date de réparation :<br><br>Réparation pour corrosion à effectuer : |  | **Tampon** |
| | | |
| Date de réparation :<br><br>Réparation à effectuer : |  | **Tampon** |

# CONTRÔLE ANTICORROSION

Dans le cas où la poursuite de la garantie est conditionnée par une réparation, celle-ci est indiquée ci-dessous.

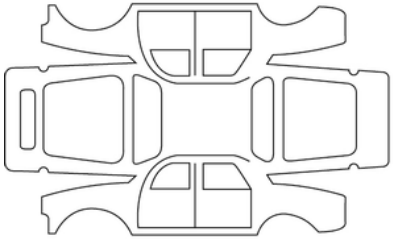
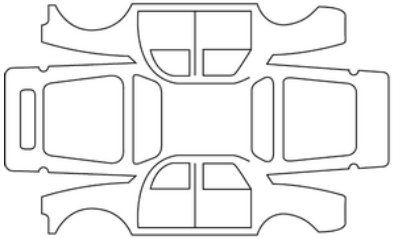
***VIN :*** .....

| | | |
|---|---|---|
| Date de réparation :<br><br>Réparation pour corrosion à effectuer : |  | **Tampon** |
| | | |
| Date de réparation :<br><br>Réparation à effectuer : |  | **Tampon** |

# CONTRÔLE ANTICORROSION

Dans le cas où la poursuite de la garantie est conditionnée par une réparation, celle-ci est indiquée ci-dessous.

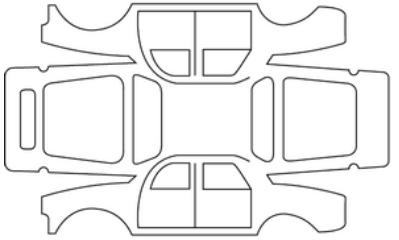
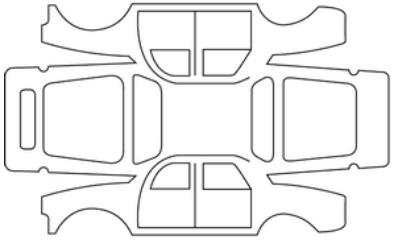
***VIN :*** .....

| | | |
|---|---|---|
| Date de réparation :<br><br>Réparation pour corrosion à effectuer : |  | **Tampon** |
| | | |
| Date de réparation :<br><br>Réparation à effectuer : |  | **Tampon** |

# CONTRÔLE ANTICORROSION

Dans le cas où la poursuite de la garantie est conditionnée par une réparation, celle-ci est indiquée ci-dessous.

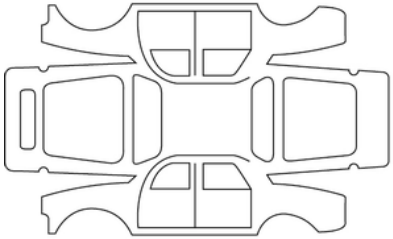
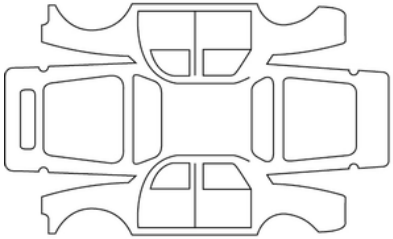
***VIN :*** .....

| | | |
|---|---|---|
| Date de réparation :<br><br>Réparation pour corrosion à effectuer : |  | **Tampon** |
| | | |
| Date de réparation :<br><br>Réparation à effectuer : |  | **Tampon** |

# CONTRÔLE ANTICORROSION

Dans le cas où la poursuite de la garantie est conditionnée par une réparation, celle-ci est indiquée ci-dessous.

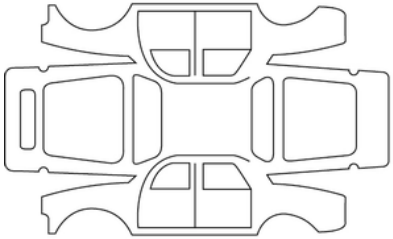
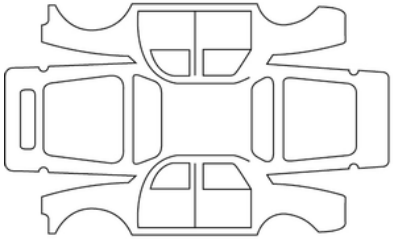
***VIN :*** .....

| | | |
|---|---|---|
| Date de réparation :<br><br>Réparation pour corrosion à effectuer : |  | **Tampon** |
| | | |
| Date de réparation :<br><br>Réparation à effectuer : |  | **Tampon** |

# CONTRÔLE ANTICORROSION

Dans le cas où la poursuite de la garantie est conditionnée par une réparation, celle-ci est indiquée ci-dessous.

***VIN :*** .....

| | | |
|---|---|---|
| Date de réparation :<br><br>Réparation pour corrosion à effectuer : |  | **Tampon** |
| | | |
| Date de réparation :<br><br>Réparation à effectuer : |  | **Tampon** |

# INDEX ALPHABÉTIQUE

## Symboles

4 roues motrices (4WD), 206

## A

ABS, 200
Accès au compartiment moteur, 350
Accès véhicule, 59
Accoudoir, 336
Accoudoir avant, 70
Aérateurs, 312, 314
Afficheur, 126
Aide au démarrage en côte, 200
Aide au parking, 130, 288, 296
Aides à la conduite, 130, 228, 233, 249, 254, 260, 273, 291, 305
Airbag, 81, 86, 87, 89
Airbag : activation airbag passager avant, 108
Airbag : désactivation airbag passager avant, 108
Airbags : sécurité enfants, 108
Air conditionné, 314, 315, 318, 321
Air conditionné : information et conseils d'utilisation, 321
Air conditionné manuel, 315
Alarme sonore, 60
Alarme sonore : oubli de fermeture d'un ouvrant, 60
Alarme sonore : oubli d'éclairage, 60
Alerte de survitesse, 249
Alerte distances de sécurité, 233
Alerte distraction conducteur, 244
Alerte fatigue conducteur, 246
Aménagements, 336
Ampoules remplacement, 388, 389
Angle mort : avertisseur, 228
Anneaux de remorquage, 381
Anneaux d'arrimage, 344
Anomalies de fonctionnement, 89, 176, 260, 273
Anomalies de fonctionnement : piles carte, 46
Antipatinage, 200
Antipollution conseils, 186
Antivol (contacteur), 157
Appareils de contrôle, 116, 131, 132, 141
Appel d'urgence, 309
Appuis-tête, 73
Arrêt du moteur, 158, 176
Assistance : aide à la conduite, 260, 273
Assistance à la conduite, 228, 233, 249, 291
Assistance au freinage d'urgence, 200
Autohold, 179
Autonomie de la batterie de traction, 187
Autonomie du véhicule, 187
Avertisseur : sortie de stationnement, 302
Avertisseur de perte de pression des pneumatiques, 194
Avertisseur d'angle mort, 228, 228
Avertisseurs lumineux, 146
Avertisseur sonore, 146
Avertisseur sonore piétons, 26, 33
Avertisseurs sonore et lumineux, 146

# INDEX ALPHABÉTIQUE

## B


Badge, 59
Balais d'essuie-vitre : remplacement, 397
Balais d'essuie-vitres, 147, 397
Banquette arrière, 74
Barres de toit, 347
Batterie, 360
Batterie : dépannage, 382
Batterie 12 Volts, 362
Batterie dépannage, 382
Boîte à gants, 336
Boîte de vitesses automatique (utilisation), 168, 168, 176
Bouchon de réservoir carburant, 154
Bouton de démarrage/arrêt moteur, 162


## C


Caméra de recul, 288
Capacité du réservoir carburant, 154
Capot moteur, 351
Carburant Conseils d'économie, 187
Carburant consommation, 187
Carburant qualité, 154
Carburant remplissage, 154
Carte : clé de secours carte, 46
Carte : mains libres, 46
Carte : non démarrage du moteur en mode mains libres, 46
Carte : pile, 52
Carte : utilisation, 46, 48
Carte : verrouillage/déverrouillage des ouvrants, 46
Carte « mains libres » : pile, 52
Carte « mains libres » : utilisation, 48
Catalyseur, 182
Ceintures de sécurité, 77, 81, 87, 89, 367
Changement de carburant en roulage, 40
Changement de lampes, 388, 389
Changement de vitesses, 168
Chauffage, 312, 314, 315, 318, 321
Clé/Télécommande, 54
Clé/télécommande à radiofréquence utilisation, 54
Clé de secours, 46
Clés, 54
Clignotants, 146
Climatisation, 312, 314, 315, 318
Coffre à bagages, 63, 344, 344
Commande de vitesses, 168
Commande intégrée de téléphone mains-libres, 324
Condamnation automatique des ouvrants en roulage, 63
Condamnation des portes, 61
Conditionnement d'air, 315, 318, 321
Conduite, 157, 158, 162, 168, 168, 176, 179, 182, 187, 194, 200, 206, 228, 233, 257, 260, 261, 273, 291, 296
Conseils antipollution, 186
Conseils de conduite, 187
Conseils pratiques, 154, 369, 381, 388, 389, 397, 399
Consommation d'énergie, 126, 187, 189
Contacteur de démarrage, 157, 176

Contrôle dynamique de conduite : ESC, 200
Coussin gonflable airbag, 89

## D

Décondamnation des portes, 61
Dégivrage/désembuage de pare-brise, 315, 318
Démarrage, 158
Démarrage du moteur, 158
Démarrage moteur, 157, 162, 164
Dépannage : batterie, 382
Dépannage : remorquage du véhicule, 379
Désembuage pare-brise, 315, 318
Désembuage vitre arrière, 315, 318
Détection de panneaux : alerte de survitesse, 249
Dispositifs complémentaires à la ceinture avant, 81
Dispositifs de protection latérale, 86, 87
Dispositifs de retenue complémentaires, 89
Dispositifs de retenue complémentaires aux ceintures arrière, 86
Dispositifs de retenue enfants, 91
Distance de suivie, 260, 273
Distances de sécurité, 233

## E

Éclairage : extérieur, 141, 388, 389
Éclairage : intérieur, 332
Éclairage et signalisation extérieurs, 141
Éclairage extérieur, 387
Éclairage intérieur, 332
Éclairage intérieur : remplacement des lampes, 391
ECO conduite, 132, 187
Économie d'énergie, 187
Économies de carburant, 187
Écrans écran multimédia, 228, 233, 291
Énergie : autonomie, 187
Enfants, 59
Enfants (sécurité), 329
Entretien, 186
Entretien : carrosserie, 365
Entretien : filtres, 357
Entretien : garnitures intérieures, 367
Entretien : mécanique, 362
Entretien : mécanique, 352, 357
Environnement, 184
Équipements multimédia, 324
ESC : Contrôle dynamique de conduite, 200
Essuie-vitres, 147, 151
Essuie-vitres balais, 397

## F

Fermeture des portes, 59, 61
Feux : de brouillard, 389
Feux : de détresse, 146
Feux : de direction, 146
Feux : remplacement des lampes, 387
Filtre à gazole, 154
Fixation des sièges enfants, 98

# INDEX ALPHABÉTIQUE


Fonction Stop and Start, 164, 176
Frein, 179
Freinage actif d'urgence en marche arrière, 254
Freinage d'urgence, 200
Freinage régénératif, 174
Frein à main, 168, 176
Frein de parking, 176
Frein de parking assisté, 176, 179
Fusibles, 399

## G

Garnitures intérieures entretien, 367
Gicleurs, 147
Gonflage des pneumatiques, 194, 372
GPL, 40, 116, 154, 158, 162

## H

Hayon, 46, 50, 51, 63, 64, 74, 151, 349, 377, 388
Hayon motorisé, 64
Heure, 131
Huile moteur, 352

## I

Incidents anomalies de fonctionnement, 176
Indicateurs, 228
Indicateurs : de direction, 146
Indicateurs : de tableau de bord, 116, 176
Isofix, 104

## J

Jauge d'huile moteur, 352

## K

Kit de gonflage des pneumatiques, 376

## L

Lampes remplacement, 388, 389
Lavage, 365
Lave-vitre, 147
Lave-vitres, 151
Lève-vitres, 329
Levier de sélection de boîte automatique, 168, 168
Levier de vitesses, 168
Limiteur de vitesse, 257
Liquide de refroidissement, 355

## M

Marche arrière passage, 168
Menu de configuration, 130
Menu de personnalisation des réglages du véhicule, 130
Messages au tableau de bord, 116, 176
Miroirs, 334
Mise en route du moteur, 158, 162
Mise en veille du moteur, 164
Mode ECO, 187
Montre, 131

# INDEX ALPHABÉTIQUE

My Safety, 112, 114, 213, 214, 228, 249

## N

Navigation, 324
Nettoyage : intérieur véhicule, 367
Niveau d'huile moteur, 352, 353
Niveaux, 350, 352, 357
Niveaux : liquide de refroidissement, 355

## O

Ordinateur de bord, 116
Ouverture/fermeture ouvrants, 59
Ouverture des portes, 59, 61
Ouvrants, 59, 63

## P

Pare-brise dégivrant, 315, 318
Pare-soleil, 334
Particularité des véhicules essence, 182
Particularité des versions GPL, 40
Peinture entretien, 365
Personnalisation des réglages du véhicule, 130
Pièces de rechange et réparation, 419
Pile (télécommande), 56
Plafonnier, 332
Plancher mobile, 344
Pneumatiques, 194, 369, 372
Poignée de maintien, 334
Poire de réamorçage carburant, 154
Porte de coffre, 46, 50, 51, 56, 63, 64, 74, 151, 349, 377, 388
Portes, 46, 59, 63
Position de conduite réglages, 77
Poste de conduite, 112
Pot catalytique, 182
Pour la sécurité des enfants, 329
Prééquipement radio, 401
Pression des pneumatiques, 194, 372
Prétensionneurs, 81
Prétensionneurs de ceintures de sécurité, 86
Prévention de sortie de voie, 214
Prise accessoires, 335
Prise prise(s) multimédia, 324
Projecteurs, 141
Projecteurs additionnels, 389
Protection anticorrosion, 365

## Q

Qualité carburant, 154
Qualité d'huile moteur, 353

## R

Radar de recul, 296
Radio, 324
Rangements, 336, 344
Rangements/aménagements : habitacle, 336
Réglage de la position de conduite, 77

Réglage des sièges avant, 70
Réglage position de conduite, 77
Réglages, 130
Réglages menu de configuration, 130
Réglages personnalisés du véhicule, 130
Régulateur de vitesse, 260, 261
Régulateur de vitesse adaptatif, 260, 273
Régulateur - limiteur de vitesse, 257, 261
Régulation de la température, 315, 318, 321
Rehausse siège enfant, 91
Remorquage : dépannage, 379
Remorquage dépannage, 381
Remplacement des balais d'essuie-vitre, 397
Réservoir carburant, 154
Retenue complémentaire aux ceintures, 81, 86, 89
Retenue enfants, 91, 100, 104
Rodage, 157

## S

Sécurité enfants, 54, 59, 91, 100, 104
Sécurité passagers : airbag passager avant, 108
Sièges arrière, 73
Sièges arrière fonctionnalités, 74
Sièges avant, 70
Sièges avant réglage, 70
Sièges chauffant, 74
Sièges chauffants, 70
Sièges enfants, 91, 98, 100, 104
Signal danger, 146
Signalisation éclairage, 141
Sortie sécurisée des occupants, 305
Sortie sécurisée du véhicule, 305
Spots d'éclairage, 332
Stop and Start, 164
Stores, pare-soleil, 334
Système antiblocage des roues : ABS, 200
Système de navigation, 324
Système de retenue enfants, 91, 100, 104

## T

Tableau de bord, 116, 130, 132, 176
Télécommande de verrouillage, 54
Télécommande de verrouillage des portes piles, 56
Téléphone, 324
Témoins de contrôle, 116, 132
Température extérieure, 131
Toit en verre fixe, 331
Transport d'enfants, 91, 100, 104
Trappe à carburant, 154

## V

Ventilation, 315, 318, 321
Ventilation air conditionné, 314
Verrouillage/déverrouillage des ouvrants, 59
Verrouillage/déverrouillage des ouvrants des portes, 61
Verrouillage des portes, 46, 48, 59

Version Hybrid 4x4, 33
Vidange, 353
Vide-poches, 336
Vitres, 329
Volant de direction chauffant, 137
Volant de direction réglage, 137

## W

Warning, 146

7799002983

Réf 7799002983 / Edition française
NU 1631-1 – 06/2026

